
ROUILLAC



Marteau de commissaire-priseur créé par Goudji

AUTOGRAPHES & SOUVENIRS HISTORIQUES

Jeudi 28 mai 2020 à 14h - Vendôme

ORDRE DE PASSAGE

Livres - Mardi 26 mai, 14h

Sciences naturelles, médecine, cuisine	301-318
Architecture et Beaux-Arts	319-335
Livre de prières XIXème	336
Littérature	337-410
Bibles, histoire, régionalisme	411-448
Varia	449-518

EXPERT : Jean-Paul VEYSSIÈRE (CNES) - Tél. 06 08 92 50 37

Autographes - Jeudi 28 mai, 14h

Correspondance et photographies de Charles Lapicque, Fonds Elmina Auger	1-20
Enluminures et parchemins médiévaux	21-35
Documents historiques	40-53
Manuscrit de Marie Curie	54
Arts et littérature, 19e et 20e siècles	60-90
Documents et vieux papiers	100-149
Cartographie	150-159
Cartes postales	160-175
Archives Familiales d'Avignon	240-263

(RÉUNION POSSIBLE DES N°1 à 19, PRÉALABLEMENT À LA VENTE, SUR DEMANDE)

Souvenirs Historiques - Jeudi 28 mai, 16h

Militaria	200-212
Décorations	213-218
Franc-Maçonnerie et Varia	219-228

EXPERT : Jean-Christophe PALTHEY - Tél. 06 14 61 43 70- n°213 à 218



VENTE LIVE SANS FRAIS ADDITIONNELS

www.rouillac.com



ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs
Expert près la Cour d'Appel*

Jeudi 28 mai
Ventes aux enchères à 14h

AUTOGRAPHES

Souvenirs historiques

EXPOSITIONS PUBLIQUES
sur rendez-vous

PARTICIPATION PHYSIQUE
sur réservation dans le respect
des conditions sanitaires

PAIEMENT COMPTANT - FRAIS 20% TTC



VENTE LIVE SANS FRAIS ADDITIONNELS

www.rouillac.com



www.rouillac.com

Tours (37000)

22, boulevard Béranger

02 47 61 22 22

rouillac@rouillac.com

Vendôme (41100)

Route de Blois

02 54 80 24 24

OVV n°2002-189

Paris (75006)

41, bd du Montparnasse

01 45 44 34 34

CORRESPONDANCE ET PHOTOGRAPHIES DE CHARLES LAPICQUE FONDS ELMINA AUGER

Rare ensemble de documents et de photographies conservés par Elmina Auger, pygmalion et « amour caché » du célèbre peintre Charles Lapicque dont 40 ans de correspondance intime écrits par Charles Lapicque à sa « chérie aimée » entre 1937 et 1965 (+ de 1100 pages de correspondance soit + de 350 L.A.S.) ; des centaines de pages de manuscrits inédits de l'artiste (journal vénitien, réflexions personnelles et philosophiques, hommages, etc), des brouillons d'articles publiés ; et des centaines de photographies d'amateurs et de professionnels, dont un rare ensemble de + de 200 photos du groupe « Sorbonne-Plage ».



CHARLES LAPICQUE DANS SON ATELIER



ELMINA AUGER NEE REGERT



**MAISON DE « MA ZI-BIHAN »
A BREHAT**



1-

CHARLES LAPICQUE, UN ADOLESCENT EN ANGLETERRE A L'ETE 1914

100-200

2 L.A.S. (9 pages in-12), été 1914, adressées à son oncle et à sa tante Louis et Marcelle Lopicque.

Joint : 5 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES, formats divers, d'après des vues des années 1920 dont Lopicque cavalier, mise à l'eau de la « frégate ».

2 rares lettres écrites par Charles Lopicque seulement âgé de 16 ans, signées « Charlot », en villégiature dans le Kent en Angleterre afin de parfaire son anglais :

Samedi : « *Ma chère tante Marcelle j'ai été voir Mrs Rossdale. J'ai attendu un jour ou deux de façon à ne pas trop bafouiller. Justement, ce jour-là, elle recevait des blessés anglais. Ils sont arrivés en autobus. Ils ont tous le costume bleu clair, qui est très joli, et qui est réservé aux blessés et aux convalescents. (...) Sans ma licence de football, qui était restée par hasard dans mon portefeuille, on ne m'aurait pas laissé passer à Boulogne ! On m'a demandé une pièce quelconque montrant que j'avais 16 ans (...) Je suis très bien chez Mr Tornbin. Ma chambre est bien ; pour la nourriture, je ne sais vraiment pas ce qu'il faudrait à Paul Vallot ! C'est très, très largement suffisant, on a de l'excellent pain anglais à discrétion, et comme qualité, moi je ne m'y connais pas, mais je trouve cela très bon. (...) Ce qui me déplaît c'est le pays. D'abord Margate est une jolie ville, mais c'est une ville tout en goudron ; de jolies avenues, mais comme arbres, des poteaux de tramway. Et la plage, c'est le comble. C'est comme une baie de Paimpol mais sans baie. (...) Il y a plus de baigneurs que d'eau. Et il faut apporter sa tente pour se déshabiller, ou aller dans un établissement où on paye 4d pour avoir la permission de se baigner (...) Je ne voudrais pas que tu croies que je me déplaît à Margate. J'ai des livres à lire, un livre de Vogt (...) tout le monde me fiche la paix, par conséquent je suis très bien. »*

14 août : « *Mon cher oncle Louis, tante Marcelle me demandait dans sa lettre si j'aimais mieux retourner en Bretagne en septembre. Non, je ne crois que j'aime mieux. Je ne m'amuse pas follement ici, mais je n'y suis venu ni avec l'intention ni avec l'espoir de m'y amuser beaucoup. Cela m'a surpris les premiers temps de ne trouver que du goudron et du sable, parce que depuis Folkestone Central Station, l'Angleterre m'avait semblé ravissante, mais maintenant je commence à m'y habituer. J'ai choisi le sable et j'y suis toute la journée à faire des tranchées et autres ouvrages de ce genre avec les petits Anglais. (...) Il y a une chose qui me plaît à Margate, c'est un nageur. Le plaisir de nager avec lui dix minutes vaut bien une journée d'ennui. Par exemple, quel ours ! Cela fait 5 ou 6 jours que je fais chaque jour le même trajet que lui, à côté de lui, et il ne m'a pas encore dit un mot. Comme il est petit et très brun nous l'appelons l'ours des cocotiers (coco-nut-tree-bear). (...) Je crois que maintenant je le battrais, car j'ai étudié la nage de coco nut tree bear. S'il est un ours, moi je suis un singe, et je lui volerai sa nage. Pierre, qui nous suit tous les jours le long de la falaise, m'indique les petites différences qui restent encore, mais je commence réellement à bien le singer, à mon plus grand profit. Tu m'avais donné de l'argent pour acheter une raquette. Mais je n'ai guère l'occasion de jouer au tennis. Je n'ai encore joué qu'une fois, à Westgate (...) Je me plais à Margate, d'ailleurs j'y suis venu pour apprendre l'Anglais, alors à moins que tu ne préfères que je revienne en septembre, je resterai ici. Je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que tante Marcelle et maman. »*

2-

CHARLES LAPICQUE, ANNEES 1920-1930, LES PREMIERS PAS DU PEINTRE, ET SES PASSIONS (SCIENCES, MUSIQUE, CHANT, BRETAGNE)

400-800

- Réunion de 28 L.A.S. (env. 50 pages in-12 à in-4), c. 1927-1939, adressées à Elmina Auger.

Correspondance épisodique, écrite par Charles Lopicque dans l'entre-deux-guerres, de Paris ou de l'Arcouest, adressée à Elmina Régert, fiancée puis épouse en 1931 de Daniel Auger, membre du même groupe de chorale (« Sine Nomine » conduit par Robert Dalsace), dans lequel Lopicque y occupe une place de ténor. Il y relate leur rendez-vous de chant, ses séjours en Bretagne, et y évoque brièvement ses premiers travaux d'artiste, tant en peinture qu'en sculpture. Extraits :

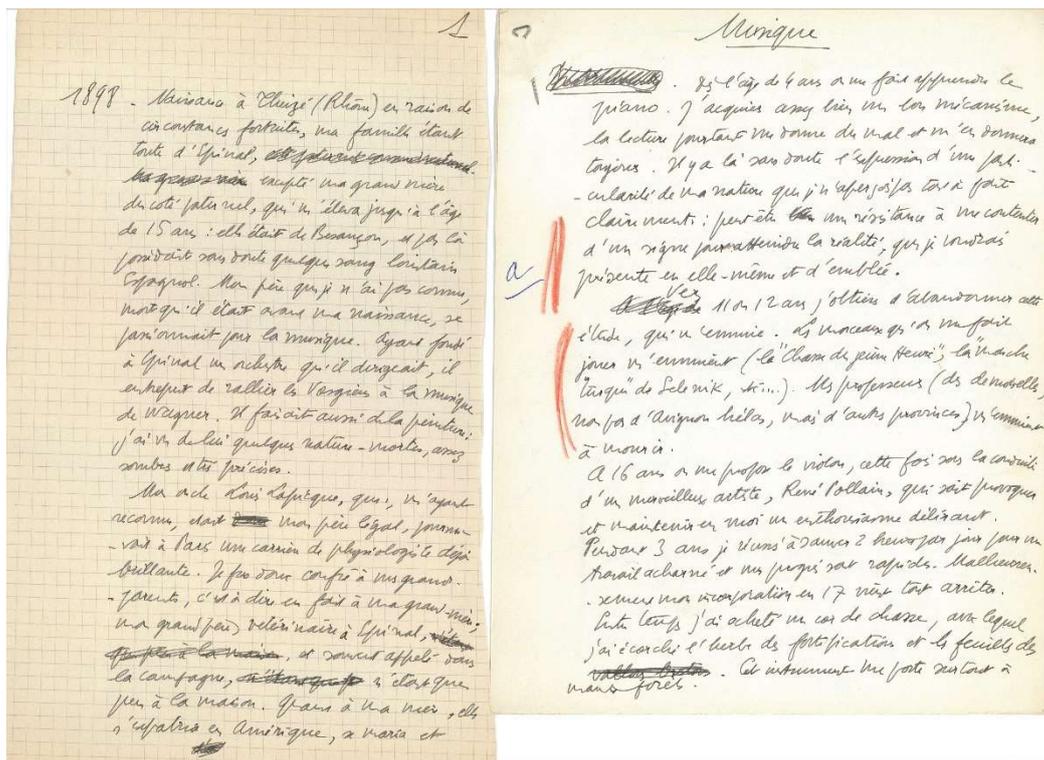
vers 1927 : « *Chère Mademoiselle vous avez du recevoir ma première lettre qui s'est croisée avec la vôtre. Je n'ai pas oublié la leçon que les événements nous ont donnée sur la place Denfert et je trouve bien assez vain les grands déploiements de forces auxquels nous procédons généralement pour arriver à chanter faux. Cependant je pense qu'Henri aura plaisir à revoir le plus possible des habitués ; en tous cas il m'a demandé de tâcher de faire une réunion pour samedi et je ne me sens pas le droit de donner à son désir une interpellation restreinte. Vous connaissez l'adage : « ne fais pas à autrui ce que tu voudrais qu'on te fit à toi-même. » Je m'en suis inspiré en cette circonstance. J'ai donc convoqué à peu près tout le monde et je laisse aux événements le soin de procéder à une sélection « naturelle ». Je demande seulement à Robert Dalsace de tâcher d'éliminer parmi ses nouvelles soprani « les deux ou trois nocives » (sic). Je suis content de savoir par votre lettre que vous serez là (...) »*

1929 : « *Ma chère Elmina un particulièrement malencontreux anthrax m'empêche d'aller à la chorale ce soir et de vous dire que je serais bien content si vous pourriez passer un petit instant au vernissage de mon exposition samedi prochain (...) j'aurais un grand plaisir à vous montrer l'ensemble de mes œuvres exposées (...) »*

vers 1932-1934 : « *« chère Elmina ci inclus la photographie de la Camusette [bateau de Pierre Auger] (...) J'espère que les débats philosophiques de Pontigny sont à votre goût. J'imagine que les questions même qui sont soulevées doivent être excitantes et qu'aussi malgré tout il doit régner une atmosphère comportant un minimum de « sérieux ». Votre vœu s'est accompli et je peins pas mal. C'est vous dire que je ne me suis pas occupé de la Camusette et que je ne peux vous en donner aucune nouvelle très fraîche (...) Nous comptons bien naviguer un peu avec quand les vents seront favorables et la lumière pas trop extraordinaire pour la peinture. J'ai en train une autre grande vue de Paimpol qui j'espère vous plaira. Aline et moi vous envoyons à tous deux nos plus affectueuses amitiés. »*

vers 1934-1935 : « *Ici on est délicieusement bien, mais quel pays sauvage ! Je travaille pas mal, à l'atelier, à des compositions. C'est moins difficile que j'avais pensé, grâce probablement à mon entraînement progressif de cet hiver et surtout à certain décor de caractère espagnol. Je suis passé sans encombre de l'espagnol au chinois, je travaille à une composition que j'intitulerai : « Prise de Ma-Kong par l'amiral Courbet » C'est vraiment passionnant. Quant à la peinture d'après nature, s'il y a des gens qui l'apprécient, ils feront bien de s'y exercer eux-mêmes : je leur donnerai des conseils. A part cela nous allons tous à merveille. Aline embarque beaucoup pour contenter le Capitaine [Charles Seignobos] (qui m'a un peu déçu sur le chapitre de la civilisation chinoise : il manque d'enthousiasme). Denis monte très bien à bicyclette et devient de plus en plus gentil. Georgie est imbattable au tennis : toutes ses balles vous laissent cloué au sol ; il part lundi pour l'Angleterre... »*

vers 1937-1938, Le Ploubazlanec : « Aline a bien travaillé, elle a fait quelques très bons paysages ; elle navigue aussi beaucoup, elle a une très belle mine. Le groupe des enfants est délicieux, entièrement absorbé par la navigation en canoë. (...) Comment pouvez-vous me demander si je fais de la sculpture ? Oui du matin au soir depuis le jour de notre arrivée. J'ai de beaux blocs de ce tendre et magistral granit noir de Daoulas, grâce au marbrier Le Meur, plus charmant que jamais. J'ai fait quelques masques et une tête de chien, et je vais entamer un bloc de plus de 100 kg qui m'intimide curieusement. J'ai installé mon chantier dans la prairie derrière une muraille de branchages qui, d'après Lili [Duportal, une cousine], ressemble à un affût pour chasser les palombes. Je me laisse parfois distraire de mon travail, quand je rencontre un courant assez fort, assez vital. Il y a des appels quasi irrésistibles. Quand il doit y avoir bal dans le pays et que toute la journée qui précède, la petite voix de Jeanne Rousseau a rempli la maison et la prairie de fox et de tangos (...) comment pourrait-on rester chez soi ? (...) Dimanche dernier il n'y avait pas seulement bal à Ploubazlanec mais aussi course de chevaux. Il faut vous dire qu'un des amis des enfants ici, Yvon Le Guyader, petit-fils de notre « vieille amie » est un jockey de haute classe, bien qu'il n'ait que quatorze ans il a gagné 6 grandes courses au Tonkin et en Indochine. (...) La course a lieu dans un grand champ derrière le bourg, d'où l'on voit la rade et le sémaphore. (...) Tout Ploubazlanec est là et une partie de Paimpol. On donne le départ ; tout est blanc, tout mince et immobile, Yvon est comme un jeune dieu sur son cheval noir. C'est une course au trot. Jamais je n'aurais imaginé que des chevaux puissent trotter à cette allure. Le mouvement de détente des membres antérieurs est splendide. Yvon gagne, il y a un tour d'avance quand soudain un cheval devant lui se met en travers, il y a un grand choc des deux bêtes, Yvon tombe et je crois qu'il est piétiné – mais non il se relève, remonte en selle, mais son cheval affolé par le choc prend le galop un galop vertigineux dans le petit champ. C'est si beau qu'on ne peut détourner les yeux et en même temps chacun est haletant. Enfin il peut maîtriser sa bête et s'arrête, tout sec, tout calme, tout surpris de l'agitation qui l'entoure. C'est une effervescence invraisemblable, car le jury veut disqualifier Yvon parce qu'il a galopé (...) mais devant la menace d'un lynchage soigné, le prix est décidément pour Yvon (...) On sort du champ de course en mangeant des glaces et on entre au bal. Comme tout est ramassé dans le pays ! Il y a longtemps que je n'ai dansé, pourtant tout de suite je plonge comme dans un bain – c'est la danse. (...) Cela me paraît tout à coup comme une expérience préalable : si nous ressuscitons d'entre les morts, nous serons danseurs pour l'éternité. Cette réflexion me pousse à une action en apparence saugrenue : je traverse la rue et je gravis les degrés du cimetière car tout se touche à Ploubazlanec. (Je n'y mets jamais les pieds bien entendu, quoique ma grand-mère, qui m'a élevé, y soit enterrée : il faut être logique et aller au bout : à quoi dites-moi cela ressemblerait-il dans l'éducation que j'ai reçue ?) Tout est net, pimpant, grave, joyeux, juste comme en face, à une transposition près ; la musique y est chez elle, les valse, les fox, les tangos, oui, avec le rythme de Jeanne, le rythme de la Danse, qui est éternelle, comme les « Regrets ». Dans le fond à droite il y a la tombe de ma grand-mère, je sais maintenant qu'elle est en granit gris de Kersanton et que c'est Le Meur qui l'a taillée, quand il était jeune ouvrier. Tout se referme, tout me paraît plein, serré, invulnérable. (...) »



• **Rare brouillon-biographie manuscrite de l'artiste, 11 pages in-4 ; l'artiste a entamé l'écriture de sa biographie de façon détaillée jusqu'en 1935 :** « Naissance à Theizé (Rhône) en raison de circonstances fortuites, ma famille étant toute d'Épinal excepté ma grand-mère du côté paternel qui m'éleva jusqu'à l'âge de 15 ans (...) Mon père que je n'avais pas connu, mort qu'il était avant ma naissance, se passionnait pour la musique. Ayant ondé à Épinal un orchestre qu'il dirigeait, il entreprit de rallier les Vosgiens à la musique de Wagner. Il faisait aussi de la peinture (...) Mon oncle Louis Lopicque, qui, m'ayant reconnu, était mon père légal, poursuivait à Paris une carrière de physiologiste déjà brillante. Je fus donc confié à mes grands-parents, c'est-à-dire en fait à ma grand-mère (...) Quant à ma mère, elle s'expatria en Amérique, se maria, et vécut une vie très cosmopolite. Je la vis une fois lorsque j'avais 3 ans, et ne la retrouvai qu'il y a peu d'années. Je demeurai jusqu'à 7 ans à Épinal (...) Chaque été l'on m'emmenait passer plusieurs mois en Bretagne (...) Je vis ensuite à Paris avec ma grand-mère seule, après la mort de mon grand-père en 1908. J'entre en sixième au lycée Montaigne d'abord, puis Saint Louis ensuite (...) En 1914, j'achète un cor de chasse ce qui fait éclater la guerre et la même année je me fiance à Aline Perrin. J'obtiens en 1915 mes deux bachots, mathématiques et philosophie (...) comme je suis pressé d'avoir une situation, ayant pris des engagements matrimoniaux, je me laisse conseiller par mon oncle la carrière d'ingénieur,

la plus rapide paraît-il. Je prépare Centrale rapidement, tout en continuant assidument des études de violon (...) En 1920 je me marie et à l'occasion, empruntant la boîte de couleur de ma femme qui dessine et qui peint, je commence quelques peintures à l'huile... »

- « **Musique** », brouillon manuscrit de l'artiste avec ratures et corrections, 8 pages in-4 :

« Dès l'âge de 4 ans on me fait apprendre le piano. J'acquies assez bien un bon mécanisme, la lecture pourtant me donne du mal et m'en donnera toujours (...) Vers 11 ou 12 ans, j'obtiens d'abandonner cette étude qui m'ennuie (...) A 16 ans on me propose le violon, cette fois sous la conduite d'un merveilleux artiste, René Pollain, qui sait provoquer et maintenir en moi un enthousiasme délirant (...) Entre temps, j'ai acheté un cor de chasse, avec lequel j'ai écorché l'herbe des fortifications et les feuilles des forêts (...) A mon retour de Normandie à Paris en 1924, je m'incorpore à une chorale que fonde un cousin d'Elmina ; j'y participerai régulièrement pendant une dizaine d'années... »

- « **Les instruments à vent** », brouillon manuscrit de l'artiste, 4 pages in-4 ; il y évoque sa découverte de la clarinette et du basson en 1938-1939.

- **Paroles et partition musicale**, manuscrit de l'artiste, 1 page in-4.

- « *Les images rétinienne régulières et leurs déformations* », 1936, tiré à part imprimé, plaquette 38 pages in-8.

- « **Rencontre avec un arbre** », manuscrit de l'artiste, 5 pages in-4 ; texte paru dans le « Bulletin de la maison de la Culture » en 1937. Publié dans « Essais sur l'espace, l'art et la destinée », chez Grasset en 1958.

- **14 tirages photographiques**, formats divers et toutes périodes, portraits de Lapicque à Paris, en Bretagne, au tennis, et vue des sculptures en granit réalisées par l'artiste.



3-

CHARLES LAPICQUE, 1939-1945, REVELATION AU GRAND PUBLIC DE L'ARTISTE PEINTRE

500-800

Réunion de **90 L.A.S. ET CARTES POSTALES** (env. 215 pages in-12 à in-4), c. 1939-1945, adressées à Elmina Auger.

Joint : photocopie d'une longue lettre de 15 pages adressée à Jacqueline Baux en 1975 dans laquelle Lapicque explique précisément la situation dans laquelle il se trouvait en 1939-1940, la relance de sa carrière de peintre grâce à Jean Bazaine en 1941 et de la période créatrice qui s'en suivit ; 3 L.A.S. (26 pages in-8 et in-4), 1943-1945, d'Elmina Auger à Charles Lapicque (3 rares lettres qui ont échappé à la destruction systématique par l'artiste).

Correspondance plus intimiste, dans laquelle Lapicque y déclare ses sentiments amoureux envers Elmina, désormais veuve de Daniel Auger (décédé en août 1940), remémorant leurs ballades secrètes dans Paris ; y relate également son séjour à Toulouse au lendemain de la déclaration de guerre (mobilisé au CNRS), la réalisation de ses multiples œuvres picturales et des expositions auxquelles ils participent et de ses relations avec les marchands (Jeanne Bucher, Madeleine Rousseau, Louis Carré), son séjour en Normandie et bref passage à l'Arcouet à l'été 1943, à Choisy en 1944, etc.

Extraits :

Juin 1940, l'Arcouet : « *Ma chère Elmina je suis bien arrivé le voyage est presque normal sauf la petite ligne de Guingamp qui n'a encore qu'un train par jour, le soir – j'ai donc du venir à bicyclette de Guingamp avec mon cor ficelé sur le porte-bagage. Le pays est magnifique mais très décevant,*

côté parisien surtout ; il n'est question que de beurre, de sucre, de café, de fruits, etc... (toutes choses évidemment fort utiles !). La population locale a un moral splendide, réconfortant, et pourtant tout cela a quelque chose de vieux jeu ; c'est encore un changement de perspective qui vous donne le vertige et nous met à plat pour quelques jours. Que de douches ! Heureusement il y a la musique et des musiciens tout près, François, Frantz [Tournier], Alain [Bombard] et aussi Daniel [Auger] que j'ai embauché séance tenante. Nous formons ainsi un groupe homogène qui pourrait s'intituler (modestement) « les musiciens du ciel » par opposition au reste réduit à peu près à l'état de « Pommes de terre ».

Daniel s'est joint à nous avec enthousiasme et il m'a semblé que cela le « sortait » un peu. Il m'a dit lui-même qu'il ne sortait plus du tout de la maison Auger : je crois que c'était en signe de deuil pour la France libre ; mais la conception s'est évanouie à la première invitation. Nous avons beaucoup parlé de la Touraine et de Bordeaux, et ensuite on a commencé la musique. Aux premiers accords des cuivres j'ai retrouvé le vrai Daniel. (...) Je pense que Daniel a été très touché par les événements mais actuellement il me semble moralement assez bien. Physiquement il me semble bien aussi et Aline m'a confirmé dans cette opinion. Pas de nouvelles de Georgie mais c'est normal. Je suis de plus en plus heureux de cette décision au fur et à mesure que je rencontre des témoins de sa volonté personnelle inébranlable et farouche de son enthousiasme au départ. [Georges, son fils aîné, élève à l'école navale, quitte Paimpol au lendemain de l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, et débarque à Plymouth le 20 juin pour rallier la France Libre]... »

Vers 1940-1941 : « Chérie je pense beaucoup à vous, je vous aime beaucoup, je suis très remué par cette évocation du passé, du passé qui n'est quelque chose que parce qu'il est toujours présent (...) Probablement sera que par la libération de ces vérités qui m'envoloppaient depuis longtemps tout en restant à demi voilées par cette libération je me rapproche brusquement de vous ; quelque chose tombe encore de ce qui pouvait rester entre nous ; la voie s'ouvre à une amitié davantage encore sans limite, amitié qui n'a jamais cédé le pas à des sentiments plus nouveaux, qui seulement les a baignés, imprégnés, et étalés dans le temps comme s'ils étaient vieux de dix ans ; et pourtant tout neufs aussi. (...) J'ai été troublé atteint plus que vous ne pensez sans doute par les événements de votre vie (...) Votre mariage par exemple m'a beaucoup troublé : c'est que je pense je n'avais rencontré que votre être spirituel (mais quelle rencontre, à quelle hauteur ne le plaçais je pas !) Comment comprendre admettre qu'un pareil être se marie comme tout le monde, avec quelqu'un qu'on connaît, d'une famille qu'on connaît (hélas !). Mais enfin c'était un peu digéré à la longue : vous vous placiez alors comme une sorte de champion de la non-passion (combien j'étais honteux et souvent désespéré de la mienne !), de l'objectivité, enfin quoi, de tout ce qui me manquait. Vous aviez repris tout compte fait une place d'honneur, différente de celle du début, plus humaine, mais enfin à laquelle je me faisais peu à peu. Quel coup alors, quel plongeon, quand j'ai senti votre nouvelle passion (certains souvenirs précis, certaines séances de chorales, la thèse de Daniel, restent marqués en moi pour l'éternité). Le sol se dérobaît sous mes pieds, je ne savais plus si j'étais debout dans le monde ou la tête en bas, s'il existait encore un monde quelque part. Sans préjudice d'une pointe de jalousie, pas capitale certes, pas durable non plus, néanmoins fortement perceptible. C'est dans cette troisième phase que s'est établi peu à peu une attitude d'élan vers vous souffrante (alors que la première phase était un élan vers vous triomphante dans le spirituel à peu près pur), vous aussi presque uniquement spirituelle, vous aimant plusieurs êtres (vous dîtes trois admettons), vous donc prodigieusement différente de moi et de nouveau attractive, élargissante. La correspondance secrète avec mes travaux philosophiques (ne riez pas vilaine j'ai fait ce que j'ai pu) avec ces mouvements chez moi d'élargissement, d'extension, douloureux parce qu'un peu contre nature. C'était donc « vous aimant plusieurs êtres » (desquels je ne me comptais pas) et souffrante et déchirée. Et c'est une période longue où j'étais moi bien disponible qui donc a fixé une sorte de modèle de nos rapports. (...) vous comprenez peut être comment ce que je vis maintenant m'apparaît comme « une vie d'après la vie », une expérience d'après l'expérience, comment certaines réactions matérielles se sont émoussées et en même temps ont été remplacées par vraiment une autre façon de saisir la vie, une façon « d'après », en même temps très tardive et toute jeune — oui cela n'empêche pas que je me sente en même temps six à huit ans, quelque chose comme cela !... »

vers 1941 : « (...) Je viens de me lever très tard ayant lu Bergson au lit et pensé à toi, à nous hier soir, tout cela mélangé d'atmosphère marine. Je ne sais pourquoi je me sentais à la sortie de Paimpol vers Kerroch, vers le moulin de Lanckerarsi près des abattoirs enfin là où l'on voit toute la baie de Paimpol en enfilades les retz de Galo dans le fond. J'ai envie d'une grande peinture qui s'appellera « **Au Grand Talavera** » [auj. collection du musée de Copenhague], du nom de l'auberge qui est là, près des abattoirs ; naturellement il faut que je la fasse moi-même, personne ne pourrait rendre cela... »

Novembre-décembre 1941 : « (...) j'ai beaucoup de choses à vous raconter. D'abord l'accrochage chez Jeanne Bucher : tout s'arrange il me semble assez bien, c'est assez intime dans cette pièce où l'on vit réellement, je préfère cela aux autres endroits trop nus. Enfin vous verrez cet après-midi... »

« Chérie aimée je vous écris de mon bureau où il fait très froid où j'ai peint ce matin avec vous toujours présente auprès de moi. (...) J'ai un peu travaillé mon cor pour lui faire honneur si possible. Comme on a envie de musique par ce froid, mille fois plus que d'habitude. De musique et de faïences, suivant les jours, ce sont bien des activités d'hiver. (...) Je vais peindre encore un peu et tout à l'heure j'irai voir cette folle de Jeanne Bucher pour m'entendre sur le décrochage. Que va-t-il falloir écouter encore ? Toujours du même genre, peu varié ; vous en avez eu un bel échantillon, cela m'amuse beaucoup que vous soyez tombée sur cette explication entre marchands, vous saisissez je pense maintenant le fond des choses, des rapports avec la galerie et sa propriétaire. J'aime que vous sentiez tout cela, je me sens moins seul, c'est un peu éprouvant de porter cela seul... » [Exposition personnelle présentée du 20 novembre au 4 décembre 1941 à la Galerie Jeanne Bucher]

Décembre 1941 : « Chérie aimée (...) Beaucoup de choses se précisent. Je dois partir en voyage avec Mounier vendredi à 5h et revenir samedi tard le soir ! Quelle tuile ! je ne vous verrai encore pas vendredi ni samedi ! Quelle calamité. D'autre part j'ai pris des billets pour les « Parents terribles » pour dimanche en matinée. On projette que vous veniez déjeuner (donner la leçon de Denis avant si vous voulez), voir un peu de peinture après car la matinée n'est qu'à 3 heures (...) Je crois que j'ai fini deux peintures, assez différentes « **Le cimetière de Lézardieux** » et « **Le manoir à la girouette** ». Je me réjouis bien de vous les montrer... »

6 janvier 1942 : « Chérie je viens de finir les expériences du cours et je me repose un instant avant d'en entreprendre d'autres que je mets au point avec mon collègue et qui sont assez amusantes (tout est relatif !). (...) Je vous invite chérie à dîner samedi et passer la soirée avec les [Jean] Bazaine, [Edouard] Pignon et ce Dumaine dont j'ai fait la connaissance dimanche.... Si cela vous tente et comme bien vous pensez sans engagement de ma part quant à la réussite de ce prétentieux mélange ! Mais n'est-ce pas à notre époque le devoir est impérieux : il faut s'empiffrer chaque fois qu'on peut et réussir les éléments épars de la France. Je ne sais pourquoi je me sens très dynamique aujourd'hui, tandis que ces vacances m'avaient un peu aplati. Pour une raison ou pour une autre les vacances du Nouvel An ne me réussissent jamais (...) Jeudi oncle Louis et sa bête sauvage m'avaient porté un coup terrible dont je crois que je commence juste à me remettre... »

vers 1942 : « (...) Ce matin j'ai fini une nouvelle **nature morte** : encore une table de cuisine, assez différente de la première, je la crois réussie, elle me surprend un peu moi-même, m'ouvre des possibilités. Je suis pressé de vous la montrer. Que j'aime vous montrer ce que je fais, chérie, quelle émotion aigue et douce, comme mon cœur bat quand je mets la toile devant vous ! J'aime votre façon de sentir, allant si au fond, si à l'essentiel. Il y a longtemps que c'est ainsi, mais en ce moment naturellement c'est plus fort que jamais, traversé de toutes les résonances récentes, de toutes les visions nouvelles de vous, de toutes les unions plus intimes entre nous. Votre volupté de la couleur, de la ligne, de l'objet, de la vérité cachée qui brusquement et mystérieusement se révèle, toutes ces voluptés s'apparentent à d'autres, toutes s'enrichissent l'une l'autre, toutes se renforcent avec éclat pour former cette grande classe, cette grande famille de la volupté. Comme c'est émouvant, exaltant, de sentir en vous cette richesse, cette profondeur, cette étendue de la volupté qui est toujours la même à travers toutes ses formes, toujours visant au plus haut, à l'essentiel ; alliant à des ressources instantanées, physiques pleines d'ampleur, cette recherche, cette direction toujours, cette flèche lancée toujours en plein cœur du spirituel... »

fin 1942 : « (...) Je sors d'une longue causerie avec Lavaillotte [Lucien Lavaillotte, son professeur de musique] qui a trouvé une mine de violoncelles ; pris avec lui le café, liqueur, cigarettes dans une atmosphère un peu européenne. Enfin il faut souffrir pour avoir ce qu'on veut ; je crois qu'il tient des possibilités sérieuses. Demain matin je verrai son collègue (violoncelliste de la société des concerts) et j'aurai des renseignements à vous donner (...) Hier j'ai eu encore une journée assez terne, je crois que c'est nécessaire de temps en temps, ces journées toutes rabattues, où l'on se refait. Je suis resté à la maison, partageant mon temps entre mon paysage, Gabriel Marcel et un roman policier... »

vers 1942-1943 : « (...) Je reçois à l'instant un pneumatique de Bazaine qui vient de débarquer à Paris, il dinera ce soir avec moi et nous irons ensemble chez Madeleine Rousseau tenir un grand conseil de guerre. (J'ai appris à son sujet des choses bien sympathiques et un peu tristes qui expliquent bien des sensations – d'une famille très aristocratique et ultra riche il a épousé contre la volonté de ses parents Micheline, qui avait deux enfants : les enfants ne sont pas de lui ! Il s'est presque brouillé avec ses parents qui avaient sur lui des visées plus hautes ; ses parents l'aident naturellement quand il est dans l'embarras – comme actuellement où sa situation à Jeune France vient de sauter ainsi que sa commande d'état – mais ils le font très à contre cœur et c'est chaque fois paraît-il très pénible. Je me sens plein de sympathie et de compassion pour lui, toi aussi n'est-ce pas chérie ?) Il vient donc maintenant et je pense donc que je serai libre le 3.

Nous aurons donc ce soir grand conseil de guerre car la situation se complique. Gischia que j'ai vu avant-hier se montre très réservé et assez critique à l'égard de Jacques Bazaine. Il lui fait beaucoup de reproches en grande partie justifiés : mauvaise conduite de la galerie, galerie trop « neuve », irrésolution, légèreté, manque de capitaux et de « stock initial » faute de quoi une galerie ne peut guère avoir de poids, etc... - sans avoir de contrat avec la galerie Carré, il est déjà « en affaire » avec elle. Carré vient de le visiter et de lui acheter quelques toiles à un bon prix. (Carré est une galerie déjà bien assise, riche, qui a fait un contrat à Pignon et Estève). Gischia dira donc « non » aux propositions d'engagement de Jacques Bazaine. Il veut rester libre, disant « l'affaire est cuite pour nous, elle est mure, nous serons pris de toute manière à bien échéance, je ne veux pas m'engager à la légère envers le plus douteux, le plus léger ». D'ailleurs Jacques Bazaine fait le mort – silence complet depuis le 15 août ; il ne fait signe ni à nous ni à Madeleine Rousseau qui comme tu sais devait collaborer à la gestion de la galerie. Or Carré ne bouge pas non plus à notre égard, mais peut-être croit-il (étant donné l'imagination et les bavardages un peu léger de Jacques Bazaine qui joue au propriétaire de galerie en attendant de l'être réellement et nous donne volontiers comme « peintres de sa galerie ») peut-être Carré nous croit-il engagés vis-à-vis de Jacques Bazaine (comme il l'a cru assez longtemps et faussement par Estève). Carré qui possède donc effectivement Estève et Pignon, et presque déjà Gischia, a donc disloqué le groupe à tel point que nous ne sommes plus que deux, Bazaine et moi, ce qui est trop peu paraît-il. Donc Carré ne dit mot, Jacques Bazaine non plus. D'ailleurs Carré lui-même est très irrésolu et changeant et rien ne garantit qu'il s'intéresse vraiment à notre peinture, peut-être seulement a-t-il été piqué de certains critiques (galerie désuète, incapable de s'intéresser aux jeunes, etc) et veut-il seulement jouer un sale tour à ceux qui voudraient nous soutenir. Par ailleurs Carré lui-même vient de se faire damer le pion par plus fort que lui. Il exposait régulièrement Rouault et Matisse, sans envisager de retenir par contrat de tels seigneurs de la peinture... Or un Corse (dont j'oublie le nom) richissime et possesseur d'une autre galerie vient de s'adjuger par contrat Rouault et Matisse (quel estomac !) et Carré se trouve le bec dans l'eau et veut sans doute se dédommager et se venger. Or encore la dame qui tient la galerie du corse est une ancienne élève de Madeleine Rousseau et cette dernière a une grande influence sur elle. Mais le corse est très mondain et cela dégoûte un peu Rousseau ; la dernière fois qu'il a fait une réunion Rousseau quoique spécialement invitée s'est abstenue d'y aller parce que cela l'embête ces réunions mondaines (parlez-moi des ouvriers, là au moins il y a du solide).

Or Bazaine est pressé pour les raisons exposées plus haut. Il désire faire pressentir Carré (presque le groupe est trop disloqué du côté Friedland et Jacques Bazaine trop irrésolu) et Madeleine Rousseau veut renouer avec le corse et sa tenancière... Je m'arrête car ma tête est sur le point d'éclater. Ce n'est pas du Balzac, c'est la simple vérité ? Et j'omets beaucoup de détails encore, mais ma tête et ma main sont exténuées. Enfin chérie, il y a du sport en perspective. Moi je suis prêt à peu près à tout ; à rester comme je suis, à m'arranger avec le Corse, le Carré, le Rond, le Bazaine s'il cesse de faire le Jacques, etc (...) Enfin je les verrai ce soir ces deux phénomènes très sympathiques. Je m'amuse comme un fou, tu le devines : passé un certain degré de confusion, c'est le comique qui l'emporte, mêlé à la sympathie pour les êtres que l'on connaît vraiment. En attendant je peins toujours beaucoup, je caresse du regard et de la main **mon nouveau masque** qui est d'une matière magnifique, bois dur un peu mat, d'une splendide patine noirâtre et vert de gris... tu l'aimeras sûrement... »

« (...) J'ai repris l'« **Eglise de Massy** » qui je crois prend bonne tournure. Je travaille aussi à celui commencé que je t'ai montré, maritime, en rouge violacé, vert et orange ; tel quel il s'appellera je crois l'« **Embarcadère** » et d'après lui je ferais d'autres essais comme je t'ai dit pour les « **Régates de Bréhat** ». Enfin j'ai mis en train une autre toile : « **Usine sur l'Andelle** », plus étouffée et désabusée, avec cette eau fade, écœurante, au premier plan, et cette mélancolie de la brique et de la nature, et des choses qui ont fait fiasco et qui sont laides et qui pourtant vous émeuvent on ne sait vraiment pas comment (je m'avance beaucoup il n'y a encore que quelques taches de couleur sur la toile !) et moi qui te reproche d'avoir trop d'imagination !). J'ai eu hier soir la visite de Madeleine Rousseau (toujours la même) accompagnée de son « marchand de tableaux de zone libre ». Il ne me plaît qu'à moitié et je ne crois pas qu'il ait encore vraiment pénétré l'esprit des « Jeunes peintres de tradition française ». Il est jeune, assez attirant physiquement, théoricien, vaniteux, au total assez sympathique quand même ; il a certains harmoniques de l'ami de Gilbert et ceci de commun avec lui qu'il m'apparaît essentiellement comme l'ami de quelqu'un. En gros, en prenant quelques formes, je l'ai recalé à son examen... il repassera en septembre (on verra à ce moment si on peut organiser quelque chose, une petite exposition à Vichy par exemple, mais vraiment cela manque d'originalité et de nouveauté...) Madeleine Rousseau n'arrive pas à décider tout à fait ce qu'elle garde : elle a si peur que je fasse une nouvelle toile plus belle que celle qu'elle garderait ! Pour se faire pardonner ses hésitations elle avait apporté son carnet de chèques dans son sac à main... c'était charmant ; comme tout ce groupe est gentil, vraiment !... »

« (...) Dimanche j'ai exploré Grenelle par une splendide lumière, ensoleillée mais fraîche un peu avec de nombreux nuages légers. Vieilles maisons, vieilles usines, sobriété, dignité, misère aussi mais pleine d'espoir, de rachat, si différente de cette indigence bourgeoise essentielle ! C'est inouï ce que Grenelle peut-être « Ile de France » ? C'est la première fois qu'à ce point je comprends que Paris est Ile de France ? Et comme c'est beau et naturel (...) J'ai reçu un nouveau message de Madeleine Rousseau. Elle veut garder « **Sainte Catherine de Fierbois** » mais ne pouvant faire face entièrement à la dépense me prie de passer pour un arrangement... J'arrive et elle me propose en paiement partiel un magnifique et rarissime masque nègre que j'ai parait-il remarqué spécialement lors de ma première visite. Il est terrible, hideux, mais d'une force telle que mes autres me semblent maintenant un peu douçâtres... car naturellement j'ai accepté, je l'ai emporté sous mon bras et j'ai passé la nuit avec (...) je me réjouis chérie de le regarder avec toi ; je pense que tu le trouveras beau... je veux dire laid, mais beau quand même. Passé un premier moment d'horreur il me semble difficile d'y résister. Je vais aller cet après-midi visiter le musée d'art moderne du palais de Tokyo qui vient de s'ouvrir et ensuite chez Gischia en fin d'après-midi. Je pense que nous aurons bientôt une réunion chez Jacques Bazaine... »

« (...) J'ai eu un long entretien avec Carré à sa galerie hier, assez intime et plein d'intérêt. Il m'est décidément assez sympathique. Il m'achète ferme « **L'église de Massy** », les deux usines et la Girouette, il prend pour étude de quelques jours à sa galerie quelques figures de 1939-40 et toute la série des paysages, pour faire encore un choix. Il est plongé dans toutes sortes de médiations pour tâcher de séparer clairement notre mouvement du cubisme, c'est assez sympathique et excitant, en même temps qu'un peu dangereux. Enfin il met du mouvement !... »

4-

CHARLES LAPICQUE, 1945-1962, SES VOILIERS, LA BRETAGNE ET LES RAPPORTS FAMILIAUX A L'ARCOUEST

1000-1500

Réunion de **80 L.A.S. ET CARTES POSTALES** (env. 260 pages in-8 et in-4), c. 1945-1962, adressées à Elmina Auger. Correspondance écrite par Charles Lapidique, en majorité en villégiature à l'Arcouest, dans laquelle il relate toujours son attachement à Elmina, mais aussi les changements survenus à l'Arcouest (après le décès de son oncle Louis Lapidique et de son beau-père Jean Perrin) : la cohabitation à Ti-Yann (maison de Jean Perrin), les travaux et emménagement à Roch-ar-Had (maison de Louis Lapidique), ses promenades dans la campagne et sur la côte bretonne, l'achat successif de ses deux voiliers « Flying Fox » et « Rodello », ses balades en mer, etc.

Joint : 59 tirages photographiques, certains contrecollés sur papier épais, tous formats, années 1950-1970, vues des voiliers « Le Saranak », « Flying Fox », « Rodello », « Frynaudour », Lapidique en bord de mer, etc – 22 négatifs Kodak, Lapidique à bord du « Frynaudour » en 1966 + Album contenant 95 tirages photographiques contrecollés, années 1950 : Lapidique et Elmina Auger à bord de voilier, en balade à Bréhat, en Bretagne, à Dijon et à Paris.

Extraits :

1946 : « Hier j'ai été à Bréhat, voir, dessiner (peu mais vaut mieux que pas). J'avais peu de temps car la vedette de retour est à 6h maintenant. Je me suis centré sur Mycène, vous savez, ces murs, ces pierres, qui s'enfoncent en vous et deviennent comme votre cœur. J'ai retrouvé non amoindrie ma première impression et vous étiez là avec moi – même ces pierres qui sont tout moi, vers lesquelles dites-vous je vous ai orienté, c'est tout de même avec le secours de votre âme que mes yeux peuvent les voir. J'ai poussé rapidement une pointe jusqu'au sémaphore (à gauche) et à un grand rocher qui surplombe la grève, d'où la vue est exaltante : à droite au fond les rochers et le phare du Paon, une grande bande de large, puis Modez, le sillon, les Héaux, le grand chenal et dans le fond Lanmodez et Pomelin. (...) Hier j'ai fait une grande randonnée de tout l'après-midi à Lanmodez... »

1947 : « Je vous écris de la chambre de Roch-ar-Trad, que je retrouve à peu près dans l'état où je l'ai laissée l'an dernier. Elle est encore toute pleine de mes travaux, et de vous car vous étiez toujours près de moi ici. Je vais m'arranger le billard en pièce de travail, il est déblayé, bien clair, les enduits refaits, je pense que j'y serai bien... »

« (...) Seul pour faire front à tous les problèmes soulevés par la journée de samedi. Je n'ai pas d'éléments très très nouveaux ; cependant la question m'apparaît sous un jour un peu différent (...) En partie il s'agirait de réintroduire dans notre vision votre propre nature et vos rapports directs, indépendamment de moi, avec les principaux intéressés du complot. En un mot tout de même, vous n'êtes pas du tout comprise. Tous ne voient que votre hauteur, votre mépris (toujours ce fameux mépris qui joue un rôle considérable, qu'il soit réel ou seulement ressenti par les autres) ; tous je le sens ne peuvent imaginer, jointe à cette attitude superbe, votre tendresse, au sens de constitution tendre, si vulnérable à la vie et aux sentiments. Personne ne soupçonne vos extrêmes, l'apparent équipement du chevalier de justice et de vérité, tout prêt à fondre comme cire à la première escarmouche pour devenir amour blessé (...) Vous pénétrez assez bien les autres mais c'est la façon dont de vous aux autres rien ne passe, qui fait mon tourment, que dire, que faire ? (...) (tout cela vous le pensez vient d'une nouvelle conversation avec Aline, très pénible à elle-même comme vous pouvez le deviner). Ceci dit, qui est de première importance, il n'en reste pas moins que notre union semble plus connue (sous une forme très imprécise mais considérée comme importante), que nous ne pensions (...) Mais voilà tout retombe toujours sur vous, moi je suis bien installé dans mon fromage, aidé, entouré, on n'ose pas trop contre moi, et vous je sens que tout se retourne contre vous, votre nature et votre comportement direct : pan ! vos rapports avec moi : pif ! l'un dit « tue » et l'autre dit « assomme ». A part Aline, qui persiste à vouloir plaider votre cause auprès de tous, et en particulier de S... – mais hélas ! que peut-on attendre de cela, nous l'avons je crois trop bien deviné... »

1948 : « La vie devient de plus en plus turbulente ici. Les Borel sont arrivés, les Joliot, Suzanne vient de s'installer à la maison dur l'invitation de Colette, et Catherine va venir chez nous aussi quelques jours – c'était fatal nous l'avions prévu. Enfin, ma conscience est sans reproche car je n'ai pas feint des sentiments que je n'éprouve pas, je n'ai pas encouragé ni même acquiescé d'une parole ou d'un signe quelconque ; Suzanne se fait toute petite et modeste (cela lui va bien), malgré cela son atmosphère corrompt toute la maisonnée, les enfants Perrin surtout, Nils en particulier, et cela donne un ton factice, « émigré », très désagréable. Francis et Colette arrivent demain, ce sera plus normal, ils pourront s'occuper de leurs invités ; moi je les ignore et vis-à-vis d'eux me considère comme dans une pension de famille. Georgie arrive samedi soir, c'est charmant comme combinaison de le faire se trouver nez à nez avec Catherine ! Enfin les Auger ont assez tourné autour, ils ont eu ce qu'ils voulaient, c'est normal. Patience et goujaterie, telle est ma devise ! (...) Vivement Roch-ar-Had !... »

1949-1950 : « (...) Il y avait les Maurain, Vige et Jean [Langevin], et toute la maison Perrin naturellement. On parlait de la naissance de l'Arcouest, et d'une idée de Mme Borel d'écrire une chronique de groupe. On m'a beaucoup questionné et fait parler sur les années d'avant 14, ce que j'ai fait volontiers, préférant tenter cette vérification de la mort, plutôt que laisser modifier la vie. (...) On parlait du capitaine [Charles Seignobos],

des Marillier, mais aussi du grand chenal et du petit receveur, comme s'ils étaient morts eux aussi (...) Tout cela c'est la fin, bien la fin, il est temps de partir ; l'optique du groupe est envahissante (...) Je ne sais si je me trompe, votre départ de Roch-ar-Had me semble un événement mondial. On dirait qu'ils deviennent tous plus frénétiquement eux-mêmes... »

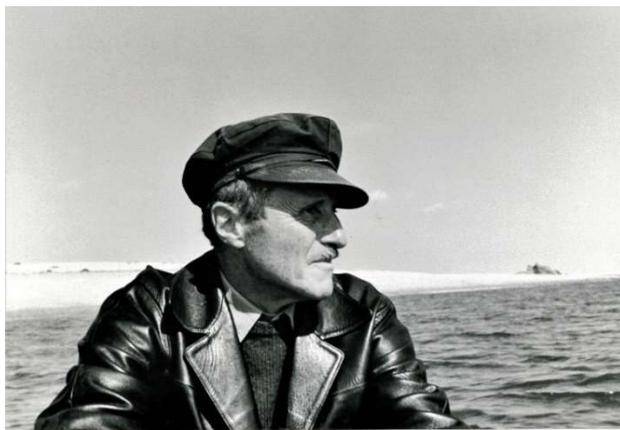
1951 : « (...) Flying Fox est à moi depuis hier au soir. Adorable bateau, attirant au-delà de tout ce qu'on pouvait imaginer, un peu effrayant aussi par sa subtilité, sa race qui passe l'imagination. Saranak et lui sont vraiment aux deux bouts de l'échelle, quel contraste fulgurant ! J'en suis un peu abasourdi. Enfin c'est fait et avant de me décider j'ai balayé tous les fantômes de possibles. C'est vraiment le destin qui me le donne, c'est aussi impératif que les dernières heures de Waterloo. Voici comment la chose s'est faite : (...) Je file à Pors-Even, je vois le bateau, qui est contre la jetée. J'ai le coup de foudre, quel engin ! C'est une mouette sur l'eau, qui m'appelle comme un jeune animal (...) J'ai vu le Saranak à l'eau ce matin, avec une émotion imprévue, une vague subite de regret et d'angoisse devant l'inconnu que je me suis appliqué à préparer. Saranak plus jeune que jamais, imputrescible ; du fond de sa coque creuse, quarante siècles me contemplaient (...) Et demain Flying Fox... »

1952 : « Hier assez belle navigation malgré un temps triste, tout couvert aussi, tout grisâtre, doucement venteux et un peu froid, d'un froid intérieur. Une de ces « anti-navigations » que j'aime assez, du moins quand je suis seul car il y faut beaucoup de patience, vertu que je possède étrangement sur la mer, alors qu'à terre je ne la pratique guère !... »

« Je viens de recevoir à la poste votre si bonne lettre, j'ai été la lire dans un coin isolé des bassins, selon la tradition, au milieu d'amas de bois, de sable, devant l'eau bleue doucement ridée d'une petite brise du Nord un peu piquante (...) Je n'irai sans doute pas revoir trop de campagne, cela me donne une angoisse insurmontable. La mer seule me prend si fort, de terrible quand on est seul (car j'ai peur en mer, autant que vous pour le moins, d'une autre manière sans doute, d'une sorte de peur peut être métaphysique car corporellement je ne crains pas... comme c'est étrange). Oui, la mer, et notre adorable Fox, plus tendre, plus obéissant, souple et sur, plus beau que jamais (...) c'est comme un chien, comme Sam, un être vivant et attentif... »

1955 : « Je reviens d'une grande et rapide virée, seul, en Flying fox, par assez forte brise d'Est (...) C'était magnifique d'ailleurs et sans aucun danger (...) Immense bordée du Paon, par la bouée des Sirlos, puis très au large de la Moisie et retour par le chenal classique du large de Brébat : la bouée Guarine, Mein Garo et l'Ile Blanche. Cette solitude, cette légère angoisse diffuse, c'est pourtant ce qu'il me faut, plutôt qu'une société quelconque. Par ce vide en moi, par cette angoisse même, par votre absence que rien ne vient masquer, je redeviens moi-même... »

« (...) Devant l'hôtel de Kerroch « Douane pour le transfert de Flying Fox (...) Un bateau de plus au palmarès de ce génie quimpérois à qui j'élèverai une statue en bronze marine ! Hier entrevue passionnante autour de Rodello (...) Idée magnifique de Marie : doubler tout le fond à l'extérieur par des bordés de 1 cm d'orme, bois le plus résistant et imputrescible, ce qui permettra des échouages et quelques rencontres éventuelles de cailloux sans dommage. C'est magnifique. Le bateau pèsera 100 kg de plus, bien placé dans les fonds, il tiendra encore mieux la toile, et quelle sécurité ! Le raccord sera invisible. Cher Rodello, on peut bien faire cela pour lui ! C'est pour moi une joie profonde que vous l'aimiez... »



Réunion de **15 L.A.S.** (env. 98 pages in-8 et in-4), **5 P.A.S.**, 3 PAGES TAPUSCRITES, COUPURE DE PRESSE, s.d., entre 1948 et 1958.

Correspondance adressée à Elmina Auger, lors de manœuvres militaires en mer en tant que peintre de la Marine.

Joint : 16 tirages photographiques, formats divers, majoritairement de l'année 1958, des portraits de Lapicque à bord du *Pimodan* ou du *Jean Bart*, dans l'arsenal de Brest, etc.

Récit détaillé de la découverte de l'arsenal de Toulon et de Brest, des exercices militaires, de la vie à bord des navires, des randonnées et visites à travers l'Algérie (Mers el Kébir, Oran, Alger, l'Atlas, Bou Saâda, Tolga, Biskra, Bone, Constantine...), etc.

En 1948, Lapicque propose au ministre des armées sa candidature en qualité de peintre agréé du département de la Marine. Elle est acceptée et validée par arrêté du 23 juillet 1948 pour une durée de 3 ans. Titre qui lui est renouvelé 5 fois de suite jusqu'en 1966 et qui lui permet d'embarquer sur des bâtiments de la Marine pour accompagner des missions et participer à des manœuvres. Ce qu'il va faire à de nombreuses reprises notamment : en septembre et en décembre 1948 à bord du *Grenadier*, en mer d'Iroise lors d'exercices de lutte anti-sous-marine ; au printemps 1949, au large de Toulon, sur le croiseur *Emile Bertin* pour assister à des tirs de 152 ; du 13 février au 6 mars 1951, sur le même bâtiment pour participer à des manœuvres d'escadre en Méditerranée ; par trois fois en 1958 il participe à des manœuvres au large de Brest sur les avisos *Commandant du Pimodan*, *Gazelle* et sur le *Richelieu*.

Extraits :

1948, à bord du *Grenadier* : « *Chérie aimée, je viens de dîner seul à bord avec le second officier, très gentil, et après une longue conversation je viens vous écrire. Je suis admirablement installé, dans la cabine du commandant. C'est un coquet petit bâtiment (55 m de long), construit par nos amis les Américains : eau chaude, froide, douche réglable, air conditionné, T.S.F. à tous les étages marchant jour et nuit (...) je me sens absolument chez moi, il me semble déjà avoir été officier de marine toute ma vie. Ce matin nous sommes sortis dans la rade – les manœuvres, délicates et précises – étaient émouvantes... »*

Printemps 1949 à bord de l'*Émile Bertin* à Toulon : « *Chérie toute grande, je vous écris du fumoir du cercle naval (...) une immense construction, un peu compassée, pleine de retraités, vieux marins, leur famille, délicieusement impersonnel, service militaire (...) Au fumoir : bar, joueurs d'échecs, souvenirs de campagnes... c'est ici que les hauts faits de Darlan, les attaques sous-marines, entrent dans l'histoire pêle mêle avec les allocations familiales, les pronostics sur l'effondrement de Staline, etc. (...) L'arsenal m'attendait, ruisselant d'une lumière blanche, la forêt des mâts militaires, des hunes et cheminées grises qui fit battre mon cœur. Chasseurs comme celui de Georgie, escorteurs du type « Grenadier », à la douzaine, contre-torpilleurs, dominés par les superstructures imposantes des croiseurs, « Gloire », « Georges Leygues », le vieux cuirassé « Lorraine », le porte-avions « Arrormanches » (celui de Denis)... enfin voici le mien. C'est un magnifique bateau, admirablement entretenu et tout vivant d'activité, comme tout ce qui touche aux écoles. (...) La première personne que le rencontre à bord, c'est mon gentil commandant d'Hermès qui m'avait quitté à Paris en novembre en me disant : à bientôt sur le « Bertin ». (...) Je dramatise délicatement le manque de logement au cercle naval (...) Hé bien venez à bord... je n'ai guère de place... enfin, si, tout de même, il y a l'appartement de l'amiral... C'est tout ce que j'ai à vous offrir, cela ne vous fait rien ?... Non ça va très bien... »*

« (...) Je vous écris de mon admirable appartement (...) où je suis libre, seul, d'une solitude totale, vitalisante. C'est vraiment idéal. J'ai exploré le bateau, dessiné un peu ; rien de très marquant encore. Demain lundi, il y aura à bord une grande activité pour préparer l'appareillage si compliqué de mardi, j'essaierai d'en profiter pour me faire montrer tout ce qui concerne les grosses pièces et la conduite du tir centralisé... »

« (...) demain matin nous appareillons et sans doute ne pourrai-je plus vous écrire avant le retour (...) quelques spectacles intéressants à bord néanmoins ; dessiné un peu ; visité l'arsenal, plein de beaux bâtiments que je connaissais de renommée seulement : « Georges Leygues », « Montcalm », « la Moqueuse » de Georgie, le fameux contre-torpilleur « Terrible », « Fantastique » (hélas en mauvais état !)... »

Hiver 1951 à bord de l'*Émile Bertin* : « (...) Sur le « Bertin » retrouvé mon ami Rollier, toujours aussi cordial (...) Je suis de nouveau dans l'appartement de l'amiral, tandis que nous naviguons sur une mer d'huile, glissant imperceptiblement, à quelques encablures du croiseur « Gloire », un peu plus fort et plus lourd que le « Bertin ». A son bord, se tient l'amiral commandant l'escadre. Celle-ci comporte, outre ces deux croiseurs, une huitaine d'autres navires, destroyers pour la plupart du type de celui de Georgie. L'appareillage de Toulon était très beau (...) Puis les manœuvres ont commencé. La « Gloire » nous montrait tous ses profils, sa hanche, son flanc quand elle penchait en virant, et nous suivions son sillage (...) La nuit de mardi, grand exercice. Nos deux croiseurs ont attaqué un convoi protégé par les destroyers. Je me tenais dans un coin de la passerelle de commandement. Ça c'était assez passionnant. (...) c'était très beau. Dans un faible clair de lune, la masse noire de la « Gloire », tous feux éteints, quelques reflets de lune seulement sur les peintures claires, cette masse fonçait, en tête d'un sillage laiteux qui se courbait à chaque nouvelle manœuvre... »

« (...) Nous sommes amarrés au quai, au fond de la rade de Mers El Kébir. Quel nom mon dieu et quel pays ! Tout juste le pays de son nom ! Pays déshérité, pelé, galeux, décomposé, sans âme, plissé, rapeux, pauvre et crevassé comme une peau d'éléphant. Nous sommes amarrés, il fait nuit, c'est beau peut-être tous feux allumés, hommes de garde et décorum. A côté de nous, pareillement décoré, le vaisseau amiral, le croiseur « Gloire ». Quelle déchirante dérision (...) c'est là que toute la flotte se tenait, serrée, serrée, et les obus anglais tombaient par-dessus la colline (...) tombaient comme figurent les flèches, tombaient sur les hommes à leurs postes (...) Assez pour l'Histoire, et revenons à moi, qui ne vaut guère mieux. Le héros de Mers El Kébir, ce serait Charlie Chaplin avec qui, en même qu'avec Proust, je me sens mille fibres confraternelles. J'ai bien ri avec vous, ma chère grande, à cette soirée qui dans la mémoire prend une place immense, ri de ce rire poignant, causé sans doute par une ressemblance profonde avec l'artiste. Tout homme est plus ou moins Charlot. Serait-ce parce que je suis un artiste, ou serai-je pour cela un artiste ?... »



Colonel Ach. Naval, Verdun
 Chéri tant grande, je me suis de fournir de tout
 Naval, en passant au café, si j'ai aussi de jeter
 (100^e lat campé !), et un immense confort
 un peu confortable, plein de confort, avec mes
 deux familles, très convenant important, ces
 mes amis, satisfaction de jeter, et... de fournir
 les jours de culture, comédie de campagne...
 Et si que la haute fait de Basles, à abas
 son. Marina entret dans l'histoire plus mes
 la allocation familiale, et pour les mes offre
 - de mes de Malin, et...
 Je fais un tel bon voyage, je suis de chaise,
 un pays merveilleux entre les deux de Sideron.
 Je suis tout plein de ras, c'est pas un jour que je
 voyer de mes de chaque moment l'histoire de
 paysage. J'ai beaucoup en esprit pas son
 tout conduit, au nord de Sideron, et vallée de
 la Durance dans large de 12 à 15 km, elle
 fait un sort de cirque grandiose, entre
 -ment culture de montagne calcaire (pas sont
 croix dans le 2000^m). Au centre un grand
 plateau étendu d'un côté on trouve tout complet
 semble est le montagne, qui le chemin de fer
 franchit. Grand culture, blé, vigne, olive,

Verdun, 13⁴
 Me tant tout chéri,
 J'ai un petit vent, avant
 d'attendre Alger. Je se du
 leur d'un de mes au mes
 mes la culture (avec mes jeter
 d'attente) les mes plein, et
 mes attende la parole mes mille
 tout que s'offre de mes
 deux lieux, Alger. Je parlerai
 à leur, afin avec mes. Et
 raporter pour les de mes un
 lettre de mes. Je, avec C. Henry long
 mes chéri, mes de mes mes de
 mes mes mes, mes mes, mes
 mes mes mes, mes mes, mes



• **Journal autographe inédit**, s.d., 48 pages in-4, certaines pages avec croquis : sur une période de six jours, relation détaillée de l'artiste à la découverte des monuments et des œuvres vénitiens.

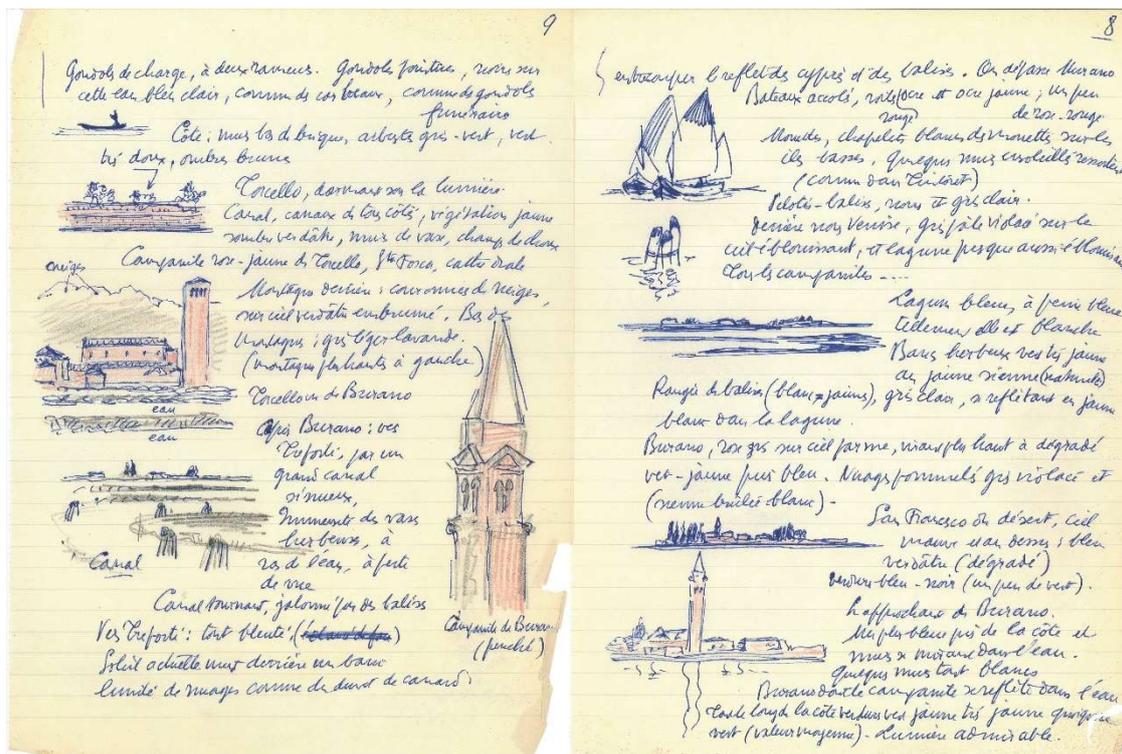
• « **Fragments du journal vénitien** », tapuscrit de 20 pages in-4, avril 1954 et novembre 1955. Exemple dactylographié par Elmina Auger.

• Réunion de **12 L.A.S.** (env. 41 pages in-4 et in-8), s.d., entre 1953 et 1955.

Correspondance adressée à Elmina Auger, y relatant ses pérégrinations à travers la cité des Doges. **Joint** : L.A.S., c. 1953, 2 pages : « (...) reçu ce matin une lettre fort gentille de Pallucchini [Rodolfo, secrétaire général de la Biennale de Venise des arts figuratifs]. Les fonds sont à ma disposition sans autre formalité à la Biennale, quand je voudrai. Je comprends que tout le retard vient de Cogniat [Raymond, commissaire du pavillon français], la vieille vache, qui a tant combiné pour que la publication se fasse pendant le trou des vacances (...) Mais au diable, je les rattraperai tous ces valets, et le tort qu'ils me causent n'est que le négatif d'un néant. Tout va bien, « avanti Venezia ! ». Hier soir passé un moment à un cocktail des « collaborateurs du Soleil Noir. » Tout le monde très attentionné à mon égard, certains me disant combien ma communication avait été saisissante... » ; L.A.S., 2 pages in-4, c. 1955, relative à la composition du tableau « Hommage à Tintoret » conservé au musée d'art national à Paris : « Chère aimée, il est horriblement tard, j'ai travaillé jusqu'à maintenant à ma grande toile. Elle est mieux que les autres, je ne sais : en tous cas elle est faite, et bonne, et assez nouvelle grâce à cette composition assez sensationnelle. Un peu plus complexe peut-être que les précédentes, je crois néanmoins qu'elle n'est pas obscure. Tous les mouvements des personnages sont clairs, certains je crois très réussis. Tintoret me semble le meilleur de tous, un rien moins vieillard que dans les autres, d'une facture très large. La répartition des pieds, des corps, des bras, des mains est assez extraordinaire. La table est réussie, sans génie ; la banderole au contraire, le petit ange qui d'une main pointe l'écrêteau, de l'autre Tintoret (: c'est lui), l'ange broyeur de couleurs (outremer), celui qui apporte les pinceaux, celui qui apporte une coupe sur la table et celui qui tend le calice au peintre (...) le travail a bien marché : Tintoret d'abord, venu très vite, la banderole, de tous les tons de vert et les lettres rouge brun rehaussés d'un peu d'or « Jacopo Roberti Tentoretto. » Le reste a été plus dur, enfin c'est fini... »

• **7 tirages photographiques**, formats divers, portraits de l'artiste posant dans son atelier, notamment devant la grande huile sur toile « Jardin Baroque » datée de 1954.

Charles Lapicque reçoit en 1953 le prix Raoul Dufy de la Biennale de Venise, consistant en une bourse de voyage dans cette ville. Il y fait 4 séjours échelonnés de décembre 1953 à 1955. La ville maniériste et baroque qu'il découvre exerce sur lui immédiatement une fascination : jeux et illusions de l'espace et de la lumière, points de vue multiples des tableaux de Véronèse et de de Tintoret, surprises de l'architecture feinte ou réelle, la présence envoutante du baroque (évanescence des formes, diversité des couleurs), l'omniprésence de la lumière et les différentes formes d'expression de la radiation lumineuse. Ainsi Lapicque se laisse emporter par la beauté et la magie des lieux et lui inspire une série d'œuvres picturales produites entre 1954 et 1956, notamment une série d'études puis de peintures sur les villas palladiennes dans la campagne de Vénétie, puis sur Venise et sa lagune, sur le miroitement de l'eau, les couchers de soleil et les feux nocturnes, série d'intérieurs d'églises, de façades, de frontons, etc.



MANUSCRIT AUTOGRAPHE de Charles Lopicque, 6 pages in-4, titré « Temps retrouvé ? », et daté du 11 décembre 1956 avec annotations en marge « retour de Genève – Deutsch à Genève ».

Joint : 12 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES, formats divers, années 1920 et 1930, plusieurs portraits de Charles Deutsch [polytechnicien, ingénieur automobile qui va fonder dans les années 1950 sa propre marque de voitures de courses automobiles, notamment en collaboration avec René Bonnet. Directeur des courses des 24 heures du Mans de 1969 à 1980.] + **2 L.A.S.**, c. 1958, 5 pages, écrites par Lopicque en voyage à Genève.

Réflexions de Lopicque sur son passé à la suite de son passage en 1956 à Lyon et à Genève où il va y croiser Charles Deutsch, ancien soupirant d'Elmina Auger dans les années 1920, faisant un parallèle avec « Le Temps retrouvé » de Proust, son auteur préféré :

« Il existe une parenté indubitable entre la rencontre de Deutsch à Genève et l'aventure des « pommes lyonnaises » à Lyon. (...) Deutsch m'apparaît plutôt rajeuni, rafraîchi, assez replet et étrangement conservé en même temps qu'amélioré. C'est lui qui me trouve un peu vieilli : « Vous avez l'air fatigué M. Lopicque. » Et dans cette remarque, il n'y a aucun transfert, ce qui est bien agréable, car de toute évidence, il ne l'est pas lui fatigué. D'ailleurs je m'en fiche pas mal, d'avoir l'air un peu fatigué, c'est-à-dire un peu vieilli (...) ici c'est plutôt l'anti-souvenir d'un bout à l'autre de la rencontre. Ni lui ni moi ne sommes désireux de revivre une époque où lui était, paraît-il, un « intrus », un homme peu perspicace qui avait manqué l'occasion de reconnaître « le grand artiste ». Il se méjuge à cette époque, et moi je ne me juge pas du tout, mais l'idée de revivre cette époque me ferait frémir. D'ailleurs il n'en est pas question. Lui me parle du passé qu'en manière d'excuse auprès du « grand bonhomme », et moi je passe l'éponge en faveur de l'être que j'ai maintenant devant moi. Et si le passé se trouve par cette aventure comme purifié, redoré, ce n'est pas à vrai dire de Deutsch dans ce temps ancien qu'il s'agit, mais de quelqu'un d'autre, d'une personne beaucoup plus précieuse, qui se trouve, par la présence actuelle de l'être que j'ai en face de moi, jointe à moi d'une façon nouvelle encore ; parce que je la ressaisis dans le passé, parce qu'une partie de son comportement dans le passé, qui restait comme un caillou inassimilable, vient se fondre, par le sentiment présent que j'éprouve moi-même, dans le domaine déjà si vaste et si riche de mon union avec elle. (...) Ici dans mon atelier, devant la perspective du labeur quotidien, les pages blanches à remplir pour arranger la publication de mes conférences, les tubes de couleur et les palettes, le seau et l'éponge pour laver le parquet, le « grand bonhomme » devenu last petit, se sent moins vulnérable : il faudrait trouver autre chose pour l'émouvoir. »

Réunion de **13 L.A.S.** (env. 45 pages, formats divers), 1949 et 1953, adressées à Elmina Auger.

Joint : 3 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES, Lopicque dans atelier posant l'une devant la toile « Henri III », l'autre devant les toiles « Au paddock » et « Le saut de la rivièr », c. 1950, 24 x 17 cm + **5 CLICHES PHOTOGRAPHIQUES** par Denise Collomb, c. 1954, Lopicque dans atelier, 24 x 17 cm env.

Septembre 1949, déplacement en Belgique dans le cadre d'une exposition organisée au musée de Bruxelles autour notamment des œuvres de Jean Bazaine et Charles Lopicque : « (...) La « division » des Bazaine étale ses unités en masses compactes dans la salle à manger, en une ordonnance terriblement morte et décorative. Sommé (plutôt avec timidité d'ailleurs), de donner mon avis, j'ai dit assez nettement mon impression « peinture qui se défend mal sans cadre... trop uniforme... qui se détruit plutôt par l'accumulation, prenant un air décoratif, etc... » Aucune réaction de Grubben. Hier soir dans la rue (...) ai attaqué directement Grubben : ce qui s'est donc passé au sujet de ce projet d'exposition ? (...) je n'accepte pas la conduite de Bazaine. Ne parlons plus de cela, c'est une affaire entre Bazaine et moi... ».

Dans une autre lettre Lopicque évoque longuement l'incident de Bruxelles et la brouille produite avec Bazaine, suite notamment à une correspondance « belliqueuse » de Bazaine : « (...) Vous m'accusez en gros des pires choses qu'on puisse reprocher à un homme : de vous avoir trahi, puis menti. Et, avec la plus parfaite inconscience, vous ajoutez : « j'aurai toujours plaisir à vous voir, et ce plaisir, j'espère que vous le partagerez » !!! Pour qui me prenez-vous ?? Et pour qui vous prenez-vous ? Je sais que vous êtes (comme bien d'autres ce n'est pas un défaut) très orgueilleux. Et que cet orgueil est exalté et compliqué chez vous par une solitude que vous entretenez jalousement, et qui pourtant vous pèse : c'est pourquoi vous avez peu d'amis (...) et beaucoup de relations (...) et vous êtes personnel à un point tel, que vous ne vous en rendez même plus compte (...) Je crois qu'il y a chez vous un antagonisme profond, toujours vivace, entre votre formation scientifique et ce moi passionné qui a fait de vous un grand peintre... »

Réponse de Lopicque : « (...) Des reproches à mon égard, vous passez maintenant aux injures et, sous couleur d'une explication psychopathologique de ma nature, vous dirigez contre moi mille traits venimeux dont vous espérez me percer. Je ne vous suivrai pas sur ce dernier terrain. Je n'ai point de reproches à vous adresser, encore moins d'injures, et n'ai pas l'intention d'entreprendre sur votre personne des recherches psychanalytiques dont je vous laisse le soin, si le cœur vous en dit... »

1949, composition de la toile « Bataille de Waterloo » : « (...) Rien de sensationnel ici à part que d'aujourd'hui la Bataille de Waterloo est commencée (...) Tout n'est pas joué, loin de là hélas ! (...) C'est encore plus palpitant que je n'aurais cru. C'est une très grande toile. Au centre Napoléon regarde dans sa lorgnette, l'air fat et soucieux. En haut à gauche (...) Wellington au pied d'un orme, à cheval au centre d'un impressionnant carré tout rouge des Coldstream Guards (il n'a pas l'air commode à déloger) ; l'herbe est vert jaune, ce qui fait très anglais (...) en bas (...) Ney sans chapeau, enlève son cheval qui part au galop en une demi-cavalcade. Ney regarde l'empereur (...) derrière lui les lanciers, dont on ne voit que les fanions (...) A droite les chasseurs à cheval de la garde sont massés (très réussis !) ; le général Lefèvre leur montre l'ennemi du bout de son épée. Il manque beaucoup de choses encore : l'artillerie anglaise, que je placerais devant l'infanterie, selon une tactique éprouvée (point d'innovation, je veux une peinture classique). Manque encore dans le ravin, la ferme de la Haye Sainte, l'artillerie française, la fumée, etc... » ; « (...) J'ai terminé hier ma grande « Bataille de Waterloo », après deux grandes journées de travail intensif : certes je conçois que je pourrais faire encore mieux, mais enfin elle est réussie de bout en bout, et c'était si scabreux que j'en suis moi-même abasourdi. En plus des éléments déjà décrits dans ma précédente, il y a maintenant une formidable ligne d'artillerie anglaise (...) la ferme de Haye Sainte. Le cheval de l'empereur dans un raccourci très faux mais

convaincant, vient se fonder en transparence dans les jambes de Ney (...) Tout le tragique de la toile se concentre là, dans ce coin de campagne vert, orange et rose, surplombé d'un ciel de couleur sang dans lequel montent et circulent des nuages de fumée jaune et bleu sourd. (...) Je crois assez beau le contraste entre l'armée anglaise, passive, flegmatique et la « furia française » qui de la droite vers la gauche s'élanche comme une trombe, croupes bondissantes des chevaux, encolures plongeantes ou cabris, pointe de lances, sabres brandis par les mains animées d'une foi absurde en une impossible victoire, sous le regard volontaire et technique de Napoléon, qui joue sa dernière carte tout en la sachant bien hasardeuse... »

Mars 1953, exposition Lopicque à la galerie Ex-Libris à Bruxelles : « (...) La galerie, réputée petite est grande psychiquement, à cause de la rangée des fenêtres ouvrant en pleine lumière sur la place. On est à moitié dehors. Murs blancs à la chaux, impeccables, soleil à flot sur le parquet et léchant les toiles qui rutilent (...) Bon travail de préparation (...) Grubben est déjà venu quatre fois (avec Madame). C'est lui qui a fait l'accrochage, apporté de chez lui livres, gouaches, dessins pour les vitrines et un « lavis noir » de la Hume... », évoque l'échange policé avec le critique d'art belge Léon Degand, etc.

1953, composition de la toile « Charles d'Aquitaine » : « (...) J'ai pensé à vous tout en peignant une nouvelle figure ! C'est vous qu'elle regarde, à travers deux orifices dans son beaume. Elle est devant moi sur l'étagère, elle tient très bien ma foi à côté de « Don Sanche ». L'animal d'en haut tient du lion et de l'ours, il a des yeux en tire-bouchon avec le regard formé par une croix sombre. Autour de sa tête, bannières déployées dans tous les sens, couvertes de décorations mi florales mi bestiales. Un peu plus bas, au niveau de son col, deux autres bannières, celle de droite violet foncé avec un lion brodé brique clair, qui crache sur le grand ours, et dont la queue passe dans la bannière du haut. Celle de gauche à cette hauteur, comporte un lion brodé jaune très pâle sur fond mauve très pâle qui lui crache sur le spectateur. Grand col du seigneur, à broderies d'or entrelacées sur fond brun, puis un grand manteau vert foncé avec des broderies ovoïdes vert feuille (...) Comme j'avais juste fini, visite de Tarica et Verdet [André]. Ils sont tombés raides devant Don Sanche et la nouvelle toile, j'ai cru qu'ils allaient tomber tout à fait dans les pommes. Verdet très emballé dans l'ensemble parce qu'il ne connaissait pas. (...) Verdet a l'air gentil, peut-être un rien raplapla. Toujours est-il qu'il m'a acheté une petite toile (...) il pense l'exposer à Vallauris cet été dans un groupe qui comportera Picasso... »

« (...) J'ai travaillé de 9h à 7h du soir à une grande toile qui est sensationnelle. Un peu plus haute que Don Sanche elle est beaucoup plus large, ce qui lui donne une ampleur particulière (c'est un 60 Figure). C'est la plus renversante au point de vue peinture, la plus abstraite et la plus ancienne, une vraie démonstration « jusqu'au bout » (...) L'abstrait se joue ici entièrement entre « étoffe » et « réel ». Etoffe ou plage abstraite, étoffe dans l'espace ou étoffe contre étoffe, lion brodé ou lion dans l'espace, lion crachant sur un vrai lion ou sur un lion brodé (...) telles sont les questions que l'œil ne peut cesser de se poser sans parvenir à les trancher. En haut, cimier tête de lion, vrai lion cette fois, gueule grande ouverte, figure mi ocre-jaune mi bleu tendre, crinière vert jaune. Si l'on veut il se raccorde au beaume, le tour de son formant les barreaux du bassinnet, à travers lesquelles passe le regard (figure jeune, toute pensive, très française) (...) Le manteau est sensationnel : grands grecques souples qui courent, bordés de blanc et à travers les grecques bondissent 8 petits lions violet-noir dont les queues se promènent partout ; le tout sur fond rose-vif (...) Le tout un peu suave, un tantinet sentimental ; un rien Burne-Jones, revu par Gréco assisté d'un enlumineur du XIV^e. Un rien Saint Sulpice à la manière des vitraux de Chartres. C'est cette toile qui fait vraiment pendant à Quetzalcoatl, qui l'équilibre au point de vue peinture par la largeur de la touche. Je suis vraiment content de l'avoir faite... »



Réunion de **49 L.A.S.** (env. 165 pages, in-8 et in-4), 1959-1960, adressées à Elmina Auger.

Correspondance de Charles Lapicque relatant de façon détaillée ses activités et ses rencontres lors de ses expositions à la galerie Villand-Galanis, l'élaboration par étapes de ses différentes séries de toiles (manœuvres en mer, les mouettes, les lagunes bretonnes, série romaine), sa rencontre avec Albert Loeb pour la préparation de l'exposition à New York, les travaux de la nouvelle maison achetée avec Elmina à Bréhat appelée « Ma-Zi Bihan » dont principalement la création du jardin comme une œuvre d'art, etc.

Joint : 3 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES, 17 x 24 cm : prises de vue à la galerie Villand-Galanis, l'artiste posant devant ses toiles : « Printemps en Bretagne », « Avant le triomphe », « L'Agape ».

Extraits :

1959 : « Mon adorable chérie, je viens de finir une seconde toile (hier un 15, aujourd'hui un 40F) (...) Le docteur Simon dithyrambique au sujet des toiles de moi qu'il possède. Il a un client (ami aussi) très réfractaire à tout modernisme en peinture, un récalcitrant indérotttable qui est venu le voir ces jours-ci. Médusé devant les "Manœuvres de Nuit". Il est resté 1 heures devant, poussant des cris, disant que toutes ses navigations de nuit lui étaient rendues par cette toile ! (...) Mais je vous connais, vous êtes impatientes d'une description (antilittéraire ?) de mes 2 toiles. C'est en un sens toujours la même chose : vers l'Est, temps clair un peu de rêve, Ouessant (...) lumière archi claire. Nouveau peut-être le rapport entre les personnages. « Conversation sur la passerelle » pourrait s'appeler ces œuvres. Un officier supérieur, sans doute le commandant de face, une main sur ses jumelles suspendues à son cou, appuyé sur la rambarde de la passerelle supérieure, s'entretient avec un subalterne, de $\frac{3}{4}$, hier un gros maître des équipages, aujourd'hui un très jeune « midship », dont le costume (uniforme bleu) est foudroyant, avec ses galons et boutons d'or. La mer a gagné je crois, plus simple. L'harmonie des bleus, dans leur diversité, m'estomaque un peu. Tout est là sans supercherie, transposé, bien sûr, maison ne pas du tout comment. Si Manet sortait de la tombe et voyait cela, je pense qu'il se suiciderait aussitôt. Toujours modeste comme vous voyez ; mais que il faut bien que je m'encourage un peu ! Et que je m'excite à l'ouvrage... »

« (...) Journée un peu piteuse, en ce sens que je n'ai pas fini ma toile. Très long à me mettre en train ce matin ; très laborieux d'établir mon dessin ; qui est finalement très voisin de celui d'hier : conversation sur la passerelle supérieure. Mais je pense au système du ciel mauve à l'horizon, ce qui entraîne un remaniement de tout le coloris, naturellement. Le ciel, la côte, la mer et l'escorteur aperçu naviguant sont très bien, mais je me suis enfoncé dans la binette de l'officier à la casquette, recommencé 15 fois, lavé, essuyé, etc... tant et tant qu'à 4h coup de sonnette : une visite que j'avais notée mais oubliée : celle de Gieure critique, écrivain d'art, accompagné d'une personne assez mondaine (...) une dame Stern. Gieure prépare un livre sur la peinture actuelle. Très enthousiaste de ce que je lui ai montré dont il ne connaissait en gros que des reproductions ou par ouï-dire : Gazelle, Pimodan, Nuits romaines, Zaccaria, Régates, enfin les figures bleues de 1939. Il a déjà réfléchi à mon œuvre, et a une idée assez bonne. Dynamisme et statisme combinés, le temps retrouvé, sans préjudice d'une dimension éternelle, et la couleur tels sont les thèmes qu'il entend développer à mon sujet. Musicien et musicologue, grand lecteur de Schloezger, il retrouve la musique dans ma peinture. Certaines harmonies de Bach... »

« (...) 5 h $\frac{1}{2}$ j'ai fini ma toile, un 30F. Coucher de soleil. Elle est très impressionnante, mais un peu étrange. Je devrai arriver à mieux. (...) J'ai oublié de vous raconter un ragot de galerie, important d'ailleurs. Signovert, le graveur (...) venu une première fois à la galerie voir mes dessins, est revenu longuement et a poussé des cris d'enthousiasme. Goldschmidt qui travaille avec lui est revenu plusieurs fois lui aussi et a dit que Signovert était littéralement « bouleversé » par mes dessins. Et que d'ailleurs, dans tout Paris des arts, on disait que cette exposition était la plus étonnante qu'on puisse voir et qu'on ait vue depuis des années... »

« (...) J'ai fait aujourd'hui une nouvelle toile, 50P ; c'est-à-dire assez grande déjà. 3 bateaux au lieu de deux. Côte lointaine très réussie : Ouessant, le phare de Créach. Ciel rose dans le bas, mais lumière encore très claire. Mer très animée, assez vivante je crois. Deux officiers sur la passerelle supérieure, inspectant l'horizon, de $\frac{3}{4}$ l'un et l'autre. Perspective de la passerelle ordinaire assez réussie, quatre personnages, l'un conseillant la table des cartes, les autres en observation, postures diverses. Toile très aérée, assez grandiose déjà. (...) Me suis échappé pour aller voir Calder, à la fois beau et sinistre : fort estimable au total, mais pas un chat ; silence de mort [exposition de 10 stables géants de Calder à la galerie Maeght à Paris en 1959]. Tandis que chez moi défilé incessant. Il n'y a jamais eu devant mes dessins moins de 2 ou 3 visiteurs... »

« (...) Bréhat sera bientôt comme Venise. « Avez-vous entendu parler « ici », diront les conducteurs de vedette, jardiniers, pêcheurs, rentiers de l'île, d'un grand peintre nommé Lapicque ? ». Non diront la plupart (à la différence des touristes vénitiens). Alors ils courront à Ma-Zi où vous ferez vos recettes qui couvriront en deux saisons vos dépenses et les miennes. Marié, revêtu d'un uniforme de midship, pourrait faire visiter la collection. (...) Je lis et relis vos impressions en ouvrant la caisse (...) Comme c'est bon de vous avoir. Comment font donc ceux qui ne vous ont pas ? Parbleu, suis-je bête, ils font de l'Estève, du Bazaine ou du Manessier. Je me sens un peu votre créature, comme si vous étiez Dieu le Père et me tiriez du néant jour après jour. Comme si je n'avais pas assez de vous d'abord, de Ma-Zi, chère, ensuite, de Bréhat, pour brûler du désir de m'élancer vers vos régions (...) à la galerie, qu'on s'ennuie terriblement quand le public ne m'est pas connu. Cette atmosphère de rapacité insinuante et médiocre m'envahit. Tout m'irrite, depuis le bureau, avec son Estève collé à moi (mais que dire ?), les autres « peints de la galerie » alignés en colonne par quatre, et même le marbre gris (bien ennuyeux) de Lobo, qui vient là comme un chou-fleur dans l'orangerie de Versailles. Mais j'en assez de la bagarre ; je garde mes forces pour des occasions plus tranchées. Mais cette exploitation sordide de mon succès me donne la nausée. Je n'ai qu'une idée : fuir, fuir vers d'autres horizons... »

« (...) Villand est venu ce matin. Pas question qu'il laisse des toiles, vous vous en doutez. En outre, certainement assez emballé, notamment par le coucher de soleil et la plus grande de jour (40F) (...) Je lui ai montré alors celles que je réserve pour l'exposition, du moins les 3 plus grandes : la belle de jour, le coucher de soleil et la petite au crépuscule avec les 2 phares. Extrêmement emballé par les 3, a déclaré que je ne lui avais rien dit, ce sont ces 3 là qu'il aurait sélectionné pour l'exposition. (...) Tout va donc très bien, les 7 toiles livrées sont parties, avec Henri III, dans la voiture. Comme il est resté un bon moment, je lui ai soutiré quelques renseignements que voici : Editions de luxe : le texte de Frénaud est imprimé, comme vous savez. Estève a fait les dessins cet hiver [Tombeau de mon père, eaux fortes de Maurice Estève et texte d'André Frénaud, publié par Editions Galanis en 1961] mais a eu une pique avec Mourlot et a ajourné la mise sur pierre. (...) Le plus vraisemblable est donc que Estève-Frénaud sortira avant le nôtre (...) Le Galanis et lui projettent une exposition rétrospective de dessins. Villand m'a d'ailleurs dit avec

modestie et gentillesse, que naturellement l'idée venait à Estève de ma propre exposition, à quoi, j'ai répondu par des sarcasmes très gentils aussi mais très méprisants sur l'invention et la nouveauté dont tout le monde, excepté moi faisait preuve en général. (...) Reparlé de la politique des prix (...) Il paraît qu'il n'y a pas une seule toile vendue encore à l'exposition Braque. Un Braque vaut maintenant 60 millions. C'est très simple, m'a dit Villand : si un Picasso vaut 10 millions, pour Braque on multiplie par 5 ou 6 au moins, automatiquement. (...) Pas montré de « Printemps en Bretagne ». Villand m'a seulement dit et en regardant mes petites ébauches sur papier au mur : vous avez des choses en train, sur ces motifs ? J'ai répondu : oui, des Printemps en Bretagne ; je vous en reparlerai à la rentrée. C'est tout... »

« (...) Guichard-Meili adorable, enthousiasmé par mes « brouillons ». Pas trop long, car il espère une page entière. (...) Emballé par tous les chapitres, notamment le religieux, qui lui paraît tout à fait dans la ligne convenable pour « Témoignage Chrétien », du moins dans sa conception à lui : il y aura des grincements de dents, dit-il, mais cela le ravit. Follement enthousiaste aussi de mes peintures (...) L'article paraîtra vraisemblablement en août [paru le 18 novembre 1960], avec une petite photo de moi et reproduction du Menez-Brez (d'accord tous les deux pour quelque chose de sage et surtout non religieux ; c'était évident). Hier une toile de 50 : 2 mouettes, etc... (...) Atmosphère assez charmante à la galerie où trouvée atmosphère d'effervescence Lapicquienne. Tout est vendu excepté le coucher de soleil : Albert Loeb, Effa, et un autre courtier nommé Cahy (...) Grand ami de Follain (...) Effa est arrivé aussi délirant. Celle qu'il a achetée, il veut la garder pour lui. Quel culot, dit-il c'est magnifique. Follain : rencontre très sérieux, efficace avec Sylvie et moi. Tout est à peu près à point. Ce diable d'homme, avec son air de n'y pas toucher, a su tout préciser en 10 minutes. 100 exemplaires, dont 80 sur beau papier (Alpha je crois) et 20 sur Chine ou Japon. 10% pour Follain, 20% pour moi, soit en exemplaires, soit en argent (...) Le livre sortirait vraisemblablement début 1960, quelle que soit la date de l'Estève-Frénaud. (...) Impression très nette d'un accroissement encore marqué de mon succès. Villand m'a dit en chemin (...) : quel pas vous avez franchi encore depuis environ un an ! Votre peinture ne cesse pas de progresser dans l'esprit du public. Et ceux qui sont mordus ne reviennent pas en arrière... »

« (...) J'ai fait une toile naturellement belle, très classique, avec une partie très moderne, que j'arrangerai peut-être demain. C'est comme si j'avais réalisé le mariage entre du bon moderne, du super Manessier ou Bazaine, et du pur Lapicque pour les lointains. J'ai découvert en effet que, dans les premiers plans, je projette sur la toile des taches très modernes, que je rends classiques d'un coup de baguette quasi magique (je dis baguette et non braguette) ou plutôt d'un coup de pinceau en plaçant quelques cailloux juste où il faut. Mais j'en place le moins possible, pour éviter l'entassement et la complication de l'espace... peut-être demain en rajouterai-je quelques-uns. En somme, je me pose la question inverse de celle que les mauvaises langues attribuent à Lhote s'adressant à sa femme : est-ce que c'est assez moderne ? Moi je m'aperçois que je me demande toujours : n'est-ce pas trop moderne ? Je crains d'avoir demain à répondre, pour cette partie du tableau : si mon vieux, c'est trop moderne. Cela s'arrangera facilement je pense. À part cela, cette toile est, je crois, très bien et assez rare, avec toujours un beau ciel bleu-verdâtre. Rodier et grève lointains très réussis, enfin, je pense une « bonne toile » et par ailleurs la 48^e (tout compris)... »

« (...) Une seule toile aujourd'hui, pour ne pas abuser de mes yeux, qui vont d'ailleurs très bien — mais un peu de prudence convient. Elle est énorme : c'est un 12 ! Comme vous l'avez remarqué, dans cette série, cela fait très grand : elle donne l'impression d'un 30 ou 40. Je la crois réussie. Modèle grand classique, à ciel bleu-bleu, à clair-obscur cézannien. Atmosphère un peu plus limpide que les précédentes : les grèves lointaines montrent quelques cailloux et traînées de pierres et varech plus accusés. L'espace y est complexe : quelques entourloupettes ou ambiguïtés qui ne se voient pas tout d'abord. Au centre un rocher à la fois au second plan et à l'arrière-plan ; des grèves, des barrages de cailloux sur une eau où l'on devine qu'aucun bateau ne pourrait flotter tellement elle est rare. Sous le grand rocher une mare assez profonde, bleu verdâtre pâle et à gauche et à droite et près de nous, un premier plan assez chaotique qui me paraît bienvenu : sables, cailloux, galets, traînées de goémon séché... »

« (...) Devant moi sur le poêle le « chef d'œuvre des ciels verts », un Turner Lapicquien, un Monet après la lettre, et davantage en esprit ; un morceau d'enluminure échappé de l'histoire et venu au monde avec cinq cents de retard, et cinquante d'avance. Cette fois pan dans le mille ! La voilà, la brume. La brume sans brume, et brume tout de même. Je n'ai jamais rien fait de plus bonbon fondant ni de plus audacieux ; de moins Lapicquien ni de plus Lapicque hip hip hip... hurrah ! (...) Je ne la décris pas elle se suce ; elle active la sécrétion glandulaire (...) Toile (de 10) (la 54^e) terminée à 11h30 dans la nuit à la lumière des chandelles électriques ; ensuite déjeuner chez Laugier-Cuttoli (...) coup de bambou, comme chaque fois, devant la collection Picasso. Il y avait là un M. Coulomb, directeur de la recherche scientifique et cousin germain de Laugier, qui avait, paraît-il quelque chose à me dire. C'était que la « commission supérieure de je ne sais plus quoi » (...) venait d'informer ses services « que commande était passée à Lapicque d'une tapisserie pour le bureau du directeur de la Recherche scientifique ». J'ai accueilli la nouvelle très froidement, ce qui a causé un très grand froid. J'ai dit : « première nouvelle, je ne suis au courant de rien, et pas très décidé à accepter. » (...) « Pourquoi ? » « Parce qu'il y a trois ans cette « Supérieure commission » qui m'a demandé une maquette de tapisserie, que j'ai faite, qui m'a demandé beaucoup de travail, pour aboutir à un refus de cette maquette par ladite supérieure commission, un an plus tard. Alors vous comprenez, j'ai autre chose à faire. J'ai mon vrai travail de création, qui réclame mes soins et s'accommode très mal de plaisanteries de ce genre. Celle-là m'a coûté 20 toiles... »

1960 : « (...) Pris rendez-vous avec les Villand pour ce soir à la galerie (...) après déballage des bagages, rangements et nettoyages, me voici dans mon atelier retrouvé sans surprise, vous écrivant à mon bureau, avec derrière moi, côte à côte **la catacombe où descendent les soldats romains**, et l'avant dernier « **avant le triomphe** », celui qui a cédé la place au dernier retenu pour l'exposition. La première toile reste très belle, vous la connaissez bien ; quant à l'Avant le triomphe recalé, c'est tout de même une belle œuvre, il me semble. (Je verrai l'autre tout à l'heure à la galerie ; celle-ci me produit déjà un assez grand effet). Quelle joie de pouvoir, grâce à leur présence où vous êtes si intimement mêlée, enjambrer le temps mort qui reste à vivre avant votre retour et imaginer toutes nos joies tout de même bien proches... »

« (...) J'ai des choses importantes à te dire. D'abord la plus capitale, la plus inattendue : victoire sur le front Follain ! Sylvie s'était arrangée pour presser Schmied et le faire venir à la galerie hier à 6h. [tirage limité à 100 exemplaires réalisé dans les ateliers de Théo Schmied en 1961] (...) Il tend dans le bureau, sans un mot, deux papiers qu'il pose sur le bureau. Sylvie pousse un cri ; je tombe sur le fauteuil, puis je me relève en disant : laquelle est la mienne ? Impossible de distinguer à 1m50 l'original de la copie. Congratulations, cris et mouvements divers qui attirent dans le bureau la foule qui se pressait dans la salle d'exposition où 20 toiles de moi, couvrant les Estève aplatis, étaient inspectés (voir plus bas), par Bourdon, Effa, Loeb et Granville. Triomphe pour Schmied qui en était rouge de joie et encore plus silencieux qu'à l'ordinaire. Tous étaient médusés. C'est Granville qui prend la parole. Travail extraordinaire, digne des gravures du passé. Jamais aucun livre moderne n'a été gravé de cette manière. C'est sensationnel, etc... Il tire sa loupe pour examiner le travail, puis chacun l'examine à son tour, il passe de mains en mains. Il aurait fallu un magnétophone : composition extraordinaire, audace incroyable, réussite merveilleuse, gravures et impression d'une qualité inconnue, etc (...) Car le plus incroyable, c'est qu'il a gardé le papier, le fameux papier d'Auvergne (...) incomparablement plus beau que de l'Arches. (...) Il a emporté les autres planches qu'il va graver durant l'été, de sorte que les essais manip de couleur, nous les ferons ensemble à la rentrée. (...) Passons

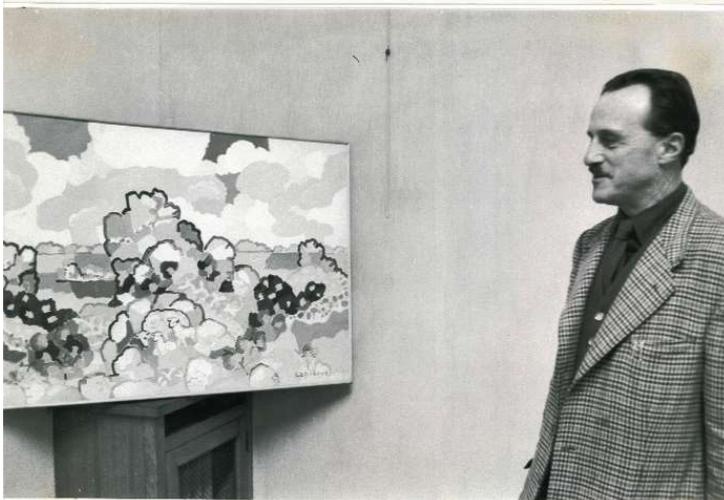
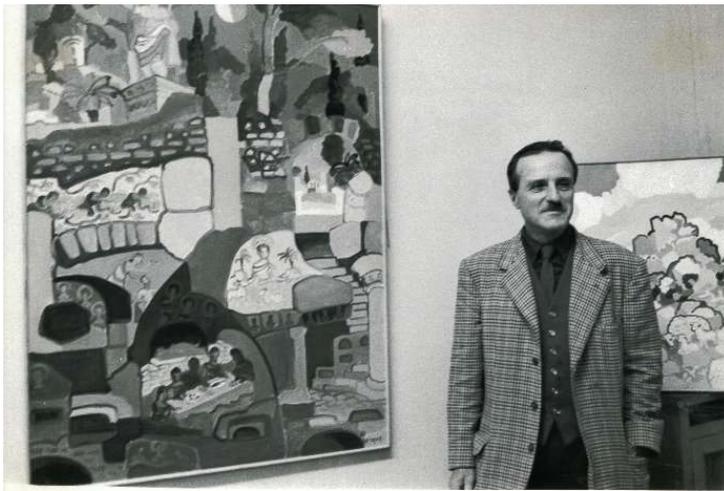
à la peinture. La salle adjacente au bureau n'était pas moins exaltante. Et tout d'abord la dernière toile, cet « **Avant le triomphe** », encore fraîche et transportée par Villand avec un soin méticuleux, qui attirait l'attention de tous et remportait tous les suffrages. Aucune réticence, au contraire : je crois qu'elle était la préférée (...) surpassait les précédentes par l'invention, la conjonction, l'harmonie, la maîtrise de l'expression, de la lumière, et par le sujet enfin, dont chacun déclarant dont Effa lui-même qu'il n'y avait pas à dire quand on savait intégrer plastiquement à ce point un grand sujet historique, c'était encore plus attachant que tout le reste (...) Quelques détails maintenant. Granville a son « **Castor** » [et Pollux], sa « **fuite** » [de Saint Pierre] (un 20) et toutes les **lagunes** [bretonnes] qu'il désirait (...) Albert très gentil à l'atelier (...) pénétré cette série romaine (...) enchanté de celle qui restait, la « **fuite** » avec **l'ensevelissement [d'un martyr]** (25) qui est en effet très belle... »

« (...) Ce matin j'ai tout de même été faire mes adieux au club de tennis de Villemonble, malgré toutes les choses à régler avant de partir. Cela me fait un bien immense et relègue dans leur juste perspective les « ennuis » causés par l'aridité des amateurs pour ma production. (...) Et me voilà installé à mon bureau, devant moi la dernière toile dont je vous ai donné hier la description, à côté de **Castor et Pollux**. Cette dernière est évidemment plus foudroyante ; l'autre cependant me paraît excellente. La première est tout mouvement, celle-ci tout repos, rêverie, sympathie pour cette jeunesse guerrière, d'où la barbarie se trouve éliminée. Toute pénombre, passages en douceur d'un plan à l'autre, d'un personnage à l'autre. Parmi les 21 personnages, je n'ai pas compté les microbes qui apparaissent dans le camp (une dizaine). Les principaux sont, il me semble, tous très expressifs et assez variés de physionomie, d'attitude, de couleur aussi, aucune répétition. Quant au triomphe, assez grand, très lunaire, en vert jaune très clair, il est je crois le plus sensationnel que j'aie fait. Il me semble que cette toile doit aller à mon exposition. (...) Charles Estienne m'a été infiniment sympathique à la Coupole (...) Il passera demain après-midi à l'atelier (...) Il est écaillé de ce qui se passe et les quelques phrases que j'ai décochées sur la « nouvelle figuration » ne sont pas tombés dans l'oreille d'un sourd... »

« (...) je vous rende compte de suite des événements d'hier, importants pour ma carrière, à laquelle il paraît que vous vous intéressez. D'abord le Charles [Estienne] (...) Promis ensuite une étude à choisir par lui à la rentrée (...) Quant à la peinture, je lui ai présenté à peu près toute l'exposition, qu'il ignorait à peu près, et qui a produit un gros effet, notamment les manœuvres diverses, les mouettes et les dernières œuvres romaines. Très charmante séance, pleine de réflexions de sa part, notamment de comparaisons avec la musique (...) Il est de plus en plus plongé dans la musique, notamment dans Mozart, mais il a l'air de reprendre du poil de la bête sur le plan critique d'art. M'enverra plusieurs papiers dans l'Observateur ; prépare une plaquette « L'art après moderne ». Très rebelle et dissident, ce qui me plaît et le prédispose à regarder mon œuvre un peu comme du temps des débuts chez Denise René. (...) Côté galerie, c'est plus que le triomphe, c'est du délire. Les clients font littéralement la queue. (...) Ces messieurs étaient en extase devant les Lopicque qui occupaient toute la dernière salle par terre. Notamment les « chefs d'œuvre récupérés chez carré » : le grand Ker (1947), la rencontre (1947), et les deux Mandarins (1947) (...) les deux derniers vont tout droit chez Le Guillou (...) Villand cède la « ferme en Bretagne » (1948) au docteur Simon, qui cède en échange le « Coucher de soleil sur Burano » à Le Guillou (...) 8 toiles ont été arrachées à Carré depuis le début de l'année : 3 par Spirer, 2 par Nathan et 3 par Le Guillou. À ce propos, Nathan a dit à Villand : quand j'ai vu les toiles anciennes chez Carré, je les ai d'abord préférées aux récentes ; mais accrochées chez moi côte à côte, j'ai vu au bout de quelque temps, que les récentes, au contraire, sont encore supérieures aux anciennes. (...) Ensuite nous avons été dîner à St Cloud chez les Maréchal [Claude Maréchal artiste peintre] (...) après dîner, séance à l'atelier, bâtiment isolé dans le jardin où Maréchal très ému a sorti ses derniers travaux. Il y a des joutes et des châteaux forts ; certaines toiles vraiment réussies, très supérieures à ses oiseaux à mon sens. Il se dirige vraiment vers la figuration avec pas mal d'acharnement et assez d'intelligence... »

« (...) J'ai fini (enfin) ma toile aujourd'hui, lentement, avec beaucoup de reprises, excellent exercice. Elle me paraît réussie. Un peu trop fragmentée peut-être par rapport à Totor et Lulux, qui reste le chouchou. Pourtant elle tient très bien à côté. Elle est plus nocturne, tous les détails très réussis et assez nouveaux de conception et technique. Il y a maintenant 21 militaires de tous les grades, beaucoup très jeunes. En plus de ma description d'hier il y a :

Sous la tête du cheval gris-mauve des centurions de droite, un jeune légionnaire appuyé sur une manche d'outil, puis à sa droite, tout en bas de la toile, un autre à genoux maniant une pioche et à droite encore, contre le tronc du grand pin-parasol (d'où surgit à gauche le centurion à cheval) un autre, casqué aussi, qui est debout et tient une énorme masse. Au-dessus de lui, tout à fait à droite de la toile, deux tentes plantées, assez réussies, bleu, vert et gris, par-dessus lesquelles quatre légionnaires lointains alignés en rang d'oignon – puis cela se raccorde au grand tronc, au grand tombeau portant le triomphe, et aux verdure dans la nuit verte (...) 4 dernières nouvelles du front ; car c'en est un véritablement ; excepté qu'en réalité la bataille est gagnée sur le terrain de la vente (...) Je regarde encore ma dernière toile : elle me paraît tout de même bien. Un peu de confusion grouillante dans les premiers plans, indument, mais cela convient bien, il me semble, à la nuit et à une armée, car c'est vraiment toute une armée. Oublie de vous dire que j'ai repris le « consul » à cheval. Son manteau rouge éclate maintenant dans la nuit, sans excès, en plein centre de la toile, ce qui fait très beau et attire sur lui l'attention. Il n'y a pas deux figures ni deux attitudes pareilles. Demain je travaille à une autre... »



Lot de 12 L.A.S. (env. 40 pages in-4), 2 P.A.S., 3 PAGES ½ TAPUSCRITES ET TELEGRAMME, adressés à Elmina Auger. Intéressante correspondance de Charles Lapicque, entre le 11 et 19 mars 1960, lors de son voyage à destination des États-Unis. C'est la première fois qu'une exposition lui est entièrement consacrée en Amérique, exposant un ensemble de peintures allant des années 1940 à 1959, présenté à la galerie Albert Loeb à New York, du 18 mars au 23 avril 1960.

Joint : 5 CLICHES PHOTOGRAPHIQUES dont Charles Lapicque à bord du Queen Mary, formats divers.

De son départ de Paris à son arrivée à New York, puis jusqu'à son retour en France, Lapicque écrit quotidiennement, voire deux fois par jour, pour relater en détail la traversée à bord du paquebot Queen Mary (à bord duquel il est nauséux), la découverte de la ville de New York et de ses musées (Metropolitan Museum, Frick Collection, musées Guggenheim et d'Art moderne, Central Park, quartier d'Harlem, la campagne avoisinante), l'installation de l'exposition, son vernissage, ses rencontres avec galeristes et collectionneurs, sa vision de la société américaine, etc :

New York lundi 14 mars 1960 15h : « *Chère aimée quelle joie d'avoir votre lettre arrivée vers 11h ce matin à la galerie. Je l'ai lue et relue, bien installé dans un des confortables fauteuils de l'Albert Hole (hall) pendant que le patron expédiait quelques affaires courantes. (...) Commençons par la galerie puisque nous y sommes. Très belle salle, actuellement occupée par les Borès qui sont en grande masse très estimables alors qu'ennuyeux un par un. Quelques nouvelles picturales : Albert Loeb très fier, très heureux d'avoir racheté (très cher, par échange) Charles d'Aquitaine à Jaffe. Il paraît que cela n'indique aucune désaffection de la part de ce dernier envers ma peinture : il aime le changement et, bien que très important par sa surface sociale, n'est pas amateur très sérieux sous le rapport du goût – mais très sûr cependant et très estimable. Albert Loeb d'autre part extrêmement emballé par mes lagunes. Il dit que de tout ce qui doit figurer à l'exposition la toile à laquelle il tient le plus, c'est maintenant la lagune à ciel vert. (...) Je me sens tout à fait chez moi à New York. Ce qui domine, c'est l'absence de surprise. Tout est du plus ou du moins, dans le déjà connu, c'est seulement le mélange qui agit (...) j'éprouve au contraire une sorte d'émerveillement. L'absence totale de civilisation ne permet pas d'aimer la vie, mais elle permet d'admirer sa force à l'état brut et pur (...) la ville est un gigantesque chantier, pimpant, luxueux, glorieux, sale, pouilleux, vide et encombré... »*

Mardi soir 9h30 : « (...) *Quitté assez vite la galerie avec Albert pour aller dîner chez lui. Sa femme très gentille, probablement très insignifiante. Mais quelle situation ! Appartement au sommet d'un building dominant l'East River, Queensboro Bridge, et une grande partie de la ville est. C'est vraiment troublant ! Un spectacle pareil, et rien qu'un spectacle, rien qu'un décor. Cette notion de décor ainsi que beaucoup d'autres, trouvent à leur forme aigue, leur retentissement absolu et terrible. Ce n'est point dans l'art où on s'obstine à la poursuivre, que l'idée de décor opère ses ravages ; c'est quand la vie n'apparaît belle qu'en devenant décor, qu'on s'aperçoit du caractère néantisant du décor et de la beauté. C'est le désespoir à l'état pur, la fascination du néant. C'est admirable et c'est déchirant. (...) J'ai un peu honte à le dire et par là à me dédire, mais d'une certaine façon j'aime cette ville. Je demeure tout aussi outré de la façon dont on l'admire ordinairement, et toujours étonné qu'on prétende y vivre, mais elle me touche très profondément... »*

Mercredi matin 6h : « (...) *Voilà maintenant le Metropolitan Museum. Oh là là ! Quelle santé, quel contraste ! C'est à vous tuer raide. Je bondis vers les salles de peinture, où mes pas ni mes yeux ne savent d'abord où s'arrêter. J'ai peur d'en mourir comme ce jeune ami qui fit un repas trop copieux à sa sortie de Buchenwald. Tintoret admirable : Le Miracle des pains et des poissons ; Véronèse, Mars et Vénus... Je marche, le cours, je vole... quatre salles d'impressionnistes. Cézanne, Monet, Renoir, foudroyants. Un très beau Courbet : La mer calme. (...) Une révélation : Rembrandt. Flora ! Ah ça oui c'est génial, unique, irremplaçable. (...) Une masse énorme d'œuvres et études de Rodin, ensemble plus saisissant que ce qu'on voit à son musée de Paris. C'est vraiment un très grand sculpteur. (...) Retrouvé à la galerie Alberte et sa femme qui venaient de présenter mon exposition au pied du mur (...) Voilà un petit plan incomplet de l'accrochage, ma mémoire me faisant en partie défaut (...) Nous allons attendre à l'aéroport Villand et Pierre Loeb qui arrivent par le même avion !... »*

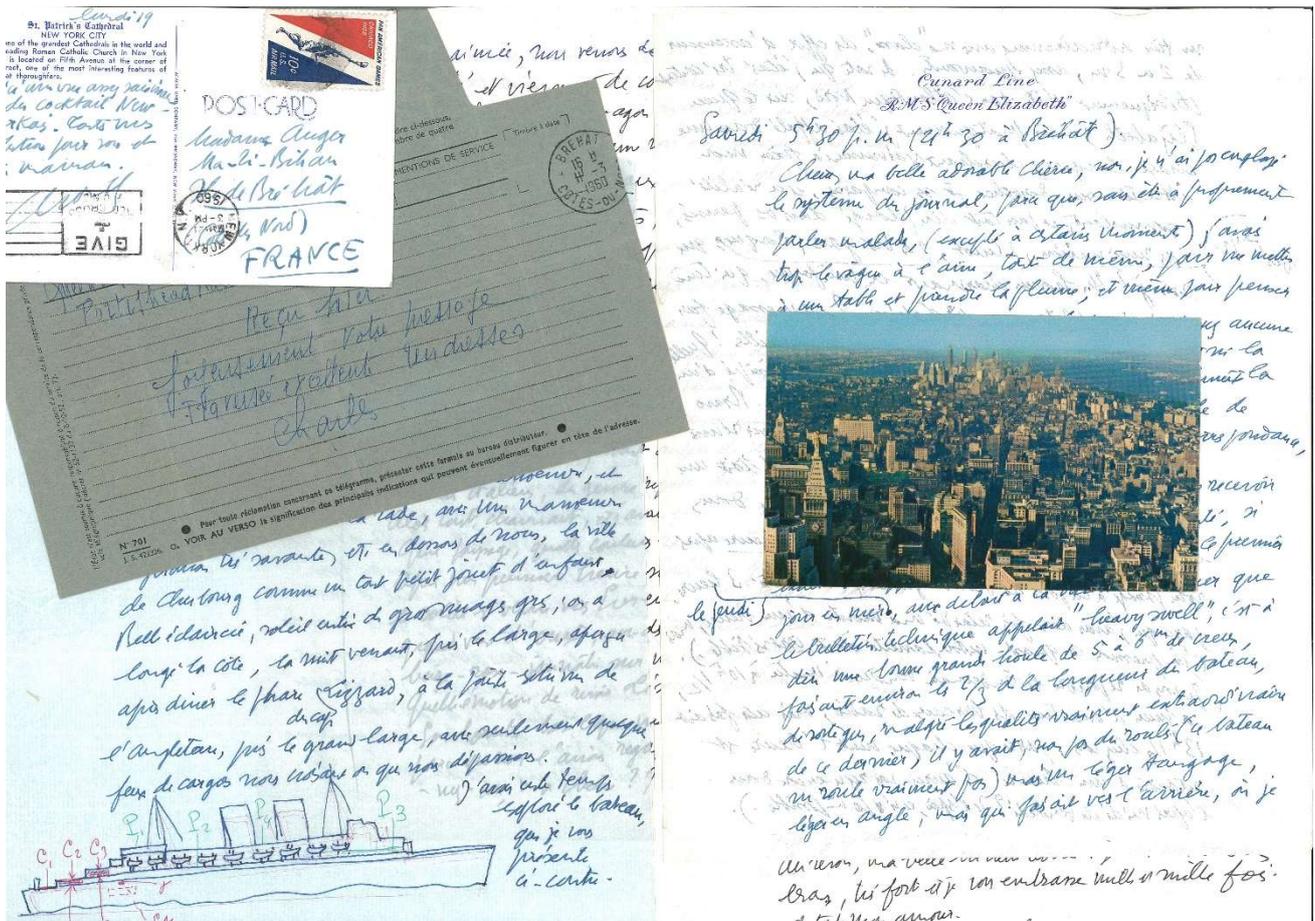
Mercredi soir 10h : « (...) *Rendez-vous à la galerie à midi où je trouve Albert et sa femme en train de finir l'accrochage. Coup de bambou : c'est vraiment moi qui ai fait tout cela !? c'est fulgurant ; une réussite totale. Les trois petites lagunes, le ciel vert au centre, à gauche le fond mauve ; à droite le phare des Héaux, leur contraste avec le reste leur parenté cependant, cela m'a fait quelque chose. Voilà l'accrochage vu en plan sur une feuille indépendante. La galerie est en réalité très grande. Il y a beaucoup d'air entre les toiles. L'espace est très beau (...) Sur la table basse, catalogue, livre de Lescure, album de dessins, essais. »*

Jeudi soir 11h30 : « *Ma grande belle chérie, je suppose que vous voulez d'abord des nouvelles du grand événement. Il s'est déroulé fort bien, quoique sur un mode très différent de mes vernissages parisiens. Point de foule, de peuple. Une réunion « très sélect ». Rien que des amateurs, des gens de connaissance, des gens importants. Tous admiratifs, d'une façon assez personnelle, sonnée d'une certaine finesse. De vrais amateurs pour moi ? C'est ce que l'avenir montrera. En tous cas, le grand printemps en Bretagne et l'assez grande Manœuvre de nuit sont vendus. (...) Peu de visiteurs, mais pas un seul qui ait franchi le seuil sans manifester un intérêt vif, informé, prolongé, original. Bref je suis très content et pleinement confirmé dans la nécessité de ma présence ici. Contre les démonstrations tapageuses d'un mouvement qui, paraît-il, sévit actuellement à New York de façon virulente et qu'on qualifie de « néo-dadaïsme », Albert Loeb emploie sciemment semble-t-il une méthode de sélection, de discrétion et de solidité qui me semble difficile de ne pas approuver. (...) Il manque évidemment une petite pointe de quelque chose ; cette petite odeur de poudre qui accompagne à Paris mes vernissages ; cette nuance d'enthousiasme délirant qu'on perçoit chez 20 ou 30 personnes et que je n'ai pas sentie ici, en tout et pour, que chez Villand. Tout est raboté, poli, un peu guindé dans ce pays ; quant aux Loeb père et fils, ils se sont bien gardés de me livrer leur échelle de valeurs, et je ne suis pas trop pressé de la connaître. Il craint fort que Bazaine, Lanskoj, Vieira da Silva (malgré sa vacherie), Estève lui-même... enfin... la postérité jugera. Aucun doute que si Bazaine voulait, si Estève avait des toiles, si Vieira n'était parti, on les accueillerait avec enthousiasme. Ce ne serait certainement pas le même enthousiasme. Mais serait-il moins fort ? C'est ce que je ne sais pas encore. (...) A propos du pays, j'en connais une bien bonne, une phrase de Bernard Shaw, citée dans une bien gentille lettre des deux Granville, reçue mercredi : « Le seul peuple, dit-il, qui ait été de la barbarie à la décadence sans passer par la civilisation ». Chapeau ! Voilà 4 jours que je recherche quelques formules et je regrette bien de ne pouvoir accrocher celle-là à mon tableau de chasse. C'est vraiment absolument ça ; tout est dit... »*

Dimanche 7h30 a.m. : « (...) *nous avons dîné chez un très fameux collectionneur nommé Zadok [Charles Zadok (1896-1984)], grand ami de Carré (...) lié aussi avec Bazaine et Estève, extrêmement au courant et à la page... de l'époque Bazaine Estève Lapicque. Je n'étais pour lui, il*

y a 6 mois encore que la troisième zone du tandem (...) Juif certainement, et qui me rappelle beaucoup Beglazian par sa façon de demeurer libre au milieu de toutes les informations et de toutes les propagandes. Très profond et même impressionné par mon exposition. Il voudrait à toute force **Charles d'Aquitaine** qu'Albert finira sans doute par lui céder. Il va sans doute acheter aussi **une lagune bretonne**. Il possède une collection considérable et choisi avec beaucoup de personnalité. Il a 5 Estève probablement le meilleur que je connaisse ! ; 4 Bazaine, plus ordinaires. Une salle entière de Léger, Derain, Dufy, Lanskoj, Vieira da Silva, etc. Le tout généralement du meilleur tonneau pour chaque artiste. Avec les réserves, qu'il ne met pas au mur faute de place, 300 tableaux au moins. De moi il n'a jusqu'à présent qu'une **régate** de 1943, achetée à Carré, qu'il aime beaucoup. Il a voulu acheter d'autres toiles de moi chez Carré ces derniers temps, mais Carré a bien voulu lui vendre 1 ou 2 Bazaine ou Estève, mais « pas de Lapicque ». (...) J'ai d'ailleurs à peu près tout dit, excepté (en vitesse) les ennuis de Villand avec la nouvelle politique des prix d'Estève (montée des prix amorcée en 1958 et terminée en 1959. Cote : 100 000 f. le point : exemple 3 millions une toile de 30). (...) Il n'a avoué que pour une toile de moi qu'il rachète, il leur peut en moyenne en racheter 10 d'Estève... »

Mercredi matin 8h : « (...) Hier journée importante à cause surtout d'un cocktail chez un très important collectionneur nommé Lecoyt ; celui qui a acheté **la Manœuvre de Nuit** et **le grand printemps breton**. C'est un grand homme d'affaires (un homme de grandes affaires plutôt). Petit immeuble ravissant en 4 étages à New York. Une maison à la campagne, naturellement, à Long Island, où il passe la moitié de chaque semaine et dans laquelle il a une partie de sa collection, que je n'ai pas vue. Mais j'ai vu sa collection de new York ! Cézanne, Renoir, Seurat, Monet, Pissaro, des quantités de dessins de maîtres... et je suis là-dedans le premier et pour le moment le seul peintre moderne. Il n'a jamais pu se décider pour aucun autre. Absolument charmant ainsi que sa femme (originaire de Chartres)... »



11- CHARLES LAPICQUE, 1961-1965, LA PERIODE DES TIGRES/LIONS, RETOUR AUX PAYSAGES BRETONS, CLEOPATRE...

300-600

Réunion de 29 L.A.S. (env. 85 pages in-4), s.d., c. 1961-1962, adressées à Elmina Auger.

Joint : 3 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES, env. 24 x 25 cm, réalisés par Richard de Grab, Lapicque et ses masques africains, et prise de vue dans son atelier avec des peintures de la série des tigres et des lions zapotèques + 2 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES, 20 x 18 cm, par René Pari, Lapicque peignant le portrait d'un tigre + CATALOGUE DE L'EXPOSITION tenue au musée de Grenoble du 29 juin au 31 août 1962 + 36 CLICHES NEGATIFS kodak, vues de l'exposition + CATALOGUE D'EXPOSITION tenue à la Kunsthalle de Berne du 17 mars au 23 avril 1962 + n°87 de la revue « Pour l'art », nov.-déc. 1962.

Correspondance de Charles Lapicque, y relatant ses activités quotidiennes à Paris : activités et rencontres à la galerie ou à l'atelier, achats d'antiquités et disques de musique classique, les plantations du jardin à Bréhat, un compte rendu détaillé de l'avancée de ses créations picturales, particulièrement la série des tigres et celle des paysages bretons, préoccupation sur la collaboration avec la galerie Villand-Galanis après le décès brutal de Villand, relation avec Marcelle Oury, affaire de l'Atelier 27, etc...

Extraits :

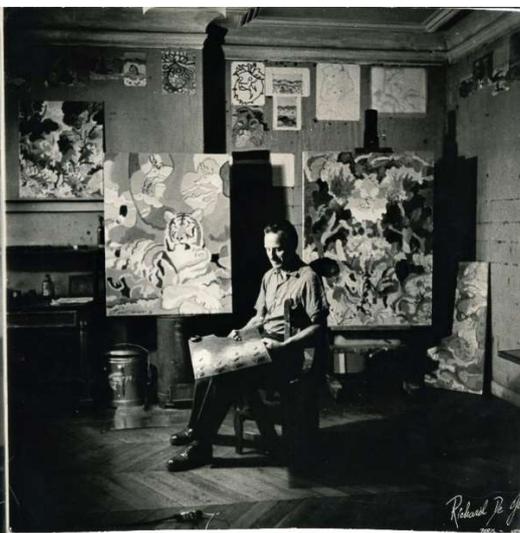
« (...) D'abord la visite à Schmied [Théo Schmied qui publia en 1961 « Appareil de la terre » par D. Follain et illustré par Lapicque] (...) tout va bien, on a revu toutes les planches, noté soigneusement les légères modifications, déterminé l'ordre de marche (...) Scharf est venu dès mercredi dernier (jour de la livraison des toiles). Enthousiasme frénétique, de sorte que les Villand lui ont laissé, pour lui et Nathan, 2 toiles sur les 4 : une **chasse [aux tigres]** de 40 et la petite verticale de 30 avec les **cavaliers**. Je suis très content. Le contrat (**route de Nagpour**) ira très probablement à Erraud, docteur de Carcassonne, ami du Dr Simon ; la dernière en réserve pour un autre amateur (...) La toile de Bazaine n'a pas été vendue, n'ayant pas fait la somme minimum fixée (7 millions) mais rachetée par Grubben à 6 millions 360. Cinglant ébec, considéré comme grave par les connaisseurs. Jacques Bazaine a dû récemment : éça va mal pour mon cousin ». Visite de Bazaine (Jean) lui-même la semaine dernière à la galerie, pour voir les Chastel, en compagnie de sa « jeune femme ». Lui très vieilli, paraît-il, les traits tirés, peu loquace, « le regard fuyant » dit Villand, « l'air gêné ». Comptons sur lui pour rétablir un peu la situation, évidemment ; n'empêche que c'est un bon « coup de pique ». La bête s'affaiblit... »

« (...) J'ai fait aujourd'hui un « **château de la Roche Jagut** » en écoutant un quintette de Mozart. Cette double activité dans mon atelier, sensoriellement, si semblable à l'ordinaire, m'a remis l'esprit en place. (...) La toile me semble réussie, au moins niveau de celles que vous trouvez déjà bonnes, avec quelques nouveautés qui me paraissent toujours favorables, à cause de la confusion que je fais fatalement, en tant que créateur, entre les deux formes du « progrès »... »

« (...) Hier entamé une toile de 25 F, toujours le **château de la Roche Jagut**. Je l'ai finie ce matin. Je pense que c'est la meilleure (quelle rengaine !). Puis ayant un grand moment encore devant moi (les tennis son gelés et réduits en bouillabaisse), j'en ai fait une autre, petite (12 M), cette fois la ferme et le fond du bassin de Lancerf. Elle me paraît bonne aussi, quoiqu'un peu miniature et demandait à être consommée de près. Que j'ai hâte de vous montrer tout cela !... »

« (...) Je sors d'une conversation téléphonique avec Villand, qui m'annonce que l'exposition de Genève est absolument décidée, en principe, pour septembre, le plus tard possible dans ce mois, pour laisser aux uns et aux autres le temps de rentrer. Il paraît que Lescure exulte. Il fera naturellement la présentation, car c'est lui à goupillé l'affaire. Villand me dit qu'il est très remonté en faveur de mon œuvre (tiens, tiens !!). Toujours original, celui-là, comme les autres d'ailleurs. Il doit faire aussi la présentation d'une exposition de peintres abstraits au même musée de Genève en avril je crois (Bazaine, Manessier, Singier, Vieira, etc...). Dix peintres au total. Il annonce, que bien que je ne figure pas à cette démonstration, il parlera longuement de mon œuvre et de son importance ! Bravo, à son aise. Mais cette œuvre, vous désirez je pense connaître son avancement. Je n'ai pas achevé ma toile aujourd'hui, mais elle est bien commencée et assez hardie. C'est la composition « ferme et côte lointaine » **[Les Bords du Trieux]**. La ferme est toute petite, noyée, submergée par un flot de meules de paille, arbres, rochers, légumes gigantesques, grimant le long d'une colline abrupte couronnée de pins et rochers. La transition avec le ciel et la portée lointaine de la côte se fait très subtilement et de manière satisfaisante. Le ciel est assez mouvementé, quoique très doux. Un ciel de grand vent d'ouest (force 5). Tout cela est très réussi, encore que je vise un peu autre chose (plus simple). La complexité néanmoins ne nuit pas trop à l'effet de loin. C'est assez saisissant (c'est une 30 F). Il ne me reste que l'eau du Trieux à faire. Si elle répond bien au reste, ce sera je crois une très belle toile. On verra demain. Je la recommencerai le nombre de fois qu'il faudra pour qu'elle aille, du moins à peu près. C'est une partie difficile. (...) Les Villand partent pour Oslo (Estève) mercredi et ne rentrent que dimanche soir. Oslo est à peu près éliminé pour moi, car on ne peut garder les toiles indéfiniment, et nous avons déjà de certain : Berne, Düsseldorf et Genève ; et Munich très probable. Cela fait une belle suite... »

« (...) Je viens de terminer la toile commencée hier ; j'ai eu beaucoup de mal. Je la crois cependant réussie. L'est est à la fois miroitante de reflets, bouillonnante de tourbillons et zébrée de risées sombres, qui répondent bien au ciel très venteux (je dirais force 6, du moins en mer). La partie calme de gauche (abritée) où la colline boisée se reflète dans l'eau, me semble particulièrement bienvenue ; le reste me semble valoir mes meilleurs papiers quant à l'eau et au ciel. (...) Ce matin Lafoucrière, le jeune peintre ami de Gaston Diehl, qui venait chercher les deux toiles pour le Maroc (**Orange sur Bréhat** et **Figure armée** de 1953). Il m'a parlé de façon si touchante de mon œuvre et de mes écrits, que je lui ai donné le Lescure et les Essais. Il m'a remercié avec effusion. Il me suit depuis le « Salon d'octobre ». Décidément, il y a pas mal de jeunes qui sont tournés vers moi. C'est réconfortant. Coup de téléphone de Faré, conservateur du Musée des arts décoratifs, me demandant si j'aurais une toile sur le thème du tabac (!) pour une exposition dans son musée (Delacroix, les Cubistes, Villon, etc...) Je vais y réfléchir, mais vraiment je ne vois rien. Quelle imbécilité ! Ils ne savent plus quoi trouver. Comme si la Régie ne vendait pas assez de poison comme cela ! Coup de téléphone de Le Guillou ; charmant. Il vient d'acquérir les « **Nappes et serviettes** » [1932]... »



« (...) Très long à mettre en train, un peu déprimé ce matin jusqu'à votre lettre, j'ai entamé une petite toile (12 M). J'ai gagné, elle est réussie, après une naissance laborieuse. Ce n'est plus la Roche Jagut, ah ! non, il faut du changement (...) C'est la fameuse ferme à gauche **[Les bords du**

Trieux], quand, descendant la rivière, on va déboucher dans l'élargissement de Lancerf. La même composition que celle ratée, et que l'autre comme ci comme ça. Mais celle-ci est assez foudroyante. (...) les liaisons commencent à s'établir. Je ne sais pas très bien comment, mais peu importe. Cela me rappelle mes efforts au lycée quand j'avais 12 ou 13 ans, alors que j'essayais vainement de faire des « teintes plates » au lavis. Un beau jour la teinte plate est devenue plate, sans qu'apparemment, j'aie rien changé à ma technique. C'est beau le génie ! Le ciel est assez mouvementé, presque comme dans les « **Printemps en Bretagne** », un peu plus simple cependant. La ferme est ravissante et donnerait presque envie de cultiver la terre... en peinture ! L'eau est à la fois miroitante et traversée de risées et de remous circulaires, comme sur certains papiers. C'est amusant la peinture, pourvu qu'on réussisse... »

« (...) Journée de grand travail aujourd'hui. Un petit moment d'abord, de bonne heure, pour Follain [article « En illustrant Jean Follain » publié dans la revue « Pour l'Art » en nov.-déc. 1962], qui avance lentement : c'est difficile – heureusement que ce n'est pas long, j'en deviendrais fou. Il est vrai que j'y travaille peu à la fois, ce qui est défavorable... mais peinture d'abord, comme disait ce brave André Lhote. Ensuite, nouveau **lion Zapothèque** (ou je ne sais quoi). Mais d'abord que je vous raconte bier. Après des courses de ravitaillement pictural, j'ai eu le temps d'aller de nouveau voir l'art mexicain [Chefs d'œuvre de l'Art mexicain, au Petit Palais, du 1^{er} avril au 8 juillet 1962]. Quelle merveille ! Chaque fois qu'on y retourne, on trouve que cela a monté dans l'intervalle. J'ai tout revu ; c'était beau et terriblement émouvant (...) A la fermeture sur ma lancée précolombienne, me suis rendu chez Roudillon Le Corneur qui annonçaient une exposition d'art précolombien de Panama. Ce n'est pas dans l'ensemble la civilisation que je préfère, mais des objets tout de même de grand ordre. J'ai acheté une statuette en pierre, un homme assis qui est assez grandiose. (...) Mais revenons à mon lion d'aujourd'hui. Je crois qu'il peut être très bien. Terriblement difficile à décrire. Immense couvre-chef de style précolombien, bien qu'un peu roi-soleil en même temps. Le lion est relativement gentil, quoique très noble. Il est vraiment de sang royal. Je n'ai pas tout à fait terminé le bas, mais je n'ai plus grand-chose à faire : les pattes et un peu de crinière autour. Je le terminerai demain et mettrai de suite une autre toile en chantier... pour ne pas encourir vos reproches quand vous rentrerez... »

« (...) Quel travail aujourd'hui ! Je termine juste une toile de 40 qui, je crois est une des plus belles. Portrait royal, **zapotheque** avec des harmoniques égyptiennes et africaines. Elle me paraît avoir beaucoup d'autorité. Mais quel chiendent pour la finir ! Ce matin de bonne heure, travaillé à Follain, qui cette fois me paraît avancé : après contrôle sévère de votre part (car c'est bien délicat) peut-être que je tiens le début et la fin, ce qui est beaucoup, car il faut que ce soit très court (beaucoup trop d'ailleurs, cela devient une gageure). (...) Hier dimanche, fini la toile commencée la veille. Terminaison un peu laborieuse... »

« (...) Hier étant peu en train, j'ai fait des essais sur papier dont deux assez réussis ; les lions en ce moment vivent au **zapotheque**. Aujourd'hui fort de ces tentatives, j'ai bien avancé un 30 : **le lion zapothèque**. Ce qu'il fait (c'est-à-dire presque tout, sauf un côté de crinière et les pattes) est très réussi, il me semble et très nouveau (du moins assez). Cercles à lesquels on perçoit les yeux. Toupet frontal monumental, surmonté de motifs sculpturaux très pré-colombiens. C'est difficile à décrire ; on peut dire que c'est assez **zapotheque**, avec quelque chose de **Charles d'Aquitaine**. En tout cas, c'est une mine que je vais exploiter ces jours-ci (...) Hier à la galerie, trouvé le petit Effa, charmant, ravi des photos de Munich. Puis Marcelle Oury. En voilà encore une drôle de créature ! Entre nous, c'est à la vie et à la mort... »

« (...) Les Villand viennent de partir. J'avais je crois oublié de vous dire qu'il y avait aujourd'hui une réunion « au sommet » pour décider des toiles à reproduire en couleur pour le catalogue [février-mars 1963, exposition à la Galerie Villand-Galanis sur le thème des tigres et des lions]. Enthousiasmés par les toiles revues. J'ai sous les yeux les quatre sélectionnées pour la couleur. Ce sont : « **Le Tigre des Chang** », le petit « **Aigre dans la jungle** », le couple de lions dans le désert (tout les jaunes, dans le paysage dénudé de l'Atlas), enfin le « **lion de Suse** ». Je suis très content de ce choix, excellent je crois sous l'angle de la reproduction, varié et assez complet, avec à la fois la nature (deux natures différentes : jungle et désert dépouillé) et la civilisation (Chine et Assyrie). Je crois que ce sera très saisissant... »

« (...) J'ai entamé une toile de 60, toujours pareille bien sur, avec cependant quelques nouveautés. Un Horus impressionnant qui domine **Cléopâtre**, et semble déjà la conduire (un peu féroce peut-être) à l'éternel séjour... de la pyramide (qu'on ne voit pas faute de place), et puis en haut à droite, au-dessus du soleil au serpent qui forme le couvre-chef de la reine (déesse), dans ce demi-rond déjà employé où je mettais les choses les plus diverses, ou rien du tout, il y a cette fois une figure féminine (très égyptienne), laquelle est une servante, dont on distingue à droite, derrière le col et le dos de Cléopâtre, deux bras qui soutiennent et assistent la mourante. Octave n'est plus en haut, mais à gauche à mi-hauteur, assez petit, assez réussi il me semble. L'expression de Cléopâtre me semble bonne ; d'Antoine, il n'y a encore que la figure et le cou qui me plaisent. Quelque chose de moins mélodramatique que dans certaines autres toiles, apaisé déjà par la mort opérante, et baignée de tendresse ; une pointe d'amertume dans les traits seulement... »

Réunion de **11 L.A.S.** (41 pages in-4), s.d., c. 1963-1964, adressées à Elmina Auger.

Correspondance de Charles Lopicque y relatant ses occupations parisiennes et principalement son travail de création de tapisseries.

Joint : **6 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES**, 20 x 25 cm : illustration par étapes de la confection de la tapisserie *Les Régates*, vers 1970. + CATALOGUE DE L'EXPOSITION de tapisseries, galerie Villand & Galanis, décembre 1964 – janvier 1965.

Ce n'est qu'à partir de 1961 que Lopicque commence à réaliser des cartons pour la tapisserie et ce durant une dizaine d'années. Jusqu'en 1963 il emploie la technique traditionnelle du petit point. En 1964 sa rencontre avec l'éditeur de tapisseries Aram Lynedjian et le peintre-cartonnier Pierre Baudouin l'amène à tisser des grandes tapisseries de lisse dans les ateliers Pinton à Felletin. De 1966 jusque dans les années 1970, une douzaine de grandes tapisseries sont tissées à Aubusson par Raymond Picaud.

Extraits :

« (...) Ici cours, corvées, contacts sociaux dénués de sens mais l'étoile de Ma-Zi brille au firmament. Pluchart très estomaqué **des tennis** : très long silence, interminable et un peu éprouvant – mais l'oracle s'est prononcé : c'est magnifique, c'est étonnant, c'est nouveau, etc... (...) Plus éprouvant chez les Maublanc. (...) Ravie d'héberger le carton de toiles, son consentement n'est pas en cause, mais il manquait je ne sais quelle chaleur qui eut apaisé mes scrupules. Plus délicat encore la tapisserie qu'elle a découverte mais de façon que je me faisais de reproches d'avoir exprimé l'envie de la voir. Ce qui est fait est magnifique ; **le Christ** a une expression incroyablement précise et ressemblante. Ce sera un objet magnifique ; toutefois le travail est très peu avancé. Je me trouvais tellement gauche que je n'ai pas osé remettre à la mère l'avance pécuniaire pour la fille (...) Je viens de recevoir Baudouin qui a emporté **Pélops**. Il clôt la tapisserie sur latte de bois à son atelier tantôt, et l'accroche demain matin à la cinémathèque où je me rends à 2 h 1/2 pour voir l'effet (...) Il m'a montré des photos couleur de l'accrochage des tapisseries et tapis anciens à Soleure : **Diane et Actéon**, entourée de toutes parts de tapis persans anciens, à droite, à gauche, par terre... C'est assez étonnant, en effet. (...) Toute cette aventure de tapisseries (...) est vraiment exaltante et souvent désopilante ! Merci, ma belle chérie, car c'est vous qui avez provoqué cette avalanche et je vous en suis bien reconnaissant... »

« Ma belle chérie aimée, j'espère que vous êtes bien arrivée malgré la pluie et le vent. C'était affreux de se quitter (...) J'ai acheté en rentrant de la gare une myriade de crayons de couleur, histoire de réprimer l'absurde envie de pleurer que j'avais, après avoir vu votre wagon s'éloigner ; comme si vous partiez pour les Indes au temps des frégates et des pirates ! Puis je me suis d'arrache-pied à l'ouvrage de recopie, qui s'est révélé assez rapide et fructueux. Beaucoup travaillé aussi aujourd'hui ; je viens de m'arrêter, un peu fatigué par cette tension du décalque. J'ai pratiquement terminé. Demain j'arrange un coin de **Zeus** qui ne va pas, je rajoute quelques teintes au crayon de couleur, puis je saute sur les laines et demain après-midi, j'espère bien vous annoncer que tout est fini, fini, transfini. Le nouveau carton, plus précis, me paraît aussi beau que le précédent. Les couleurs maîtresses (grenat, rouge, brun, violet, bleu foncé, orange, vert foncé) sont au crayon feutre, ce qui donne une grande lisibilité. Le reste est au crayon de couleur ; c'est plus reposant, moins scabreux, et assez suggestif tout de même. Rien de changé par rapport à ce que vous avez vu, sauf quelques précisions et la rareté plus grande des blancs, qui éclatent, cantonnés dans **l'Olympe**. Je commence à croire que vous avez raison, et que sera une tapisserie grandiose... »

« (...) Je ne saurais dire quel bien me font vos lettres. Votre tonus, votre ardeur sont contagieux. (...) Travail, vous écrire, me coucher, lire et dormir sont l'ambition et l'aboutissement de « mon temps vécu ». (...) grâce à cette ascèse, il faut dire, j'ai bien avancé. Le carton de **Pélops** est fini (...) Le premier reste, je crois, plus beau, et tant mieux, car celui-là ne sort pas de chez moi. L'abus du crayon de couleur dans le dernier, si commode pour la simple indication, la surcharge de chiffres et lettres au crayon noir, lui enlèvent une certaine densité, présente plus au moins dans celui que vous connaissez. Mais c'est donc fini. Demain je range tout **Pélops**, je nettoie, je range un peu ; je téléphone aux Villand puis j'attaque la seconde version de **Diane**. (...) Demain matin c'est Bécon les Bruyères (...) J'espère que je serai un peu présent sur le court, car on joue et les points sont chers en face de nos deux coriaces, et je sens que François voudrait tout de même bien « leur pendre un set » ! Bah ! on fera de son mieux ; cela sera une magnifique « évansion »... »

« (...) Cet après-midi d'ailleurs, sans attendre, après avoir rangé tout concernant mon **Pélops**, nettoyé, réajuste ma table d'opération, je me suis lancé dans la **Diane II**, ou **Diane de l'Arfang**, et ma foi le départ ne me semble pas mauvais sur des cotes approximatives. Composition effroyablement en longueur, manquant de développement vertical, pour laquelle j'ai d'abord pataugé (1/2 heure environ) puis j'ai trouvé un mouvement de Diane qui me semble déjà bon, auquel demain j'espère faire répondre un Actéon assez différent du premier. Je croyais que cette troisième tapisserie m'ennuierait, mais non, elle m'amuse au contraire. Après tous mes précédents exercices, je me sens assez à l'aise dans le dessin pour me passer de morceaux préliminaires très travaillés, de sorte que je vais comme la foudre. C'est simple ; il fallait seulement y penser, et surtout se sentir en confiance devant ce calque blanc. (...) J'ai changé mon arc d'épaule (20 minutes) et je ferai donc une tapisserie vive et plutôt claire, ce qui devrait me faire retoucher dans les eaux de la première ; mais ouïstiti a plus d'un tour dans son sac. Je compte faire le groupe de **Diane et Actéon** qui sera central, malgré une première idée qui s'est révélée mauvaise (25 minutes), je pense le faire en camaïeu rose, de ces merveilleux roses dont Baudouin m'a approvisionné. Le reste sera traité d'une façon fatalement plus voisine de la première Diane (à moins que...). Ce sera le jour et le couchant, mais un couchant très clair. Qu'en dites-vous ? J'ai malheureusement très peu de place pour développer tout cela, il faudra jouer serré. (Cela me paraît maintenant très petit, 1 m. de haut !)... »

« (...) Ici rien de neuf excepté le travail (...) carton, dernier carton, « the last » mais peut-être pas « the least ». **Diane** est faite, mais non pas surfaite. Elle bondit, en pleine chasse, tout en tirant de l'arc, dans un mouvement plus michelangesque qu'antique. Traits rouge grenat, ombres rose clair, le reste blanc. Je crois qu'elle est bien. Elle prend appui sur un crâne de cerf, un appui si bondissant, si rapide, que l'animal n'a pas « le temps matériel » de longer, au reste, il n'y songe pas. Elle est comme encartée dans les bois de ce même crâne de cerf, elle les frôle, méprisante leurs forêts. Sœur d'Appolon, sans doute par la figure, elle est béracléenne (j'allais dire béraslitéenne !) par le corps, tout en muscles, d'une chasteté combattive, désirable mais peu accessible. Je vois mal Jean Le Guillou entreprenant sa conquête. Villand peut-être ? On verra. (...) Diane décoche son trait sur un autre cerf, vivant celui-là, plutôt petit, qui est couché tout à droite de la composition, presque naturaliste quoique très simplifié. Il sera dans les

mêmes tons à base de rose, de sorte que les deux espaces de Diane et de ce cerf visé par elle, seront réunis par la couleur, le reste formant un autre monde... »

« (...) Maintenant S.O.S. à la tapisse, question plus grave. La lice pose décidément des problèmes ardu sur lesquels vous aviez attiré mon attention, mais que j'avais pris un peu légèrement. **La Mort de Roland**, de Suzanne est magnifique. C'est un véritable tissu, serré, homogène, voluptueux. Or cette apparence homogène, il faut à tout prix la conserver. (...) Il faut donc conserver cette merveilleuse texture : c'est ça la lisse, faute de quoi il n'y a pas de raison d'appuyer ce procédé. (...) bref il faut garder la gamme de lice du Bon Pasteur et rien d'autres (...) Alors nous sommes réduits aux trop fameuses couleurs (sans couleurs) de la gamme de lice du Bon Pasteur. Je ne vois qu'une ressource : faire teindre la laine blanche de cette série pour la lice. Alors ce serait admirable. (...) Je vous écris devant mes quatre derniers petits paysages qui me semblent bons... »



13-

CHARLES LAPICQUE ET LES MARCHANDS

200-400

Lot de + de **140 DOCUMENTS** concernant les rapports de l'artiste avec ses marchands-galeristes, dont :

- Les marchands de Lapidique, tapuscrit + copie de l'article écrit par Elmina Auger et Marie Maublanc en août 1988.
- 2 longues L.A.S. (7 pages 1/2 et 3 pages 1/2 in-4), 1^{er} et 7 août 1964, de Charles LAPICQUE à Sylvie GALANIS et Me Roger HAUERT + 2 pages d'un compte-rendu écrit de l'artiste + P.A.S. de Sylvie GALANIS, août 1964 + notes et brouillon de lettre d'Elmina AUGER, 1964-1965, concernant les rapports entre l'artiste avec la galerie Villand et Galanis au lendemain de la disparition accidentelle d'Henri Villand.
- Copie dactylographiée d'un échange épistolaire entre Sylvie Galanis et le peintre Maurice Estève, 12 et 13 février 1965, annonçant la fin de la collaboration de l'artiste avec la galerie Villand et Galanis.
- 21 L.A.S. de Peter et Barbara NATHAN adressées à Elmina AUGER, 1962-1971.
- Lettre dactylographiée d'Elmina AUGER à Peter NATHAN, 13 décembre 1970, 2 pages in-4 ; Elmina Auger y relate l'engouement naissant des Américains pour Lapidique et de la rivalité avec le peintre Maurice Estève.
- Brouillon de L.A. de Charles LAPICQUE à Peter NATHAN, 14 janvier 1971, 5 pages 1/4 in-4 ; longue lettre relative à la concurrence entre l'artiste et le peintre Maurice Estève : « (...) Je viens de recevoir l'invitation de votre exposition à

la Wohnbedarf. (...) une anomalie assez choquante me saute aux yeux dans cette invitation : il s'agit de la liste des artistes. Étant donné que l'ordre de présentation n'est pas alphabétique, vous n'empêchez personne de penser qu'Estève, qui figure en tête, est un peintre plus important que moi, ce que je trouve profondément intolérable. (...) L'affaire devient beaucoup plus grave si un artiste de valeur, et en outre féroce attaché à sa carrière, parvient d'une manière ou d'une autre à obtenir la préséance sur d'autres artistes dont la valeur réelle n'est pas moindre. (...) J'ai connu et même assez intimement Estève une bonne vingtaine d'années avant que vous le rencontriez vous-même ; aussi n'en sais-je plus sur son compte au stade de l'apprentissage. L'une de ses ambitions constantes est de se trouver là où je suis, afin d'établir sa supériorité sur moi, plus péremptoirement que si nous étions éloignés... »

- env. 90 L.A.S. et P.A.S. de William A. GRAHAM (1939-1992) et de Bernard BALANCI adressées à Elmina AUGER, 1971-1973 + 7 tirages photographiques, visite à Bréhat en 1971.
- 45 tirages photographiques, tous formats, années 1960-1980, prises de vue lors d'expositions, visites à Bréhat et autres lieux, des marchands-galeristes : Henri Villand et Sylvie Galanis, le couple Peter Nathan, Bernard Balanci et William Graham, Gabriel Salloum.

La galerie Villand et Galanis, fondée par Henri Villand et Sylvie Galanis et installée 127 boulevard Haussmann à Paris, collabore avec Charles Lapicque de 1953 à 1965. A l'été 1964, la mort accidentelle d'Henri Villand oblige Lapicque à chercher une autre galerie. Il se tourne vers Peter Nathan, son plus grand collectionneur et ami, propriétaire d'une galerie d'art à Zürich. Seulement l'artiste se sent peu soutenu par Nathan qui refuse de s'installer à Paris et qui a fait le choix malencontreux de passer par un intermédiaire, Jacques Dubourg, un marchand galeriste parisien qui n'aime pas la peinture de Lapicque. Au début des années 1970, ne réussissant pas à bien vendre sa peinture, Lapicque développe la technique de la lithographie et collabore avec la galerie parisienne Balanci-Graham, 56 rue de Verneuil, fondée par Bernard Balanci et l'américain William A. Graham (1939-1992), directeur de la Vestart Gallery sur Madison Avenue à New-York. Cette association permet aux œuvres de Lapicque de côtoyer celles de de Man Ray à New York. Mais cette collaboration n'est qu'éphémère, Bernard Balanci tombant gravement malade, William Graham quitte Paris pour ouvrir en 1981 sa propre galerie, Graham Gallery à Houston. *The Museum of Fine Arts* de Houston conserve le fonds d'archives de ce galeriste américain avec notamment de la correspondance et des photographies de Charles Lapicque et d'Elmina Auger.



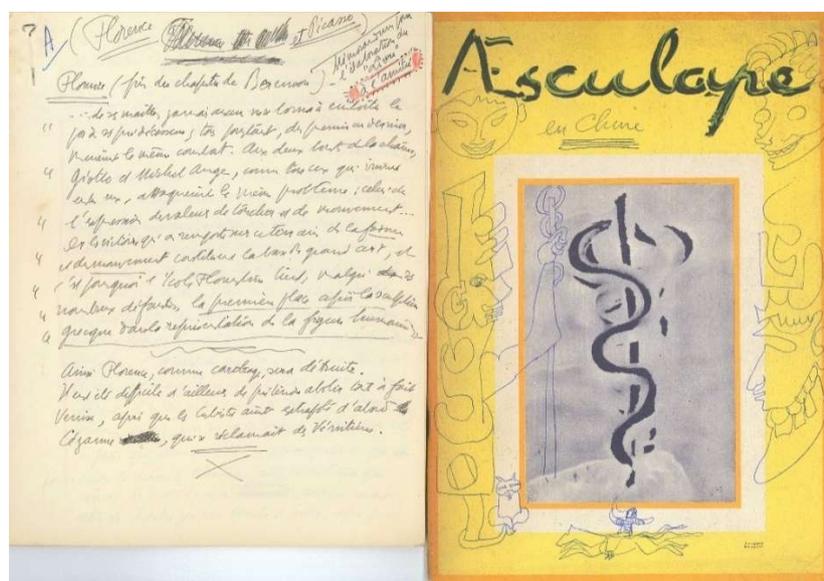
RARE ET BELLE REUNION DE BROUILLONS MANUSCRITS ET TAPUSCRITS, écrits par l'artiste et son assistante Elmina Auger, années 1950-1960. Nombreux écrits inédits non publiés, et textes prononcés lors de diverses conférences, en majorité publiés, copies de correspondance, notes, etc, dont :

- *Mise en accusation à la séance de la salle de géographie le 9 juin 1953 (Soleil Noir)*, manuscrit de 11 pages ½ in-8.
- *Hommage à Raoul Dufy*, tapuscrit de 7 pages in-4 + ½ page in-4 manuscrite de l'artiste ; prononcé lors de la séance du 14 juin 1953 à l'Union des Arts Plastiques.
- *Ressemblance irréversible : destruction et création*, brouillon manuscrit de l'artiste, octobre 1954, 5 pages in-4.
- *Apparence*, brouillon manuscrit de l'artiste, octobre 1954, 2 pages in-4.
- *Swann-Odette, paysage*, brouillon manuscrit de l'artiste, octobre 1954, 4 pages in-4.
- *Actualité de Poussin*, manuscrit de l'artiste, 5 pages in-4, avec mention « Version Lettres françaises », s.d. + manuscrit de l'artiste (version plus élaborée), 21 pages in-4, communication faite au colloque Nicolas Poussin le 21 septembre 1958 publiée par le CNRS en 1958 en avant-propos des actes du colloque.
- *Sur les rapports de l'art et du monde*, tapuscrit de 21 pages in-4, texte de la conférence faite au collège philosophique le 8 février 1956. Publié dans « Les Lettres françaises » en février 1956 et publié dans « Essais sur l'espace, l'art et la destinée », chez Grasset en 1958.
- *Imitation et Figuration*, tapuscrit de 7 pages in-4, avril 1956 ; paru dans la « Revue de Métaphysique et de Morale » en 1957. Publié dans « Essais sur l'espace, l'art et la destinée », chez Grasset en 1958.
- L.A.S., 29 mai 1956, de Jean PONS (1913-2005), 5 pages in-4 ; longue lettre critique au sujet de la conférence donnée par Lapicque « Imitation et Figuration » + tapuscrit signé de 24 pages in-4 de la prose « Comme on aime » qu'il publia en 1976 sous son nom d'artiste « Jean de Houdan ». [Peintre et lithographe de métier, Jean Pons, formé à l'École Estienne, se passionne avant tout pour l'aspect artistique et créatif de la lithographie. Dès les années 40 et surtout après la libération, Jean Pons se rapproche des artistes qui vont devenir par la suite les chefs de file de l'abstraction lyrique : Charles Lapicque, Hans Hartung, Roger Bissière, Nicolas de Staël ou Serge Poliakoff. Ces derniers se laissent convaincre d'appréhender leur peinture sous un nouvel angle. Le bouche à oreille faisant son œuvre, l'atelier attire par la suite de nombreux artistes souhaitant s'essayer à cette technique (Olivier Debré, Karel Appel, André Lansky, Henri Michaux, Pierre Soulages...)]
- *Le peintre, le temps et l'autre*, tapuscrit de 15 pages in-4, mai 1956. Publié dans « Essais sur l'espace, l'art et la destinée », chez Grasset en 1958.
- *Peinture et mouvement*, tapuscrit de 23 pages in-4 ; texte écrit d'après une conférence faite à la Société des Arts de Genève le 7 décembre 1956. Publié dans « Essais sur l'espace, l'art et la destinée », chez Grasset en 1958.
- *Le langage plastique et la métaphore*, brouillon manuscrit de l'artiste, 37 pages in-4 ; texte de la communication tenue par l'artiste au château de Cerisy-la-Salle au cours de la Rencontre sur le langage en juillet 1957, et publié dans l'ouvrage « Essais sur l'espace, l'art et la destinée », chez Grasset en 1958.
- *Le mouvement du monde en peinture*, partie du brouillon manuscrit de l'artiste, 26 pages in-4 + manuscrit synthèse de l'artiste, 8 pages ½ in-4 + illustrations et croquis ; texte résumé de la conférence tenue par l'artiste à la Société française d'Esthétique le 20 décembre 1958.
- 2 tapuscrits, 4 pages in-4 chaque, texte introductif par Elmina Auger publié dans l'ouvrage « Essais sur l'espace, l'art et la destinée », chez Grasset en 1958.
- *L'art et la mort*, brouillon manuscrit de l'artiste de 57 pages in-4 + tapuscrit de 20 pages in-4 ; texte de la conférence prononcée au Collège philosophique le 28 janvier 1959.
- *Hommage à Picasso*, brouillon manuscrit de l'artiste, 5 pages ½ in-4 + tapuscrit de 2 pages in-4 daté d'octobre 1961 : « (...) L'œuvre de Picasso est, dans ce sens, une des plus révélatrices, disons le mot, une des plus grandioses, de toute l'histoire de l'art (...) Je n'ai jamais cessé de tourner vers le grand artiste des regards chargés d'une profonde et admirative sympathie (...) Cet homme, décidément, ne peut jeter un trait ou une tache, que ce soit au pinceau, à la plume, au crayon, sans déterminer sur le matériau qu'il traite la présence troublante d'un être qui vous regarde et vous transperce jusqu'aux moelles, qui vous donne envie de fondre en larmes en même temps qu'il vous transporte au plus haut degré d'un incompréhensible triomphe. (...) Oui le jeune homme a vu juste, c'est bien « Lui », le « Roi »... ». Paru dans le catalogue de l'exposition de Berlin. Lapicque publie un hommage à Picasso dans la « Revue de métaphysique et de morale » en 1967.
- *Présence et peinture*, brouillon manuscrit de l'artiste, 55 pages in-4, texte de la conférence faite au Club 44 à la Chaix de Fonds le 7 décembre 1961. Joint n°4 de la revue « Médiations », hiver 1961-1962, dans lequel est paru ce texte.
- *Le cosmos*, brouillon manuscrit de l'artiste de 24 pages in-4 ; réponse à une enquête de la revue surréaliste « La Brèche » dirigée par André Breton, publiée dans le n°2 de mai 1962.
- Brouillon manuscrit de l'artiste, 14 pages in-4 + manuscrit d'Elmina Auger retravaillé, 12 pages in-4 ; texte inaugural pour la rétrospective au musée municipal de Trèves (Allemagne), à l'occasion de la semaine française de Detusch, exposition du 1^{er} juin au 14 juillet 1963. Texte didactique dans lequel l'artiste explique au grand public sa peinture moderne et décalée : « Je ne crois pouvoir mieux faire que de vous exposer la principale difficulté que le public rencontre généralement afin de vous aider à la surmonter. Elle réside dans ce fait que je ne me suis jamais inféodé à l'un de ces mouvements, à l'une de ces écoles qui ont

jalonné la marche de l'art moderne, et dont le nom seul serait pour vous une aide à la pénétration de mon œuvre. Ce n'est pas que j'aie ignoré ou méprisé les diverses tendances collectives qui, tour à tour ou simultanément, ont eu l'ambition et parfois la gloire d'élargir notre conception de l'art. Souvent, au contraire, je les ai pratiquées avant que cette gloire leur soit reconnue par la critique et le public. C'est ainsi que, dès 1925, je m'abandonnais à l'abstraction, en certaines occasions (...) Dans la suite de mes travaux, je suis resté fidèle à la sorte d'ascèse pratiquée par l'école abstraite, qui consiste à rechercher sur la toile une organisation qui nous émeuve par elle-même et directement, sans doute en raison de ce qu'on a souvent appelé « les paysages originels de l'âme humaine ». Seulement, tandis que les tenants de cette école écartaient soigneusement de leur création toute forme pouvant rappeler un objet du monde extérieur, je me suis efforcé, au contraire, d'apporter par mon œuvre la présence de tels objets. (...) J'ai donc pensé que la discipline abstraite pouvait être mise au service de la Figuration, par une sorte de projection visionnaire des spectacles sur la toile. En gros, c'est à cette entreprise que je me suis attaché, tantôt en songeant d'abord à l'apparence vécue du Monde, que je modifiais jusqu'à lui donner la force de choc témoignant de son intériorisation, et plus souvent peut-être en commençant par laisser surgir sous mon pinceau des traits ou des taches d'allure incantatoire, jusqu'au moment où leur organisation me paraissait adéquate au souvenir ou à l'imagination d'un objet déterminé. (...) Que cette reconnaissance ne soit pas toujours immédiate, il ne faut pas dès lors s'en étonner. (...) C'est d'abord l'organisation abstraite de la peinture, je crois, qui frappera le spectateur. Mon désir ultime est cependant que l'objet affirme tôt ou tard sa présence (...) La difficulté du cubisme n'était pas moindre pour l'amateur, et celui qui accepterait les réalisations de cette école n'aurait pas de peine, il me semble, à pénétrer ma peinture. Mais ce mouvement est passé dans l'histoire sans avoir été jamais profondément goûté par un public important. D'ailleurs les grands cubistes ont introduit une nuance de désintégration du monde assez éloignée de mes intentions, lesquelles visent plutôt à une intégration des choses au sein de notre âme... »

- Lettre dactylographiée de Charles Lopicque à Jean Cassou, 6 juin 1964, 2 pages in-4, acceptant de participer au XXe anniversaire de la Résistance à Bologne en y prêtant sa toile personnelle « L'attaque du Sénat par la Division Leclerc » : « (...) elle a été entreprise peu de jours après l'événement qu'elle relate, dans l'enthousiasme de la libération et en harmonie avec un esprit de patriotisme et de résistance à l'oppression qui n'avait cessé de m'animer depuis la défaite de 1940... »
- Brouillon manuscrit de la main d'Elmina Auger, 10 pages in-4 ; texte de présentation dans le cadre de l'exposition « Lopicque, peintures 1939-1947 » à la galerie Louis Carré en 1965.
- 4 chemises contenant près de 117 textes inédits manuscrits de Charles Lopicque (+ de 273 pages in-4), écrits entre 1963 et 1966, notes de recherche et de réflexion sur le thème du bonheur et de la beauté.
- Hommage à Jean Wahl, tapuscrit de 2 pages in-4, s.d. ; Jean Wahl (1888-1974), philosophe et ami de Lopicque, eut une influence singulière sur l'artiste et stimule une tendance à la méditation d'ordre métaphysique. Il invita à plusieurs reprises Lopicque à tenir des conférences au Collège philosophique fondé en 1947 par Jean Wahl. Il y a même pris la parole en tant qu'intervenant.
- Matisse, 1 page in-4 manuscrite : « Matisse a fait très tôt l'objet de mon admiration ; plus tard, sans cesser de le voir comme l'un des plus grands peintres de notre temps, je n'ai plus guère pensé à lui. Parmi les différences qui m'interdisaient de prendre son œuvre pour point de mire, sans doute faut-il donner priorité à l'écart entre nos « musées imaginaires ». Indépendamment du cubisme, qui fait chez moi l'objet d'un approfondissement actif alors qu'il ne l'a guère que frôlé, les racines de ma création s'étendirent à des époques et à des civilisations qu'il semble bien n'avoir regardées qu'en amateur désintéressé... »
- Dufy, 1 page 1/2 in-4 manuscrite : « Ma filiation par rapport à Dufy n'est pas moins erronée, bien que le cas soit un peu différent. D'abord j'ai connu l'homme personnellement ; son charme a agi sur moi comme sur tous ceux qui l'ont approché, de sorte que j'ai souvent évoqué son nom avec une affection particulière. Son œuvre, d'autre part, n'a jamais cessé de m'apporter une joie que j'avais toutes les raisons de proclamer... »
- Florence et Picasso, manuscrit de 8 pages in-4.
- 16 chemises, la plupart titrées, contenant chacune des dizaines de feuillets de bouts de textes dactylographiés et manuscrits : extraits de correspondance de Lopicque et notes de souvenirs personnels ou de réflexions. Cette compilation de textes semble avoir été utilisée par Elmina Auger pour illustrer plusieurs catalogues d'expositions ou publications sur l'artiste : « L'Afrique », « Venise », « L'art en général », « Citations », « Le temps et la durée », « L'Amérique », « L'Amour », « Textes philosophiques » dont « Postérité, Le passé n'est pas le passé de rien, mais le passé d'un certain présent actuel, d'où le passé apparaît comme passé. Alors quand j'envisage la postérité de Cézanne ou de Renoir en tant que peintres, c'est actuellement que je la regarde, en présence des œuvres de ces deux artistes, œuvres qui sont appréciées et qui valent cher maintenant. Mais de cet observatoire, seul réel, je me transporte par l'imagination au cœur de l'époque révolue qui fut le présent de Renoir et Cézanne. Je m'insinue en leur âme pour imaginer ce qu'un personnage imaginaire qui serait eux sur le mode d'être moi, imaginerait de sa postérité, c'est-à-dire du succès actuel de leur art... » ; « Du rêve pur, de sa discrétion » ; « En quelle partie de notre mémoire... être Dieu » ; etc.
- Biographie circonstanciée jusqu'en 1971 qui met en lumière les recherches picturales successives de l'artiste, tapuscrit avec corrections manuscrites de 15 pages in-4.
- A l'appel du matériau, brouillon manuscrit de l'artiste avec corrections et ratures de 11 pages in-4 et tapuscrit de 2 pages in-4 ; texte instructif sur la découverte de la lithographie grâce à Jean Pons et sur l'impulsion créatrice et artistique que cette technique provoqua dès les années 1950 et surtout dans les années 1970.
- Copie tapuscrit d'une lettre datée du 8 décembre 1949 et adressée au critique d'art Frank Elgar, dans laquelle Charles Lopicque affirme son attachement et son admiration à Jean Bazaine.
- Cahier d'écolier contenant des notes manuscrites d'Elmina Auger ; il s'agit d'un relevé de confidences de l'artiste extraites de diverses correspondances.
- Tapuscrit de 22 pages in-4, c. 1973-1974 ; biographie et étude générale qui a du servir d'introduction dans l'un des catalogues d'exposition de la galerie Balanci-Graham.

- Impressions musicales et poétiques sur Charles Lapicque et son œuvre, article biographique par Georges Lapicque, fils de l'artiste.
- Réunion de critiques ou de préfaces de catalogues, sous forme de tapuscrits ou de copies manuscrites, parus dans les années 1950-1960, et écrits par Jean Guichard-Meili, Gaston Diehl, Pierre Cabanne, etc.
- Coupures et copies d'articles de presse, etc.
- 8 pages in-4 de notes manuscrites à la mine de plomb de Lapicque adressées à Elmina Auger ; brefs contenus de conversations téléphoniques ou d'entrevues.
- Photocopie d'une L.A.S. de l'artiste adressée à Evelyne RAAB (1939-1974), jeune artiste peintre et disciple de Lapicque, titrée « *Notes sur l'anatomie du cheval* », expliquant de façon détaillée sa technique d'artiste pour dessiner les chevaux. Il mentionne à la fin du document : « *La présente note est strictement destinée à votre usage personnel. Je souhaite qu'elle ne soit pas transmise, même partiellement, à d'autres artistes. Je vous demande aussi de ne dire à aucun artiste que vous avez reçu cette note.* »
- Photocopies de 7 pages in-4, volontés manuscrites testamentaires de l'artiste, 1984-1985.
- Divers articles et publications par Charles Lapicque : « *A propos des voix du silence* » tiré à part du collège philosophique, avec envoi autographe signé ; « *Apprentissage et spontanéité* » paru dans la revue *Aesculape*, 1956, avec croquis de Lapicque en couverture ; « *Essais sur l'espace, l'art et la destinée* », Grasset, 1958 ; « *Sur les rapports de l'art et du monde* », tiré à part de la revue *Deucalion* 6, 1957 ; « *Imitation et figuration* », *Revue de métaphysique et morale*, 1957 ; « *L'art et la mort* », *Revue de métaphysique et morale*, 1959 ; « *Présence et peinture* » dans la revue *Médiations*, 1961-1962, avec envoi autographe signé ; « *Enquête le monde à l'envers ?* », revue *La Brèche*, 1962 ; « *L'art et l'image* », *Revue de métaphysique et morale*, 1963 ; « *Hommage de la revue métaphysique à Pablo Picasso* », *Revue de métaphysique et morale*, 1967.
- « *Denis Diderot* » illustré par Lapicque, 1966, avec envoi autographe signé.



15- **ELMINA AUGER (1897-1989), ASSISTANTE ET CONCUBINE DE CHARLES LAPICQUE**

300-600

LOT DE DOCUMENTS ET PHOTOGRAPHIES d'Elmina AUGER :

- L.A.S. d'Elmina Auger au général de Gaulle et carte de visite avec envoi manuscrit du général de Gaulle, décembre 1965.
- 5 L.A.S. à Evelyne Raab et Marie Maublanc, 1971-1978
- Correspondance passive dont 6 L.A.S. et P.A.S. d'Evelyne RAAB (1939-1974), 1968-1972 ; 3 L.A.S. et P.A.S. de Walter SCHARF, collectionneur de Lapicque, 1966-1972 ; d'anciennes élèves dont 6 L.A.S. de Marie Maublanc, 1966-1973 + 1 photographie + lot de bons de réquisition d'œuvres vendues aux enchères publiques, années 1970 ; petite gravure érotique indienne, tirage confidentiel hors commerce par les éditions du Soleil Noir avec envoi signé de François Di Dio (1921-2005), éditeur et écrivain ; P.A.S. de Jean-Claude Eger, traducteur et dialoguiste ; lettres d'anciennes élèves ; etc.
- Tapuscrit de notices de présentation d'œuvres de Lapicque écrites par Elmina Auger, 9 pages in-4.
- La Création, copie d'une étude philosophique par Elmina Auger, 22 pages in-4.
- Archives de l'« Association des Amis de Charles Lapicque » dont liste des œuvres de l'artiste inventoriées et conservées dans son appartement et à la banque au lendemain de son décès, copies de correspondance, liste des

membres, manuscrits d'Elmina Auger relatifs à la fin de vie de l'artiste et des rapports avec sa famille, Lapicque, biographie réalisée par l'association (maquette et plaquette in-4), etc.

• Portrait de Charles Lapicque, texte biographique d'Elmina Auger, daté du 2 novembre 1988, 6 pages in-4 : « (...) Lapicque est un homme libre. Il n'y a pas d'aristocratie sans liberté. Il ne cherche pas à plaire et ne se demande jamais ce que l'on pense de lui. Il méprise la mode, en peinture comme dans la vie. Il ne ment pas car ce serait accorder quelque chose à l'opinion des autres et devenir esclave de son mensonge. (...) Quant aux êtres humains, surtout les femmes, ils sont eux aussi englués dans la matière. Lui fera l'impossible pour que la matière encombre le moins possible sa propre vie. Il l'a réglée avec une précision féroce chaque jour : matinée de travail, déjeuner frugal et rapide qui interrompt à peine la méditation créatrice, reprise du travail. A cinq heures, il est quai des Orfèvres [demeure d'Elmina Auger], épuisé mais heureux. Il sait qu'il peut tout dire : calembours ou pensées originales, encore mal dégagées et que nous élucidons ensemble. Très souvent, nous écoutons de la musique, Bach, Haendel, dont la sensibilité s'accorde si intimement à la sienne, et surtout Mozart, le plus grand (...) il écoute avec bonheur, souriant d'un air complice à chaque trouvaille du musicien (...) je crois qu'il aimait la musique plus que tout. A 19h30, il se lève pour rejoindre l'autobus et sa maison (...) C'est un emploi du temps aussi contraignant que celui d'une abbaye à la règle sévère mais le résultat est le même dans les deux cas : la vie matérielle est si impitoyablement organisée qu'on n'y peut rien changer, il n'y a plus rien à y penser, elle n'existe plus... »

• Proust et Mozart, manuscrit d'Elmina Auger, 15 pages in-4 ; en hommage aux deux artistes les plus admirés par Charles Lapicque.

• Été 1987, Bréhat, notes prises par Elmina Auger au cours d'une conversation téléphonique avec Lapicque.

• Projet de préface à la publication « des lettres que Charles Lapicque m'a adressées pendant soixante ans. », écrit le 9 mai 1988, manuscrit + tapuscrit : « (...) Définitivement et totalement séparé de sa femme avant 1930, je l'ai rencontré en 1925, dégoûté de toute expérience sentimentale. Je noue avec lui des relations purement spirituelles qui deviendront plus intimes après la mort de mon mari en 1941 (...) A partir des années 30, la vie de Lapicque se coupe en deux : sa famille. Fataliste, il considère et dit qu'il lui faut assumer ses erreurs jusqu'au bout sans troubler la vie des siens (...) il revendique pour lui une totale liberté. Ce choix très égoïste de sa part, je l'ai accepté avec toutes les souffrances qu'il comportait. (...) C'est ainsi que se sont établies entre Lapicque et moi, soixante années de rencontres journalières mi-intimes et mi-publiques (...) J'ai été celle dont il avait besoin pour sortir de sa solitude et pour entrer dans ce monde de la culture dont il est devenu aux yeux de tous le dernier représentant de sa génération... ».

• Cahier manuscrit d'Elmina Auger titré « A Flying-Fox, son maître très soumis ».

• Fiches des peintures de Charles Lapicque classées par ordre chronologique, d'avant 1939 jusqu'en 1984.

• Lot de + de 250 tirages photographiques, XIXe et 1^{ère} moitié du XXe siècle, en majorité des portraits d'Elmina Régert à différents âges, portraits des membres de la famille Régert (dont ses parents, frères et sœurs), 3 photos de groupes du collège de jeunes filles de Sévigné (début années 1920, avec Liliane Chomette, Thérèse Sance la directrice), clichés de son mariage avec Daniel Auger en 1931, portraits de Daniel Auger (+ de 70 clichés), vues de leur maison à Antony, etc.

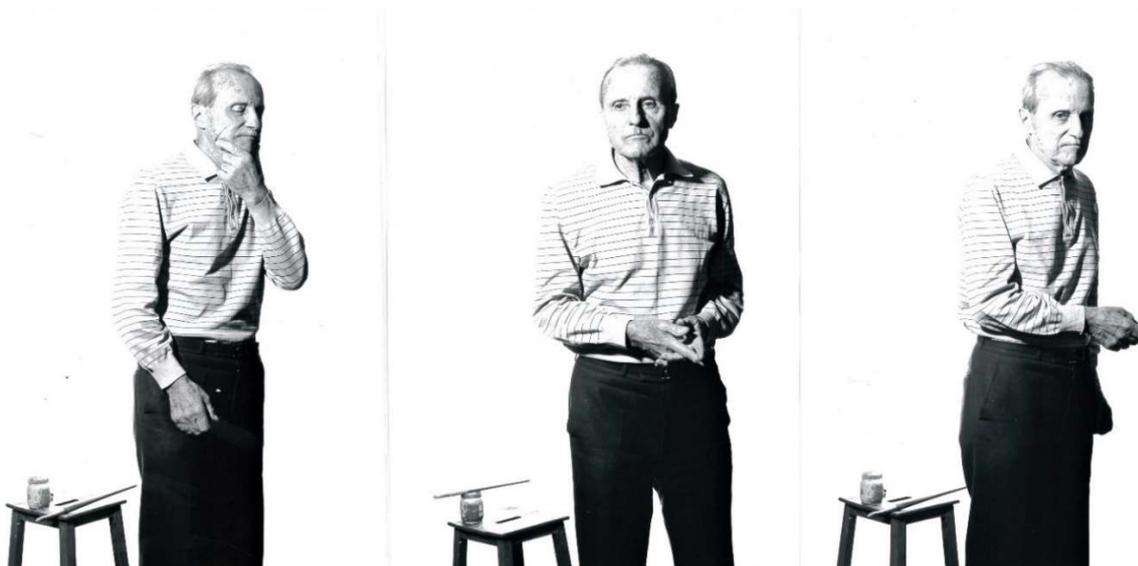
• + de 300 tirages photographiques (dont 4 albums, rouleaux, négatifs), années 1950-1970, prises de vue par Charles Lapicque et Elmina Auger au cours de leur séjour à Bréhat et de leurs différents voyages en France et à l'étranger (Grèce, Rome).

16-

PORTRAITS DE CHARLES LAPICQUE, c. 1950-1980

300-400

Lot d'env. **70 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES**, formats divers, dont vues dans son atelier rue Froidevaux à Paris, c. 1973, posant devant la toile « Saül cherchant les ânesses » et « Ezechiel mesure le temple », signatures d'œuvres chez l'imprimeur, remise du prix national des arts à la bibliothèque de l'Opéra en présence d'Alain Peyrefitte, série de 20 poses de l'artiste dans les années 1980, clichés d'œuvres des années 1986-1987, etc.



17-

CHARLES LAPICQUE ET ELMINA AUGER A BREHAT, c. 1960-1980

300-500

Lot d'env. **100 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES**, formats divers, prises de vues par Charles Lopicque ou Elmina Auger lors de leur séjour à Bréhat : vue de la maison « Ma-Zi Bihan » intérieur-extérieur, jardin, paysages bréhatins.

18-

LES DECADES DE PONTIGNY, c. 1932-1936

200-300

Rare réunion de **27 CLICHES PHOTOGRAPHIQUES**, formats divers, pris aux cours des colloques philosophiques et littéraires, organisés à l'initiative de Paul Desjardins, à l'abbaye cistercienne de Pontigny en Bourgogne, auxquels participent depuis les années 1920 Elmina Régert épouse Auger. Prises de vues des nombreux participants tels que Paul Desjardins, Vladimir Jankélévitch, d'Alberto Moravia, Anne Heurgon fille de Paul Desjardins, Martin Buber, Rolph Nordling, Wilhelm Haas, Léon Brunschvicg, Jean Wahl, Gaston Bachelard, etc.

Joint : photo portrait de Paul Desjardins avec envoi autographe signé et daté au dos.



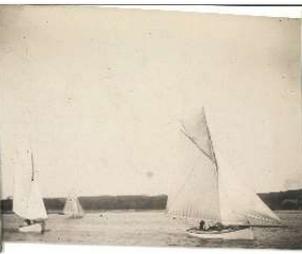
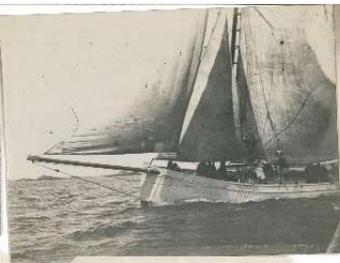
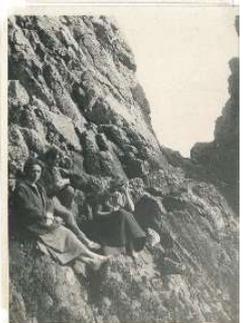
19-

« SORBONNE-PLAGE » OU L'ARCOUEST, ANNEES 1920-1930

1000-2000

Important lot d'env. **200 TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES**, formats divers ; prises de vues de l'entre-deux-guerres des membres des familles renommées de scientifiques et de littéraires, en pleine activité nautique, qui passaient chaque année leurs longues vacances d'été sur les côtes de l'Arcoouest, désormais plus connus sous le nom de « Sorbonne-Plage » ; il s'agit principalement de la seconde génération, sous l'œil vigilant des aînés, à savoir le prix Nobel de physique Jean Perrin, son épouse et leur fils Francis ; Irène Joliot-Curie, fille de Marie Curie ; Charles Seignobos dit le Capitaine ; Victor Auger, Eugénie son épouse, et leurs enfants Simone, Colette, Pierre, Daniel et sa fiancée Elmina Régert ; Marguerite Borel ; Charles Lopicque ; etc.

RARISSIME.



LOT D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTATIONS DIVERSES :

- Dessins de Lapicque - Tomes 1, 2 et 3 : la Figure ; les Chevaux ; et la Mer, Editions Galanis Paris "in-folio, 32 cm, 3 volumes illustrés de planches de reproductions : 1. La Figure, texte de Charles Estienne, 1959 ; 2. Les Chevaux, texte de Jean Guichard-Meili, 1962 ; et La Mer, texte de Jean Lescure, 1964. Cartonnage papier de l'éditeur.

- Charles Lapicque, catalogue raisonné de l'œuvre peint et de la sculpture, par Bernard Balanci, Editions Mayer, 1972.

- Lapicque, Estampes. 500 estampes, lithographies, eaux fortes et gravures, ensemble de l'œuvre gravée par Charles Lapicque, Catalogue de la vente aux enchères par Me Georges Blache, Versailles, 20 décembre 1981. Avec envoi autographe de Lapicque.

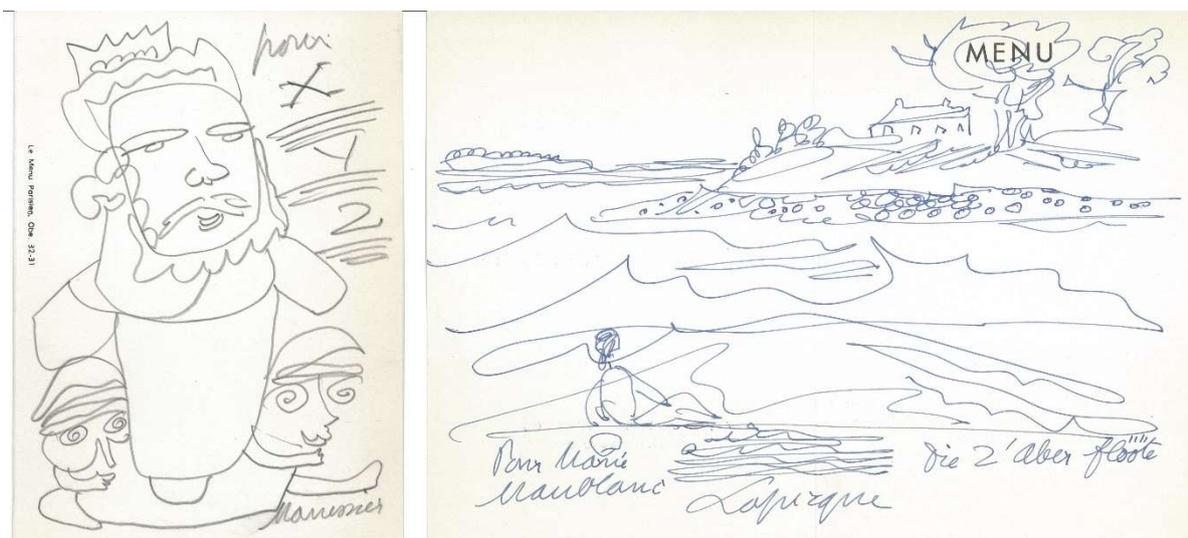
- Charles Lapicque, le dérangeur, par Philippe Bouchet, Thalia éditions, 2009.

- Catalogues ou plaquettes d'expositions : Vestart à New York, avec envoi autographe de Lapicque ; Kunsthalle Bern, 1962 ; Kunstverein à Hambourg, 1964 ; Musée d'art national moderne, Paris, 1967, avec envoi autographe de Lapicque ; Musée de Brest, 1969 ; Galerie Verrière à Lyon, 1970 ; Centre Georges Pompidou, Paris, 1978 ; Galerie Messine, Paris, 1983 ; ASB Galerie, 1987.

- « Espace et présence dans la peinture de Lapicque », thèse de doctorat par Aloys Perregaux, 1981 ; « Charles Lapicque, 1898 », Les cahiers d'art-documents, n°38, 1956 ; Revue « Zodiaque », n°18-19, 1954 ; « Le Nœud noir du col de la régente » par Michel Ragon, 1998.

- Lot de cartons d'invitation, cartes et plaquettes promotionnelles.

Joint : 4 impressions lithographiques numérotées et signées ; dessin à la mine de plomb avec envoi autographe de Lapicque « Pour Manessier » ; dessin à la plume titré et signé avec envoi autographe.



ENLUMINURES ET PARCHEMINS MÉDIÉVAUX

21-
Une donatrice en prière début 16^{ème}. 15,7 x 9,6 cm. 1500-1800

22-
Fragment de texte 15^{ème}, France. 12 x 7,9 cm. 100-150

23-
Fragment calendrier 15^{ème}. 20 x 13,2 cm. 100-150

24-
Fragment calendrier 15^{ème}. 10,3 x 6,6 cm. 100-150

25-
Fragment de litanies nord de la France 15^{ème}. 18,3 x 12,7 cm. 150-200

26-
Extrait de psautier, début 14^{ème}, nord de la France. 13,6 x 9,6 cm. 200-250

27-
Prière en Français " les grandes joyes de la vierge " illustrée de peintures marginales, plus un feuillet de calendrier 15^{ème} (mars). 15 x 10,5 cm. 500-600

28-
Peinture : Adam et Eve prenant conscience de leurs nudités - thème fort rare nord (Reims ?) 15^{ème}.
18,9 x 13,6 cm. 1500-2000

29-
Feuillet 15^{ème} France. 18 x 14 cm. 50-100

30-
Feuillet abondamment glosé, 13^{ème} siècle orné d'une initiale historiée à d'homme (De héréticis). 25 x 16,5 cm. 1500-2000

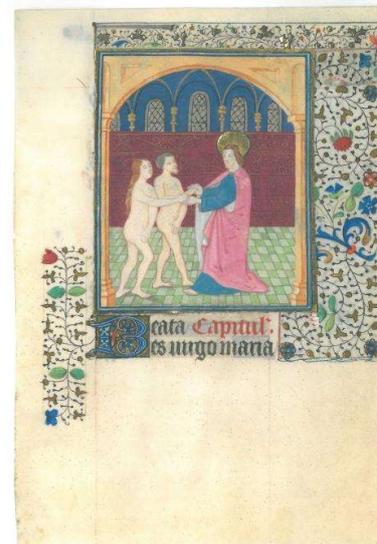
31-
Feuillet extrait d'un livre d'heures imprimé. 17 x 11 cm. 50-80

32-
Feuillet extrait d'un livre d'heures imprimé, office des morts.
18,1 x 11 cm. 100-120

33-
La descente de l'Esprit Saint, peinture extraite d'un livre d'heures
imprimé 16^{ème}. 15,9 x 9.7 cm. 500-600



n°21



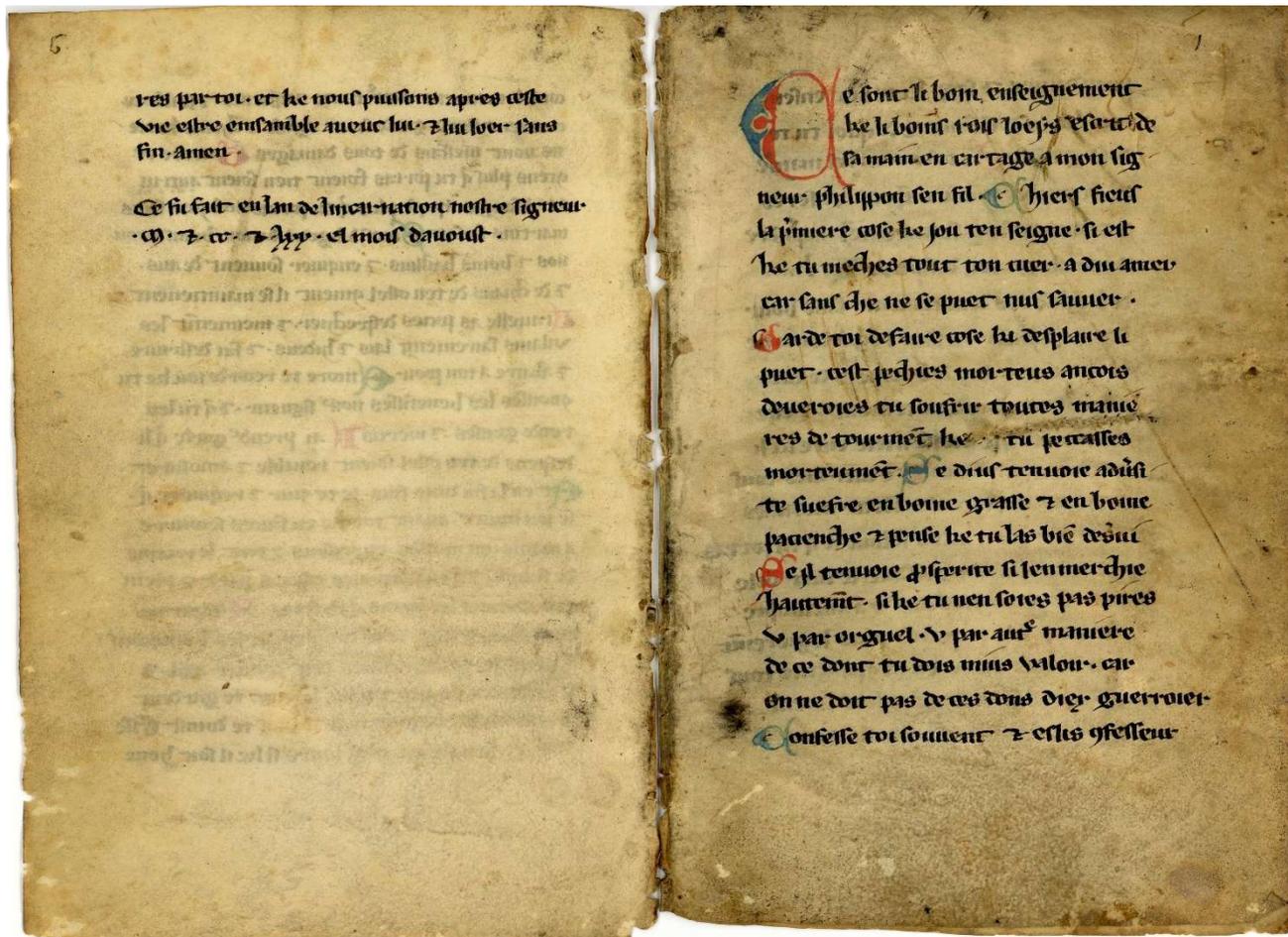
tête

n°28

MANUSCRIT de 3 ff. in-8 rédigé en ancien français sur vélin, en caractères gothiques et rubriqué en lettres peintes en bleu et rouge, XIVe siècle, nord de la France ?

Il s'agit d'une **rare et curieuse version abrégée**, en ancien français/patois, du texte « court » des célèbres enseignements écrits par saint Louis à son fils le prince Philippe (futur Philippe III le Hardi) qui lui succèdera. L'épître s'adresse à l'individu et au futur souverain. Le roi pieux recommande à son fils la foi, la piété à l'Eglise, la compagnie des bonnes gens, la charité envers les pauvres, etc.

« Ce sont li bom enseignement ke li bom roi loeps escrit de sa main en cartage a mon signeur philippon sen fil. Chierf fiels la pmiere cose ke jou t enseigne si est ke tu meches tout ton cuer a diu amer car sans che ne se puet nul sauver. Garde toi de faire cose ki desplaice li puet. C'est pechies ancois deveroies tu souffrir toutes manières de tourment ke tu peccasses morteument (...) (...) Ce fut fait en l'an de l'incarnation nostre signeur M CC VYY [1270] »



Les enseignements de saint Louis sont un texte certainement dicté par le souverain lui-même avant son départ pour la 8^e croisade. Par ce texte, il compte transmettre à son fils des conseils pour une gestion juste et chrétienne de soi et du royaume. Louis IX agonise à Tunis le 25 août 1270. De nombreux chroniqueurs et scribes vont diffuser ce texte en latin et en français dès le XIVe siècle.

« A TOUS NOBLES QUI AIMENT BEAUX ET BONNES HISTOIRES », CHRONIQUE GENEALOGIQUE DES ROIS DE FRANCE, FIN DU XVE SIECLE.

1500-2500

RARE ROULEAU EN PEaux DE PARCHEMIN de 2,90 m x 0,245 m, composé de 4 membranes collées les unes aux autres, texte en français réparti sur 2 colonnes après un prologue en longues lignes, traces de piqûre de part et d'autre de la peau témoignant de l'emploi des systèmes de réglure utilisés par le scribe pour homogénéiser les interlignes. Le haut du rouleau est découpé formant un triangle ou chapiteau.

Écriture gothique à l'encre brune pour le corps du texte, et à l'encre rouge pour le prologue et l'introduction de chaque chapitre. L'initiale de chacun des chapitres peinte en couleur, alternativement rouge et bleu, ainsi que quelques pieds de mouche, ponctuent le texte et en introduisent les principales sections facilitant ainsi la lecture. En marges sont inscrits en rouge et en chiffre romain le numéro de chaque section. En marge gauche, décor de deux demi-fleurs de lys en rouge et en bleu.

Au centre du texte se décline, de haut en bas, un arbre généalogique simplifié, sans miniature, composé de séries de diagrammes à l'encre brune, dans lesquels y sont inscrits à l'encre brune les noms masculins et à l'encre rouge les personnages féminins.

Le manuscrit débute par un prologue « Cy s'ensuivent les lignées des roys de France et comment les generacions sont descendues l'une de l'autre... et si y font figurees aucunes notables eglises que les roys de France, ont fondées », et se termine par une formule latine : « Explica ut arnica francoys ab[b]reviata ».

La chronique dynastique se conclut par le mort de Charles VII et le couronnement à Reims de Louis XI. En outre il apparaît dans un des médaillons de l'arbre « Charles dauphin » fils de Louis XI. On peut donc en déduire que l'écriture de cette chronique a été réalisée entre l'année 1470 et 1483.



Ce texte est une courte chronique, anonyme et en français, de la lignée des rois de France, « depuis la création du monde par Dieu », illustrée de diagrammes généalogiques (à l'instar du Compendium de Pierre de Poitiers), abondamment diffusée à la fin du Moyen Âge, sous divers formats (rouleau ou codex).

Marigold Anne Norbye, professeur britannique d'histoire du livre à l'University College London, a recensé 75 versions différentes de ce type de chronique manuscrite qu'elle a nommé « A tous nobles », que ce soit sous forme de rouleau ou de codex, en version courte ou longue, avec ou sans prologue, avec miniatures enluminées ou sans, etc.

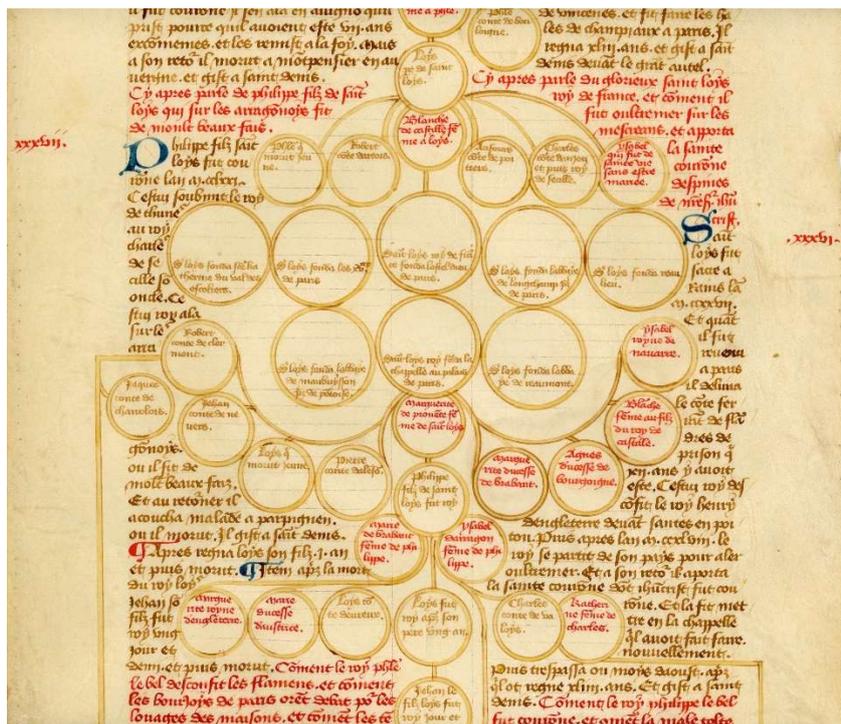
Elle en a recensé 69 dans les collections publiques en France (Paris (Bnf, Sainte Geneviève), Arras, Bordeaux, Caen, Montpellier, Orléans, Rouen, Tournai, Tours, Verdun), en Europe (Berlin, Bruxelles, Cracovie, Hanovre, Leeds, Londres, Manchester, Munich, Oxford, Saint Pétersbourg, Sion) et aux Etats-Unis (Boston, Cambridge, Chicago, Columbia, New Haven, New York, Philadelphie, Princeton).

Elle en a relevé seulement 6 exemplaires dans les collections privées, dont 3 incomplètes.

Le plus grand des manuscrits en rouleaux recensé est l'exemplaire conservé à la bibliothèque Sainte Geneviève à Paris : écrit vers 1520, il mesure 32,7 m de long. Ceux de Paris et Rouen varient entre 17 à 21 m de long.

Notre exemplaire entre dans la catégorie des rouleaux « prototypes », à l'instar de celui de Saint Pétersbourg : c'est-à-dire de petites dimensions (env. 2,5 m de long et de 280 mm de large), des blocs de texte plus denses et l'arbre dynastique plus compact, sans décor de miniatures.

Contrairement aux longs rouleaux difficilement manipulables mais aux riches textes et décors ostentatoires destinés à un public aisé, notre rouleau prototype plus facilement portable fut probablement destiné aux étudiants et aux collègues, comme instrument didactique et propagandiste du récit dynastique de la royauté.



DOCUMENTS HISTORIQUES

40-

MARGUERITE D'AUTRICHE (1480-1530) DITE MARGUERITE LA GRANDE.

400-600

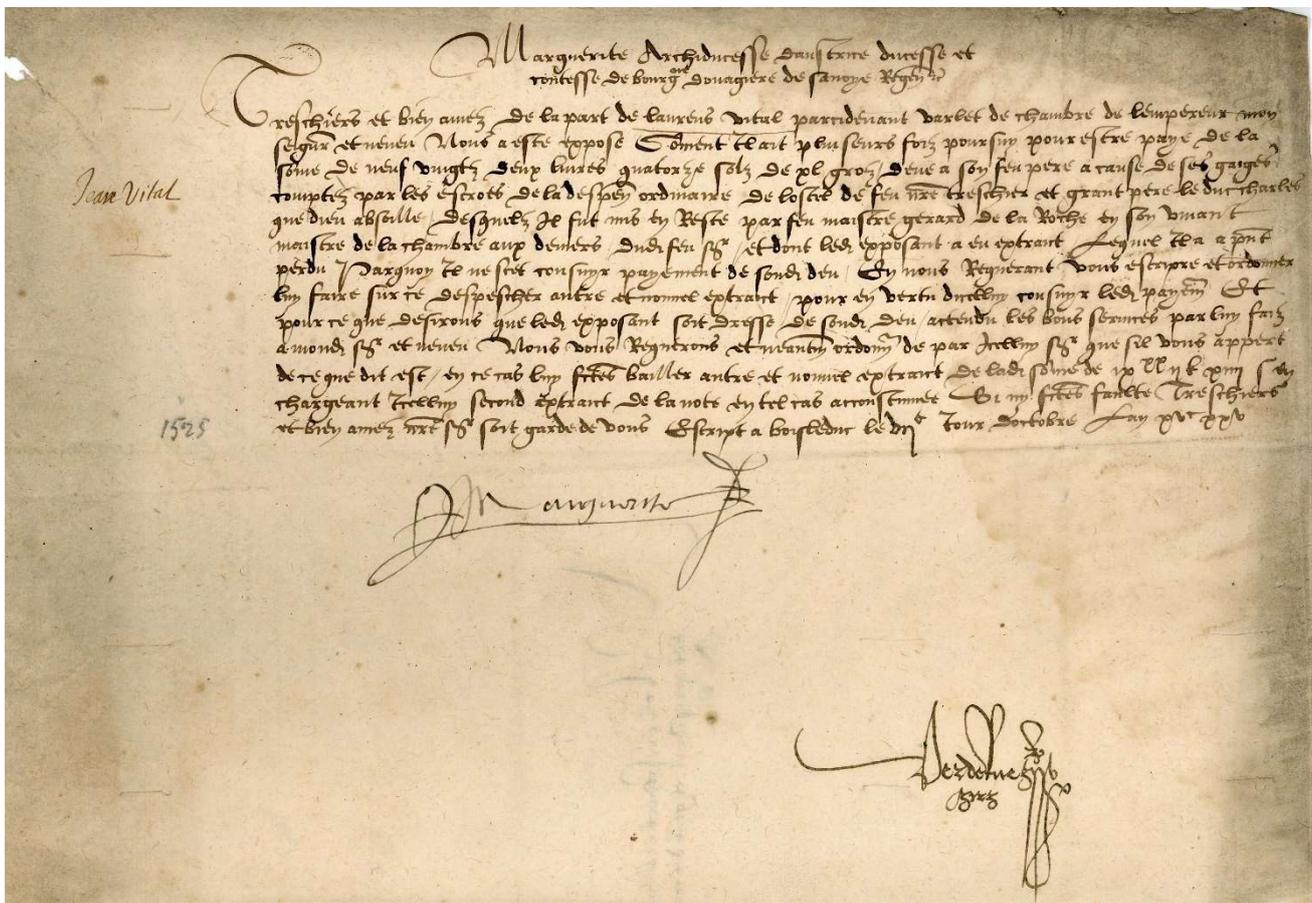
P.S. « Marguerite », 7 octobre 1525, à Bois-le-Duc, et contresignée par un secrétaire, papier oblong in-fol., adressée « *A noz tres chers et bien amez les president et gens des comptes à Lille* ».

Ordre donné à la chambre des comptes du comté de Flandre à Lille de délivrer un nouvel extrait de l'obligation due à Laurent Vital, ancien valet de chambre de Charles-Quint, afin de recevoir la somme des gages dus à son père décédé Jean Vital serviteur de Charles le Téméraire :

« *Marguerite archiduchesse d'Autriche ducesse et contesse de Bourg^{ne} douagrere de Savoye / Tres chers et bien amez de la part de Laurent Vital parci devant varlet de chambre de l'empereur mon seigneur et neveu nous a este expose comment il ait plusieurs fois poursuivi pour estre paye de la some de neuf vingt deux livres quatorze sols de 40 gros due a son feu père a cause de ses gages comptez par les escrots de la dépense ordinaire de l'ostel de feu notre tres cher et grand pere le duc Charles que dieu absoille, desquels il fut mis en reste par feu maistre Gerard de la Roche en son vivant maistre de la chambre aux deniers dudit feu sgr, et dont ledit exposant a eu extraict lequel il a present perdu (...) nous requerant vous escrire et ordonner luy faire sur ce despescher autre et nouvel extraict pour en vertu d'icelui convenir ledit payement (...) que ledit exposant soit dresse de fonds du attendu les bons services par lui faits à mondit seigneur et neveu... »*

Fille de l'empereur d'Allemagne Maximilien Ier d'Autriche et de Marie de Bourgogne, petite fille et unique héritière du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, Marguerite d'Autriche est fiancée à 3 ans au futur roi de France Charles VIII et est élevée au château de Plessis-lès-Tours. Répudiée à 11 ans, Charles VIII lui préfère Anne de Bretagne et son duché. Mariée pour de bon à un infant d'Espagne et devenue veuve, elle se remarie avec le duc de Savoie Philibert le Beau. Veuve une seconde fois, elle est nommée régente des Pays-Bas par Maximilien, le 18 mars 1507, au nom de son neveu Charles-Quint âgé seulement de 6 ans. Depuis la cour établie à Malines, elle gouverne et se consacre à l'éducation de son neveu, ainsi que de ses nièces, Éléonore, Marie et Isabelle, suivant ainsi l'exemple de Marguerite d'York.

Laurent Vital est d'abord au service de Jean de Luxembourg, chevalier de la Toison d'Or et premier chambellan de Philippe le Beau. En 1509, il est valet de chambre du prince Charles-Quint jusqu'à son couronnement sur le trône de Castille. En 1517 il fait partie du voyage d'Espagne comme préposé à la garde-robe. En 1518 Charles-Quint le désigne pour faire partie de la cour de son frère Ferdinand qu'il envoie aux Pays-Bas. Laurent Vital est l'auteur d'une chronique « Premier voyage de Charles-Quint en Espagne, de 1517 à 1518 ».



2 PIECES SIGNEES, 1592 ET 1599

L.S. avec compliment par Jean-Louis NOGARET de La VALETTE (1554-1642), duc d'Epéron, bras droit et l'un des mignons du roi Henri III, 23 décembre 1592, adresse « Mons. de Tournefort conseiller du roy en parlement de Provence », 1 page in-4 (manques) ; le duc d'Epéron, gouverneur de Provence, écrit à Guillaume Cadenet de Tournefort, conseiller au parlement de Provence, au sujet de sa charge en la commission de l'établissement de la monnaie à Sisteron.

P.S. par Jeanne de COESME (1560-1601), princesse de Conti, épouse de François de BOURBON, Paris, 3 octobre 1599, 2 pages in-fol. ; Procuration enregistrée devant les notaires au Châtelet de Paris et accordée à l'archevêque de Turin.

PLACARD DU PARDON DES QUINZE VINGTS DE PARIS, c. 1600, 42 x 34 cm (trous de lépismes, pliures).

Affiche à décor en taille d'épargne de l'image de saint Louis et des pèlerins, entourée des armoiries du pape Paul V et du roi de France et de Navarre, qui annonce la date et la durée du grand pardon général dans les églises du diocèse, et qui expose les indulgences accordées par le souverain pontife. Ces placards étaient collés dans les rues et aux portes des églises.

Établissement de charité et de bienfaisance, l'hospice des Quinze-Vingts a été fondé à Paris vers 1260 par saint Louis, le but étant d'héberger et d'entretenir les pauvres aveugles de la ville. Le nom de Quinze-Vingts signifie trois cents ($15 \times 20 = 300$) dans le système de numération vicésimal et, de fait, l'hospice comprenait trois cents lits. Les Quinze-Vingts n'étaient pas de véritables religieux, ne prononçant pas de vœu de chasteté et ne renonçant point à l'usufruit de leurs biens propres, mais une congrégation qui vivait sous le système d'une économie de don, basée sur l'échange (don et contre-don), la foi et la confiance. Le travail des pensionnaires est de prier pour les donateurs qui obtiennent en retour le salut de leurs âmes. Le pape Alexandre IV promulgua la concession d'indulgences et pardons spéciaux en leur faveur, à savoir cent jours de « pardon » à ceux qui visiteraient l'église le jour de Saint-Rémi et les trois mois suivants. Tous les papes suivants augmentèrent ou confirmèrent ces indulgences. Ils imposèrent aux fidèles qui voulaient les gagner, l'obligation de déposer quelque aumône dans les tronc de l'église de l'hôpital et donnèrent ainsi un élan à la charité. En parallèle, les souverains pontifes encouragèrent les quêtes et recommandèrent aux évêques de recevoir favorablement les frères de la congrégation qui solliciteraient l'autorisation de quêter dans leurs diocèses. Ces concessions d'indulgences et exhortations à la charité se développèrent dans tout le royaume par l'intermédiaire des évêques et abbés, invitant les chrétiens de leurs diocèses à secourir les aveugles.

Rarissime.



43-

HENRI IV (1553-1610)

300-400

P.S. « Henry », Fontainebleau, 20 novembre 1602 ; contresignée par son secrétaire d'état Louis Potier ; vélin oblong in-8. Sous cadre (26 x 30 cm).

Brevet par lequel le roi de France exempte la veuve de François de Mandelot (1529-1588), **gouverneur de Lyon** (1571 à 1588) et bailli de Mâcon, du droit du marc d'or ou droit de serment, c'est-à-dire de payer la taxe lors de l'acquisition d'une charge vénale.

Provenance : vente Me Savot 20 juin 1971, n°14. Collection orléanaise.

44-

LOUIS XIV (1638-1715)

400-600

P.S., « Louis », Aix, février 1660, contresignée par Henri-Auguste de Loménie, secrétaire d'état aux Affaires étrangères, vélin oblong, portant **le grand sceau de Majesté** de cire verte pendant par des lacs en soie rouge et verte, et contrescel aux armes de France, et **le petit sceau aux armes de France** de cire verte pendant par les lacs identiques et contrescel à l'empreinte de doigt.

Lettres patentes du roi de France accordant à Pierre des Herbiers de l'Etenduère, sieur de la Morandière et du Pouët, d'avoir banc et droit de sépulture dans le chœur de l'église paroissiale de Saint Médard à Saint Mars la Réorthe, de fondation royale, « *en récompense des bons et agréables services qu'il nous a rendu pendant plusieurs années, tant dans le régiment de nos gardes et aux sièges d'Aire, Bapaume, Lens, L'Isle Lerel et autres lieux quand 'autres occasions il a donné des preuves de sa vaillance de sa bonne conduite et de son attachement inviolable à notre service* »

Parchemin comportant deux sceaux royaux, rare.

45-

LOUIS XIV (1638-1715)

150-300

P.S. « Louis », Saint Germain en Laye, février 1677, et contresignée au verso par Phélypeaux secrétaire d'état, vélin obl. in-plano, avec armoiries peintes à l'encre et gouache ; lettre d'anoblissement accordée à Jacques Laugeois d'Imbercourt et de Launay, en récompense de ses services rendus au sein de l'armée puis dans l'administration royale, armoiries : d'azur à la tour d'argent et au chef herminé. (rest. anciennes, pliures)

Issu d'une famille bourgeoise de marchand parisien, Jacques Laugeois débute sa carrière dans l'armée. En 1638, il intègre le régiment des gardes françaises dans la compagnie du sieur du Borde et participe au siège du Catelet en Picardie : « aurait fait la campagne du siège de Catelet pour monter à l'assaut avec les enfants perdus, il aurait monté du premier sur la brèche et aurait arrêté de sa main le gouverneur de la place, en laquelle action il aurait reçu une blessure dont il serait demeuré estropié ». En 1649, il reçoit le commandement d'une compagnie d'infanterie au sein du régiment de Noailac et fait campagne en Italie. Au lendemain du licenciement de son régiment, il se retire de la vie militaire et se tourne vers les affaires du roi. En 1656, il acquiert un office de secrétaire du roi au sein du grand collège pour se lancer dans le milieu de la finance. Débutant comme commis à la recette des tailles de diverses élections, il réussit une ascension sociale fulgurante devenant fermier général des aides et des gabelles de 1674 à 1693, et actionnaire de la compagnie des Indes orientales.

46-

LOUIS XIV (1638-1715)

300-600

5 PIECES, 1652 A 1714

P.S. « Louis », Pontoise, 26 juillet 1652, et contresignée par Louis Phélypeaux secrétaire d'état, vélin obl. in-fol. (pliures), nommant Charles Bénigne de Thésut, conseiller au parlement de Bourgogne à Dijon, à la charge de conseiller d'état au Conseil d'état privé du roi (ou Conseil des parties). [Ce conseil, présidé par le Chancelier de France ou par le Garde des Sceaux, est composé à l'origine de 24 conseillers d'état de robe, 3 conseillers d'état d'église et 3 conseillers d'état d'épée. Il intervient essentiellement pour juger des procès civils opposant des particuliers, ainsi que, en tant que de besoin, pour régler l'ordre des juridictions.]

P.S. « Louis », Thionville, 25 juillet 1673, et contresignée par Phélypeaux secrétaire d'état, 1 page vélin obl. in-fol. ; Commission sur arrêt du Conseil d'état privé accordant la clôture des comptes de recettes à Nicolas Dorson, receveur général des finances de la généralité de Riom. Y est attachée l'extrait de l'arrêt du Conseil d'état privé, 2 pages ½ vélin in-4

P.S. « Louis », Fontainebleau, 4 septembre 1714, et contresignée par Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain, secrétaire d'état de la maison du roi, adresse « *A notre amé et feal le sieur Baron de Rouairoux* » [famille de Caylus], 1 page sur vélin obl. in-4 ; lettre de convocation aux Etats-généraux de la province du Languedoc qui doit se réunir en la ville de Nîmes le 25 octobre 1714.

Joint : P.S. par Adrien de VALOIS, Paris, 15 décembre 1670, vélin obl. in-8 ; quittance de l'hôtel de ville de Paris accordée à Adrien de VALOIS historien, poète et historiographe du roi.

47-

PHILIPPE DE COURCILLON, MARQUIS DE DANGEAU (1638-1720)

100-200

P.S., « Philippe de COURCILLON », marquis de Dangeau, gouverneur et lieutenant-général en la province de Touraine, gouverneur particulier des ville et château de Tours, sur parchemin oblong, fait à Versailles le 31 décembre 1694, contresignée par Jean LAGAU, secrétaire du roi.

Nomination de « *Maurice Porchai* » dans la garde personnelle du marquis de Dangeau.

48-

JEAN III SOBIESKY (1629-1696), ROI DE POLOGNE ET GRAND ARCHIDUC DE LITHUANIE

150-300

P.S., Varsovie, 26 avril 1696, 1 page oblong, avec signature autographe de Jean III Sobieski et superbe cachet estampé aux armes du grand-duché de Lituanie.

Héros national polonais surnommé le Lion de Lechia, il délivra Vienne assiégée par les Turcs le 12 septembre 1683.

49-

CHARLES D'HOZIER (1640-1732)

100-150

P.S., « d'Hozier », garde de l'armorial de France, 1 page in-4 sur vélin en partie imprimé dressée le 9 mars 1698. BREVET D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES PEINTES en haut au centre de Jean Clerget, conseiller du roi, notaire et assesseur du maire de Dijon.

Note manuscrite à l'encre, probablement de Jean Clerget : "Sinople à une fontaine d'argent jaillissante et un soleil d'or chef / « Lon ma fait paier 23 [livres] 10 [sols] pour ces armoiries".

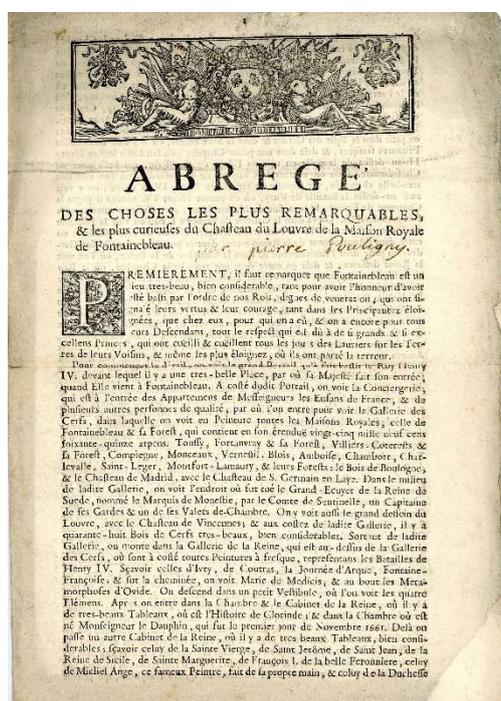
50-

GUIDE DU CHATEAU DE FONTAINEBLEAU, 1715

200-400

« Abrege des choses les plus remarquables & plus curieuses du chasteau du Louvre de la Maison Royale de Fontainebleau », 2 feuillets imprimés, s. d. [c. 1715], 3 pages in-fol. (manques hors texte, mouillures, plis).

Rarissime petit guide de visite du château de Fontainebleau présenté par Pierre Pouligny « *conducteur des étrangers qui viennent voir la maison royale* ».



51-

CHARLES FRANÇOIS DU PERRIER DU MOURIEZ DIT DUMOURIEZ (1739-1823)

400-600

LOT DE 8 PIECES : « **Proclamation du Général en Chef Dumouriez**, au Quartier Général de Tournay, le 30 mars 1793, l'an 2 de la République », placard imprimé, 53 x 40 cm, ordonnant « à tous les Officiers & Soldats, des deux Armées du Nord & des Ardennes, qui se trouvent dans les Villes de Douay, Valenciennes, Dunkerque & autres, sans leurs Drapeaux ou sans être à l'Hôpital, (...) de sortir de ces Villes sous 24 heures, de rejoindre leurs drapeaux, si ce sont des braves Citoyens, égarés par les circonstances; ou de se retirer dans l'intérieur de la France, si ce sont des lâches; les Armées étant décidées à ne plus admettre que de braves Soldats... » - L.S., Valenciennes, 25 août 1792, général DUMOURIEZ + apostille signée du maréchal de camp irlandais James O'MORAN, 1 page in-fol., donnant ordre de réquisitionner tout le contenu de la bibliothèque (livres, cartes, manuscrits) appartenant à Anne Emmanuel de Croÿ, prince de Solre et Saint Empire, émigré, et resté dans son

château à Condé sur l'Escaut. – « **Adresse a l'armée Belgique** », placard imprimé par Deboubers à Lille, 53 x 41 cm : « (...) *La Convention Nationale adopte à l'unanimité la proclamation qui lui a été présentée par le comité de défense générale, pour éclairer l'armée de la Belgique, sur la trahison de Dumouriez, & prévenir l'égarément par lequel ce conspirateur cherche à l'entraîner...* » [Le 5 avril 1793, les conventionnels dévoilent la trahison du général Dumouriez et appellent à sa punition, comme à celle de tous les traîtres.] - « Les administrateurs du département du Nord à leurs concitoyens », Douai, 6 avril 1793, placard imprimé, 45 x 35 cm – 3 placards de l'an II imprimés par Deboubers à Lille, 41 x 26 cm – Tract « Vive La république », an II, imprimé par Boubbers à Lille, 1 page in-4.

Ministre des affaires étrangères en mars 1792, Dumouriez prend le commandement de l'armée du nord et remporte avec Kellermann la victoire de Valmy. Vainqueur à Jemmapes Dumouriez occupe la Belgique et est acclamé à Paris par les Girondins le 29 décembre 1792. De retour à l'armée du nord au début 1793 il conquiert la Hollande d'où il manifeste son hostilité à la Convention. Après sa défaite à Neerwinden le 18 mars il conclut un accord avec les Autrichiens dans lequel il prévoit l'évacuation de la Belgique et une marche sur Paris de son armée. Il livre aux Autrichiens les représentants de la convention venus l'arrêter mais n'arrive pas à rallier son armée à sa trahison. Il se rend le 5 avril aux Autrichiens et errera à travers l'Europe jusqu'en 1800 où l'Angleterre le prend à son service.

52-

LOUIS NICOLAS DUBOIS (1758–1847), PREMIER PREFET DE POLICE DE PARIS

200-400

L.A.S., 2 avril 1808, adressée à Eugène de Beauharnais, archichancelier, pour l'obtention des lettres patentes du nouveau titre de comte de l'Empire, 3 pages in-fol. : « *Appelé par le décret de S.M. l'Empereur et roy, au titre de comte de l'empire, en ma qualité de conseiller d'état à vie, je supplie votre altesse sérénissime de vouloir bien m'en faire délivrer les lettres patentes. J'ai fait verser chez le trésorier du Sceau les quatre cent francs déterminés à cet effet. Mes noms, sont, Louis, Nicolas, Pierre, Joseph Dubois né à Lille dépt du Nord, le 20 janvier 1758 (...)* Je m'en rapporte à ce que décidera la commission pour mes armes et ma livrée, je désirerais simplement que mes armes pussent rappeler ma fidélité et ma reconnaissance envers Sa Majesté l'empereur et roy et son décret du 14 floréal an X par lequel pour me donner un témoignage de sa satisfaction de ma conduite et du bon ordre que j'ai maintenu dans la capitale, elle a daigné me nommer conseiller d'état, 14 violettes avec un dix en chiffre romain rappelleront le décret et un lévrier serait le symbole de ma fidélité, de ma reconnaissance et de mon amour pour la personne sacrée de mon empereur et mon maître... »

Joint : 3 L.A.S. : 27 août 1807, adressée à son notaire pour un achat de terres, 3 pages in-4 – L.A.S., 16 janvier 1811, adressée au directeur des tabacs au sujet de la manufacture de tabac de Valenciennes, 2 pages ½ in-4 : « *qui fait 600 kilogrammes de tabac par jour avec 5 ou 6 ouvriers au moyen d'un moulin à eau et qui est susceptible d'en raper 1000 kg par jour (...)* les bâtiments situés sur l'Escaut facilitent les arrivages par eau de tous les tabacs nécessaires à l'exploitation (...) cette manufacture la seule qui existe en grand dans le département du nord... » - 12 mars 1821, 1 page in-4, appui à une demande du président de la chambre de commerce de Dunkerque.

Louis Nicolas Dubois fut placé à la tête de la préfecture de police de Paris dont il devint le premier titulaire le 8 mars 1800. Napoléon Bonaparte le nomma conseiller d'état, commandeur de la Légion d'honneur et comte de l'Empire le 26 avril 1808. Disgracié et renvoyé, il adhère à la déchéance de Napoléon et se rallie à Louis XVIII sous la Première Restauration.

53-

FAMILLES DE CLERMONT-TONNERRE ET DE BAYE

300-400

ENSEMBLE D'ENVIRON 100 LETTRES OU PIECES, concernant principalement les familles de CLERMONT-TONNERRE et de BAYE au XIXe et XXe siècle.

Une longue lettre du marquis Aimé-Gaspard de Clermont-Tonnerre relate à sa femme Cécile, dès le lendemain (7 novembre 1836), les derniers instants de Charles X et la reconnaissance du duc de Bordeaux par le duc d'Angoulême. Parmi les correspondants, on relève le comte de Peyronnet, Maurice Barrès.

MANUSCRIT DE MARIE CURIE

54-

MARIE CURIE (VARSOVIE, 1867 - SANCELLEMOZ, 1934)

10 000-15000

DEVOIR DE PHYSIQUE DE MARIE CURIE A LA SORBONNE, 10 ANS AVANT SON PRIX NOBEL, EN 1893.

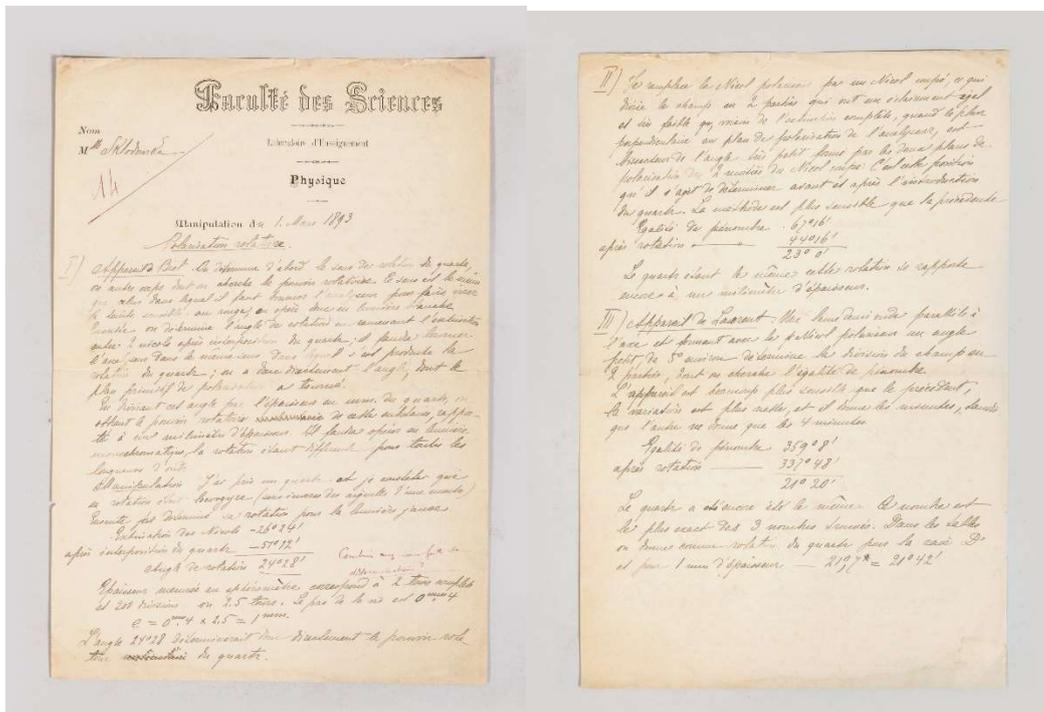
"Polarisation rotatoire", manipulation du 1er mars 1893.

Devoir de Licence ès sciences physiques à l'encre noire sur papier à en-tête du laboratoire d'enseignement de la faculté des sciences de Paris, dirigé par le professeur Edmond Bouty.

Un feuillet recto-verso corrigé à l'encre rouge et noté "14". Haut. 18,1 Larg. 27,3 cm. (papier jauni, petits accrocs sur les bords).

Provenance : donné après 1916 par Marie Curie à Léonie Jeanne Razet-Pétri (1884-1950), sa secrétaire à l'Institut du radium, veuve de Jean-Pierre Razet (1884-1916), ingénieur de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, chercheur en physique, spécialiste du polonium et collaborateur de Pierre et Marie Curie ; par descendance, Paris.

Ce devoir de licence, précieusement conservé par les descendants de Jeanne Razet-Pétri, la fidèle collaboratrice de Marie Curie à l'Institut du radium, est émouvant à plusieurs titres. D'abord, il est le témoignage éclatant du génie précoce de la scientifique : deux pages claires et bien écrites, agréables à lire, décrivant précisément la manipulation délicate pour mesurer un quartz sous différentes lumières. Ensuite, il montre les portes que doit enfoncer une jeune femme plongée dans un milieu exclusivement masculin, annotant le « Mr » de monsieur imprimé sur le papier à en-tête de l'université par les « lle » de mademoiselle. Enfin la note de 14 sur 20 soulignée d'un trait rouge démesuré trahit les nombreux a priori qu'elle dû surmonter lorsque le seul commentaire d'une copie parfaite est : « Combien avez-vous effectué de déterminations ? », justifiant une note de « seulement » quatorze sur vingt. En terminant première de cette licence quatre mois plus tard, il y a fort à parier que Marie Skłodowska impressionna fortement Edmond Bouty (Nant, 1846 - Paris, 1922), le directeur du laboratoire d'enseignement de la physique de la faculté des sciences de Paris qui avait dû, lui, se reprendre à deux fois pour réussir le concours d'agrégation. L'élève dépassera ainsi son maître, de même que le maître de son maître. Elle est, en effet, distinguée à peine dix ans plus tard par le prix Nobel, devançant l'équipe de physiciens associée à son autre professeur de physique à la Sorbonne, le célèbre Gabriel Lippmann (Luxembourg, 1845 – paquebot Le France, 1921), qui dirigeait le laboratoire de recherches physiques de la faculté des sciences. Malgré l'estime professionnelle sincère, la difficulté à trouver la juste relation avec une élève brillante, jeune, femme et étrangère rejaillit dans la lettre de condoléances adressée par Gabriel Lippmann en 1906 après le décès de Pierre Curie, où il semble chercher ses mots : « Il me semble avoir perdu un frère ; je ne savais pas encore par quels liens étroits j'étais attaché à votre mari ; je le sais aujourd'hui (1) ». Le 1er mars 1893 Marie Skłodowska a vingt-cinq ans ; elle n'a pas encore rencontré son mari qui la fera Marie Curie, mais son compte rendu de manipulation à la Sorbonne d'une « polarisation rotatoire » illustre les débuts lumineux de la plus célèbre des physiciennes.



ARTS ET LITTÉRATURE

19^E ET 20^E SIECLES

60-

AUGUSTE CREUZÉ DE LESSER (1771-1839)

300-600

LOT DE 4 MANUSCRITS AUTOGRAPHES de pièces de théâtre composées par Auguste Creuzé de Lesser :

- Manuscrit de la main de l'auteur, avec corrections et rajouts, 44 pages in-4, titré « Eponine, tragédie d'étude en 4 actes et en vers libres », daté « 9^{bre} 1834 », suivi d'une page d'un avant-propos de l'auteur expliquant les conditions dans lesquelles il a écrit cette pièce : « *Cette tragédie, si c'en est une, a été faite en 1790 il y a près de 45 ans, presque un demi-siècle. En voulant en citer quelques vers dans mon mémoire en détruisant tout le reste, je l'ai trouvée moins mauvaise que je n'avais cru. J'ai même pris la peine de la retranscrire en y ajoutant très peu de chose mais en retranchant beaucoup de vers. Telle qu'elle est écrite, du moins pour moi un renversement assez curieux de ce que je faisais à 18 et 19 ans. J'étais déjà dans une petite révolte contre la tragédie française, révolte dont je suis revenu, mais jamais entièrement...* » ;

- Manuscrit de la main de l'auteur, avec corrections, 75 pages in-4, titré « Cicéron ou les proscriptions, tragédie en cinq actes », daté « fait en 1811 », suivi d'une demie page d'avant-propos de l'auteur ;

- Manuscrit en partie de la main de l'auteur, avec corrections et rajouts, 86 pages in-4, titré « Pelisson à la Bastille, comédie historique en trois actes et en prose », pièce qui fut « reçue au Théâtre français le 11 février 1808 » + copie du manuscrit, 91 pages in-fol.

Né à Paris en 1771, Augustin François Creuzé de Lesser fait ses études au collège de Juilly. Marié à la fille d'un fermier général guillotiné pendant la Terreur, il débute une carrière administrative pendant la Révolution comme secrétaire du consul Charles-François Lebrun, puis secrétaire de légation à Parme. Sous le Consulat il est nommé sous-préfet à Autun en 1802, puis député de Saône-et-Loire au Corps législatif en 1804. Son *Voyage en Italie et en Sicile*, écrit en 1806, déplait à l'empereur et l'oblige à démissionner de ses fonctions. Creuzé de Lesser se consacre alors entièrement à la littérature et commence l'écriture de son cycle de chevalerie. Le retour de Louis XVIII lui est favorable, puisqu'il est nommé préfet en 1814. Il favorise aussi le succès de son œuvre littéraire, qui célèbre les vieilles traditions françaises et rencontre l'idéologie de la Restauration. Le poète, alors à l'apogée de sa gloire, devient baron en 1818.

Auteur de comédies, de livrets d'opéras-comiques, de contes, d'apologues et de romans, Auguste Creuzé de Lesser se fit une réputation en littérature avec ses premières œuvres pour la scène interprétées sous l'Empire aux théâtres Feydeau, de Vaudeville, Français ou à l'Opéra-Comique, et ses poèmes imités de Juvénal et d'Alessandro Tassoni. En 1811, il publie un poème épique en 50 000 vers intitulé *La Table ronde*. Cette ressuscitation du genre chevaleresque remporte un grand succès. Il enchaîne avec *Amadis de Gaule* et *Roland*. Sous la Monarchie de Juillet, l'heure de la chevalerie revue et corrigée n'est plus à la mode. Retiré de la vie publique, il réunit ses trois œuvres de chevalerie en 1839 dans une même édition. Il meurt à Paris le 14 août 1839.

61-

ALPHONSE DE LAMARTINE (1790-1869)

100-200

2 PIÈCES

L.S., Paris, 1^{er} décembre 1856, 2 pages 1/4 in-8 : « *Monsieur mes abonnés ne sont pas pour moi un public ; ils sont une famille d'amis. Je n'ignore pas que la bienveillance personnelle a eu plus de part que la curiosité littéraire à votre abonnement. Je ne m'en humilie pas, je m'en glorifie. J'aime mieux la cordialité que la gloire...* » (petite déchirure) ; et P.A.S., Paris, 24 janvier 1862, quittance (accdts et manques).

62-

PAUL VERLAINE (1844-1896)

500-800

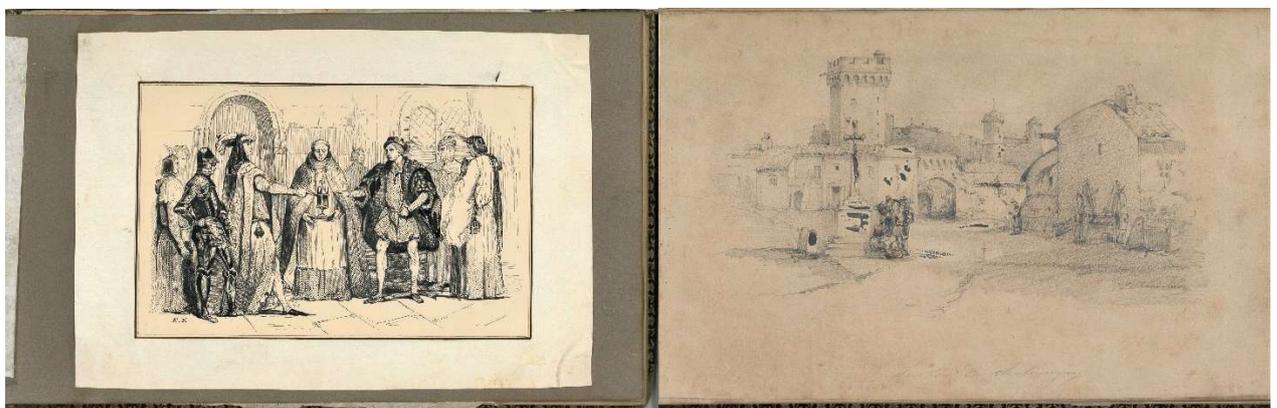
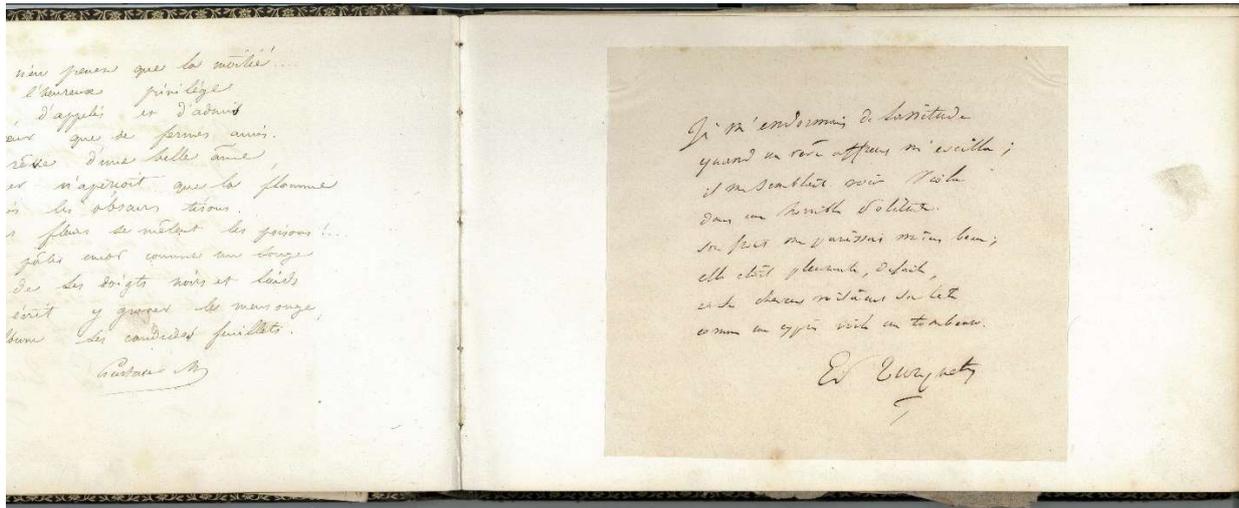
L.A.S., [Paris], « jeudi 16 », 1 page in-8 (petits accdts), depuis l'hôpital Broussais où il n'est « *pas pour très longtemps, j'espère, (...) souffrant de la jambe et du cœur. Et aussi de l'ennui* », demandant à des amis de lui faire parvenir leurs vieux numéros de l'Écho de Paris et priant avec insistance de passer voir Gilles Vanier son éditeur avec qui il est « *de plus en plus brouillé* » pour lui demander sans le mentionner les coordonnées de Francis Poictevin.

À partir de 1889, après le décès de sa mère qui le plonge dans la misère, Verlaine séjourne régulièrement et jusqu'à la fin de sa vie à l'hôpital, notamment à Broussais qui avait sa préférence et devint sa résidence par défaut.

Provenance : ancienne collection Artecos, certificat du cabinet Signatures à Paris.

Album amicorum, format à l'italienne, reliure en maroquin (en l'état), 17 x 26 cm, dos et tranches dorés, plats ornés de filets dorés et de décors de fers à froid, monogramme « A. de M. » au centre, contenant env. 37 feuillets sur lesquels sont écrits ou collés des textes manuscrits : poèmes, textes en prose, récits, partitions musicales, ainsi que des dessins au crayon et à la plume, c. 1841-1846.

Les auteurs identifiés font partie du cénacle des poètes et écrivains romantiques : ALEXANDRE SOUMET (1788-1845), sa fille GABRIELLE DALTENHEYM (1814-1886), HIPPOLYTE VIAULT (1807-1871), JULES LEFÈVRE-DEUMIER (1797-1857), FRANCIS LACOMBE (1817-1867), LE COMTE GASPARD DE PONS (1798-1860), AUGUSTE DESPLACES (1818-1896), ÉMILE DESCHAMPS (1791-1871), ÉDOUARD D'ANGLEMONT (1798-1876), CHARLES DELPECH DE FRAYSSINET (1821-1887), ÉDOUARD TURQUETY (1807-1867), etc. D'autres auteurs de textes et de dessins à découvrir.



64-

PAUL VERLAINE (1844-1896)

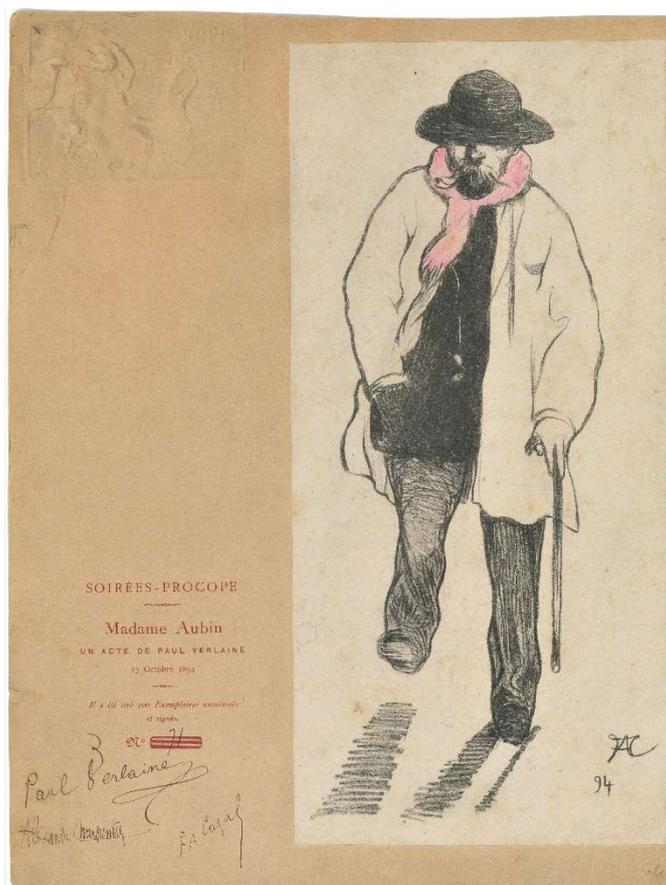
500-800

P.S., *Soirées-Procope. Madame Aubin. Un acte de Paul Verlaine, 25 octobre 1894*, 1 page in-4.

RARE PROGRAMME cartonné au décor estampé en haut à gauche « Café Procope, Théo succ., rue de l'ancienne comédie », réalisé par Alexandre Charpentier, et contrecollée sur une demie-page, une lithographie en couleurs tirée sur Chine, conçue par Frédéric-Auguste Cazals, représentant Paul Verlaine marchant avec canne, coiffé d'un chapeau noir et fumant la pipe.

Tirage limité à 100 exemplaires numérotés, n°71, et portant les **signatures autographes de Verlaine** (belle et rare signature fantasque), **Cazals** et **Charpentier** (petits accdts et pliures).

Ami intime de Verlaine, Cazals a composé plus de 150 portraits du poète, pris sur le vif. Représenté ici avec une canne, le portraitiste suggère l'état de fatigue et la maladie de l'écrivain dans laquelle il est plongé au cours des dernières années de sa vie. *Madame Aubin*, saynète en un acte parue en 1886, fut jouée pour la première fois au théâtre sur la petite scène du café Procope, à la plus grande joie de Verlaine qui répondit ce 25 octobre 1894 à une interview du rédacteur des *Débats* : « *Il y a dix ans que j'ai fait ce petit drame, comme j'eusse fait un sonnet, pour m'amuser, sans ambition aucune ; en le faisant représenter, j'ai cédé seulement aux instances de mes jeunes amis Trimouillat, Privas, etc., les poètes-chansonniers du Quartier Latin.* »



65-

LOUIS-MARIE-JULIEN VIAUD DIT PIERRE LOTI (1850-1923)

50-100

L.A.S., Constantinople, « Vautour », 11 décembre [1903 ?], 2 pages in-8 (en l'état) : « *Mon cher commandant, pardonnez-moi de venir vous demander un service. Le maître canonier du « Vautour » m'apporte aujourd'hui la liste des membres de la commission d'avancement me demandant d'écrire en sa faveur...* »

Le 9 septembre 1903, Pierre Loti prend le commandement de l'avis *Vautour*, stationnaire de l'ambassade à Constantinople. Durant ce séjour stambouliote, Loti va vivre la plus étrange des aventures. Le 16 avril 1904, il rencontre trois femmes de la haute société turque qui prétendent être des admiratrices. Parmi celles-ci, la journaliste Marie Léra, alias Marc Hélys, instigatrice d'une supercherie qui dépassera tous ses plans. L'amitié de l'écrivain et de ces dames s'étoffera jusqu'à son départ, le 30 mars 1905, et se prolongera par un échange épistolaire ; enfin, un roman paraîtra : *Les Désenchantées* (juillet 1906). Le canular ne sera révélé par son auteur qu'en 1924, à travers *L'Envers d'un roman : le Secret des Désenchantées*.

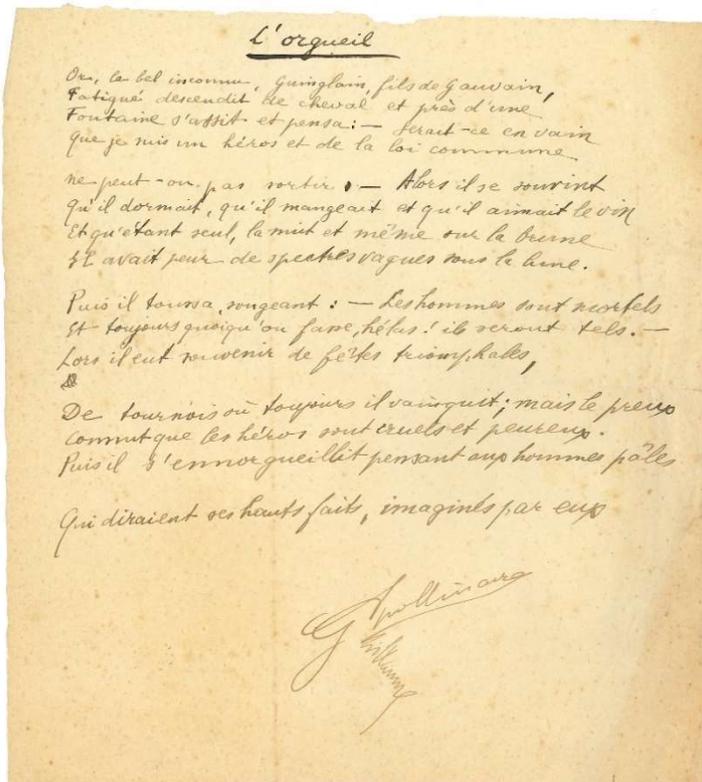
« J'Accuse », 1 feuillet in-plano, retirage par le journal l'Aurore, comme supplément du 24 septembre 1904, de la célèbre lettre d'Émile Zola au président Félix Faure en faveur du capitaine Dreyfus parue le jeudi 13 janvier 1898 dans le même journal (pliures, petites déchirures dans les plis et en marge et petits trous de punaise). **RARISSIME.**



Poème autographe signé « L'Orgueil », 1 page in-4, avec belle signature en forme de calligramme.

« Or le bel inconnu, Guinglain, fils de Ganvain, Fatigué, descendit de cheval et près d'une Fontaine s'assit et pensa : - Serait-ce en vain Que je suis un héros et de la loi commune Ne peut-on pas sortir »

Ce poème du Triptyque de l'Homme est repris sous le titre l'Orgueilleux parmi les poèmes retrouvés de l'édition de la Pléiade p. 713. Il présente de légères variantes avec le texte imprimé. Les deux autres poèmes sont conservés à la Bibliothèque Nationale.



68-

LUCIEN COLLIN (1849 - 1919)

200-400

ENSEMBLE DE DESSINS, PARTITIONS ET CORRESPONDANCE liés à Lucien COLLIN, compositeur, chanteur et musicien :

- Jules LETOULA (né en 1832). Portrait de Lucien Collin dans un médaillon ovale, entouré d'amours musiciens et d'un trophée de partitions et d'instruments de musique. Crayon et gouache sur papier, signé en bas à droite et dédicacé "à mon ami L. COLLIN". Fin XIXème. 31,5 x 24 cm. (petite déchirure)

- LASNAL (?) "Zut il m'en colle un !". Dessin humoristique représentant Lucien Collin jouant à son jeu favori, le billard. Encre et aquarelle sur papier, signée et datée "191.." en bas à droite. 25 x 16,5 cm.

- Ensemble de MENUS humoristiques accompagnés de dessins à l'encre. L'un accompagné d'une gravure représentant une tête de chat. 10 feuilles. Un signé "Maray" (?), un autre "P. de Raine" (?). Vers 1900. Le plus grand, 36 x 27,5 cm. (usures, déchirures)

- 10 PARTITIONS et paroles de chansons : "La patronne est une femm' d'esprit", "La Glace parlante", "Monsieur le notaire", "Monsieur Lapin", "La première fois", "Le Dictionnaire", "Rions, buvons et moquons-nous du reste", "Une ménagerie dans un pupitre", "Lachez-moi le coude", "Nouvelle chanson". vers 1900. 31 x 23 cm. (usures)

- LETTRE manuscrite comprenant de nombreux jeux de mots accompagnée d'un dessin humoristique en couleurs. Destinée à Lucien Collin, signée "Paul" et datée "trois/4/mil huit 96". 30,5 x 32 cm. (déchirures)

- LETTRE manuscrite. Destinée à Lucien Collin, signée "Edouard Laval" et datée "18 juillet 94". 17,5 x 11,5 cm. (déchirure)

- DÉDICACE "à Lucien Collin en souvenir de "Lierrat Vendu" / son affectionné complice / Edouard Laval / Mars 92". Sur une page de garde de l'ouvrage "THÉÂTRE INÉDIT". 18 x 11,5 cm. (déchirures)

69-

OSCAR VLADISLAS DE LUBICZ MILOZ (1877-1939)

500-800

P.S.", s.l., n.d., 3 pages à l'encre, petit in-4, apostilles au crayon.

« Le Vent », poème de cinquante-cinq vers, composé pour la Revue « Vers et Prose » de Paul Fort, débutant ainsi : « *Je suis le vent joyeux, le rapide fantôme / Au visage de sable, au manteau de soleil.* ».

Provenance : ancienne collection Artecos, certificat du cabinet Signatures à Paris.

Entre poème et métaphysique, l'œuvre de Miloz, aborde les thèmes de l'exil, de la nostalgie de l'enfance, de la recherche d'un absolu et d'une vérité donnant sens à la vie des hommes.

70-

YVONNE FERRAND-WEYHER (1873-1963)

100-300

8 RECUEILS MANUSCRITS DE POESIE, chaque couverture ornée d'un dessin à l'encre de Chine : "Printemps" (28 p.), "Été" (22 p.), "Automne" (22 p.), "Hiver" (20 p.), "La mer ensoleillée" (26 p.), "La nuit" (22 p.), "Versailles" (34 p.), "À la porte de marbre" et "Construction" ; poèmes composés durant l'occupation située à Paris et daté 1943 (20 p.)

Traductrice d'Omar Khayam, la poétesse Yvonne Ferrand, née Weyher, publia de nombreux recueils dans les années 1920-1930, dont les "Fontaines de mémoire" furent précédés d'un avertissement de Paul Valéry. Ces huit recueils au format intimiste sont recopiés et illustrés par l'auteur.

71-

THIERRY SANDRE (1890-1950)

40-80

MANUSCRIT A L'ENCRE VIOLETTE titrée " Apostrophe à Émile Despax, Dax, 19 septembre 1926 ", 21 pages in-4. Hommage rendu à Émile Despax, poète et écrivain " Mort pour la France ", prononcé lors de l'inauguration d'un monument au nom de l'artiste disparu, érigé en la ville de Dax en 1926. Auteur de La maison des Glycines récompensé en 1905, Emile Despax est tué au combat le 17 janvier 1915, à Moussy-sur-Aisne, d'une balle en pleine tête le jour de son arrivée aux tranchées alors qu'il observait l'ennemi à la jumelle. Son nom est inscrit, sur les plaques commémoratives des écrivains morts au champ d'honneur au Panthéon.

Joint : 2 L.A.S. à tête de l'" Association des écrivains combattants de 1914-1918 " : L.A.S. de Thierry Sandre, 1/2 page in-8 ; L.A.S. de Pierre CHANLAINE (1885-1969), écrivain, 1926, 2 pages in-8.

Thierry Sandre (de son vrai nom Jean-Joseph Auguste Moulié né le 19 mai 1890 à Bayonne - mort le 11 octobre 1950 à Bouchemaine) est un écrivain, poète, essayiste français.

Connu également sous le pseudonyme Jean Dumoulin, Thierry Sandre était un spécialiste de la littérature française du XVIe siècle. Il fut aussi traducteur ou adaptateur de textes grecs, latins ou arabes. Il fut le secrétaire de Pierre Louÿs avant la Première guerre mondiale. Il passa une grande partie de cette guerre en captivité en Allemagne. En 1919, il fut l'un des membres fondateurs de l'Association des écrivains combattants. À partir d'octobre 1921, il participa activement à la publication d'une " Anthologie des écrivains morts à la guerre ", en cinq volumes.

En 1924 il reçoit le Prix Goncourt pour sa trilogie *Le Chèvrefeuille*, *le Purgatoire* et *Chapitre XIII*.

En 1936, il devint membre du Tiers-Ordre de saint Dominique chez les Dominicains à Paris. Il reprit du service en 1940 et fut à nouveau fait prisonnier, avant d'être relâché en 1941.

Il devint adepte de l'Ordre nouveau et en raison des deux livres qu'il publia, en 1942 et 1943, il fut inscrit sur la liste des écrivains interdits après la guerre. Il parvint à se réhabiliter et publia encore plusieurs livres en réédition.

72-

PEDRO LUIZ CORREIA DE ARAUJO (1874-1955)

100-200

2 AFFICHETTES GRAVEES A REHAUTS DE COULEURS, contrecollées sur toile, début des années 1920 :

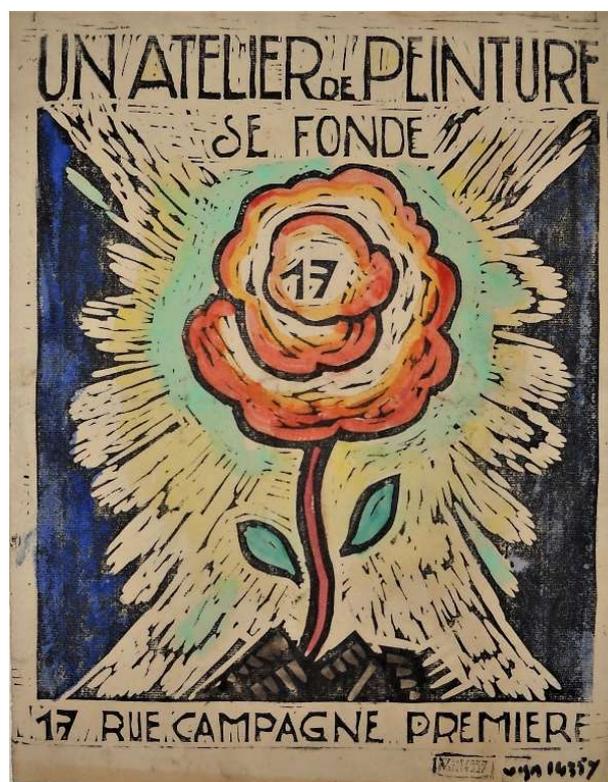
« Un atelier de peinture s'ouvre / 17 rue Campagne-Première », « Visa 14357 », 40 x 31 cm ;

« Atelier de peinture 10bis rue Campagne-Première / Matin : Etude d'après nature / Après-midi : cours, principes, moyens », signée « P. ARAUJO », 42 x 30,5 cm.

SUPERBE ETAT. RARE.

Né à Paris en 1874, Pedro Luiz Correia de Araujo est issu d'une famille d'aristocrates de Pernambuco (Brésil), qui ont suivi dans leur exil la princesse Isabel et son mari le Comte d'Eu. De retour une première fois au Brésil, il poursuit ses études à Recife, où il obtient son diplôme de droit. Abandonnant sa carrière juridique, il revient à Paris pour y étudier l'art, mais ne s'adaptant pas à la discipline universitaire, il devient autodidacte et fréquente les groupes d'avant-garde parisiens. Ami d'Henri Matisse, il rencontre des artistes tels que Pablo Picasso, Fernand Léger, Juan Gris et Diego Rivera. En 1917, il remplace temporairement Maurice Denis parti sur le front, à la direction de l'Académie Ranson. Puis, il fonde en 1918 une école d'art dans laquelle il introduit l'étude de la géométrie plastique et chromatique. En 1929, il retourne définitivement au Brésil, s'installant à Rio de Janeiro, où il rencontre Candido Portinari, Guignard, Di Cavalcanti, Lucio Costa, Cicero Dias, Manuel Bandeira, Aníbal Machado, Ismael Nery. Il enseigne la peinture dans son atelier et à l'Institut d'art de l'Université du District fédéral. Il participe au Salon Révolutionnaire de 1931 avec des œuvres développées entre 1911 et 1930 et contribue à l'organisation du Service du patrimoine historique et artistique national, créé en 1937, dont il devient l'un des principaux spécialistes. Pedro se consacre aux paysages montagneux et boisés de Rio de Janeiro, et avant tout aux sujets féminins, le thème principal de son œuvre. Il ne vend ni ses dessins ni ses tableaux, se contentant de gérer l'héritage familial, source inépuisable de revenus.

Le n°17 de la rue Campagne-Première, dans le quartier Montparnasse, n'est pas un immeuble mais une allée entre la rue Campagne-Première et la rue Boissonnade, bordée de petites maisons occupées majoritairement par des ateliers de peintres français et étrangers.



3 PIÈCES

L.A.S., Varsovie, 13 mars 1926, 1 page in-8 : « Monsieur, le professeur Skocrylas m'a fait part de votre désir d'acheter une gravure sur bois que vous avez vue à l'exposition. D'après votre description nous croyons qu'il s'agit d'une de mes gravures représentant : un village au bord de la rivière, gravure qui figurait entre autres à cette exposition. Je me permets de vous envoyer une petite esquisse de cette gravure pour que vous puissiez vous orienter complètement. Le prix de cette planche est de 55 frs... », avec la petite esquisse aquarellée, 11,5 x 13 cm et la gravure originale à rehauts de couleurs, signée en bas à droite et datée « 1924 », 16,5 x 20,5 cm.

Spécialisée dans le graphisme d'atelier (notamment la gravure sur bois) et le dessin, elle étudie avec le professeur Władysław Skoczyłaś à l'École des beaux-arts de Varsovie en 1923-1930. Elle était membre et fondatrice de "Rite", l'association des graphistes polonais et membre de l'association des graphistes polonais. En 1947, elle s'installe à Cracovie où elle enseigne à l'Université de technologie de Cracovie.



REUNION DE 2 AFFICHES ET 1 FASCICULE :

- « **La Horde sous les tropiques** », affiche du programme artistique du 2^e bal organisé par « La Horde du Montparnasse » salle Bullier le 23 avril 1926, imp. Deplanche Paris, contrecollée sur toile, 80 x 58 cm (légère rest.) ; fondé par le sculpteur Fernand-Dubois, ce bal de bienfaisance est donné au profit des artistes, peintres, sculpteurs regroupés sous le nom de « Horde de Montparnasse ».

- Brochure titrée « La Misère Noire », édition et imprimerie La Misère Noire, 5 rue du Cherche-Midi, 12 pages. « La Misère Noire » est une association d'artistes d'art religieux au régime aristocratique, fondée par le peintre Polissadiw Cyrille de la Rosace, appelé « le jeune Rosace ».

- « **Bal costumé de la Misère Noire** », théâtre des Champs-Élysées, 17 février 1927, affiche par Guy-Jean Selz et Cyrille Polissadiw, impr. Chachoin, Paris, contrecollée sur toile 60 x 40 cm + talon de billet d'entrée.

A Paris, à Montparnasse, dans ce milieu bohème où s'élabore un art nouveau et avant-gardiste, le musicien Claude Duboscq rencontre à la Rosace deux peintres russes émigrés, Cyrille Polissadiw et son amie Marie Vassilief. Originaux, exaltés, fantasques, ils font la conquête du compositeur. En 1927 Marie Vassilief suggère à Duboscq le thème d'un divertissement sacré, un triptyque évoquant l'Ancien Testament, le Nouveau et les temps futurs. Ce Divertissement sacré devait être donné au cours d'une soirée de bienfaisance au théâtre des Champs-Élysées. Polissadiw imagina de lui donner comme titre, Le Bal de la Misère Noire. Dans son esprit, le "gratin" parisien était convié à venir se divertir aux dépens des pauvres russes exilés. L'esprit d'amertume que masquait ce titre provocateur offusqua. Le comité central des chômeurs menaça de manifester si cette soirée, qu'il considérait comme une véritable offense aux vrais misérables, avait lieu. La presse orchestra l'incident, la politique s'en empara et Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, interdit Le Bal de la misère noire. Finalement, l'œuvre fut montée en province en février 1928 et fut un beau succès.

Joint : Loubok russe, image folklorique russe illustrant la chanson « Ah il y a de la lumière dans le ciel », Moscou, 1894, 33,5 x 43 cm (rest.).

3 AFFICHES

- affiche-programme de la pièce « L'assaut, l'angoisse des machines » de Ruggero Vasari, créée par le groupe L'Assaut de M.L. Van Veen et interprétée dans la salle du grenier jaune, du 27 au 30 avril 1927, fond bruitiste par les Autant-Lara. Bois gravé par **Vera IDELSON**, 55 x 37 cm, sous cadre (58 x 40 cm).

- affiche-programme de la pièce « Une saison en enfer d'Arthur Rimbaud, présentée par Henri Strentz », bois gravé par **Claude AUTANT-LARA**, 1928, 55 x 38 cm (petits accdts), sous cadre (60 x 48 cm).

- affiche-programme de la pièce « Le Jeu des Masques », 4e spectacle de la saison 1927-1928, composés de fragments de textes d'Eschyle, Racine et Montherlant, 31 x 50 cm.

En 1917, Louise Lara, ancienne sociétaire de la Comédie française, et son mari, l'architecte Edouard Autant, rejoignent l'association Art et liberté, héritée du Club artistique de Passy fondé en 1912 par Guillaume Apollinaire, Henri Barzun, Louis de Royaumont et Sébastien Voirol. Sous leur impulsion, ce cercle littéraire se tourne résolument vers le théâtre et prend en 1919 le nom d'Art et action, "laboratoire de théâtre pour l'affirmation et la défense d'œuvres modernes". Etabli dans le "grenier jaune" de l'immeuble du 66 rue Lepic, sur la butte Montmartre, ce laboratoire est conçu comme un lieu d'expérimentation théâtrale dans lequel vont être données, jusque dans les années 1930, des pièces audacieuses d'auteurs encore peu joués à l'époque (pièces futuristes de Filippo Marinetti, Le Dit des jeux du monde de Paul Méral, Le Bourreau du Pérou de Georges Ribemont-Dessaignes, Liluli de Romain Rolland, Le Partage de midi de Paul Claudel, etc.). Parallèlement, les Autant-Lara n'hésitent pas à transposer pour le théâtre des œuvres à l'origine non conçues pour la scène (Une Saison en enfer de Rimbaud, La Tentation de Saint-Antoine de Flaubert, Les Essais de Montaigne, Gargantua de Rabelais, etc.), entourés d'une troupe presque exclusivement composée de comédiens amateurs. Les mises en scène font la part belle aux décors de papier et aux costumes à transformation, aux masques, aux jeux de lumière. L'activité du laboratoire se caractérise enfin par son caractère totalement désintéressé, chaque pièce n'étant donnée que quatre ou cinq fois lors de représentations entièrement gratuites.



Manuscrit autographe inédit, daté du 7 mars 1923, signé « J. G. », écrit à l'encre violette, verte brune, petit cahier in-8, 113 pages. Joli texte en prose, ponctué de citations littéraires, composé par un « vieux » bibliophile parisien narrant la rencontre du collectionneur solitaire et d'une petite fille blonde devenue femme, éprise de littérature et qui éblouira son existence, auquel il dédie cette œuvre « *A la chère mémoire de : G. M. dernière descendante de Guglielmo Marcellat* ».

Cette jeune fille aux initiales G. M. s'appelait Gabrielle Henriette Rose Marcellat, habitait 3 passage Raimbault (14e) à Paris et se donna la mort à son domicile le 7 mars 1922 à l'âge de 24 ans.

EMILE ANTOINE BOURDELLE (1861-1929)

400-600

L.A.S., 9 janvier 1929 ?, à Albert BESNARD, 1 page in-4 (petits accdts) ; belle lettre adressée à Albert Besnard, directeur des beaux-arts de Paris et le premier peintre à entrer à l'Académie française le 27 novembre 1924, au sujet de la conception de son épée d'académicien : « Cher Président, j'ai ciselé les bronzes de la poignée de votre épée. Ils doivent être confiés je pense à Monsieur Bidar armurier. Monsieur d'Espezel est prévenu. Nous patinerons avec mon fondeur Rudier les trois pièces : poignée, entrée de gaine et pointe du fourreau. Nous les patinerons or au mercure à l'ancienne façon – or de feuille. Ce sera une grande satisfaction pour moi, chers grands amis Besnard, de penser que vous aurez enfin ce petit objet résumé de la grande histoire primitive car, avec votre esprit cher Président il pourra pourfendre bien des morts qu'il faut sans trêve retuer. Je voudrais que ces petits bronzes s'apparentent à de simples branches de guy. Qu'elles aient pris leur éclat simple et su former à vos regards surtout un tout petit bouquet d'admiration et d'amitié. »

Provenance : ancienne collection de l'écrivain alsacien Paul-Théodore Acker (1874-1915) et sa descendance.

9 Janv 1929

Cher Président Albert Besnard

J'ai ciselé les bronzes de la poignée
de votre épée - Ils doivent être confiés je pense
à Monsieur Bidar ^{armurier}. Monsieur
d'Espezel est prévenu. Nous patinerons
avec mon fondeur Rudier les trois pièces
poignée, entrée de gaine et pointe du
fourreau : nous les patinerons or au mercure
à l'ancienne façon - or de feuille.

Ce sera une grande satisfaction
pour moi, chers grands amis Besnard
de penser que vous aurez enfin
ce petit objet résumé de la grande histoire
primitive car, avec votre esprit cher Président
il pourra pourfendre bien des morts qu'il
faut sans trêve retuer.

Je voudrais que ces petits bronzes
s'apparentent à de simples branches de Guy.
Qu'elles aient pris leur éclat simple
et su former à vos regards surtout
un tout petit bouquet d'admiration
et d'amitié. Emile Bourdelle.

ÉCRIVAINS ET ORNITHOLOGUES CÉLÈBRES

300-600

18 L.A.S., L.S. et P.A.S., XXe siècle

Henry BORDEAUX (1870-1963), Marcel BRION (1895-1984), Paul CLAUDEL (1868-1955), Jacques DELAMAIN (1874-1953) (2 p.), Charles DERENNES (1882-1930), André MALRAUX (1901-1976), Henry de MONTHERLANT (1895-1972), prince Paul MURAT (1893-1964), Henry Petiot dit DANIEL-ROPS (1901-1965) (2 p.), Jérôme THARAUD (1874-1953), Alphonse van Bredenbeck de CHÂTEAUBRIANT (1877-1951) ; poèmes autographes et signés de Raphaële SYLVIA « Les Dalhias », 1/2 page in-4, et de Max DANJOU « Les voix des arbres », 1 page in-8, etc.

Joint : Charles SAMSON, 3 gravures avec envois autographes signés : château de Rambures, 24 x 16 cm, portail de la cathédrale de Strasbourg, 32 x 25 cm, détail d'une sculpture de la cathédrale d'Amiens, 32 x 24 cm.

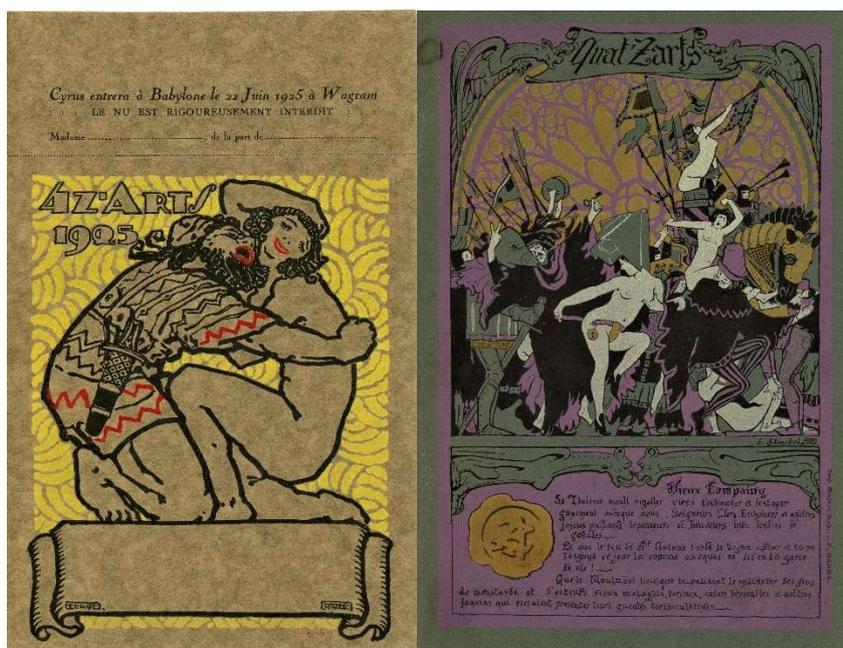
Provenance : ancienne collection de l'écrivain alsacien Paul-Théodore Acker (1874-1915) et sa descendance.

LE BAL DES QUAT'Z'ARTS

LOT DE 7 CARTES D'ENTREE, 1910 à 1928, formats divers, et d'une plaquette en bronze, 1960 :

- « Le Moyen Age », 6 juin 1910, Skating-Palace rue d'Amsterdam, carte d'entrée pour homme (sans le talon), illustrée par « E. Stoeckel », 29 x 20 cm (petite tache) ;
- « Les Barbares », 4 juin 1913, Skating rue d'Edimbourg, carte d'entrée pour femme (sans le talon), illustrée par Jean Giraud, 31,5 x 18 cm (petits accdts) ;
- « L'Egypte », 12 juillet 1920, Salle Wagram, carte d'entrée pour femme, illustrée par Eugène Bidet, 13 x 17 cm (petits accdts, pliure) ;
- « L'Inde Antique », 8 juin 1922, Luna Park porte Maillot, carte d'entrée pour femme, illustrée par René-Marie Castaing, 22,5 x 16 cm (pliure) ;
- « L'entrée de Cyrus dans Babylone », 22 juin 1925, Salle Wagram, carte d'entrée pour femme (avec le talon), 26 x 16,5 cm ;
- « Les Incas », 18 juin 1926, Salle Wagram, carte d'entrée pour les délégués du comité (sans le talon), illustrée par « AT Pascal », 30 x 18,5 cm (petits accdts en bordure et petite déchirure) ;
- « Les Huns », 29 juin 1928, Salle Wagram, carte d'entrée pour femme (sans le talon), illustrée par Serge Stratoff, 26,5 x 24 cm (plis).
- « Les Délices de Capoue », 17 juin 1960, salle du Lancry Aréna, plaquette en bronze figurant une tête d'éléphant et décor érotique, avec pour inscription « 4'Z'ARTS COMITE 1960 », 19 x 29 cm.

Le bal est financé en grande partie par les élèves des différents ateliers avec l'achat des cartes d'entrée. Un mois environ avant la tenue du bal, il est procédé à la fabrication de plaquettes pour le comité et pour les délégués d'ateliers. Il s'agit de plaques de bronze portées en collier par chacun de ces intéressés permettant ainsi de les distinguer parmi tous les participants du Bal. Ces plaquettes, choisies également après concours, sont tirées en quatorze exemplaires pour le comité et environ 20 à 25 exemplaires pour les délégués.



RARE LOT DE 9 AFFICHES ET 5 AFFICHETTES, 1947 à 1956, en majorité contrecollées sur toile :

- « Haroun al Rachid entre Victorieux dans Bagdad », 20 juin 1947, salle Wagram, affiche dite « laïus », c'est à dire qui présente le thème du bal aux traits humoristiques avec calembours et jeux de mots à la pelle, signée « Baboulet et Beaulieu », 95 x 72 cm ;
- « Les Aztèques », 2 juillet 1948, salle Wagram, affiche dite « laïus », signée « Baboulet », 77 x 57 cm ;
- « La Reine de Saba », 23 juin 1950, L'Elysée-Montmartre, affiche dite « Tubard », c'est-à-dire qui suggère les déguisements par rapport au thème retenu, 85 x 66,5 cm ;
- « Bizance 50^e Bal des 4'Z'Arts », 20 juin 1952, salle Wagram, affiche imprimée par les procédés Dorel, Paris, 100 x 64 cm ;
- « La Fête de la Lune chez les Bamilékés », 26 juin 1953, L'Elysée Montmartre, 5 affichettes sur papier journal, signées Carnoy, imp. Nico, 59 x 43 cm (petits accdts) ;
- « Les Dix Mille Supplices du Hông-Tung », 25 juin 1954, salle du Colisée, 2 affiches, l'une 119 x 80 cm (légère rest.), et l'autre affiche dite « Tubard », 115 x 79 cm ;
- « Les Molosses », 1^{er} juillet 1955, Parc des expositions de Versailles, affiche dite « Tubard », 67,5 x 119 cm ;
- « Le sac de Rome par les Gaulois », 29 juin 1956, Palais des Glaces, 2 affiches, fond orangé et brun, signées « Jaugire et Francpitre », imprimées par les procédés Dorel, Paris, 104 x 72 cm.

ENSEMBLE EN BEL ETAT.

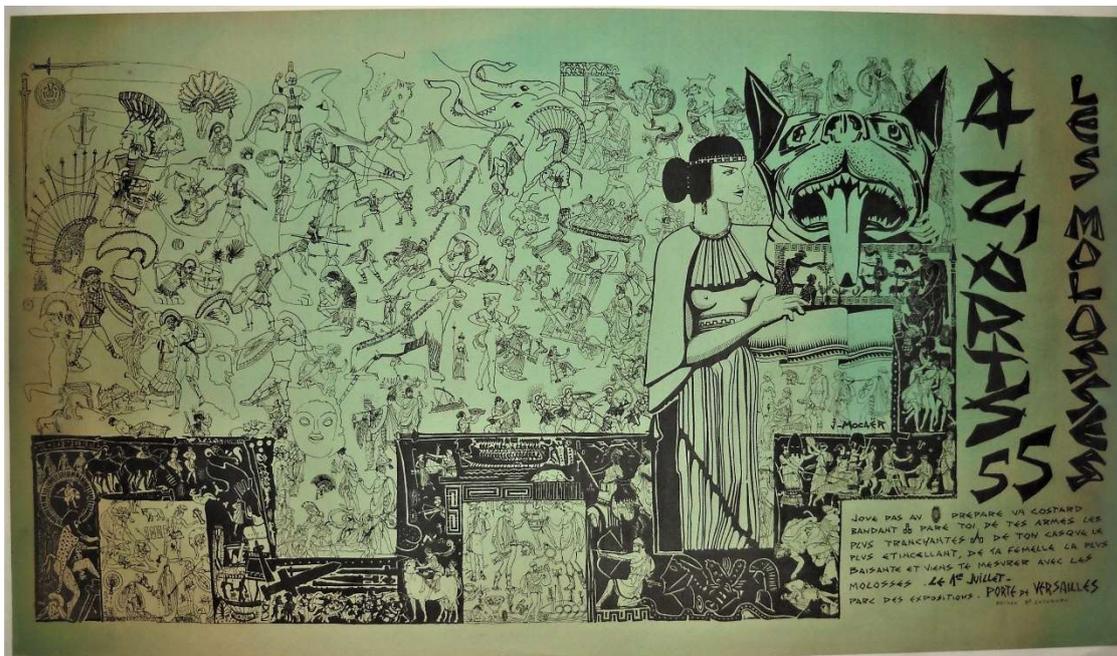
Le Bal des Quat'Z'Arts (ou 4 Z'Arts) occupe une place privilégiée dans la longue chronique des bals et des fêtes parisiennes du XX^e siècle. En 1892, Henri GUILLAUME, alors « Massier de première classe » de l'atelier d'Architecture LALOUX à l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris, a l'idée de proposer à tous les ateliers d'architectes, de peintres, de sculpteurs et de graveurs d'organiser un bal costumé, avec cortège, dans une salle à la décoration de laquelle tous collaboreraient.

Dès lors, le Bal des Quat'Z'Arts, dont l'accès demeure privé, s'impose comme une très singulière manifestation à caractère indéniablement artistique et hautement affirmé.

Un thème, souvent tiré d'un texte antique, est imposé chaque année et c'est avec assez peu de moyens financiers qu'un ensemble féerique est dressé pour l'occasion d'une seule nuit.

Depuis 1892 jusqu'en 1966, année du dernier bal, il y eut au total 63 Bals des Quat'Z'Arts.

À ce jour, il n'existe aucun ouvrage écrit mémorisant et retranscrivant l'ensemble de cette création artistique qui rassemble sur la totalité de cette période des documents graphiques (cartons d'entrées, affiches, plaquettes...), des écrits, des photographies et des témoignages. (<http://www.4zarts.org>)



CORRESPONDANCE EN PROVENANCE DES CÉLÈBRES
PHOTOGRAPHES TAPONIER

Issu d'une très ancienne famille savoyarde, André Taponier naquit en 1869 à Beaumont en Haute-Savoie et réside à Genève dans les années 1890. Il fit ses débuts dans la photographie chez Fred Boissonnas à Genève et en 1895 crée son propre atelier à Reims. En 1901, Fred Boissonnas, désireux de créer un atelier à Paris, propose une association, à part égale, à son ancien collaborateur pour créer l'atelier Boissonnas et Taponier, situé 12, rue de la Paix, à Paris. Très rapidement, André Taponier se fait un nom et l'atelier de photographie atteint la grande renommée en travaillant avec les têtes couronnées de l'époque, la famille d'Orléans, des écrivains, artistes et comédiens célèbres, et bien d'autres célébrités. En 1912, il rachète à son associé sa participation dans cette affaire. Victime d'un accident de la circulation, André Taponier décède le jour de Noël 1930. Son fils Pierre, qui travaille à ses côtés depuis la fin de la Première Guerre mondiale, lui succède, secondé par la suite par son fils Jacques. L'atelier ferma définitivement en 1958.

81-

CAROLINE REMY DITE SÉVERINE (1855-1929), PREMIÈRE FEMME JOURNALISTE, LIBERTAIRE ET FÉMINISTE

200-400

LOT DE 15 L.A.S., 2 P.A.S. ET CARTE DE VISITE, 1904-1927.

Correspondance adressée à André et à son fils Pierre Taponier, photographes, passant commande de tirages photographiques, proposant des invitations à déjeuner, ou écrivant de son exil en province en 1918, dont : « 32 rue de la Victoire IXe 29 mars 1904 Mon bon ami voici mon « petit » garçon. J'ai de lui des portraits plus ridicules les uns que les autres avec casque, curion, sabre et autres ferblanteries ! Je voudrais, sur carte ordinaire, pour mettre dans mon portefeuille comme les cartes d'identité la tête – rien que la tête pas les épaulettes ! – de mon mioche... » ; « 13 juin 1910 Mon cher André, pour la première fois depuis que je vous connais, vous m'avez fait de la peine, beaucoup de peine. Car si, en raison de mon apparente négligence, j'admets absolument que mes amis m'oublient, dans la joie, ils me font presque offense de m'oublier alors qu'ils sont dans le chagrin. Comment n'avez-vous pas songé que j'apprendrais peut-être par des indifférents votre maladie, votre opération, votre exil de Paris, et que ma tristesse à connaître ces mauvaises nouvelles se doublerait d'un étonnement un peu douloureux à en être avertie par hasard, par raccroc ? (...) C'est mal, très mal, et vous mériteriez bien que je vous en veuille. Promettez seulement de ne plus recommencer mauvais garçon ? (...) Ils sont rares aujourd'hui les êtres capables de me causer plaisir ou peine : j'en ai tout vu ! Mais il en résulte que mes épaves de confiance et d'affection me sont infiniment chères et précieuses. Alors je suis susceptible voilà et exigeante... » ; « 30 juillet 1918 Où êtes-vous, mes bons amis, comment allez-vous, que devenez-vous ? Il y a un siècle que l'on ne s'est vu, et bien souvent, j'en suis certaine, vous avez du m'accuser de caprice. Ce n'est cependant pas le cas, je vous assure... Mais le résultat d'une vie très douloureuse et qui comporterait des journées de quarante-huit heures pour parvenir à peu près à faire la moitié de ce qui m'accable. Car je vous en prie ne doutez jamais de la fidélité de mon amitié. Si les manifestations en sont intermittentes, le fond, lui ne varie pas, est immuable et sûr. Je ne doute jamais, moi, de ceux qui m'ont témoigné de l'affection même s'il y a silence ou absence. Vous savez : l'éléphant se cache pour aimer, le perroquet pour secourir, et certains êtres pour souffrir (...) Voici mon adresse : villa de Hairguay Sougé-sur-Braye (Loir-et-Cher). C'est là que j'ai réfugié tout mon pauvre monde, après des péripéties tragi-comiques que je vous conterai un jour... » ; « Mercredi mon cher ami ci-joint mon amie Eugénie Buffet. Elle vient comme cliente, mais traitez-là en artiste et en camarade (...) Je voudrais qu'elle se fasse photographe avec son petit cabot comme Louise... »

Mariée deux fois, Séverine est la première femme journaliste à vivre de sa plume en publiant dans de multiples journaux du *Gaulois* à *La Libre Parole*. Formée au journalisme par Jules Vallès, elle est la première femme à diriger un grand quotidien *Le Cri du peuple*. Elle se rapproche des féministes et fonde *La Fronde* avec Marguerite Durand, premier quotidien entièrement conçu par des femmes. Y disposant d'une tribune libre (« Notes d'une frondeuse ») où elle peut exprimer ses convictions, elle poursuit son combat pour la révision du procès de Dreyfus, qui a finalement lieu en 1899. Durant un mois, elle couvre le procès, en compagnie de Bernard Lazare, Jean Jaurès, le colonel Picquart, Victor Basch. Bien que partisane de l'égalité des sexes et favorable au droit à l'avortement (à partir de 1892), elle rejoint le combat pour le droit de vote des femmes. En juillet 1914, elle organise une manifestation qui rassemble 2 400 personnes en faveur du vote des femmes (défilé des Tuileries à la statue de Condorcet). Elle participe à la création du prix Vie Heureuse (ancêtre au prix Femina) en 1904 et restera membre du jury jusqu'à sa mort. Pacifiste et fidèle aux idées de Jaurès, elle condamne l'« Union sacrée » en 1914. Elle accueille avec espoir la nouvelle de la Révolution russe. En 1918, elle adhère au Parti socialiste - SFIO, et collabore à *L'Humanité*. Elle soutient certaines causes anarchistes, prend la défense de Germaine Berton et, en 1927, s'associe aux vains efforts entrepris pour sauver Sacco et Vanzetti.

En 1926, elle s'établit à Pierrefonds et baptisera sa maison *Les Trois marches* en souvenir de l'hôtel à Rennes, où elle logeait pendant le procès en révision de Dreyfus en 1899.

BELLE ET RARE L.A.S. ECRITE DE SON EXIL, datée du 18 août 1918, Villa de Hairguay [L'Air-Gai] à Sougé-sur-Braye (Loir-et-Cher), adressée à son protégé « Gabi » [Gabriel Nigond], lui prodiguant ses conseils pour la publication de son prochain ouvrage, 6 pages in-8 :

« Mon enfant, mon petit gas, que je suis contente ! Voilà une semaine que je pensais à vous encore plus que d'habitude et que je disais à la Rosa : « Qu'est-ce qu'il fait ? Qu'est-ce qu'il devient ? Pourvu qu'on ne me l'abîme pas trop dans toutes ces satanneries ! ». Car je pensais bien que ni le moral ni le physique ne devaient être brillants... Mais vrai je n'aurais jamais prévu la vérité. Et j'en ai double peine. D'abord, pour ce que vous avez enduré, mon pauvre Gabi ; ensuite de ce que vous n'avez songé, dans votre détresse, à me crier au secours. On n'aurait pas fait de bluff, pas d'histoires, pas de copie surtout, mais ça n'aurait pas duré vingt-quatre heures. Je sais parler pour les autres et ces brutes l'auraient senti. C'est un tort envers moi, cela, petit. Qu'on m'oublie dans la joie c'est tout naturel ; mais dans l'épreuve, c'est vilain. Et depuis ce matin je gourmande le Gabi à grosse moustache qui est fixé avec quatre clous au mur de ma chambre ; et qui commence à être « ben usé » entre parenthèses ! Oui mon enfant, il faut se mettre au travail (...) Il n'est que temps si l'on veut cueillir le fruit de ces quatre ans de misères. Après, à la réflexion, il pourra. On n'aura plus l'élan, le souffle, la pensée sera tournée vers ailleurs – grâce au ciel ! Je n'aime pas votre titre : il est long comme un jour sans pain ! « Contes d'un pèsan bleu », oui, peut-être avec la date en dessous pour préciser (1914-1918) ou alors un nom de paysan, un de ceux des « Contes de la Limousine » ou même un de ceux de George Sand (...) Quant au livre lui-même certes l'idée est excellente. Voyez plutôt quel succès a accueilli la plaquette de Marc Leclerc : « La passion de Notre frère le Poilu », à l'unanimité déclarée exquisite. J'en ai verdi de jalousie que pour moi, grand dieu ! si heureuse qu'un jeune ait du talent, mais pour certain filleul de notre connaissance. Et je marmonnais : « J'en sais bien un autre qui nous en ficherait des choses exquis. Mais ce poilu-là, c'est dans la main qu'il l'a, son poil... dans la main qui écrit ! » Et je bisquais. Alors je suis bien contente, comme je le disais en commençant. A l'ouvrage vite mon petit ! Ce sera bien et ce sera utile, si vous n'écoutez que votre esprit et votre cœur. Pas d'opportunisme, pas de désir de plaire : la vérité simple et une. Vous avez tout ce qu'il faut pour réussir : l'émotion, l'ingéniosité, la connaissance et l'amour du sujet. Marchez !

Ici, que vous dire ? On habite une maison claire et vaste devant la vallée du Loir à perte de vue et dans des meubles de jardin prêtés par une amie compatissante. Mais la vie n'en est pas plus gaie... Pierrefonds a été affreusement bombardé dans la nuit du 11 au 12. La rue du Beaudon n'est plus qu'une ruine. Les Trois Marches sont-elles encore de ce monde, je l'ignore. Cou-Bleu et la petite cocotte verte, sauvés à temps sont près de moi. Mon pauvre grand chéri de garde Tison a reçu d'un gendarme une balle dans la tête qui, heureusement, l'a seulement blessé sous l'œil. (...) Ecrivez moi, mon enfant, l'existence ici est rude et monotone. Malade pendant un mois je n'ai pu travailler. Aujourd'hui qu'il fait gris, j'ai vu soleil par votre lettre. C'est vous dire que mon vieux cœur vous est fidèle et vous aime bien. On vous embrasse, mon gas, bien tendrement, Rosa itou. »

Joint : poème autographe manuscrit de Gabriel Nigond, ami intime des Taponier, daté du 13 septembre 1927, 1 page in-4, dédié « à François », fils de Pierre Taponier né le 10 septembre 1927.

Gabriel Nigond (1877-1937), écrivain, fut découvert par Séverine en septembre 1901 et devient son mentor. Elle lui préface son premier ouvrage *Les Contes de la Limousine* publié en 1903. Le livre évoqué dans la lettre de Séverine est publié en 1919 sous le titre de *Le Livre de Thomas Gagnepain, soldat de la Grande Guerre*, aux éditions Ollendorff.

2 L.A.S. adressées à Pierre Taponier, au sujet de l'inauguration de la plaque posée sur la maison de Séverine à Pierrefonds, et à la suite du décès d'André Taponier :

Asnières, 22 juin 19[3]0, 4 pages in-4, à en-tête « Cimetière pour chiens... Asnières » :

« Bien cher monsieur et ami, je tiens à vous dire que la cérémonie s'est parfaitement bien passée. Beaucoup de monde. Ont parlé : Hérold, Pioch, Caillaux et moi. Paul Boncour qui était présent et qui a été sollicité de prendre la parole l'a fait, comme vous le pensez bien, en termes excellents. Hérold, Pioch ont fort bien parlé et votre cher président qui était en forme a été tout à fait charmant. Chaleur tropicale !!! J'ai dit vos regrets de n'être pas là et aussi de MM. Rousselot, professeur Richet, Basch, Guernut, Victor Margueritte, Montorgueil, (...) Alfred Dreyfus ; de Mmes de St Prisc, Thomson (...) A vous signaler une grossièreté du maire de Pierrefonds qui n'est pas venu ! La municipalité était représentée par l'adjoint Créteaux et 3 vagues conseillers... en casquette. La plaque a été posée et fait bien. (...) Je ne sais si la société continuera. Je vous avoue que pour ma part je voudrais m'en retirer un peu. Je suis fatiguée... et je voudrais bien m'occuper un peu de moi car les années passent !!! (...) Je voudrais vous mettre encore à contribution... M. Caillaux n'a pas une seule photographie de Séverine !!! Alors il faut lui en donner une belle. Son dévouement la mérite. »

Pierrefonds, 28 décembre 1930, 3 pages in-4 :

« Quelle affreuse nouvelle m'apprend ce matin la lettre de Gabriel Nigond ! Je ne trouve pas de mots assez forts pour plaindre votre peine et vous dire la mienne, mon cher ami. Mon cœur est en deuil ! Croyez le bien près du vôtre dans ce cruel moment. Ce n'était pas ce que l'on appelle une vieille amitié, une amitié de toujours qui m'attachait à votre père. C'était une affection née sous les auspices de notre chère Séverine, dans sa maison, dans son intimité et qui était faite d'une estime profonde, d'une véritable admiration pour des qualités de finesse, de bonté, de distinction, bien rares à rencontrer aujourd'hui et que celui que vous pleurez réunissait en sa personne... »

Le 22 juin est inaugurée à Pierrefonds une plaque sur la façade de la Villa des Trois-marches, s'ouvrant sur une « rue Séverine » portant l'inscription : « Dans cette maison a habité et est morte Séverine, grande journaliste, grand orateur et femme au grand cœur ». Rachetée par Marguerite Durand, la maison de Séverine devient pour quelques années une maison de repos pour femmes journalistes.

84-

SOCIETE DES AMIS DE SEVERINE

300-400

LOT DE 15 PIÈCES dont : L.A.S., Paris, 12 novembre 1929, **ALFRED DREYFUS** (1859-1935), payant sa cotisation comme adhérent à l'association ; 3 P.A.S. et cartes de visite de **JOSEPH CAILLAUX** ; 2 procurations de la poste signées par Joseph Caillaux et Pierre Taponier ; coupon d'un mandat lettre du baron James H. de Rothschild ; Bulletins d'adhésion avec mentions manuscrites et signature de Marcelle **CAPY**, Joseph Paul **BONCOUR**, Raoul **AUBAUD**, André **FERDINAND-HÉROLD**, Georges **NORMANDY** ; L.A.S. Gabrielle **COLONNA-ROMANO**, sociétaire de la Comédie française.

Le 11 juillet 1929 est créée la *Société des amis de Séverine* ayant pour objet de maintenir le souvenir de Séverine en France et dans le monde. Elle prend, en outre, toutes les initiatives nécessaires pour célébrer son œuvre et sa vie. Le siège est situé au 22, boulevard Saint-Denis. Joseph Caillaux en est le président, Marguerite Durand, la secrétaire et Pierre Taponier le trésorier.

85-

MUSICIENS CELEBRES

100-200

REUNION DE 6 L.A.S. OU P.A.S. :

Gustave **CHARPENTIER** (2) ; Gabriel **FAURÉ** ; Victor **GILLE** à André Taponier : « *Comment vous remercier cher monsieur et admirable artiste ! Les portraits sont des merveilles et je vous en remercie du plus reconnaissant et du plus tendre de mon cœur. (...) Je suis confus d'avoir aussi longtemps tardé à vous remercier, je viens d'arriver de Lyon et un deuil très cruel m'a frappé, j'ai perdu ma marraine Mme Léo Delibes...* ». ; Antoine **MARMONTEL** ; Jules **MASSENET**.

Joint : Partition de « Quatre chansons françaises » d'Henri Casadeus.

86-

FEMMES CELEBRES, XX^E SIECLE

150-300

LOT DE + DE 45 LETTRES, CARTES POSTALES ET DIVERS, adressés en majorité à André et Pierre Taponier, certaines avec accdts, dont : Julia **BARTET** actrice (6) – Amélie **BEAURY SAUREL** artiste peintre – Gabrielle **DEBILLEMONT-CHARDON** portraitiste – Pauline **DELACROIX-GARNIER** artiste peintre – Tola **DORIAN** poétesse (8) + « L'Ensorceluse » interdit par la censure, br. in-8, avec envoi autographe signé (couv. accdt) – Camille Sylvie **FLAMMARION** (2) dont L.A.S., Paris, 12 juillet 1902, à en-tête « Association pour la paix et le désarmement par les femmes », 3 pages 1/4 in-8 : « *Monsieur le grand artiste nous n'avons jamais vu de photographies plus admirables que celles que vous venez de nous faire parvenir ! Ce sont de vrais tableaux d'une rare perfection comme art, comme pose et comme sentiment de la chose donnant exactement la vie, je dirai, presque l'âme de l'être photographié par vous. Et mon mari est tellement satisfait monsieur de ce résultat qu'il me prie en vous remerciant avec beaucoup d'élan de vous dire qu'il viendra poser chez vous (...) combien je suis ravie de me voir encore si jeune et si agréable pour plaire à mon cher Flammarion, et à nos amis. C'est donc de la reconnaissance que je vous dois cher Monsieur (...) La pose que Flammarion préfère est celle où je suis assise écrivant c'est-à-dire la plume en main...* ». – Anne **de FRANCE**, duchesse d'Aoste (2) avec carte photo par Taponier du portrait du duc de Guise – Manoël de **GRANDFORT** écrivain – Maximilienne **GUYON** (3) artiste peintre – Myriam **HARRY** femme de lettres (3) – Esther **HUILLARD** peintre – Jeanne **MARNIERE** femme de lettres (3) – Marguerite **MORENO** actrice – Marguerite **ROLLAND** actrice – Marcelle **TINAYRE** femme de lettres (3) – Anne **de THÈBES** voyante et chiromancienne – etc.

87-

HOMMES CELEBRES, XX^E SIECLE

100-200

LOT DE + DE 65 LETTRES, CARTES DE VISITE ET DIVERS, adressés en majorité à André et Pierre Taponier, photographes, certaines avec accdts et manques, en l'état dont

Ecrivains, hommes de lettres, politiques, journalistes : général Louis **ANDRÉ** – Paul **ADAM** – Léon **BAILBY** (2) – René **BASCHET** – **BINET-VALMER** – Henry **BORDEAUX** (2) – Eugène **BRIEUX** – François **COPPÉE** – Francis **CARCO** – Francis de **CROISSET** – Jacques **FRÉHEL** – Georges **GOYAU** – Yves **GUYOT** – André de **LORDE** – Albert **FLAMENT** (2) – Gustave **LARROUMET** – Paul **LÉON** – Jean **LORRAIN** (4) – Pierre **MAC ORLAN** – Paul **MARGUERITTE** (2) – Maurice **PALÉOLOGUE** – Etienne **RABAUD** – Georges **RÉGNAL** – André **RIVOLLET** – Louis de **ROBERT** – Maurice **ROSTAND** – Edmond **THOMAS-MARANCOURT** – Gustave **TÉRY** ; *Acteurs, comédiens* : André **ANTOINE** – **COQUELIN-CADET** (2) – Jacques **ISNARDON** – Edouard de **MAX** – Gabriel **SIGNORET** ; *Ecclésiastiques* : Joseph Benoît **BOURIGAUD**, abbé de Saint Martin de Ligugé – Edouard de **COETLOSQUET**, abbé de Saint Maur (2) – Maurice d'**HULST**, fondateur et premier recteur de l'Institut catholique de Paris – Félix **JOURDAN** de la **PASSARDIÈRE**, évêque de Rosea – Fulbert **PETTI**, archevêque de Besançon ; *Artistes* : **ANTOINE** – Pierre Georges **JANNIOT** – Ramon Jou **SENABRÉ** ; *Aristocratie* : Carlos de **BOURBON** – Henri d'Orléans comte de Paris – Secrétaire ou chambellan du roi d'Angleterre George V : L.A.S., Saint James Palace, 20 juillet 1905 : « *Monsieur, j'ai eu l'honneur de soumettre à Sa Majesté votre lettre (...) Le roi me*

charge de vous expliquer que ce n'est pas surprenant que les photographies n'ont pas tout à fait réussi car c'est impossible de régler la lumière d'un appartement dans un hôtel, mais puisque Sa Majesté était si occupé pendant son séjour à Paris il lui était impossible de trouver le temps de visiter votre atelier. Le roi espère cependant que quand il revient à Paris, il pourra vous donner une occasion de prendre encore des photographies dans des conditions plus favorables... » et L.S. Buckingham Palace, 17 avril 1914, 1 page in-8 : « (...) si Sa Majesté a l'intention de se faire photographier pendant sa visite à Paris, je ne manquerai pas de soumettre votre lettre. Je crains, cependant, que puisque la visite du roi dure que deux jours, leurs Majestés ne pourront trouver le temps... » [Le 21 avril 1914, dans une Europe sous tension, l'Entente cordiale est primordiale, d'autant qu'elle fête son dixième anniversaire. George V, roi du Royaume-Uni depuis quatre ans seulement, arrive en France. Il répond à l'invitation de Raymond Poincaré qui avait visité Londres six mois plus tôt. Paris se met aux couleurs de l'Union Jack pour accueillir George V et Mary. Le président Poincaré rend hommage à ce roi digne et conscient de l'importance de cette alliance dans un dîner d'Etat donné dans la salle des fêtes du palais de l'Elysée.]

88- SOUVENIRS DE PAUL VALÉRY

300-500

Réunion de documents et objets en provenance de la propriété de François Valéry, fils du célèbre écrivain et philosophe Paul Valéry (1871-1945) :

- Buste en plâtre de Paul Valéry, signé par **Paul François NICLAUSSE** (1879-1958), haut. totale 58 cm. Le modèle en bronze, réalisé vers 1930, a été acquis par l'Etat en 1931 et est conservé au musée national d'art moderne/centre de création industrielle (Centre Pompidou) à Paris.
- Lot de bibles et d'ouvrages religieux, dont une bible version Ostervald, 1877, portant sur la page de garde l'inscription au crayon « Julie à Jeannie, 3 mai 1888 ». Jeannie Gobillard est le nom de jeune fille de l'épouse de Paul Valéry, et cousine de Julie Manet, nièce du célèbre peintre Edouard Manet.
- 17 photographies de famille prises en visite à Sète et notamment sur la tombe de Paul Valéry, 6 x 7,5 cm.
- Dessin au crayon, 20 x 29 cm, représentant l'intérieur d'une pièce au fond de laquelle travaille une personne assise derrière un bureau, Paul Valéry ?



6 L.S. ET 1 L.A.S. PAR JULES ROMAINS, ET 5 L.S. ET 1.A.S. PAR LISE DREYFUS, 1945-1958, en majorité avec enveloppes, adressées à Léonard Véron, leur employé et gardien du manoir de Grandcour à Saint Avertin, dont lettre datée du 28 janvier 1955, dans laquelle Jules Romains exprime sa colère et son désabusement suite à l'annonce de la démission de Léonard Véron : « *Je ne vous cacherai pas que votre lettre m'a plongé dans la stupéfaction. S'il y a quelqu'un de qui je n'aurais jamais attendu un pareil procédé, c'est bien vous. Vous me dites que depuis deux ans vous vous rendez compte que vous ne pouvez pas continuer à Grandcour (...) nous aurions cherché ensemble une solution qui aurait allégé votre travail (...) Au lieu de cela, vous avez secrètement, et sans rien me dire, cherché du travail, et l'ayant trouvé, vous m'annoncez, le 26 janvier que vous me quittez (...) plus encore qu'à l'embarras où vous me mettez, je suis sensible à la déception que j'éprouve à votre égard. Je croyais pouvoir compter sur un peu d'attachement de votre part. Vous me traitez comme un patron occasionnel, chez lequel on est resté quelques mois, et non comme quelqu'un avec qui vous avez entretenu pendant près de 25 ans des rapports loyaux et que je croyais amicaux. J'ai appris depuis longtemps à n'avoir confiance qu'en très peu de gens, mais je croyais pouvoir vous ranger parmi eux...* »

Joint : 9 tirages photographiques d'amateur représentant une partie des bâtiments du manoir et des scènes de vendange auxquelles participent l'écrivain vers 1950 – Coupures de presse ; 2 L.A.S. par Léonard Véron, 1944-1945, adressées à Jules Romains, en exil aux États-Unis, évoquant les événements douloureux de l'occupation à Grandcour :

« *Grandcour 15-12-1944 (...) J'aborde maintenant mais en bref car je ne peux tous vous expliquer sur l'enlèvement de cette pauvre madame Dreyfus que vous avez du apprendre et qui eut lieu le 25 janvier de cette année. J'avais pu la joindre deux jours après à Tours où elle était incarcérée avec une centaine de personnes arrêtées pour le même cas. Ensuite elle passa un mot de Drancy à Mde Andrée et depuis aucunes nouvelles à partir de janvier 1943 date à laquelle la propriété fut séquestrée par les Allemands. Madame Dreyfus était dans le piège et aurait pu fuir dans le midi par exemple où elle était invitée. A cette époque il y avait des combinaisons. Elle n'a jamais voulu ne croyant jamais être inquiétée. Je voyais bien le danger. Mais je n'y pouvais absolument rien. Aussitôt son départ la piraterie eut lieu. Il est difficile de savoir tout ce qui fut enlevé car nous avions été mis à l'écart et priés de rester chez nous. (...) La propriété fut séquestrée et un administrateur bon français fut désigné par eux. Il fit éviter bien des choses et continue sous contrôle des Domaines d'avoir la propriété en main. (...) Je fus occupé il y a deux ans pendant quelques jours. Mais combien de fois j'ai eu la visite de ces messieurs pour loger et que j'ai pu éviter de justesse encore par des combinaisons. (...) Mais en juillet de cette année, quand leur débâcle commença, je ne pus passer au travers. Ce fut d'abord un officier chef de la propagande de Tours qui logea avec sa femme et sa bonne (...) voilà qu'un jour arrive un officier qui voulait camoufler six tanks (...) trois de ses tanks furent garés sous le secoya et la charmille. Le caveau tint bon. Camions et autos étaient éparpillés un peu partout et les trois autres tanks furent laissés dans l'allée du grand parc (...) il était difficile de sortir de chez nous car c'était les fameux SS (...) le lendemain de leur départ ce fut les téléphonistes pour trois jours et enfin la Kommandantur de Tours qui se repliait avec son personnel. (...) Le plafond du petit salon est bien lézardé à la suite d'un fort bombardement. Nous en avons subis une cinquantaine et notre Tours est dans un triste état. Les ponts tous sautés...* »

Jules Romains fut propriétaire du manoir de Grandcour de 1929 jusqu'à son décès en 1972. Marié à Lise Dreyfus en 1936 qui fut sa secrétaire particulière.

JOINT : deux dessins et un tableau par Jean PICART LE DOUX (Paris, 1902 - Venise, 1982).

Léonard Veron vendangeant au crayon en 1941 (28 x 19 cm), Un homme vue de dos à l'encre (35 x 27 cm) et un Portrait de Ginette Véron, fille du précédent, sur panneau (35 x 27 cm).



10 L.A.S. ET 2 POEMES, 26 pp. (enveloppes), écrites de 1955 à 1968.

Lettres sur son activité littéraire, réflexions désabusées, sur la mise à l'écran de « l'Âne Culotte » : « *Je veux être présent. Je veux qu'on tourne sans truquage de studio. Mais... j'ai un âne. Il manque encore le serpent, le renard, et les deux enfants...* »

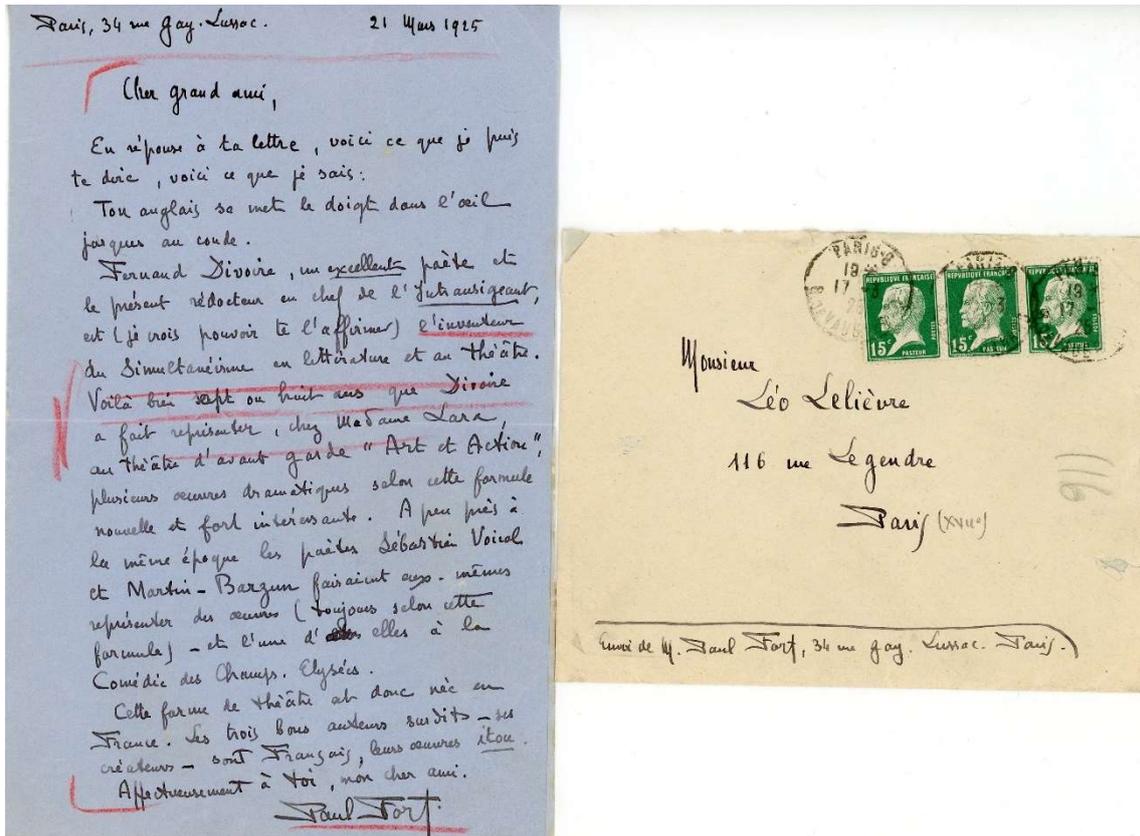
**ARTS ET LITTÉRATURE, 19^E ET 20^E SIÈCLES
HORS CATALOGUE**

91-

PAUL FORT (1872-1960), POÈTE

100-200

[Poésie – Théâtre] L.A.S. avec enveloppe, Paris, 21 mars 1925, adressée à son ami Léo LELIÈVRE, parolier et poète, 1 page in-8 ; au sujet de l'invention du simultanésisme en littérature et au théâtre : « (...) *Ton anglais se met le doigt dans l'œil jusqu'au coude. Fernand Divoire, un excellent poète et le présent rédacteur en chef de l'Intransigeant, est (je crois pouvoir te l'affirmer) l'inventeur du simultanésisme en littérature et au théâtre. Voilà bien sept ou huit ans que Divoire a fait représenter, chez Madame Lara, au théâtre d'avant-garde « Art et Action », plusieurs œuvres dramatiques selon cette formule nouvelle et fort intéressante. A peu près à la même époque les poètes Sébastien Voiron et Martin-Barzun faisaient eux-mêmes représenter des œuvres (toujours selon cette formule) et l'une d'elles à la Comédie des Champs-Élysées. Cette forme de théâtre est donc née en France... »*



92-

LES REVERBERES

50-100

[Dadaïsme – Surréalisme] *Hommage à Guillaume Apollinaire, Les Mamelles de Tiresias, Olga Luchaine*, feuillet d'annonce ou prospectus plié, imprimé en noir au recto sur papier jaune avec pièces de relais sur papier vert., Les Editions des Réverbères, 1938, 49 x 32 cm.



DOCUMENTS ET VIEUX PAPIERS

100-

[VENDEE] REUNION DE 15 ACTES NOTARIES ET DIVERS SUR VELIN, XV^E AU XVII^E SIECLE

200-300

9 p., 1600-1660, relatives à Mathurin de MONTSORBIER, chevalier, seigneur du Grand-Plessis à Aizenay ; 2 p., 1597-1598, relatives à François POITTEVIN, écuyer et seigneur du Plessis-Landry ; 1 p., janvier 1405, relative à Marguerite d'AMBOISE, vicomtesse de Thouars, dame des Ollones et des Sables, épouse de Louis 1^{er} de la Trémoille, prince de Talmont ; 1 p., avril 1573, signée par Louis III de la TREMOILLE, duc de Thouars, prince de Talmont et de Tarente, au sujet du moulin bâti en la paroisse des Brouzils par François Maingarnyau sieur de la Regnardière ; 1 p., 8 mars 1452 ; 1 p., 1610, accompagnée de plusieurs notes manuscrites sur papier du XIX^e siècle relatives à la généalogie de la famille Robineau en Vendée.

101-

[BUGEY ET LYONNAIS] LOT D'ACTES NOTARIES, PROCEDURES JUDICIAIRES, CORRESPONDANCES, DIVERS DOCUMENTS

50-100

Sur papier et parchemin, XVI^e au XVIII^e siècle. Concernent les familles Buynand, Curtet, Leclerc et les paroisses de Saint-Rambert, Ambérieu, Montferrand, Oullins, Bourg-en-Bresse, Chambéry, etc. Dont testament d'un échevin de Lyon (1694), « livre de recettes de Mde d'Yvours » (ventes de 1782 à 1799), etc.

102-

[BOURGOGNE] LOT D'ACTES DE FAMILLES (TESTAMENTS, CONTRATS DE MARIAGE, PARTAGES, ETC), PAPIERS ET PARCHEMINS, XVI^E AU XVIII^E SIECLE

100-200

Concernent les familles Vitte, Cuchot, Balay et les paroisses de Louhans, Chalon sur Saône, Varenne en Brionnais, etc. Dont certificat délivré à Claude Vitte, écuyer et homme d'armes et signé par Léonor de Sémur, sieur de Trémont, capitaine et gouverneur de Mâcon en Bourgogne et lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes, daté du 14 août 1617 ; contrat de mariage de Claude Cuchot du 15 janvier 1608, testament de Claude Vitte du 9 juin 1625, testament de Jeanne Arnoux épouse de Claude Vitte du 14 mars 1628, contrat de mariage Vitte-Cuchot du 17 mai 1634, inventaire après décès de Me Claude Vitte notaire royal du 19 mai 1693, contrat de mariage Vitte-Arnoux, contrat de mariage de Melchior Esprit de la Baume comte de Montrevel et Marie Florence du Chastellet de Saint Rémy du 21 juillet 1731, etc.

103-

[INDRE] LOT DE + DE 150 DOCUMENTS

20-40

Ayant appartenu à René BERAULT, notaire et procureur fiscal de la justice des baronnies de Fins et de Dun-le-Poëlier, XVII^e-XVIII^e siècle. Copies de minutes de justice seigneuriale, brouillons, pièces de procédures, mémoires, quittances, épaves, etc. Dont 2 L.A.S. écrite par un volontaire l'armée de la République de l'an II, l'une portant une rare marque postale de « BELLE ISLE EN MER » de l'an 1793 – Déclaration de fief de la Borde à Baigneux dans la baronnie de Graçay, 1654, 2 pages ½ in-4.

104-

[BRETAGNE] FAMILLE DE CADOUDAL

10-20

P.S. par deux notaires, bourg de Plomellec 22 septembre 1496 ; vélin grand in-fol. Contrat d'acquisition de rente par Bonnabes de CADOUDAL.

105-

ASSIGNATS REVOLUTIONNAIRES

10-20

1 ex. de 125 livres, création du 7 vendémiaire an II (28 septembre 1793) et 3 ex. de cent vingt cinq l., découpés, en l'état.

106-

ACTE DE MARIAGE, XVII^E SIECLE

10-20

Impression sur parchemin gouachée datée du 22 juillet 1670. Le texte encadré de huit cartouches figurant les quatre Évangélistes, l'Annonciation, saint Paul et saint Pierre et le mariage de la Vierge. 26,5 x 36,5 cm. (usures)

107-

[INDRE-ET-LOIRE] ACTES NOTARIES ET DIVERS

20-40

LOT D'ENV. 40 PIECES, fin du XVIIe et XVIIIe siècles ; grosses et expéditions d'actes civils de notaires et divers, chaque pièce surchargée du cachet de la « Généralité de Tours ».

Joint : Décret imprimé de la Convention nationale relatif à l'organisation des postes et messageries en régie nationale, de l'imprimerie Vauquer à Tours, 21 pages in-4.

108-

[INDRE-ET-LOIRE] MARCOPHILIE

50-100

REUNION DE 34 PIECES, marques postales de la ville de Tours, fin du XVIIe et XVIIIe siècles, dont missive de janvier 1643 postée de Tours à Tours et taxée à 1 sol (ancienne collection musée de la Poste à Amboise).

Joint : P.S., 1679, Charles TUBEUF, intendant de la généralité de Tours.

109-

[INDRE-ET-LOIRE] COMMERCE DE LA SOIE

100-200

LOT DE 50 PIECES, fin du XVIIe et XVIIIe siècles ; rare réunion de correspondances de négociants en soieries et étoffes, écrites de la ville de Tours et à destination principalement de la Lorraine, dont en majorité de familles tourangelles protestantes : Arnaudeau, Langlade, Valet, Conzay, Colomb, Roze-Abraham, etc.

110-

[INDRE-ET-LOIRE] COMMERCE DU VIN

30-60

LOT DE 18 PIECES, XVIIIe siècle ; belle réunion de correspondances de négociants et commissionnaires en vins tourangeaux, dont : Vauquer et Viollet, Gilles et Parfait Marchandau, Pion, Aubry, etc, à destination principalement des Flandres : « *Vouvray le 20 juillet 1775 Monsieur je comptais vous donner des bonnes nouvelles de nos vignobles car jusqu'au 25 nous avions la plus belle perspective de récolte qu'on peut désirer, mais depuis ce temps, les brouillards, et les coups de soleil aussi violents que fréquents ont brûlé les grappes et nous ont enlevés les 3/4 de nos espérances, de façon que nous voilà réduits à 1/2 moins que l'année dernière. Ce qui reste au verjus est très beau et avec du beau temps ne peut produire que du bon vin. Dieu veuille nous l'accorder, voilà ce qui nous reste pour ressource. Les rouges nobles de Joué ne sont pas à beaucoup près si maltraités puisqu'on y espère autant de vin que l'année dernière... ».*

111-

[INDRE-ET-LOIRE] DOCUMENTS DIVERS

50-100

« Tours, Rustica gens est optima flens et pessima ridens », gravure en taille douce, extraite du « Thesaurus philo-politicus... » par Meisner et Eberhard, publié à Francfort, 1626 ; 2 placards imprimés d'ordonnances royales applicables dans la généralité de Tours, 16 novembre 1677 et 8 janvier 1737, 61 x 46 et 48 x 37 cm (rest.) ; Liste des notables de la ville de Tours, an IX, 74 x 41 cm ; Remarques & curiosités, Indre-et-Loire, fin du XIXe siècle.

112-

[INDRE-ET-LOIRE] MARCOPHILIE

50-100

Réunion de + de 100 missives, marques et cachets postaux de la ville de Tours, fin du XVIIIe et 1ère moitié du XIXe siècle, dont déboursés et cachets provisoires dits d'essai de février 1828.

113-

[INDRE-ET-LOIRE] PHILATELIE

20-40

Lot de timbres et planches de timbres non affranchis illustrés des monuments et événements de la ville de Tours, XXe siècle.

114-

[INDRE-ET-LOIRE] PHILATELIE ET MARCOPHILIE

20-40

LOT DE + DE 60 PIECES, cachets à date et bureau ambulant de la gare de Tours, franchises militaires, cachets du centre provisoire 1914, cachets de la grande semaine de Tours. Joint 2 cartes postales.

115-

[INDRE-ET-LOIRE] DOCUMENTS HISTORIQUES

50-100

LOT DE + DE 40 PIECES, en majorité écrites de la ville de Tours, fin du XVIIIe et XIXe siècles. Dont lettres à entêtes et vignettes – Correspondance de commissionnaires en vins de Vouvray dont L.A.S. de Prudent-Jean **BRUSLEY** (1759-1847), ancien maire de Tours et député : « *30 mai 1841, à l'exposition brillante qui vient d'avoir lieu à Tours de nos produits industriels et de ceux des départements limitrophes, il a été présenté par M. Benoît mécanicien un petit modèle d'un pressoir à engrainage de son*

invention. Suivant le prospectus qu'il a répandu, il paraît que ce pressoir a été adopté avec succès dans un certain nombre de départements et notamment par vous dans l'Ardèche. M. Benoît, instruit, je ne sais par qui, que je possède un grand vignoble et que je suis ami des arts, a pris la peine de venir à ma campagne pour me donner connaissance de son modèle. Le système de nos pressoirs en bois est si grossier, si inintelligent et d'un entretien dispendieux que je me déciderais de suite en faveur du nouveau système si j'avais la certitude que lui-même ne comporte pas des inconvénients plus graves... » – L.A.S., 21 messidor an VIII, réclamation d'un officier de l'armée de la République pour être rétribué des campagnes d'Italie de l'an VII et VIII – L.A.S., 27 décembre 1826, d'un officier en garnison à Tours : « (...) Je suis bien aise d'avoir quitté les gardes, je me trouve le 3^e lieutenant en premier du régiment, ainsi je crois que la grade de capitaine m'arrivera assez tôt pour me dédommager du peu d'avancement que j'ai eu à la compagnie. Je suis bien monté, j'ai un beau chien de chasse, je chasse beaucoup. Les environs de Tours sont charmants et giboyeux. La garnison est très agréable, les femmes sont jolies, coquettes et carnassières. Les Anglais font les frais des grandes soirées, partout on veut de nous et aussi partout nous nous trouvons avec une humeur fort gaillarde. Mr marquis de Podenas [Henri de Podenas] me témoigne beaucoup d'amitié, il se rappelle que j'étais là-bas avec lui... » - L.A.S., 4 mai 1807, Georges Alexis **MOCQUERY** (1772-1847), général de l'Empire – Correspondance d'Anglais vivant à Tours, 1826-1827 – L.A.S., 29 avril 1837, André **JEUFFRAIN**, numismate – 2 L.A.S. Dominique **DUFÊTRE** vicaire général à Tours de 1824 à 1842 – 2 L.A.S., 1840, Alexandre **CHARVOZ dit La Paraz** (1797-1853), prêtre curé de Montlouis, obligé de démissionner en 1843 en raison de ses publications prophétiques et illuminations délirantes, rejoignit en septembre 1843 à Londres Naundorf le prétendant « Louis XVII » pour le convertir ; relate des miracles et prophéties qui se sont déroulés dans la campagne tourangelle – Commission d'appointements au service des fourrages avec une superbe vignette « Equipages militaires » - Lettre imprimée de l'an II du général Descloseaux – Menu servi lors de l'inauguration de la statue Jeanne d'Arc à Chinon, 13 août 1893 – etc.

116-

[INDRE-ET-LOIRE] DOCUMENTS HISTORIQUES 1939-1945

150-300

3 numéros de **LA NOUVELLE-REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST**, dont les 2 premiers numéros édités au lendemain du jour de la libération de Tours, le 1er septembre 1944. TRES RARE [Quotidien issu de la Résistance et fondé sous la forme d'une société anonyme à participation ouvrière, créé par Pierre Archambault, Jean Meunier, Emile Brèche, Marcel Mallet et Paul Racault, le premier numéro est édité à 33 725 exemplaires.]

+ Exemplaire du 8 juin 1944 du journal « La Dépêche du Centre ». + Communiqué du comité départemental de la libération d'Indre-et-Loire par Jean Meunier, député maire de Tours, 24 mai 1945.

Joint : 10 pièces dont 6 exemplaires du « Journal politique et littéraire d'Indre-et-Loire », XIXe siècle.



117-

[BRETAGNE] DOCUMENT HISTORIQUE 1939-1945

20-40

n°1 du 7 août 1944 du journal « Ouest-France », édition originale, RARE EXEMPLAIRE.

Le 4 août 1944 Rennes est libérée par les Alliés. Trois jours plus tard, le premier numéro du nouveau quotidien de l'Ouest est édité avec comme titre à la Une « Enfin libres ! »

DOCUMENTS HISTORIQUES 1939-1945

ALBUM PHOTOS SOUVENIR DE LA REGION DE BERCHTESGADEN, RARISSIME.

Réunion de 30 photographies, en noir et blanc, 17 x 33 cm, contrecollées sur papier fort (30 x 37 cm), chacune étant numérotée au verso, c. 1938-1939. Conservées dans un coffret gainé rouge, à décor central sur le plat supérieur de l'aigle doré, 32 x 39 cm (accdts, en l'état).

Belles vues de la région montagneuse bavaroise de Berchtesgaden, de la résidence secondaire d'Adolf Hitler à Obersalzberg appelée « Le Berghof » (le grand hall, serres, tunnel), du nid d'aigle appelé le « Kehlsteinhaus » (salon, terrasses), et du Teehaus Mooslahnerkopf.

Provenance : prise de guerre d'un ancien de la 2e DB dans la bibliothèque du Führer au Berghof.



L'ARMEE DU CRIME, 1944

Rare brochure, 16 pages in-4 (petits accdts), diffusée par les services de propagande de l'occupant allemand en janvier 1944. Elle participe au dispositif mis en oeuvre autour du procès des résistants Missak Manouchian et les membres de son réseau, dénoncés comme communistes, juifs ou étrangers, dont l'élément le plus connu est "L'Affiche rouge".



COLLECTION D'UN GENERAL LILLOIS
DE LA FIN DU XIX^E SIECLE

120-

[NORD] ANCIEN REGIME

50-100

MEMOIRE MANUSCRIT rédigé par Eugène Dubois (1659-1702), seigneur de Chocques et de Sebbe, bourgeois de Lille, secrétaire du roi en la grande chancellerie de France, c. 1692, 7 pages ½ in-fol. (fragile, qqs petits manques, tâches d'humidité) ; mémoire sur sa famille et sur sa carrière.

Joint : Lot de mémoires et quittances manuscrites, fin XVIIIe et début XVIIIe, pour la gestion de terres dans le Nord de la France ; L.A.S. du 2 décembre 1767 du dépôt de mendicité.

121-

[NORD] ARTS ET EDUCATION

150-300

LOT DE 4 PIECES

Placard de 7 strophes de 6 vers chacune, en l'honneur des échevins de la **ville d'Armentières** qui ont autorisé **P'ouverture des écoles par les Jésuites**, imprimé chez Ignace et Nicolas la Rache à Lille, 1650, 32 x 29 cm (accdts) – Imprimé, titré « **Médailles** données par la générosité de Messieurs les magistrats de la ville de Lille, pour le premier prix de **P'école gratuite de dessin et d'architecture** », édité par J.B. Henry, 1762, 3 pages in-4 (mouillures), avec gravure en taille-douce le recto et verso de la médaille [Pour stimuler les élèves de la nouvelle école de dessin ouverte le 17 février 1755, les magistrats de la ville de Lille instituent en 1761 une distribution annuelle de médailles en argent pour les plus méritants, qui a lieu lors de la remise des prix annuelle, le 17 octobre, la veille de la Saint-Luc. Médaille attribuée à Hubert François Gravelot] – P.S., juillet 1785, Claire Joséphe Lérés dite **Mademoiselle CLAIRON** (1723-1803) célèbre actrice originaire de Condé, quittance de pension viagère, ½ pages in-4. – Brevet d'admission délivré par la **Société des Amateurs des Sciences et Arts de Lille**, 4 février 1803, au maire de Lille Gentil-Muiron en tant que membre honoraire, signé par le président Pierre Maurand BECQUET de MÉGILLE (1777-1837), 1 page in-fol., vignette et beau cachet de cire rouge (tâches) [La Société fut fondée le 31 décembre 1802].

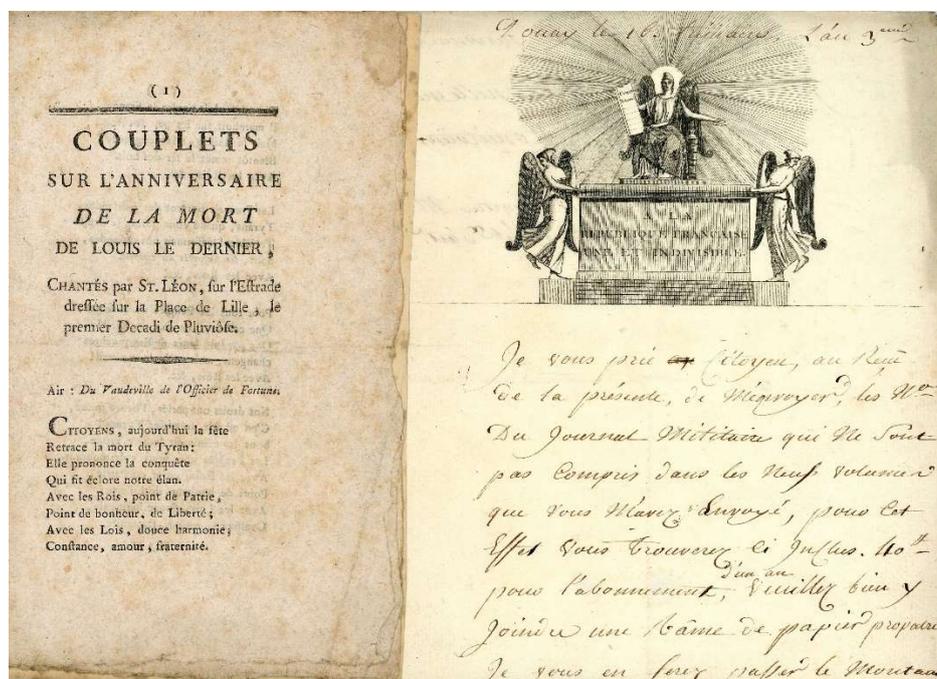
122-

[NORD] REVOLUTION FRANÇAISE

200-400

LOT DE 27 PIECES

P.S., 5 octobre 1793, membres de la **Société populaire de Lille**, attestation de membre, 2 pages in-4 avec beau cachet de cire rouge – 3 L.A.S. avec vignettes à en-tête adressées à Jean Louis de BOUBERS (1731-1804), imprimeur à Lille – Bulletin télégraphique imprimé de **Claude CHAPPE**, 8 x 12 cm [Claude Chappe (1763-1805) recherche un système permettant de transmettre des informations à distance. Après avoir envisagé d'utiliser l'électricité, il choisit un système optique et met au point, avec le soutien de Le Peletier de Saint-Fargeau qui lui ouvre son domaine de Ménilmontant, près de Paris, son « tachygraphe », rebaptisé ensuite « télégraphe ». Le 26 juillet 1793, Lakanal, enthousiaste, présente à la Convention les premiers essais en grandeur nature qui ont eu lieu le 12 juillet précédent entre Ménilmontant, Ecouen et Saint-Martin-du-Tertre. Chappe se voit décerner le titre d'ingénieur télégraphe. Le 4 août 1793, la Convention décide la construction d'une première ligne entre Paris et Lille, afin de pouvoir correspondre avec les armées du Nord. Malgré de nombreuses difficultés, la ligne Lille-Paris est achevée en juillet 1794. Ses quinze stations, distantes de 14,6 kilomètres en moyenne, sont le plus souvent établies sur des tours ou des clochers d'église.] – **Placard** « Réflexions présentées à la Société populaire régénérée de Lille, par D. Bourdon commissaire des guerres », 13 décembre 1793, 52 x 41 cm (accdt) – L.A.S., Valenciennes, 26 août 1790, Antoine Augustin DUQUESNOY secrétaire de la **Société des Amis de la Constitution**, 1 page in-fol. avec cachet de cire et belle vignette gravée en taille-douce, adressée à la Société des Amis de la Constitution de Lille : « *L'amour de la patrie nous a réunis, notre but est de défendre la constitution contre les efforts des ennemis du bien public ; c'est dans le moment où cette constitution va s'achever, que ces efforts se multiplient. Votre exemple nous a encouragé et notre zèle cherchera à vous imiter...* » - 13 imprimés dont 2 lettres des membres de la Société populaire et révolutionnaire à Wazemmes les Lille, 1794, adressés au peuple de Paris et à la convention nationale – « **Couplets sur P'anniversaire de la mort de Louis le Dernier** chantés par St Léon, sur l'estrade dressée sur la place de Lille, le premier decadi de pluviôse », 2 pages in-8 impr., rare. – Copie manuscrite du procès-verbal d'inventaire daté du 1er octobre 1793, de l'établissement d'aliénés à Lille appelé la « **maison de Bonfils** », 8 pages in-fol. – L.A.S., 14 janvier 1795, LAGARDE imprimeur à Douai, 1 page in-8 au sujet du retard d'impression des affiches des domaines nationaux – Extrait du procès-verbal des séances du Conseil des Anciens, 11 mars 1798, signé par trois membres – L.A.S., Lille, 9 février 1792, Henri WAYMEL, 3 pages in-fol., au sujet de l'attaque de deux convois funèbres : « (...) *l'ordre a été absolument renversé, la clochette, les gonfanons, la croix et le clergé ont été derrière le corps, on a poussé l'indécence jusqu'à ouvrir le cercueil et la barbarie jusqu'à mutiler la figure du mort. Les coupables enbardis par l'impunité se sont permis de nouvelles indécences au convoi du sieur Labre, ont fermé les portes de l'église, ont retourné le poêle avec tant de violence que la bière s'est entr'ouverte et que le bras du défunt était d'un côté exposé à la vue de tout le monde (...) le prêtre qui même ne paraissait pas désapprouver leur conduite abandonna le corps dans le lieu de sa sépulture à la fureur et aux insultes de la foule effrénée...* » - etc.



123-

[NORD] SEBASTIEN BOTTIN (1764-1853)

100-200

LOT DE 15 PIÈCES

L.A.S., 29 mars 1815, Lille, adressée au préfet du Nord, 1 page in-fol. : « Monsieur le préfet à l'époque du rétablissement momentané des lys en France, **j'ai cru devoir sauver l'aigle** que le département du nord avait reçue de l'Empereur. Depuis ma destitution je la tenais cachée chez moi. Le plaisir que je prouve à remettre cette enseigne chère au département entre les mains du sous préfet dès son installation n'est qu'un faible indice de l'attachement que j'ai conservé pour la personne de S.M... » + L.S. en réponse du préfet Henri Dupont-Delporte – Attestation à en-tête de la « **Société Libre des Sciences et des Arts de Strasbourg** » certifiant que « le citoyen Bottin secrétaire général du département du Bas-Rhin est l'un de ses fondateurs et de ses membres résidents... », 15 brumaire an VIII, 1 page in-fol., avec vignette et beau cachet de cire. – L.A.S., Valenciennes, 5 août 1809, Joseph de ROSNY (1771-1814), écrivain, adressée à Bottin, relative à la société littéraire de Lille – Invitation patriotique du commissaire du bataillon de la Trinité des volontaires nationaux de Paris, 17 juillet 1790 – 10 L.A.S. ou P.A.S. adressées à Bottin.

Prêtre avant la Révolution française, l'abbé Bottin participe à la Fête de la Fédération comme aumônier des députés de la Haute-Marne. Il signe la Constitution civile du clergé et est nommé curé constitutionnel de Favières. Il renonce finalement à l'état ecclésiastique et s'engage dans la Révolution et occupe des postes administratifs de plus en plus importants en Lorraine et en Alsace, de 1791 à l'an VIII. En l'an IX il est nommé secrétaire général de la préfecture du Nord. En mai 1815, il est élu à la Chambre des Cent-Jours mais sa carrière politique ne connaît pas de suite.

Il est surtout connu comme statisticien. Il fait publier un Annuaire statistique du département du Bas-Rhin de l'an VII à l'an IX. Après avoir fondé à Paris la Société de l'Almanach du commerce en 1796, Bottin édite chaque année de 1801 à 1845 une Description statistique du département du Nord ; en 1820. Il publie le Livre d'honneur de l'industrie française, mentionnant les récompenses décernées aux industriels et un Tableau statistique de toutes les foires de France (1825). Il est surtout connu par l'édition annuelle, de 1819 à 1853, de l'Almanach du commerce de Paris et des principales villes du monde, qui donnera le nom générique de bottin. Criblé de dettes, il s'éteint à Paris en 1853 dans l'indifférence de ses contemporains. À sa mort, la famille Didot reprend son entreprise et poursuit la publication de l'annuaire, couplé à l'Annuaire du commerce des Didot. En 1881, la société Didot-Bottin devient une société anonyme qui sera cotée en Bourse. En 1903, elle publie le Bottin mondain, premier répertoire français des personnalités du tout-Paris.

124-

[NORD] FRANC-MAÇONNERIE

300-400

LOT DE 4 PIÈCES, 1^{ère} moitié du XIX^e siècle

Tableau des frères composant la loge Saint Jean constituée sous l'Orient de Lille sous le titre des **Amis Réunis**, 28 avril 1803, 67 x 55 cm – L.A.S., 19 frimaire an XIV (1805), des membres de la loge des **Amis philanthropes de Bruxelles**, adressée à la loge de la Modeste à Lille, 1 page in-4 avec belle vignette à l'éléphant en en-tête : « (...) a fixé la célébration de la fête de St Jean d'Hiver au 28^e jour du mois courant, 7 nivose an 14, les travaux se tiendront dans la salle ordinaire de nos séances (...) Vous êtes priés de nommer une députation... » - **Diplôme de maître**, signé par des maîtres et officiers de la loge des Amis Réunis de Lille, 28 octobre 1837, 1 p. in-fol. en partie imprimée sur papier (accdts) – **Tableau** des frères composant la loge Saint Jean constituée sous l'Orient de Lille sous le titre des **Amis Réunis**, 27 mars 1838, imprimé par Blocquel-Castiaux à Lille, 53,5 x 44 cm.

La Loge lilloise des Amis Réunis fut constituée le 15 juin 1776 ; l'année suivante elle passait de la Grande Loge de France au Grand Orient. Elle suspendit ses travaux en 1793 pour les reprendre en 1797. En 1785, elle avait été à la base de la création de la société académique savante dénommée le Collège des Philalèthes.

125-

[NORD] FRANC-MAÇONNERIE - ALCHEMIE

400-800

Calice à pied en verre soufflé, de forme évasée à décor gravé à la meule, haut. 18 cm. Riche ornementation à décor monogrammé « AR » sur un cartouche surmonté d'une coupe à guirlandes perlées et à l'orbe crucigère (à imitation de la couronne royale), cerné de cornes d'abondance, de rinceaux et de guirlandes fleuries. Jambe creuse torsadée à inclusion sulfurisée à couleur rouge vermillon (mercure) et paillettes d'or, sur une base circulaire ornée d'une tige de roseau aux entours de rinceaux. Dernier quart du XVIII^e siècle.

RARISSIME VERRE MAÇONNIQUE DE LA LOGE « LES AMIS REUNIS » DE L'ORIENT DE LILLE.

Le monogramme « AR » évoque le nom en abrégé de la loge maçonnique ; les cornes d'abondance représentent la vertu théologale de charité ; la croix crucigère a un double symbole : celui de l'ordre mais aussi celui de l'Union Alchimique (Mercure, Soufre et Sel) ; l'inclusion sulfurisée torsadée en rouge vermillon et paillettes d'or rappelle également le ternaire hérité de Paracelse [le mercure (le soleil/l'élément mâle), le soufre (la lune/l'élément femelle) et le sel (l'axe central qui résulte de leur union)], elle rappelle enfin de par sa forme le Serpent, symbole de source d'harmonie dans l'univers, une « hiérophanie du divin » selon les mystères d'Eleusis ; la tige de roseau, qui servait de stylet aux scribes égyptiens (celui par qui le verbe divin parvient aux hommes), symbolise la capacité à trouver l'ordre où règne le désordre, et le chemin vers la connaissance.



126-

[NORD] PERSONNALITES LILLOISES DU XIX^e SIECLE

50-100

LOT D'ENV. 40 PIECES dont :

8 L.A.S., 1853-1858, Jules **GAILHABAUD** (1810-1888), homme de lettres et historien d'art lillois, adressées à son éditeur – 4 L.A.S. Victor **DERODE** (1797-1867), historien – 6 L.A.S., 1797-1817, Pascal François Joseph **GOSSELIN** (Lille 1751-1830), géographe et bibliothécaire, dont L.A.S adressée au directeur général de l'imprimerie impériale : « Paris 16 décembre 1808, un arrêté du gouvernement a chargé l'Imprimerie impériale de la publication de mes Recherches sur la géographie ancienne. Deux volumes de ce recueil étaient imprimés lorsque l'Empereur m'a ordonné de coopérer à la traduction française de Strabon. J'ai alors suspendu l'impression de mes recherches pour m'occuper uniquement du travail préparatoire qu'exigeait cette traduction. Maintenant que je suis au courant de cette nouvelle besogne je viens vous proposer de reprendre l'impression de mon premier ouvrage... » - Brouillon de L.A. inachevée, Augsbourg, 2 juin 1800, Claude-Jacques **LECOURBE** (1759-1815), appuyant une demande d'avancement de grade, 1 page in-fol. (en l'état) – Copie d'une lettre de l'état-major de l'armée du Rhin, Meiningen, 5 juin 1800, concernant les brevets de récompenses nationales délivrées aux braves « dues à la valeur dont ils ont fait preuve depuis l'ouverture de cette campagne », 3 pages 1/2 in-fol. – Lettre imprimée, 13 mai 1802, du préfet du Nord Dieudonné adressée aux maires du département concernant l'organisation du plébiscite et son soutien à Bonaparte, 1 page in-4 ; L.A.

anonyme au préfet du Nord Dieudonné, c. 1802, au contenu anti bonapartiste, 1 page in-4 : « *L'ami préfet la belle chose que des monuments qui éternisent les prétendus hauts faits de monsieur Buonaparte. Va, va, crois moi l'ami, il suffit que ce nom doive être exécuté par toutes les races futures. La plus avilissante servitude du peuple français, la rentrée de tous ses assassins tous les forfaits liberticides, voilà les trophées du monstre du jour. Les ci devant rois ont tous eu leurs flatteurs, mais toi et tes semblables te roules dans la poussière devant l'être le plus vil, l'excrément du genre humain. Entends les mânes de deux millions de républicains qui ont versé le sang le plus pur pour la défense de la patrie : elles crient vengeance et l'obtiendront sous peu. L'oppression la plus dure n'a pas encore étouffé le courage des Brutus modernes.* » - Poème « Sur le départ des Armées françaises pour l'Allemagne », Bailleul, 5 septembre 1805, par M. Rincheval, commissaire du gouvernement près les octrois de Bailleul et Armentières, 2 pages in-12 impr. – Manuscrit « Discours sur la fausseté de la gloire humaine », 12 pages in-4. – n°37 du Journal du département de la Somme, 9 septembre 1812. – L.A.S., Lomme, 22 avril 1813, Pierre Robert **de MENGIN-FONDRAGON** (1753-1844), lieutenant-colonel de la maison du roi et grand bailli de Flandre, émigré en 1791, 1 page in-4 : « *j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser concernant la garde d'honneur avec l'extrait des registres du Sénat en date du 13 avril 1813 dont l'article 18 fixe à 45 ans l'âge où les anciens militaires pourront y être admis qui est précisément où l'époque où j'ai été fait officier. (...) nous servons depuis plusieurs siècles la France de père en fils, les ordres dont nous avons tous été décorés et qui nous ont été oté à mon père et à moi par l'effet de la révolution en étaient la récompense la plus flatteuse ; j'ai du regret que mes 60 ans et mes infirmités m'otent les moyens de donner de nouvelles preuves de mon dévouement à ma patrie, et à mon souverain. Ils se bornent malheureusement à la sincérité des vœux que je fais pour leurs prospérités, ne pouvant plus être utile que dans la partie civile où sont également employés mes enfants dans les départements où ils sont mariés, mes autres parents occupent des grades supérieurs dans le militaire où ils sont employés...* » - 2 L.A.S., 1833 et 1843, Pierre Charles Joseph **baron de MENGIN-FONDRAGON** (Lille 1783-1844), officier et homme de lettres. – P.S., Lille, 15 juillet 1838, donnant l'autorisation de l'exploitation de voitures sur Haubourdin, Roubaix et Tourcoing, portant le nom d'omnibus. – L.A.S., Lille, 16 février 1844, Edouard **GACHET** (1797-1845), pédagogue – P.A.S., 12 mai 1853, Pierre **LEGRAND** (1804-1859), député du Nord – Traité de remplacement pour la conscription militaire, août 1835. – Transcription d'une dépêche télégraphique 28 juillet 1835 attentat contre le roi – L.A.S. + pièce jointe, Lille, 8 novembre 1847, Henri **LEJOSNE** (1793-1872), juge de paix, adressée au secrétaire général du collège héraldique et archéologique de France, lui communiquant la généalogie de sa famille. [Lejosne et ses trois enfants, s'adressèrent au tribunal civil de Lille, à l'effet d'obtenir que les actes de l'état civil les concernant fussent rectifiés, et que le nom patronymique de Lejosne de Lespierre leur fût restitué. Ils prétendaient que Louise Faulconnier, femme d'Amé-Philippe-François Lejosne, avait hérité, en partie du moins, d'un fief appelé Lespierre, sis à Watrellos, près Lille. Il sera débouté et condamné aux dépens.] – Manuscrit autographe signé « Les socialistes du moyen-âge, à propos d'une jonglerie du 14^e siècle » par Emile **GACHET** (1809-1857), historien archiviste lillois, 16 pages in-4 – etc.

127-

[NORD] NUMISMATIQUE – GUERRE 1870-1871

300-600

RECUEIL DES BILLETS D'EMISSION OU BONS DE CIRCULATION imprimés par Léonard Danel durant la guerre **1870-1871**. 40 planches présentant les billets recto et verso pour chaque ville ou établissement émetteur (Lille, Saint Omer, Saint Gobain, etc), un tableau récapitulatif des billets émis avec le nombre d'impressions pour chacun, l'historique de leur création, 23 x 30 cm chaque planche. Incomplet, en l'état. RARISSIME.

Presque au début de la guerre en 1870, la rareté de la monnaie divisionnaire amena à Lille de sérieuses difficultés pour les opérations commerciales. Dans cet état de choses le 15 septembre 1870 un arrêté du préfet du Nord autorise transitoirement les chefs d'industrie du département à émettre sous leur garantie personnelle, des bons de circulation destinés au paiement du salaire de leurs ouvriers. Ces bons de 1, 2, 5, 20 et 40 francs étaient payables à vue en billets de banque, à tout porteur qui en présentait pour mille francs au bureau d'émission. Un certain nombre de négociants lillois, usant de cette faculté, fondèrent, sous le nom de banque d'émission, un comptoir dont la mission consistait à échanger contre des coupons en papier-monnaie de 1, 5 et 10 francs, les billets de la Banque.



128-

[NORD] REVOLUTION FRANÇAISE – LOTERIE – MONNAIES AUXILIAIRES

300-600

« **PROSPECTUS DE LA LOTERIE NATIONALE** de maisons, meubles et objets précieux... », an III, 24 pages in-4 ; règlement détaillé du déroulé et liste des lots des biens aliénés à distribuer aux gagnants (50 maisons à Paris, 150 en meubles et 39 800 bons au porteur). Joint **suite de 13 billets de 50 francs** payés par le porteur pour participer au tirage de la loterie du mois de fructidor an III. RARE ENSEMBLE.

En pleine période de dépréciation du papier-monnaie, le Directoire institue de nouveau la mise en place de deux loteries nationales par décrets des 29 germinal et 8 prairial an III, auparavant supprimée par le décret du 25 brumaire an II. Elles avaient pour enjeu des biens nationaux, principalement des biens d'émigrés. Le tirage de la première loterie eut lieu les 2 et 12 fructidor an III, celle de la seconde loterie les 9 et 11 brumaire an IV. Il s'agissait d'un prélude au rétablissement de la loterie nationale de France qui fut décidé le 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797).

129-

[NORD] VIGNETTES – EX-LIBRIS

50-100

LOT D'ENV. 50 PIECES dont :

38 vignettes à en-tête découpées et 5 modèles de papiers à en-tête, période révolutionnaire et Consulat – 6 ex-libris : 4 ex. gravés en taille-douce, fin XVIIe-début XVIIIe siècles, 9 x 8 cm, aux armoiries de Jean Godefroy, seigneur d'Aumont (1656-1732), garde-archives à la chambre des comptes de Lille (1681), procureur du roi au bureau des finances de Lille (1693), auteur de nombreux ouvrages historiques. – 1 ex. gravé en taille-douce, c. 1664, 13 x 10 cm, aux armoiries de Jean baron de LAUNAY : écartelé d'Ittre et de Bourgogne, enté de Baudet-Cambrésis (d'or à trois lions d'azur), dans l'écusson sur le tout, un écartelé Launay (chevron engrêlé) et Bretagne (d'hermine), le tout exposé sur la croix de l'Ordre du Christ. Le grand écu est sous un bonnet de baron de l'empire, timbré de trois heaumes, soutenue par un homme sauvage et une panthère colletée. Il s'agit de faux titres et de fausses armoiries détournés par Jean de Launay, qui avec son frère Pierre, seront plusieurs fois condamnés pour usurpation et falsification. Les deux frères pratiquent le métier de généalogiste et historiographe, produisant de fausses attestations de noblesse. Pierre de Launay est incarcéré et jugé en 1673, tandis que son frère Jean, en fuite, est jugé et condamné par contumace pour faux et usage de faux. Il s'installe à Tournai, devenue française après la victoire de 1667, et continue à fabriquer de fausses généalogies. Il sera finalement arrêté et jugé pour crime de lèse-majesté et est condamné à mort par pendaison le 17 mai 1687. – 1 ex. gravé en taille-douce, XIXe siècle, 14 x 11 cm (accdt), aux armoiries d'alliance des familles Avril de Burey et de Marenches.

130-

[NORD] IMAGERIE RELIGIEUSE ET POPULAIRE

100-200

REUNION DE **40 IMAGES DE DEVOTION** ET DE **CONFRERIES** gravées en taille douce ou d'épargne, XVIIe au XIXe siècle, formats divers, en majorité du Nord de la France, dont Charité de Saint Pierre gravée par Pierre Battut à Calais, fin XVIIe-début XVIIIe s., 26 x 20 cm ; planche de 6 images « miraculeuses » des Trois-Rois ou Rois mages vénérés à Douai, XVIIIe s., 25 x 26,5 cm ; Saint Roch honoré dans la chapelle à Faumont (Nord), XVIIIe s. ; blason de corporation Saint Liévin patron des agonisants ; drapelet de pèlerinage de Saint Druon, vendu par Jean Chrisostome Carpentry (1752-1812), marchand orfèvre à Valenciennes ; « S. Quentin Martir patron de Marcque en Pevle / On le sert au dit vilage pour l'enfelure », gravée par Gaulette, Pont à Marcq (Nord), XIXe s., 20 x 15 cm ; « Notre Dame de Libercourt / L. Melino rue des Arts n°55 A Lille », 1^{ère} moitié du XIXe s., 15 x 10 cm ; Bienheureux Saint Roch chez Willerval à Douai, XVIIIe s., 22 x 15 cm ; etc.

Joint : gravure en taille-douce de l'épithaphe d'Angélique Eléonore de Rohan de Guéméné, abbesse de Marquette en Flandres, XVIIIe s., 38 x 17 cm.

131-

CALENDRIERS, ALMANACHS, CHROMOS ET DIVERS

30-60

Carton contenant :

+ de 200 mini calendriers et mini almanachs publicitaires dont années 1860-1890 (17), 1900-1914 (48), 1914-1919 (22), années 1920 (43), années 1930 (52), etc ; Env. 75 chromos publicitaires, en majorité d'Angers (Crémieux, Godin, Courjaret, Doineau, Mauboussin), Biscuits Huntler & Palmers (4), Biscuits Pernot à Dijon (1), Chocolat Poulain (3) Chicorée Arlatte à Cambrai (2), Chocolat Perron (17), etc ;

29 cartes de pesage de la Société des courses d'Angers, de Craon, Caen, Château-Gontier, Segré, Vern, années 1900-1930 ; Lot de cartes de rationnements et de textile, et de tickets de ravitaillement, 1942-1947 ;

Lot important de tickets de métro, bons de réservation, tickets et billets de chemin de fer, etc, XIXe et XXe siècle.

132-

EMPRUNTS ET TITRES

10-20

Lot de titres et emprunts divers dont Corse, Douaria...

133-

DOCUMENTS ET VIEUX PAPIERS

30-60

8 L.A.S., 1799-1802, adressées à Félicité Savard à Paris, épouse de Pierre Girard, dont 6 lettres écrites par C. Savard, son cousin, enrôlé dans l'armée d'Italie au cours de la campagne de 1799-1800 – L.A.S., 23 mars 1928, Saint Avit (Landes), **Francis PLANTÉ** (1839-1934), célèbre pianiste, surnommé le « dieu du piano », 2 pages ¼ in-8 : « *Chère bonne marquise, j'espère que mes applaudissements sont arrivés exactement pour l'heure du beau concert et de la réalisation du superbe programme ! Quant au petit cancan bordelais, je ne m'explique guère comment cette petite histoire, où il y a un peu de vrai, a pu parvenir jusqu'à Paris et vous ? Le directeur du grand théâtre de Bordeaux, le très sympathique M. Chauvet, m'avait fait un très aimable appel pour clôturer sa saison de concerts et j'ai eu le regret de lui dire, une fois de plus, que je ne bougeais plus de ma retraite et de ses alentours...* » – Carte postale avec signature autographe de l'aviateur **Dieudonné COSTE** – Carte postale représentant Frédéric Mistral – Tirage photographique d'un officier français à cheval – Dessin signé « F[rançois] Noviant, 5.6.49 », 21 x 26,5 cm – Procès-verbal de maîtres chirurgiens royaux de Saint Geniès en Rouergue, 1687 – 11 actes notariés et 1 patente de marchand revendeur établis à Neuf-Église (Puy-de-Dôme), XIXe siècle – etc.

134-

AVIATION ET AERONAUTIQUE

100-200

Attribué à Gustave Adolphe Clément-Bayard ???

Réunion de plans, croquis, notes, photos et publicités, 1900-1920, dont plans sur calque et bleus d'un volateur dénommé le « Darnocoullith » dont certains signés « G.C. » ; croquis d'inventions d'aéroplanes et d'aérobuses ; photos de modèles de monoplans allemands ; etc.

Joint : Tirage photographique d'une aviatrice posant au côté d'un Caudron C270 Luciole ? à l'aéro-club de l'Avionnette Paris, vers 1930, sous cadre, 27 x 30 cm ; Gravure ou dessin représentant un pilote adossé à un avion à décor d'un emblème au soleil rayonnant sur le fuselage, sous cadre, 41 x 51 cm.

135-

[CHARENTE] ASCENSION DE BALLON

50-100

« Le départ du ballon la « Ville de Cognac », 20/9/1908 », cliché photographique sur papier salé, 17 x 22 cm, contrecollé sur carton épais et sous cadre (30 x 38 cm) ; vue prise de la place de Cognac lors de la fête du Centre, fête traditionnelle organisée à la mi-septembre au profit des pauvres de la ville.

136-

MENU ILLUSTRE

100-150

du dîner en hommage à Guillaume Le Conquérant du 21 août 1893 orné de deux aquarelles illustrant des scènes de vénerie. Signé au crayon par les convives. Cachet de cire rouge.

Aquarelles : 7,5 x 11,5 et 6,9 x 13 cm. (piquées). Menu : 27 x 20,5 cm. (piquées et rousseurs). Dans un encadrement gainé de cuir bordeaux : 35,5 x 29 cm.

137-

[BOURGOGNE] FAIRE-PARTS DU XIX^E SIECLE

50-100

Lot de 80 faireparts de naissances, mariages et décès reçus par la famille Bouthier de la Tour, en son château à Varenne-l'Arconce (Saône-et-Loire) entre 1817 et 1868.

Joint : 4 L.S. signées par le préfet de Saône-et-Loire nommant Charles Marie Bouthier de la Tour, maire de Varenne-l'Arconce en 1806, 1812 et 1816.

138-

NAPOLEON IER – SAINTE-HELENE - WATERLOO

50-100

Belle médaille en bronze, 40 mm, mémorial de Sainte Hélène. Paris. 1840. A/ NAPOLEON - EMPEREUR. Buste en uniforme à gauche de Napoléon Ier, signature A. BOVY. R/ MEMORIAL DE Ste HELENE// 5 MAI MDCCCXXI PARIS 15 DEC. MDCCCXL. Vue du mémorial de l'île de Sainte Hélène. Avec sa boîte d'origine en bois de buis gainée en son intérieur de feutrine. – 2 médailles de Sainte Hélène, créées par Napoléon III par décret du 12 août 1857 ; l'une en bronze, l'autre en bronze doré.

Joint : 4 plaquettes : « Pourquoi Napoléon perdit la bataille de Waterloo », par Émile Le Maout, Cherbourg, 1900, tirage à compte d'auteur, br. 16 pp. – « L'ordre de bataille napoléonien » par Fumet, Paris, rel. 28 pp. – 2 plaquettes

reliées : « Les champs de bataille de 1815, Waterloo » et « Les champs de bataille de 1870 » par Henri Dorizy, 47 et 35 pp. – « Waterloo en images », J. Lebègue & Cie, Bruxelles, 132 pp. rel.

139-

NAPOLEON IER

80-120

Brevet nommant Joseph Marie Dessaix (1764-1834), chef de Birmade de la 27^e demi-brigade Légère le 25 Ventôse an 12 (15 mars 1804), par Bonaparte, 1^{er} Consul. Signature Bonaparte (Secrétaire). Haut. 39, Larg. 28 cm. Sous cadre.

Médecin savoyard acquis aux idées de la révolution française, DESSAIX devient général de division et comte de l'Empire.

140-

NAPOLEON IER

50-100

NAPOLEON LE GRAND. Eau forte d'après le portrait de David.

Haut. 70, Larg. 51,5 cm. Sous cadre.

141-

[LOIR-ET-CHER] REVOLUTION DE JUILLET 1830

100-200

Pétition des notables de la ville de Blois adressée au comte Alfred LEZAY-MARNÉSIA, préfet de Loir-et-Cher, datée du 2 août 1830 à Blois, 3 ou 4 pages in-fol. Document « punaisé » sur un carton avec retranscription du texte, présenté sous verre dans un grand cadre doré, 80 x 64 cm. Beau et rare document historique dans lequel les habitants de Blois demandent le maintien en fonction de leur préfet. Au dos est collée une affichette imprimée datée du 2 août 1830 présentant la démission du comte Lezay-Marnésia dans sa fonction de préfet de Loir-et-Cher, datée du 2 août 1830, 37 x 42 cm, en l'état.

Alfred LEZAY-MARNESIA (1772-1857), préfet de l'Empire et de la Restauration, fut nommé en Loir-et-Cher en novembre 1828. Au lendemain des journées dites des « Trois Glorieuses », le préfet présenta sa démission mais celui-ci fut maintenu à son poste grâce au soutien unanime des notables blésois, à l'instar de leur pétition qui souligne « Votre présence contient les partis, modère les passions. » Il nota dans ses mémoires : « Alors que les préfets de 83 départements avaient été indistinctement emportés par la tempête révolutionnaire, je fus le seul qui fut maintenu en place. ». Lezay-Marnésia resta en Loir-et-Cher jusqu'au 27 février 1848, détenant ainsi la plus grande longévité préfectorale.

142-

[LOIR-ET-CHER] PERSONNALITES DU XIX^E SIECLE

20-40

Lot de 20 gravures ou lithographies : Louis Joseph duc de Vendôme ; Madame Dessaignes ; Augustin Thierry ; Salvat ; Bozérien ; Ducoux ; Léon Gérard ; abbé Demeuré ; Amédée Thierry ; Armand Normant.

143-

LOUIS PHILIPPE IER

10-20

Manuscrit autographe, copie ancienne du testament du 9 mai 1849. 10 pages in folio recto-verso. Porte in fine la date du 12 septembre 1850, enregistré et reçu 5 francs et 50 cts, copie conforme - signés Sonnet. Et au début n°10 et 110. Provenance : conservé dans la famille depuis l'origine de Jules César René Émile Sonnet (né à Montoire en 1791) receveur d'enregistrement, directeur du 2^{ème} bureau à Paris.

144-

MILITARIA – MUSIQUE

80-120

2 RECUEILS MANUSCRITS DE CHANSONS POPULAIRES recopiées et illustrées par des conscrits, entre 1906 et 1914 :

- Recueil manuscrit de chansons populaires recopiées par Gustave Hénau, soldat 2^e classe clairon, originaire de la ville de Saint Denis (né le 3 janvier 1883), effectuant son service militaire dans le 161^e régiment d'infanterie, en la caserne Canrobert à Saint-Mihiel (Meuse), daté du 2 décembre 1906, cahier rel. in-8, 80 feuillets, couverture à décor de découpis superposés et contrecollés. Illustrations à la plume et au crayon : scènes galantes et coquines, portrait présumé de l'auteur, etc.

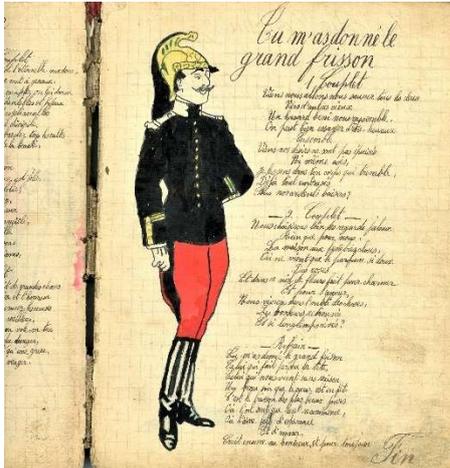
Répertoire de 56 chansons à thème majoritairement militaire et quelques grivoiseries dont *Le Parisien* ; *Clairon de malheur* ; *Le frotteur d'la Colonel* ; *Le plaquage* ; *Fusil, pourquoi es-tu ?* ; *Le bataillon d'Afrique* ; *L'heure du bandit* ; *Le violon brisé* ; *Ma p'tite Tonkinoise* ; *Le Mineur* ; *Les gamin de Paris* ; *Pourquoi qu'on chante* ; *Te plains pas soldat* ; *Je m'suis roulé* ; *Ab ! je l'attends* ; *En r'venant d'la revue* ; *Le cœur de la femme* ; *Chargez* ; *Ce que c'est qu'un drapeau* ; *Alsace & Lorraine* ; *L'Etoile du matelot* ; *Pas sur la bouche*, etc...

[Son feuillet matricule militaire est conservé aux Archives de Paris, n°4255 de la classe 1903].

- Recueil manuscrit de chansons populaires des années 1910-1914 recopiées par un membre de la famille Pergue, originaire de Pont de Roide (Doubs), cahier rel. in-8, 89 feuillets, couv. en l'état, quelques pages détachées. Illustrations de dessins au crayon et aquarelle à décor de scènes galantes.

Répertoire de + de 120 chansons populaires ou de cabarets sur le thème de l'amour, la femme, la conscription militaire, etc, dont *Le Légionnaire* ; *Micaëlla Mia* ; *Lorsque l'Amour* ; *Reviens* (valse) ; *Ninon... je vous aime* ; *Ab ! C'qu'on s'aimait* ; *Je ne veux pas t'aimer* (chanson valse créée par Albert Cambardi) ; *Soleil d'amour* (Marche chantée, répertoire Bérard) ; *L'amour par Polin* ; *Petite poupée jolie* ; *Cœur de gitane* (répertoire Bérard) ; *Le moulin de Maître-Jean* créée par Bérard ; *Quand la femme est jolie* ; *Tu m'as donné le grand frisson* ; *Sous les ponts de Paris* ; *Voici la Lune* ; *Le départ des classes* ; *La loi des trois ans* ; *Valse des ombres* ; *Près de la porte Saint-Denis* ; *Princesse Gavotte* ; *l'émigrant d'Alsace* ; *La veuve joyeuse* ; *La polka des punaises* ; *Ma belle-mère est épatante* ; *Viens Titine* ; *Sale fourbi* ; *La Joconde est disparue...*

Joint : tirage photographique d'un poilu, 16 x 10,5 cm.



145-

LOUIS CHORIS (1795-1828)

500-800

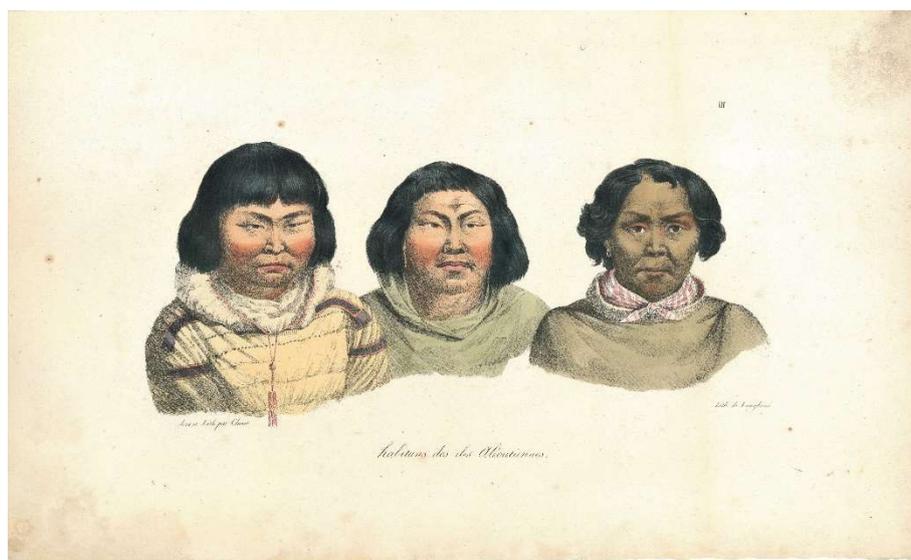
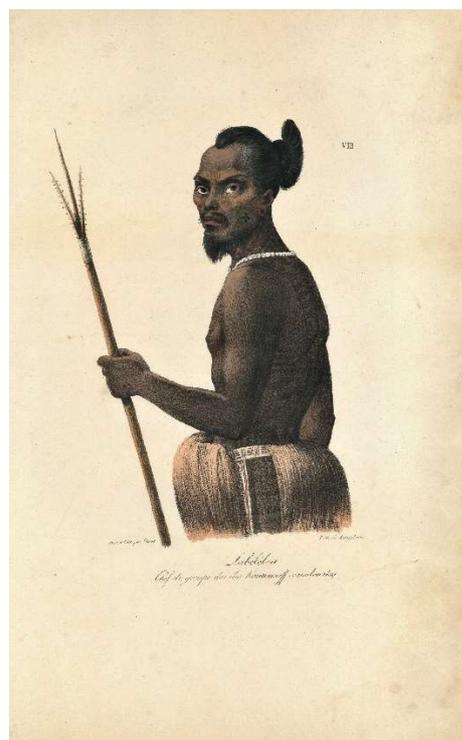
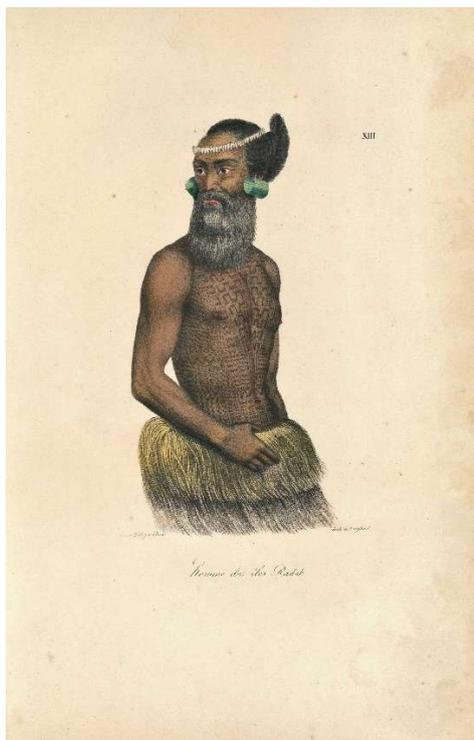
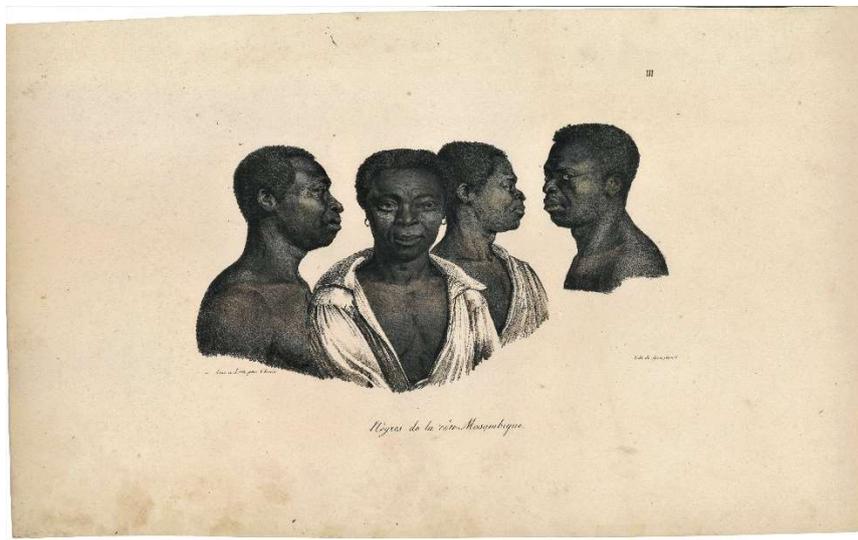
RARE REUNION DE 13 PLANCHES LITHOGRAPHIÉES en couleurs d'époque.

8 lithographies dessinées et gravées par Louis Choris et Pierre Langlumé, 43,5 x 25,5 cm, extraites de son *Voyage pittoresque autour du monde* paru en 1822 dont « Kadou, habitant des îles Carolines », « Homme des îles Radak », « Labéléloa, chef du groupe des îles Koutousoff Smolensky », « Nègres de la côte Mozambique », « Habitans de l'île St Laurent », « Habitans des îles Aléoutiennes ».

5 lithographies dessinées par Louis Choris et gravées par Jean Marie Joseph Bove, 27,5 x 39 cm, illustrant son ouvrage paru en 1826 *Vues et paysages des régions équinoxiales, recueillis dans un voyage autour du monde* : « Vue de la ville de la Conception (Chili) », « Vue de la ville de Agana (Iles Mariannes) », « Vue de la ville de Talcaguano et du port de la Conception (Chili) », « Vue des montagnes de Biobio près de la ville de Conception (Chili) », « Débarquement à travers les récifs de l'Isle de Romanzoff ».

Louis Choris, peintre et voyageur russe, habile à peindre des objets d'histoire naturelle, accompagna en 1813 le botaniste Marschall de Biberstein dans le Caucase et l'année suivante Otto de Kotzebue. A Paris en 1819, sur l'invitation des scientifiques, il dessina ses belles études qu'il avait recueillies dans ses voyages. Il en fit publier le *Voyage pittoresque autour du monde* en 1822, dont les dessins sont estimés par leur exactitude. La parution en 1826 des vues et passages des régions équinoxiales en forment la suite. Parti de France en 1827 pour un nouveau voyage en Amérique, Choris fut assassiné par des voleurs au Mexique.

Joint : 2 eaux fortes : « Socrate dictant son testament » par Josef ABEL, 1808, 23,5 x 35 cm ; « Antiochus dictant ses dernières volontés » d'après Noël Hallé, 19 x 25 cm.



DOCUMENTS ET VIEUX PAPIERS HORS CATALOGUE

146-

SUPPLEMENT A LA CARICATURE, ANNEES 1880

20-40

[Illustrateurs] Lot de **13 LITHOGRAPHIES** en couleurs illustrées par A. Robida : La Tunisie civilisée, Sa Majesté la femme, Nouvelle carte d'Afrique ; par Caran d'Ache : La grande revue de Tempelhof, L'armée allemande, l'armée russe ; par Sorel : Paris en Noir, Souvenirs du 14 juillet ; par Eug. Courbion : les grandes manœuvres ; par Job : le cortège de la vache enragée ; par Emile Cohl : Chambre d'été ; 39 x 110 cm pour la plus grande.

Joint : plateau à damier, 18^e siècle, 44 x 35 cm ; 2 copies manuscrites de parties d'ouvrages publiés ; 6 gravures, 18^e et 19^e siècles.

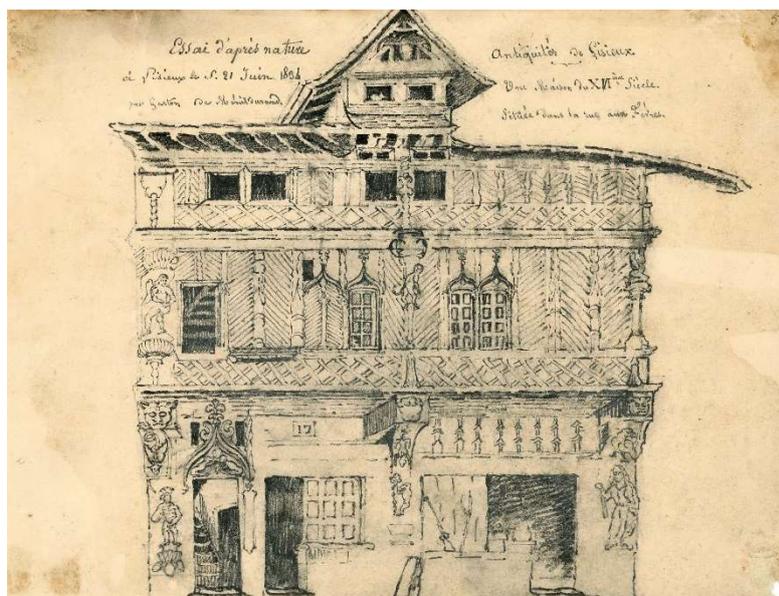
147-

FAMILLE DE GRAINDORGE D'ORGEVILLE, BARON DE MESNIL-DURAND

50-100

[Normandie] Lot de **12 CROQUIS** au crayon dessinés par Gaston (1814-1889) époux de la petite fille du marquis de Sade, et son fils Paul (1846-1879), entre 1834 et 1869, représentant des demeures de Normandie, env. 20 x 26 cm, dont : maison du XVI^e siècle dans la rue aux Fèvres à Lisieux, porte du chœur de l'église de Ménil-Durand, manoir de Saint Martin, ruines de Saint Evroult, la Pipardière, etc, et la St Vigor en juillet (en l'état), autoportrait de Gaston en 1835 ?

Joint : 2 petits dessins aquarellés : moulin à eau et barque dans la houle, 1834 ; Vue de la place Saint Pierre de Rome, gravure d'optique à rehauts de couleurs d'époque, percée de minuscules trous, destinée à être projetée à l'aide d'une boîte d'optique à effets diurnes et nocturnes, début du XIX^e siècle.



148-

FAMILLE DE LESQUEN DU PLESSIS-CASSO

400-600

[Marine] Réunion de **12 PIÈCES** dont :

- « *Journal de bord individuel des élèves de l'école d'application des aspirants* », 1919-1920, manuscrit autographe de Paul de Lesquen (1899-1975), engagé dans la marine comme enseigne de vaisseau de 2^e classe au port de Toulon le 1^{er} octobre, volume in-fol. d'env. 171 ff. avec de nombreux croquis et dessins, couv. cartonnée et dos toilé vert.

Journal de bord de l'aspirant Paul de Lesquen rédigé à bord du navire-école Le Jeanne d'Arc, à l'encre brune et violet, illustré de nombreux dessins représentant les plans des mouillages, ports, usines, char, avion, etc. Relevé quotidien de la direction et la force des vents, l'état de la mer, les routes parcourues, la vitesse du navire, des observations météorologiques, des vues et relèvements de terres et de voiles, et des manoeuvres, exercices, et événements dont il est témoin comme visites d'usines et d'arsenaux. Départ de Brest le 20 novembre 1920 pour un périple dans l'océan Atlantique aux Antilles et en Amérique et après un retour en France, dans la mer méditerranéenne.

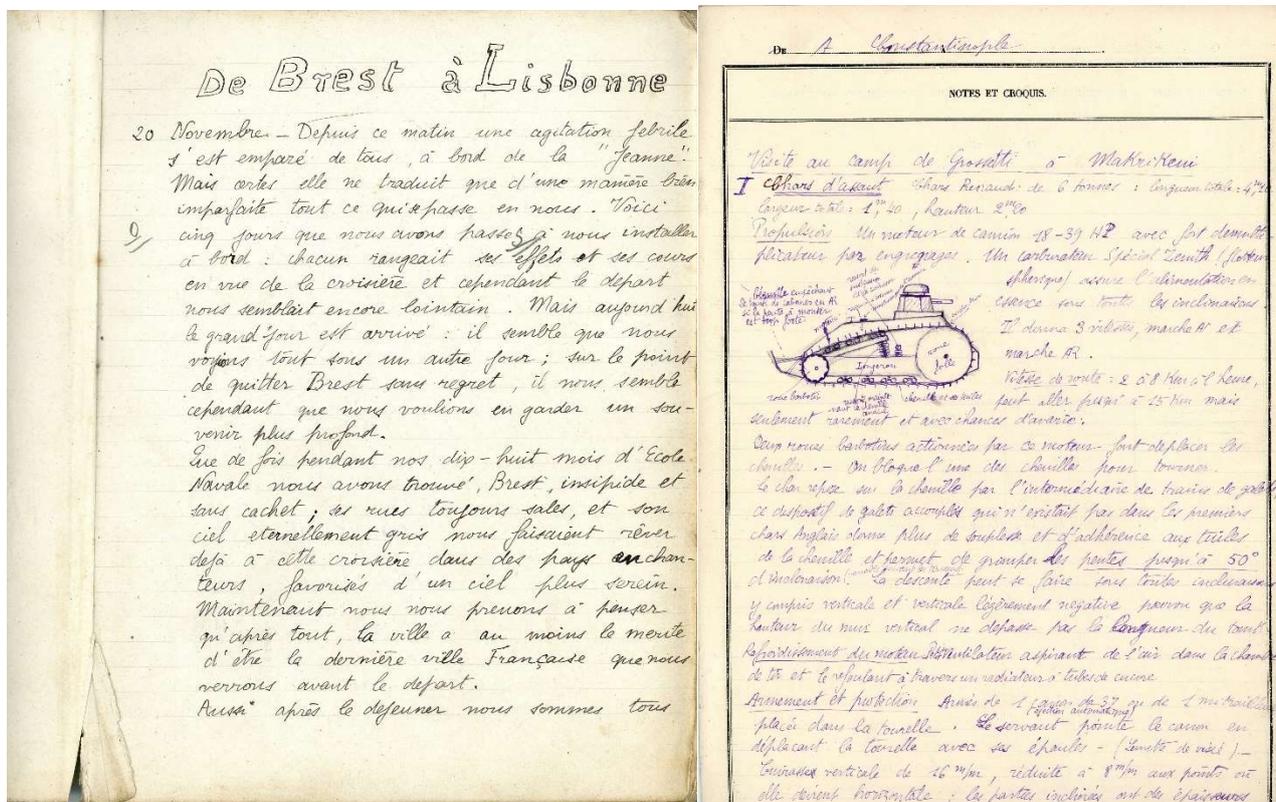
- « *Journal de campagne – Croisière de la Jeanne d'Arc 1919-1920* », manuscrit autographe de Paul de Lesquen, volume in-8, 78 ff. ; récits et témoignages de l'auteur lors de chaque escale, relus et corrigés par un officier supérieur.

- 4 clichés photographiques, formats divers, fin XIX^e siècle de croiseur et frégate dont La Couronne, La Caravane, Le Kersaint.

- Cliché photographique d'un groupe de l'équipage pris à bord du cuirassé le Turenne en mai 1887, 14 x 22 cm.

• 2 croquis au crayon de batteries de canon du navire-école le Borda, signés de Lesquen et datés du 4 mai 1885 ; l'auteur est probablement Constant de Lesquen, père de Paul, engagé dans la marine en 1883, 25 x 32 cm + dessin à la plume du même auteur daté du 3 novembre 1884 représentant un grenadier de l'armée royale française, 32 x 25 cm + cliché photographie d'un dessin représentant une rare scène de Mardi Gras à bord d'un navire daté de 1884, 18 x 24 cm.

Joint : « *La dernière expédition contre Jersey (le baron de Mullecourt)* », manuscrit autographe d'Arsène vicomte du BRACHET (1860-1930), historien de la Manche et beau-père de Paul de Lesquen, volume in-fol., 100 pages. Etude publiée dans la revue *Le Pays de Granville* au début du XXe siècle.



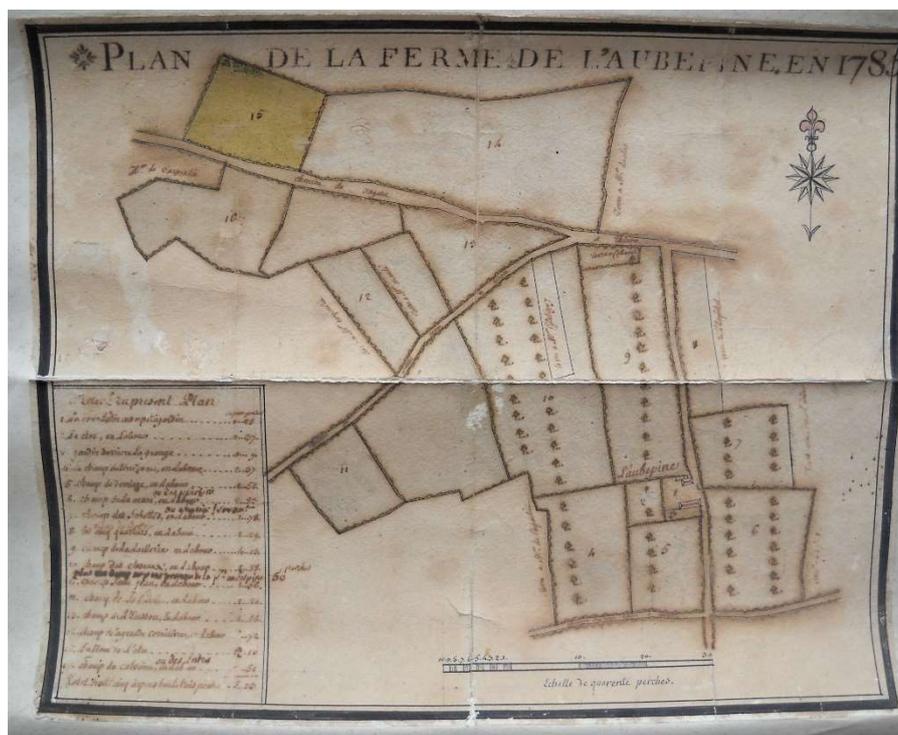
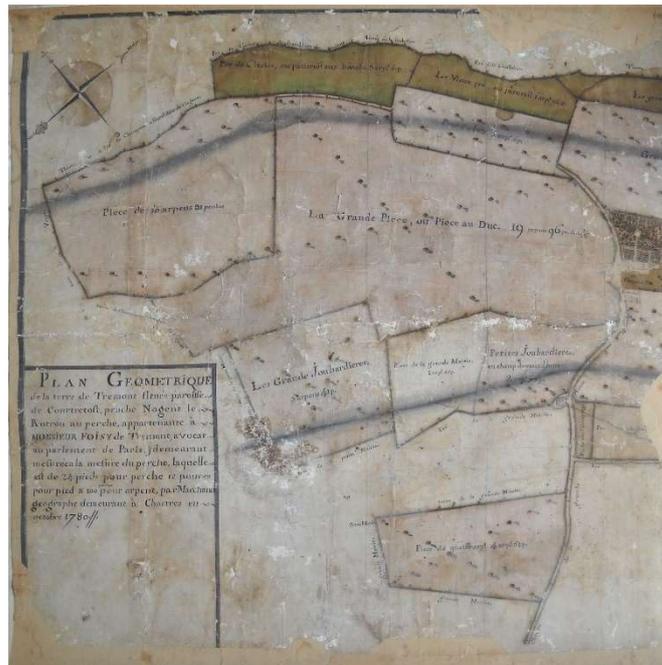
149a-
SOCIETE DES VOYAGEURS ET EMPLOYES DE COMMERCE DE LOIR-ET-CHER 20-40
 [Loir-et-Cher] *Siège social rue Porte à Côté à Blois*, manuscrit à l'encre violette du discours prononcé lors du banquet du 30 décembre 1894, 60 x 49 cm, roulé (accdt).

149b-
3 PLANCHES D'ARBRES GENEALOGIQUES, XVIIIIE SIECLE 50-100
 [Héraldique - Généalogie] 3 copies manuscrites à la plume et à l'aquarelle des généalogies des rois de France et d'Espagne réalisées au XVIIIe siècle, d'après les planches éditées dans la très rare édition *Seconde édition de la Généalogie des rois de France. et Généalogie des Roys d'Espagne*, par Antoine THURET, 1704-1705. 63 x 49 cm chaque planche, contrecollées sur toile (plis, mouillures).



[Eure-et-Loir - Perche] Réunion de 4 PLANS à la plume et aquarellés, avec légendes et titres, contrecollés sur toile et roulés ; Environs de Nogent-le-Rotrou :

- « *Plan de la ferme de l'Aubépine en 1785* », 29 x 36 cm hors toile.
- « *Plan de la ferme de la Motte, appartenante à M. Margonne, avocat en parlement, bailli de Thiron et autres lieux, levé en 1785* », 50 x 55 cm (accdts).
- « *Plan géométrique de la terre de Tremont située paroisse de Courteotost, proche Nogent le Rotrou au Perche, appartenante à Monsieur Foisy de Tremont, avocat au parlement de Paris... par Marchand géographe demeurant à Chartres en octobre 1780* », 63 x 61 cm hors toile (accdts).
- « [Plan] de la ferme de la Motte, appartenante à M. Margonne avocat, levé en 1785 », 64 x 67 cm (accdts et manques).



CARTOGRAPHIE

150-

[OISE] CAMP DE VERBERIE, PRES DE COMPIEGNE - MANŒUVRES MILITAIRES, 1769.

500-800

« Plan du camp proposé dans la plaine de l'Orméon près Verberie pour l'année 1769. », 63 x 43,5 cm. Contrecollée sur toile et pliée.

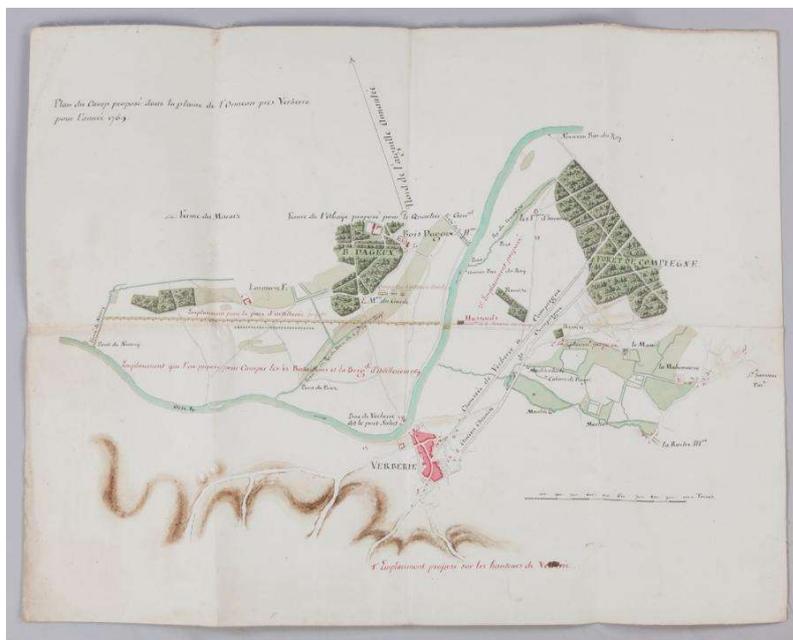
Plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, non signé et non daté, figurant les emplacements des troupes de l'armée royale en manœuvre dans la plaine de Verberie, près de Compiègne.

Joint : Ordonnance du Roi, pour le camp de Verberie. 25 juin 1769 (Paris, Imprimerie royale, 1769). 8 pages in-fol., impr. avec vignette.

Provenance : Jean-Baptiste de Vimeur, comte de Rochambeau (1725-1807) ; par descendance, dans la même famille. En juillet 1769, Louis XV fit rassembler dans la plaine de Verberie, à deux pas du château royal de Compiègne, trois divisions des troupes royales afin de les instruire et de les entraîner aux grandes manœuvres.

Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, alors maréchal de camp, reçut le privilège de commander la 3^e division composée de 14 bataillons d'infanterie (Auvergne, Touraine, Limousin, Beauce et Chartres) et de 450 canonniers venus de Metz avec 40 pièces de canons flambant neuves. Après 1769, on abandonna pendant plusieurs années cette tradition des camps d'instruction.

Les archives publiques ne possèdent qu'un petit nombre de documents relatifs au camp de Verberie, notamment la bibliothèque nationale qui conserve les « Plans des différentes manoeuvres qui doivent être exécutées devant le Roy au camp de Verberie, en 1769, par la division aux ordres du comte de Rochambeau », 28 ff., XVIII^e s., reliure en maroquin rouge. [BNF. Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-4414]



151-

DEUXIEME CAMPAGNE D'ITALIE, 1800

50-100

Carte de la vallée de Suze, d'Oulx et de la Pragellas. Plume et aquarelle. Haut. 57, Larg. 51 cm.

Provenance : Donatien-Marie Joseph de Vimeur, vicomte de Rochambeau (1755-1813), par descendance, dans la même famille.

Joint : Carta militare dell'Italia, gravure en 6 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 35 x 33 cm ; Carte de la reconnaissance des environs de la Rocca d'Anso, papier calque, crayon et aquarelle, 57,5 x 87 cm ; L.S. par Henry Durosnel, chef du bureau de la cavalerie du département de la Guerre, à Paris, 7 février 1800, 1 page in-8.

152-

EMMANUEL BRUNE (1836-1886) - EGYPTOLOGIE

50-100

« Plan du Grand Temple de Karnak, Thèbes – d'après la restauration de M. Brune », grand plan roulé, fin du XIX^e siècle, 236 x 71 cm.

Emmanuel Brune, architecte et pensionnaire à la villa Médicis de 1864 à 1868, visita la Grèce, l'Orient et l'Égypte. Son envoi de 4^e année fut un projet de restauration des thermes de Dioclétien à Rome qu'il ne put mener à terme.

153-

EUROPE, XIX^E SIECLE

40-80

3 CARTES EDITEES PAR BASSET ET JEAN, 1^{er} quart du XIXe siècle.

3 cartes gravées en taille-douce avec rehauts de couleurs d'époque dont « Carte générale de l'Europe avec les divisions des principaux états (...) dressée par Hérisson, revue, corrigée et augmentée en 1818, à Paris, chez Basset rue Saint Jacques n°64 » ; « Carte du royaume de France divisée en 86 départements d'après le traité de paix de Paris, gravée par J.B. Tardieu, 1819, à Paris, chez Jean, rue Saint Jean de Beauvais, n°10 » ; « Carte de la France tracée d'après les nouvelles limites fixée par le traité de paix du 30 mai 1814 dans laquelle on a conservé les anciennes dénominations pour servir à l'étude de l'Histoire, 1815, à Paris, chez Basset Md d'estampes, rue St Jacques n°64 ». Chacune env. 57 x 80 cm, bon état (plis, légères mouillures).

154-

MONDE, XIX^E SIECLE

100-200

4 CARTES EDITEES PAR CHARLES-FRANÇOIS DELAMARCHE, 1^{er} quart du XIXe siècle.

4 cartes gravées en taille-douce avec rehauts de couleurs d'époque, d'après les épreuves de Didier Robert de Vaugondy dont « Amérique ou Indes occidentales avec les nouvelles découvertes du capitaine Cook (...) 1812 », 57 x 80 cm ; « Afrique divisée en des principaux Empires et Royaumes... » ; « Mappede-monde dressée suivant les nouvelles relations et assujettie aux observations astronomiques... » ; « Asie divisée en ses principaux états, empires & royaumes... ». Chacune env. 57 x 80 cm, bon état (plis, légères mouillures).

155-

ÈVECHE DE CHARTRES, XVII^E SIECLE

50-100

2 CARTES, 1660

« Carnutes. Partie septentrionale de l'évesché de Chartres. Balliages de Chartres, Dourdan, Monfort l'Amaury, Mante, Dreux, Chasteauneuf en Thimerais etc. : Eslections de Chartres et Dourdan de la généralité d'Orléans de Dreux, Monfort l'Amaury et partie de Mante de la généralité de Paris et partie des eslections de Verneuil... / par le Sr Sanson d'Abbeville... 1660, à Paris Chez Pierre Mariette »

« Carnutes. Partie méridionale de l'évesché de Chartres : Balliages de Blois et de Vendosme. Eslections de Chateaudun de Vendosme et de Blois / par le Sr Sanson d'Abbeville,... 1660, Chez Pierre Mariette »

44 x 59 cm (plis, petits accdts)

156-

EUROPE ET MONDE, XIX^E SIECLE

50-100

REUNION DE 9 CARTES

4 cartes par Hérisson, éditions de 1824 et 1825 : « Carte de l'Amérique septentrionale et méridionale », « Carte de l'Afrique », « Carte de l'Asie », « Carte d'Allemagne comprenant les Etats de la confédération germanique et l'Empire d'Autriche »

2 cartes par Guillaume de Lisle : « Les Isles Britanniques », an VIII ; « Carte d'Europe », 1821 ; « Mappemonde », 1823.

« Carte du royaume de France divisée en 86 départements » par J.B. Poirson, 1825 ; « Atlas nationale de France, département du Mont-Blanc et du Léman », « Carte de France historique en 1866 »

Chacune env. 55 x 77 cm. Nombreux accdts, en l'état.

157-

MONDE, XVIII^E SIECLE

150-300

LOT DE 3 CARTES

« Archipel des Indes Orientales qui comprend les isles de la Sonde, Moluques et Philippines : tirées des cartes du Neptune oriental / par le Sr. Robert, Géographe ordinaire du Roy ; 1750 / Guill. Delahaye sculp. », extrait de l'Atlas universel de Robert de Vaugondy, 51,5 x 67 cm ; « Ste Lucie : d'après les plans levés par les Anglois lors qu'ils la possedoient. Par Jefferys en 1775 ; traduit de l'Anglois. A Paris, par Le Rouge, rue des Grands Augustins, 1779 », 70 x 50 cm (plis, légères tâches, déchirure centrale) ; « Carte de l'isle St Domingue dressée pour l'ouvrage de M. L.E. Moreau de St Mery. dessinée par L. Sonis, 1790 » 39 x 66 cm (pli, tâches, petits accdts).

CARTOGRAPHIE HORS CATALOGUE

158-

LONGUET SUCCESSEUR DE SIMONNEAU

200-400

Lot de 17 CARTES géographiques, milieu du XIXe siècle, couvrant la région **Bretagne**, contrecollées sur toile, env. 59 x 87 cm dont secteur de Quiberon, Brest, Vannes, Paimboeuf, Saint Briec, Quimper, Dinan/Saint Malo, Plouguerneau, Morlaix, Belle-Île, Ouessant, Avranches, Le Faouet/Chateaulin, Lannion, Redon, Pontivy, Pont l'Abbé.

Joint : 3 cartes éditées par ch. Piquet (Alençon, Coutances, Mortagne), entoilées ; Carte routière du royaume de France divisée en 86 départements par Hérisson, 1821, en 2 feuilles, entoilées (trous de vers) ; La France en ses 40 gouvernemens généraux par Brion de la Tour, 1788, entoilée (trous de vers) ; Carte générale du royaume de France divisée en 86 départements par Delamarche, 1830, entoilée ; Carte d'état-major des environs de Cherbourg levée en 1900, entoilée ; Carte de la Palestine par Victor Guérin, 1881, entoilée.

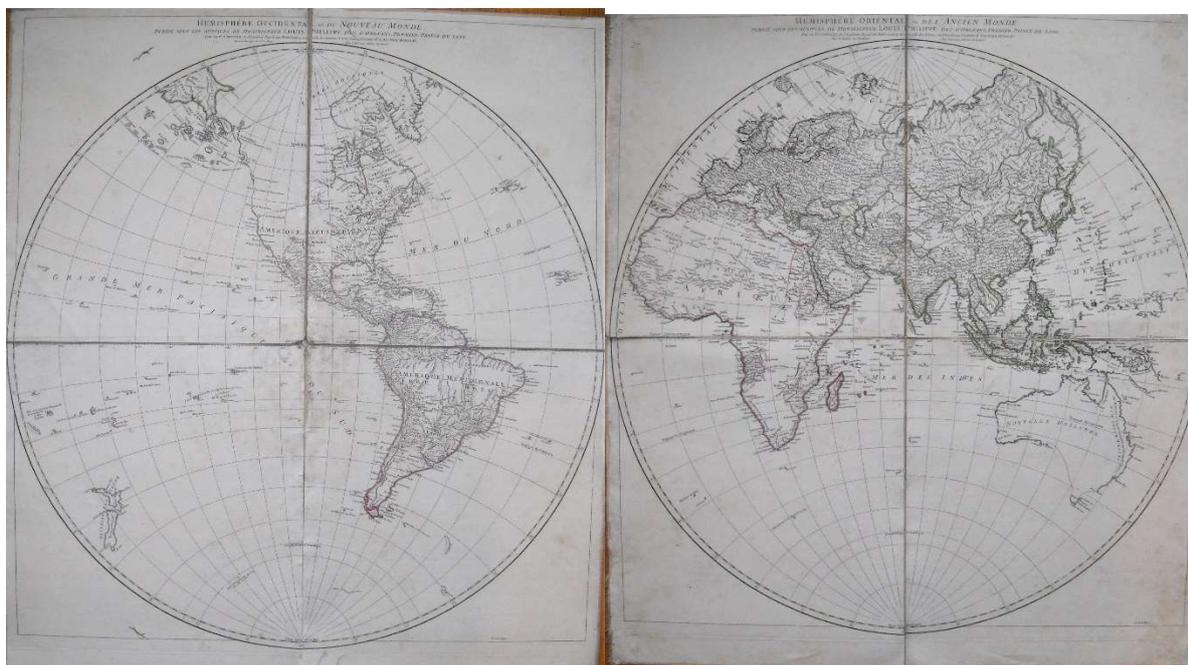
159a-

JEAN BAPTISTE BOURGUIGNON D'ANVILLE

150-300

3 CARTES de l'Afrique et hémisphères du monde nouveau et ancien, XVIIIe siècle

- *Afrique publiée sous les auspices de Monseigneur le Duc d'Orléans... A Paris chez l'auteur, 1749*, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 2 feuilles, chacune d'env. 52 x 101 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures, trous de vers en marge).
- *Hémisphère occidental ou du Nouveau Monde publiée sous les auspices de Monseigneur le Duc d'Orléans... A Paris chez l'auteur, 1761*, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, 71 x 62 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures, accdts, trous de vers).
- *Hémisphère oriental ou de l'Ancien Monde publiée sous les auspices de Monseigneur le Duc d'Orléans... A Paris chez l'auteur, 1761*, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, 71 x 62 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures, trous de vers en marge).



159B-

JEAN BAPTISTE BOURGUIGNON D'ANVILLE

150-300

3 CARTES de l'Europe, XVIIIe siècle

- *Première partie de la carte d'Europe contenant la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et les Isles Britanniques... A Paris chez l'auteur, 1754*, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 2 feuilles, chacune d'env. 54 x 83 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures).
- *Seconde partie de la carte d'Europe contenant le Danemark, la Norvège, la Suède et la Russie... A Paris chez l'auteur, 1758*, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 2 feuilles, chacune d'env. 83 x 54 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures).

• *Troisième partie de la carte d'Europe contenant le midi de la Russie, la Pologne, la Hongrie et la Turquie... A Paris chez l'auteur, 1760, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 2 feuilles, chacune d'env. 54 x 83 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures).*

159C-

JEAN BAPTISTE BOURGUIGNON D'ANVILLE

150-300

3 CARTES de l'Asie, XVIIIe siècle

• *Première partie de la carte d'Asie contenant la Turquie, l'Arabie, la Perse, l'Inde en deçà du Gange et de la Tartarie... A Paris chez l'auteur, 1761, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 2 feuilles, chacune d'env. 51 x 81 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures).*

• *Seconde partie de la carte d'Asie contenant la Sibérie et quelques autres parties de la Tartarie... A Paris chez l'auteur, 1753, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 2 feuilles, chacune d'env. 83 x 54 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures, trous de vers).*

• *Troisième partie de la carte d'Asie contenant la Chine, et partie de la Tartarie, l'Inde au-delà du Gange, les Isles Sumatra, Java, Bornéo, Moluques, Philippines et du Japon... A Paris chez l'auteur, 1762, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 2 feuilles, chacune d'env. 51 x 81 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures, trous de vers en marge).*

159D-

JEAN BAPTISTE BOURGUIGNON D'ANVILLE

400-800

2 CARTES d'Amérique, XVIIIe siècle

• *Amérique septentrionale publiée sous les auspices de Monseigneur le Duc d'Orléans... A Paris, chez l'auteur, 1746, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 2 feuilles, chacune d'env. 53 x 101 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures, trous de vers en marge). Cette carte couvre un territoire depuis l'embouchure du Saint-Laurent au nord, jusqu'à la baie de Panama au sud. Un carton en haut à gauche montre la région de la baie d'Hudson à la baie de Baffin. On y observe, à l'ouest du Mississipi, la mention : " Grand espace de pays qui n'est point connu ".*

• *Amérique méridionale publiée sous les auspices de Monseigneur le Duc d'Orléans... A Paris, chez l'auteur, 1748, carte gravée en taille-douce à rehauts de couleurs d'époque, en 3 feuilles, chacune d'env. 52 x 81 cm, contrecollées sur toile et pliées (mouillures, trous de vers en marge).*

Carte couvrant l'intégralité de l'Amérique latine. Hormis la côte, une grande partie du Brésil est alors inconnue, de même que la côte est au sud du continent.



CARTES POSTALES

- 160-**
NORMANDIE *40-80*
ENV. 420 CARTES POSTALES anciennes et cpsm, principalement villes, qqs villages, ports, bateaux, plages, animations, châteaux, églises, etc.
- 161-**
NANTES *50-100*
28 CARTES POSTALES anciennes du meeting d'aviation des 14-21 août 1910, certaines avec vignettes, en majorité non circulées, TTB.
- 162-**
NANTES *100-200*
ENV. 475 CARTES POSTALES anciennes et cpsm, toutes différentes, en majorité ni écrites ni circulées : rues, ports et quais, places, ponts, monuments, églises, bourse, musées, château, événements, etc, dont inondations de 1904 et 1910 (64 cp), Nantes pittoresques et curieux (série n°1 au n°141, qqs manques), guerre 1914-1918 (15 cp), incendie théâtre de la Renaissance 1912, journée diocésaine 1925 (8 cp), écroulement du pont Maudit et de Pirmil, fête de la Bretagne 1910, concours international de la pêche.
- 163-**
LOIRE-ATLANTIQUE *50-100*
ENV. 265 CARTES POSTALES anciennes et cpsm : villes (Saint Nazaire, Le Croisic, Guérande, Pornic, etc), qqs villages, animations, ports, sites et châteaux, bateaux, côtes, etc, dont les Romanichels de Pornichet, Grande Semaine maritime, Les paludiers de Saillé.
- 164-**
BRETAGNE *50-100*
ANTRAIN SUR COUESNON, 20 CARTES POSTALES anciennes, toutes différentes. Joint programme officiel des courses hippiques du 29 juillet 1928.
- 165-**
BRETAGNE *30-60*
24 CARTES POSTALES anciennes panoramiques, île de Belle-Ile-en-Mer (7 cp), Huelgoat (7 cp), Pont-Aven (5 cp), Quimperlé, la pointe du Raz, Audierne, Quimper, Lannion.
- 166-**
BRETAGNE *80-120*
72 CARTES POSTALES anciennes, îles de Bréhat (60 cp) et de Belle-Ile-en-Mer (12 cp).
- 167-**
BRETAGNE *200-300*
ENV. 600 CARTES POSTALES anciennes et cpsm (Morbihan, Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine), dont scènes et types [env. 30 cp], l'industrie sardinière bretonne [12 cp], et villes, qqs villages, ports, plages, animations, etc. Qqs doubles.
- 168-**
FRANCE *200-300*
ENV. 2865 CARTES POSTALES anciennes et cpsm : villes, villages, sites et châteaux, musées, églises, etc. Dont inondations de Paris (50 cp), Exposition universelle 1900, tableaux et objets d'art de musées (+ de 300 cp).
- 169-**
AFRIQUE DU NORD *100-200*
ENV. 435 CARTES POSTALES anciennes et cpsm. Algérie, Tunisie et Maroc : villes, villages, animations, sites, musées et scènes et types (90 cp), dont carte photo de la cantinière militaire du camp d'Oudjda en janvier 1916.

170-

ETRANGER

100-200

ENV. 700 CARTES POSTALES anciennes : Japon, Italie, Belgique, Grèce, Allemagne, Russie, Argentine, Suisse, Turquie, etc, dont gravures japonaises, cartes photos de l'entrée triomphale de Gabriele d'Annunzio à Fiume à la tête de 287 volontaires italiens le 12 septembre 1920, éruption du Vésuve d'avril 1906, etc.

171-

GUERRE 1914-1918

30-60

36 CARTES POSTALES illustrées par Francisque POULBOT, dont série complète de 12 cp des Petits Français avec pochette, superbe état, 2 cp par STEINLEN et 1 cp par WILLETTE, toutes différentes, non circulées + 3 petits carnets illustrés par Louis Raemaekers, Poulbot et Willette.

Joint : ENV. 110 CARTES POSTALES anciennes militaria : carte photo du soldat Albert Ninet du 1^{er} bataillon, 2 Cie du 65^e RI, fête de la victoire du 14 juillet 1919, nombreuses cp du musée de l'armée, bateaux, etc.

172-

ILLUSTRATEURS – FANTAISIES - POLITIQUES

80-120

ENV. 310 CARTES POSTALES anciennes dont Mucha (3 cp), Benjamin Rabier, Albert Guillaume, Xavier Sager (10 cp, le Tango), Roberty (Le sourire, mode 1909, 83 cp), franc-maçonnerie carte à système « Un argument frappant », mode, humoristique, satirique, chats, publicités, acteurs, etc.

173-

AFRIQUE, MAGHREB, EGLISES ET RELIGIOSA

100-200

LOT DE 1330 CARTES POSTALES anciennes et cpsm dont album de 248 cp Maghreb et Afrique Noire ; 2 albums de 519 cp monuments religieux, saints et saintes, et 2 portefeuilles de 523 cp églises de France.

174-

BRETAGNE

50-100

ENV. 170 CARTES POSTALES anciennes et qqs cpsm, principalement scènes et types [env. 70 cp], et villes, qqs villages, ports, plages, animations, etc.

175-

10-20

Un **ALBUM de CARTES POSTALES** vide composé d'une plaque en résine à décor en relief composé de deux femmes et un paon dans une architecture antique. In-folio.

FONDS D'ARCHIVES DE FAMILLES D'AVIGNON HORS CATALOGUE

240-

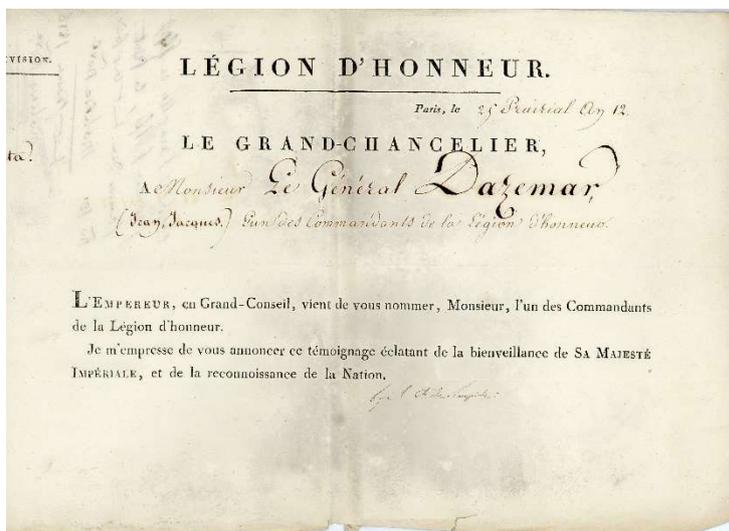
JEAN-JACQUES BARON D'AZEMAR (1757-1816), GENERAL D'EMPIRE

200-400

Engagé volontaire le 18 mars 1778, il devint caporal le 1er octobre 1779, sergent, puis sergent-major le 1er avril 1785. Nommé sous-lieutenant le 12 janvier 1792, il fût appelé à servir dans l'armée du Nord, où il gagna les galons de lieutenant. Après sept mois dans ce grade, il fut attaché à l'état-major le 4 juin 1793 et il remplit auprès du général Béro les fonctions d'aide de camp jusqu'au 20 octobre, date de sa promotion au grade d'adjudant-général chef de bataillon. Sa bonne tenue aux avant-postes de l'armée du Nord lui valut dès le 20 mai 1794, sa nomination au grade d'adjudant-général chef de brigade. Pendant les années 1795 et suivantes il assista à toutes les affaires auxquelles prit part la 1ère division et sa conduite fut telle qu'il mérita les éloges du maréchal d'Empire Étienne Macdonald. Il fut envoyé en Batavie en 1797-1798 et conquiert son grade de général de brigade le 18 octobre 1799, commandant de la Légion d'honneur, avec félicitations du général en chef Brune. Commandant du département de l'Ardèche en 1803, il sert en Italie de 1806 à 1809 et quitte le service actif en 1811. Marié à Appolinaire-Agathe Geneviève Fontneuve. Fait baron d'Empire en 1812 et Général de brigade.

Lot de **45 PIECES**, XVIIe et XIXe siècles, dont :

- Copie de ses états de service, fait le 21 mai 1890 ;
- L.A.S., 30 juin 1795, adressée à son père, écrite lors de sa campagne dans l'armée du Nord : « *Leurarde J'ai reçu mon cher père votre lettre hier au soir avec beaucoup de plaisir. Je m'empresse de vous répondre, pour vous dissuader que je suis général. Mon frère aura écrit que j'étais conservé adjudant général chef de brigade, c'est ce qui aura fait l'erreur. Je dois dans la circonstance présente me trouver très heureux d'être conservé, attendu qu'on en a réformé de plus anciens que moi dans ce grade et de brave militaire. Il y a une affluence de généraux qui avaient été destitués au commencement de la guerre, qui sont réintégrés dans leurs fonctions, et l'on renvoie ceux qui ont exposé leur vie et qui se sont bien battus pendant les deux campagnes. La vie de ce monde est si chancelante qu'il faut s'attendre à un nouvel état de choses, et toujours croire que c'est le bien général. C'est ce que je me pénètre chaque jour. (...) de la Haye le 27 messidor dans la nuit j'ai reçu des ordres pour partir le 15 de ce mois et être rendu le plutôt possible à la Haye, ce départ m'a déterminé à ne pas mettre ma lettre à la poste jusqu'à ce que je fus informé de mon sort. Arrivé ici on a bien voulu me faire changer de division, il y a eu ici un grand débat, le général Foubaut ne voulait pas que je le quitte, enfin le général en chef a fini par me donner un ordre de rester ici, pour être attaché à la 2e division avec le général Macdonald. Cela a dérangé mes projets. J'étais commandant dans la province de Frise et j'aurais pu par la suite me faire un fort. Je me suis décidé ici à faire une forte réforme dans mon ménage, puisque nous sommes comme e garnison ; je pourrai tirer de ce calcul une somme de 8 à 10 mille livres que je vous enverrai pour m'acheter une petite maison avec une terre... »*
- P.A.S., Paris, 13 juillet 1797, Etienne Alexandre **MACDONALD** (1765-1840), général de division : « *Je vous adresse mon cuisinier mon cher d'Azémar. Il vous remettra cette lettre et vous fera voir son passeport. Il s'établira avec mes autres domestiques qui ont ordre de se rendre à Nimègue. Il serait possible que je précède le premier. Je pars d'ici le 30 courant. Je me reposerai 24 heures à Bruxelles...* »
- L.S., 6 octobre 1802, **Louis-Alexandre BERTHIER** (1753-1815), ministre de la Guerre ; lettre de service nommant le baron d'Azémar général de brigade dans la 9e division ;
- 6 L.S., 1803-1812, Bernard-Germain Etienne **comte de LACÉPÈDE** (1756-1825), grand chancelier de la Légion d'honneur, pour la nomination de membre et de commandant de la Légion d'honneur, membre du collège électoral du département de l'Ardèche, et commandeur de la Légion d'honneur ;
- L.S., Milan, 27 décembre 1808, Gabriel **BARBOU** des Courières (1761-1827), général de division ; copie de l'ordre donné d'établir le quartier-général à Este ;
- 3 L.S. dont une avec apostille manuscrite, 1809-1810, Henri Jacques Guillaume **CLARKE duc de Feltre** (1765-1818), ministre de la Guerre ; ordres d'inspecter les troupes ;
- 2 L.A.S., 1809-1810, Etienne Alexandre **MACDONALD** (1765-1840), duc de Tarente et maréchal d'Empire ;
- Extraits de baptistaire et d'état civil, contrats de mariage, partages ;
- « La famille d'Azémar à la Voulte-sur-Rhone » par l'abbé Aug. Roche, 1909, plaquette in-8.



Entré à Saint-Cyr en 1823, hormis sa participation à l'intervention en Grèce de 1828 –1829, il effectue toute sa carrière dans des régiments de cavalerie en métropole.

Nommé général en 1863, il commande une brigade de cavalerie puis la subdivision du Vaucluse avant de quitter le service actif en 1866. Pendant la guerre de 1870, il assure le commandement de la Drôme puis de la Garde mobilisée de l'Ardèche.

Lot de + de **185 PIÈCES**, dont correspondance en majorité d'officiers généraux, 1835-1881 :

- 4 L.A.S., 1835-1836, Etienne Alexandre **MACDONALD** (1765-1840), maréchal d'Empire + L.S. Nicolas Joseph **MAISON** (1771-1840), maréchal de France et ministre de la Guerre ; relatif à la promotion d'adjudant major ;

- **Louis d'ORLÉANS** (1814-1896), duc de Nemours : L.A.S, Camp de Compiègne, 7 septembre 1836, demande de permission ; 2 invitations à dîner du duc de NEMOURS en 1840 et 1841 ; 2 L.A.S. René Léon **BOREL de BRETIZEL** (1805-1866), général et aide de camp du duc de Nemours ; dont audience accordée par le duc en 1846 ; L.A.S. **LARNAC** secrétaire des commandements du duc de NEMOURS ;

- L.A.S. Alexandre-Alban **ROLIN** (1794-1869), adjudant général du Palais de l'Empereur, entête « Maison de l'Empereur » avec enveloppe et cachet de cire : « *Palais de Saint Cloud le 21 octobre 1854 Par ordre de l'Empereur l'adj. Gal du Palais a l'honneur de prévenir M. le colonel d'Azémar que Sa Majesté le recevra demain dimanche à St Cloud à une heure.* » ; 2 cartons d'invitation de l'Empereur à dîner au palais des Tuileries ;

- L.A.S., Paris, 14 février 1879, Patrice de **MAC MAHON** (1808-1893), maréchal de France et président de la République, avec enveloppe ; L.A.S. Emmanuel **d'HARCOURT** (1844-1928) secrétaire général de présidence de la République ;

- 3 L.A.S. Joseph **VANTINI dit YUSUF** (1808-1866), général fondateur des spahis + notes manuscrites du baron d'Azémar de la carrière du général Yusuf, dictées par le général lui-même ;

- L.S. Georges **BOULANGER** (1837-1891), général de division ;

- 5 L.A.S. et P.A.S. Louis **TROCHU** (1815-1896), général de division et homme d'Etat ; au sujet de la parution de son ouvrage et sa vision critique de l'armée vieillissante, dont : « *6 janvier 1867 (...) Pour réorganiser l'armée, c'est-à-dire la mettre en mesure de pouvoir à des éventualités qui sont menaçantes à plus d'un titre, et d'être dans la guerre moderne dont les exigences ont un caractère particulier, un puissant instrument de choc, il fallait définir, discuter et adopter des principes. Les exigences d'un caractère particulier nous avaient été pleinement révélées par la guerre d'Italie, on n'en a tenu aucun compte. Les principes très anciens, très connus et d'un ordre très élevé, n'ont plus cours et sont oubliés. Après la foudroyante campagne de Sadova on s'est ému. Il fallait s'émouvoir avant. On a fait beaucoup de bruit – un bruit qui n'était ni très habile ni très digne de notre vieille notoriété militaire – pour arriver à une misérable discussion de chiffres laquelle aboutit à un projet sans queue ni tête et qui n'est pas viable. J'ai été l'ardent et convaincu contradicteur de cette manière de procéder et du projet qu'elle a fait naître. J'ai fermement réclamé la discussion des principes et je les ai développés. Rien n'y a fait, et il n'en pouvait être autrement (...) Vos réflexions sur le recrutement de la cavalerie et sur l'instruction des cavaliers sont très justes. Quant aux cuirasses et aux casques on en reviendra le jour où on aura reconnu que la cavalerie autrefois instrument de vitesse, doit être aujourd'hui, à peine de néant, un instrument d'anti vitesse ; quand on aura reconnu que, étant réglementairement acquis que le mulet ne doit pas porter au pas, en campagne, plus de 100 kilos, il est déraisonnable d'imposer au cheval de troupe 120 à 150 kilos, suivant l'arme ! Cavalier léger, cheval résistant. Voilà la formule de l'avenir cavalier. Réflexion analogue en sens inverse pour l'infanterie, qui est, dans la guerre et pour ses travaux infinis, l'instrument de la force, de la résistance et de la durée, condition que l'infanterie de ligne exclusivement composée de reliquats, ne remplit aucun degré...* » ; « *20 avril Cher général mon livre est un cri d'angoisse arraché à mes convictions et à mon patriotisme, après 14 ans d'efforts officiels, absolument stériles, pour persuader au gouvernement qui a créé au pays (et à lui-même) de si grands périls, que l'armée devenait entre ses mains quelque chose d'analogue à l'ancienne machine de Marly. (...) Parvenu à la 52^e année de mon âge, fatigué par 18 campagnes de guerre, atteint par d'irréparables malheurs de famille et cheminant par toutes ces causes vers mon déclin, résolu à ne pas permettre que mon vieil uniforme tournât à la livrée, j'ai appelé l'opinion à la rescousse de la vérité. Voilà toute l'affaire. Mon livre renferme des principes et des faits...* » ;

- L.A.S., 23 janvier 1855, Jean-François **BOUGENEL** (1786-1865), général de division et chevalier d'honneur de la princesse Mathilde, adressée à d'Azémar colonel du 6^e régiment de lanciers au Mans, entête de la « Maison de S.A.R. La princesse Mathilde » avec enveloppe : « *Mon cher colonel le jeune Leroy (Louis), enfant de troupe dans votre régiment, vient de faire une maladie grave qui nécessite aujourd'hui qu'il entre en convalescence, un peu de la vie de famille. A cet effet je viens vous prier de lui accorder une petite permission d'un mois (...) J'ai eu très récemment des nouvelles du colonel Ginisty qui va se faire tout à fait algérien. Il est là, déjà propriétaire et nous le verrons plus tard au moins horticulteur. Je suis bien heureux mon cher colonel de savoir mon ancien régiment en de si bonnes mains. Je désire qu'il vous ouvre comme à moi la porte des faveurs du ciel (les étoiles) ce qui est arrivé du reste, sauf à un seul, à tous mes prédécesseurs...* »

- 45 L.S. relatives aux nominations et à la carrière du baron d'Azémar, 1830-1870, pièces signées par les ministres de la Guerre successifs ;

- 2 L.A.S., vers 1859-1861, Paul Gaschon de **MOLÈNES** (1821-1862), officier militaire et homme de lettres ; au sujet de l'achat de chevaux et d'un règlement de compte par duel : « *Mon colonel, je crois devoir vous rendre compte en arrivant au Châtelet d'un petit incident qui a marqué et prolongé mon séjour à Paris. J'ai appris en arrivant dans cette ville qu'un journaliste s'était permis quelques mots désagréables sur mon compte dans une feuille fort obscure, rédigée par des gens hostiles au gouvernement. J'ai été trouver cet écrivain et l'ai emmené le plus vite qu'il m'a été possible au bord de Meudon où je lui ai donné un coup d'épée. Mes témoins étaient M. Laigny auditeur au conseil d'état, et un autre homme fort estimable connu par des travaux historiques qui lui ont récemment valu la croix de la Légion d'honneur,*

monsieur Louandre. Mon adversaire M. Isambert était un fort jeune homme complètement inconnu et je crois malgré son ridicule article beaucoup plus inconsidéré que méchant. Mes témoins m'ont supplié en raison de son jeune âge de ne pas lui infliger une position trop grave. J'ai promis de lui donner un coup d'épée dans le bras, et je l'ai en effet atteint à l'endroit que j'avais indiqué à mes amis. Je lui ai donné du reste le choix du terrain et de la place au soleil, enfin ma conscience ne me reprocherait quoique ce soit si par hasard cette piqure en compromettant quelque nerf ou quelque tendon était plus grave qu'elle ne m'a semblé. Mais j'ai voulu que vous fussiez immédiatement instruit par moi-même de cette affaire dans le cas où elle entraînerait une poursuite quelconque. (...) La petite anecdote dont je vous fais part court à présent dans Paris... » ;

• 8 L.A.S., 1848-1862, Aristide de **GONDRECOURT** (1815-1876), officier militaire et écrivain ; évoque longuement sa vie multiple : celle d'officier militaire (carrière, guerre de Crimée, délit de détournement), d'écrivain (commente les nombreuses histoires feuilletons qu'ils publient dans la presse) et même d'inventeur : « *Mostaganem, 9 janvier 1856, 4^e régiment d'Afrique (...)* J'ai un commandement charmant. 4 beaux escadrons avec un but sérieux, celui de faire des cavaliers dignes de soutenir et d'accroître même la noble réputation des chasseurs d'Afrique. Je comprends si bien le devoir de ma position que je m'y applique avec entrain. J'ai eu à former deux escadrons, et à mettre le tout à ma main, dans le style qui m'est propre. Y ai-je réussi. Les généraux et officiers étrangers qui nous visitent me le disent. J'ai trouvé en arrivant ici bien des choses qui allient un peu à la dérive : des petites coteries, des inimitiés, des fâcheuses préférences, un esprit de camaraderie qui tendait au déclin... », « *Alger, 14 mai 1857 (...)* mon dernier ouvrage est La vieille fille que le Constitutionnel vient de terminer. 4 volumes (...) je crois qui sortiront en septembre. J'ai fait les mémoires d'un vieux garçon, et une vraie femme. Ces ouvrages se trouvent dans les cabinets de lecture, lisez-les, ils vous divertiront peut-être. Mais défiez-vous de tout livre signé Alfred de Gondrecourt, j'y suis et serai complètement étranger, afin qu'on ne me fasse pas porter les péchés d'autrui, j'ai assez des miens qui ne sont pas tous mignons. A plus tard encore pour vous parler de cette nouvelle littéraire et industrielle assez cocasse mais pour moi déplaisante... », « *Alger 12 septembre 1858, Mon colonel et cher ami (...)* pour vous dire que votre ami a toujours eu de la besogne par-dessus la tête, et cela depuis deux ans. Prima, à mon retour de Kabylie en 57, je croyais pouvoir flâner comme tout le monde... Crac, le Constitutionnel se met à publier un bouquin dont je ne lui avais fourni qu'une première partie, et il a fallu sur le champ me mettre à l'œuvre pour ne pas laisser les abonnés le bec dans l'eau. Puis, j'ai voulu profiter de l'hiver pour écrire Le Bonhomme Nock car tout travail littéraire est rude en été dans ce pays. J'ai mis cinq mois à faire l'histoire de ce bonhomme qui a eu le bonheur de vous plaire, et encore l'ai-je terminé au bivouac sous la tente, à 120 lieues d'Alger pendant une tournée de six semaines que j'ai faite, à l'est et au sud, avec 500 chevaux dont on m'avait donné le commandement. A peine rentré, il m'a fallu m'occuper ferme d'instruction, de détails du métier en vue de l'inspection générale (...) Voilà plus de 3 ans, mon cher ami, que travaillant ici comme un nègre, je suis payé en compliments ; j'en suis à ma 6^e proposition pour colonel (...) mais passons. Voici ce qui m'arrive. Le 1^{er} de spahis a été vaguement désigné au ministre comme un régiment mal administré et a découvert. Sur ce, le ministre a ordonné que les 3 régiments de spahis fussent rigoureusement inspectés à l'improviste par leurs intendants divisionnaires. M. l'intendant d'Alger (...) fit une vérification solide (...) après quoi il déclara que tout méritait éloge et que l'administration du corps était superbe. Ban ! ce beau rapport parti, le sous-intendant mit le nez sur la piste des détournements, et constata, après un mois de travail de romain, que la caisse du corps était en déficit de 103 600 francs. Ce découvert s'est réduit à 63 000 f. par suite d'avertissement. Je ne vous dirai pas le mode employé par les larrons ce serait trop longue affaire (...) en épluchant la gestion du trésorier en possession, on découvrit qu'il fallait remonter à ses deux prédécesseurs, c'est-à-dire embrayer une période pleine de six années et il résulta de l'enquête que deux capitaines MM. Moll et Allix, et un trésorier devenu chef d'escadron officier de la Légion d'honneur, marqué d'un magnifique coup de sabre reçu à l'ennemi en travers du front, M. Sauvage, furent militairement éroués et traduits au conseil de guerre. L'affaire menaçant d'être fort embrouillée, on crut trouver pis au nid, en nommant commissaire impérial un lieutenant-colonel d'infanterie qui avait, ancien major, une réputation toute faite de grande habileté. (...) Mais quand cet bonnête vétéran de la main courante se vit aux prises avec une comptabilité déjà embrouillée par elle-même, et que deux coquins de génie s'étaient appliqués à sur-embrouiller pendant six ans, quand il se vit menacé d'avocats en renom (...) il perdit la boule, eut peur, déclara son incapacité et menaça de demander sa retraite si on ne le retirait pas de ce guépier. Alors l'autorité eut peur à son tour (...) d'un acquittement faute d'un homme capable de soutenir l'accusation, et après hommes recherchés, elle m'écrivit une belle lettre pour me dire que seul, dans la division, je pouvais prendre l'affaire en main. On m'a fait nommer d'office par le ministre. Je me suis rendu à Blida où l'affaire doit se juger le 2 octobre. J'ai travaillé là, pendant 10 jours à 9 heures par jour malgré 35° d'une chaleur étouffante. J'ai lu et pesé un dossier de 1200 pages, épluché 36 registres avec leurs bordereaux (...) et la main sur la conscience, je jure avoir saisi le crime à travers ces montagnes de chiffres (...) Allix n'est qu'un malheureux, ce n'est pas un voleur ; les deux autres sont à pendre (...) Vous voyez donc mon ami que je suis assez occupé, ce qui n'empêche que je commande mon régiment par intérim et que j'écris La guerre des amoureux que vous lirez beau gré mal gré !... » ;

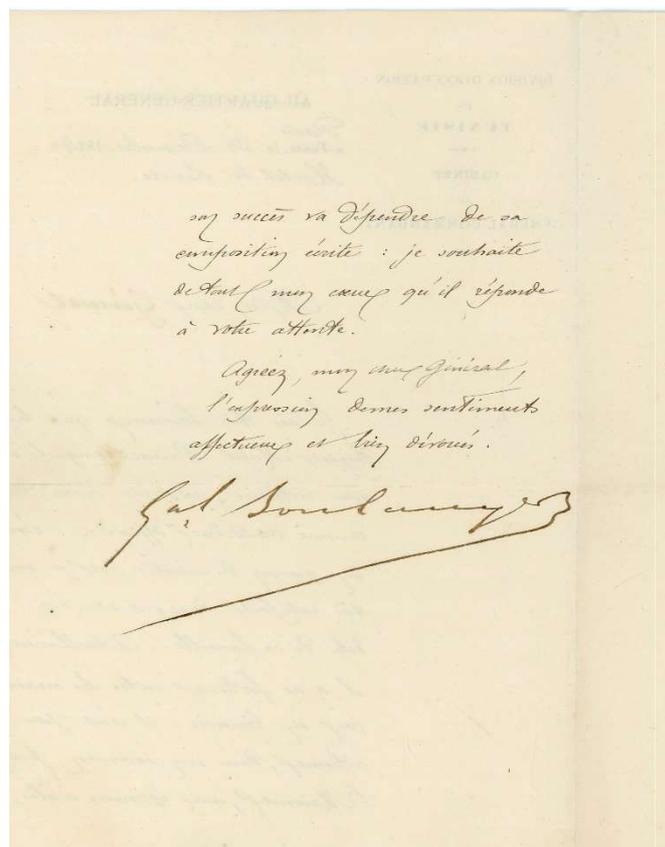
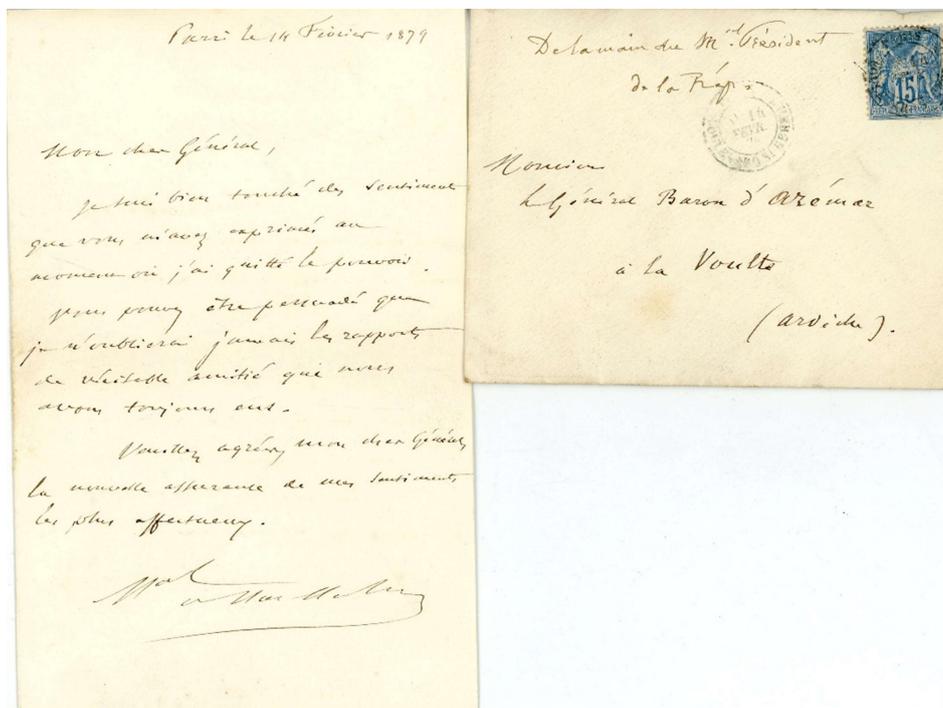
• 14 L.A.S. et P.A.S. Jules et Adèle **JANIN** (1804-1874), écrivain et critique littéraire ;

• L.A.S., 15 octobre 1855, Philippe comte de **LASTIC de SAINT JAL** (1802-1867), inspecteur général des haras : « *Je viens d'apprendre que vous étiez en garnison au Mans ; mon fils était dans le régiment de de Montfort, actuellement à Oran. Le choléra et la fièvre typhoïde s'étant déclaré dans le 4^e chasseurs, Montfort craignant que mon fils qui était alors à l'hôpital avec une diarrhée chronique, n'en fut atteint, me l'expédie tout de suite avec un congé de convalescence de trois mois. Ce congé est près d'expirer, et j'ai écrit à Montfort pour lui demander l'autorisation de permuter avec un régiment de France. Je n'ai pas eu encore de réponse, parce que de Montfort parcourt les tribus pour faire rentrer l'impôt, mais je suis certain d'avoir son consentement (...) Je voudrais pour tout au monde qu'il entre dans le 6^e lanciers, pourrait-il aller au Mans au lieu de retourner en Afrique ?... » ;*

• L.A.S., 3 mai 1855, Napoléon comte **DARU** (1807-1890), ministre des affaires étrangères en 1870 ; demande de protection du fils de son fermier ; L.A.S., 26 août 1859, Guy comte de **ROHAN CHABOT** (1828-1907), capitaine d'artillerie ; au sujet de la carrière de son fils ;

• 3 L.A.S. Amable **BLANCARD** (1774-1853), général de l'Empire ; 3 L.A.S. Emile **MELLINET** (1798-1894), général de brigade ; 3 L.A.S. François Eustache **FULQUE marquis d'ORAISON** (1796-1876), colonel du 9^e régiment de hussards ; 2 L.A.S. Bruno **RENARD** (1804-1879), général belge ; 2 L.A.S. Charlotte Lavinie Lefebvre Desnouettes, comtesse de **SANCY de PARABÈRE** (1815-1877), dame du palais de la Maison de l'Impératrice ; 3 L.A.S. de la duchesse **d'ELCHINGEN** ; L.A.S. Baron de **BOISSY-d'ANGLAS** ; L.A.S. Henri **prince de VALORY** (1834-1898) ; L.A.S. Alexis **L'HOTTE** (1825-1904) général et commandant du Cadre noir ; L.A.S. Jules

- Antoine **ROCHE** (1841-1923), journaliste et homme politique ; 6 L.A.S. et 3 L.S. Joachim **RAMPON** (1805-1883), sénateur ; 3 L.A.S. Auguste **BERTIN de VAUX** (1799-1879), général ; L.A.S. Charles de **BOURBON comte de BUSSET** ; 5 L.A.S. Paulin **BLANC** (1800-1880), bibliothécaire de la ville et du Musée Fabre à Montpellier ; L.A.S. Charles Denis Sauter **BOURBAKI** (1816-1897), général ; L.A.S. François Certain de **CANROBERT** (1809-1895), maréchal de France ; 3 L.A.S., Jean-Baptiste **VOISIN** (1779-1840), colonel du 3^e lanciers ; 3 L.A.S. de remerciements et de reconnaissance de la part des sous-officiers du 6^e régiment de lanciers ; etc ;
- Faire-part de décès du 26 août 1888 ; extraits de naissance de ses enfants ; inventaire des objets mobiliers à la Voulte, 1883 ; diplômes d'officier et de commandeur de la Légion d'honneur ;
 - Copie des états de service fait en 1890 ;
 - « La famille d'Azémar à la Voulte-sur-Rhone » par l'abbé Aug. Roche, 1909, plaquette in-8.



Elève de l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr, promotion « de Crimée-Sébastopol » (1854-1856), termine sa carrière militaire comme général de division. Il est le troisième général de cette famille. Marié à Louise-Anais Massin. Également musicien distingué, il est l'auteur de plusieurs compositions musicales ; il finit ses vieux jours à Antibes.

Lot de + de **235 PIÈCES**, principalement correspondance de la famille, amis, officiers et sous-officiers, cartons d'invitations, cartes postales reçues, etc ; 1841-1917. Dont :

- 15 L.A.S. de Léopold baron d'Azémar à son fils ;
- Notes autobiographiques sur sa carrière ; Etat de service + 7 pièces relatives à ses promotions ; 3 brevets de la Légion d'honneur (chevalier, officier et commandeur), brevet d'état major ;
- L.S. Maurice **BARRÈS** (1862-1923), écrivain et homme politique nationaliste ;
- L.A.S. François Charles **du BARAIL** (1820-1902) général de division ;
- P.A.S. Victor-Bernard **DERRÉCAGAIX** (1833-1915), général et explorateur ;
- 3 L.A.S. et P.A.S. Louis **TROCHU** (1815-1896), général de division et homme d'Etat ;
- 9 L.A.S. Joachim **AMBERT** (1804-1890), général et écrivain

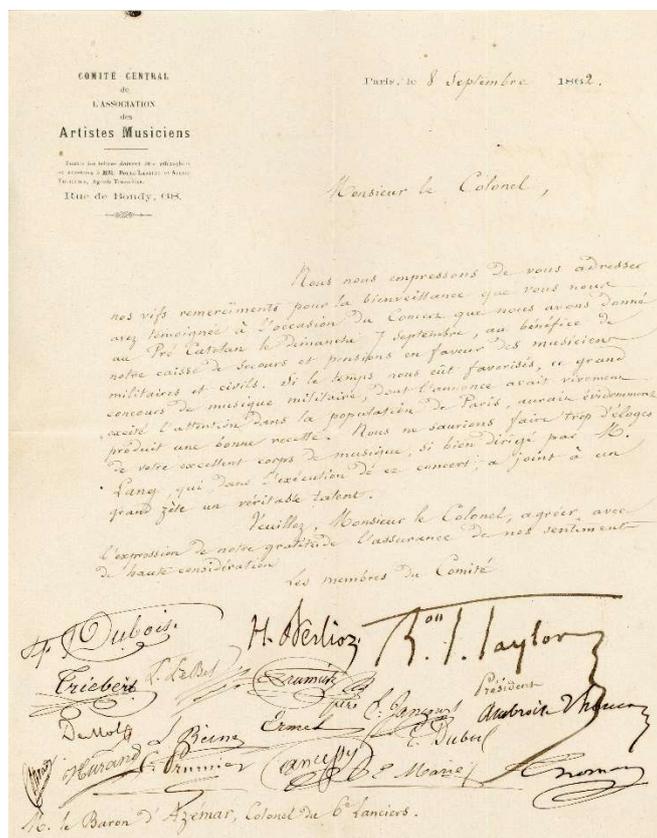
« 24 mai 1841 Je quitte le 5^e bussard pour passer aux spabis. L'ordonnance de création du nouveau corps prescrit 1 colonel, 2 lieutenants-colonels, 7 chefs d'escadrons, 20 capitaines etc. (...) 4 chefs d'escadron seulement sur 7 sont nommés, deux anciens et deux nouveaux. Trois places restent vacantes et je vais occuper l'une d'elles à Philippeville. Je suis donc chef supérieur (...) En attendant le ministre me conserve à son état major. Je me rendrai à mon poste, lorsqu'ici j'aurai terminé quelques travaux et que mes bédouins entrèrent en campagne. (...) Le maréchal Soult a pour moi une affection paternelle et m'accorde des aptitudes que je n'ai malheureusement pas. Le ministre a daigné dire qu'il se privait de mois dans mon intérêt... » ; « Grasse 21 octobre 1841 (...) j'ai un peu à me louer des chefs de l'armée d'Afrique dont quelques-uns me voyaient en moi un correspondant intime du ministre, et d'autres un preneur de notes pour quelques futures publications. Là-bas on aime peu les investigations ; vous savez que les comédiens repoussent les indiscrets qui se glissent aux coulisses car des coulisses, on entend le souffleur, on voit les rides et le rouge de l'ingénue, la laideur du jeune premier et les formes communes du père noble ; on voit les lauriers en papier peint et la foudre en carton ; on voit des taches sur le pourpre et le masque des héros. J'ai vu tout cela, car j'ai été aux coulisses du théâtre d'Alger, du théâtre de Constantine et surtout du théâtre d'Oran où le jeune général Lamoricière dépasse les habiles sauteurs de Franconi. Je ne sais si j'accepterais ce qui m'est proposé en Afrique, ma position de père de famille me ferait désirer le séjour de France. Si la guerre d'Afrique était chose sérieuse, si la France pouvait raisonnablement espérer un résultat avantageux de cette lutte, j'irais volontiers passer quelques années dans les camps, mais ce n'est ni à mon âge ni dans ma position que l'on se part volontairement dupe ou associé d'une troupe de charlatans égoïstes (...) J'ai parcouru l'Amérique et l'Afrique, j'ai vu les grands hommes en déshabillé, le pouvoir en tête à tête, les gens de lettres au coin du feu, j'ai baillé dans les salons de Paris, j'ai fumé le calumet du sauvage indien et la pipe de l'arabe sous la tente aux confins du désert. Eh ! bien mon cher camarade de tout cela et même dans la fortune que j'oubliais, je n'ai pas trouvé cette bonne et pure jouissance que donne l'étude et le modeste intérieur de la famille... » ;

- 21 L.A.S., 1907-1914, Ernest Marius **LE CAPITANT** (1861-1915), lieutenant-colonel ;
- L.A.S. Joseph **JEANNEROD** (1839-1920) général ;
- L.A.S. et P.A.S. Francis **PLANTÉ** (1839-1934), pianiste ;
- Diplôme de commandeur de l'ordre de Saint Olaf conféré par le roi de Suède en 1899 + lettre du vice-consul ;
- « Récit du caporal Henri » non relaté dans l'historique du 64^e régiment d'infanterie, sur la lacération du drapeau le 16 août 1870, 2 pages in-fol. ;
- Plusieurs copies de notices et rapports ronéotypés : « Notice sur le tir des chambres mis en expérience dans les 24^e et 64^e régiments d'infanterie... » ; « Rapport sur les opérations du 64^e régiment de ligne pendant la campagne de 1870, 21 juillet – 28 octobre » ; Brouillon manuscrit « Etude raisonnée sur l'intonation des commandements d'infanterie, Marseille 15 juin 1862 » ; Copies des ordres reçues et transmises lors des manœuvres de 1903 ; « Etude sur le dispositif tactique de l'infanterie », par Gaston d'Azémar, capitaine adjudant major, au camp de Villeneuve l'Etang le 10 juin 1873 ; etc ;
- « La famille d'Azémar à la Voulte-sur-Rhone » par l'abbé Aug. Roche, 1909, plaquette in-8.



L.S. avec enveloppe, Paris, 8 septembre 1862, signé par les membres du comité central de l'Association des Artistes Musiciens et par des sociétaires ; dont signatures **d'Hector BERLIOZ**, membre du comité, d'Isidore **baron TAYLOR** (1789-1879), philanthrope et président de l'association. Remerciement adressé au baron d'Azémar, colonel du 6^e lanciers.

Cette « société d'assistance mutuelle fondée en février 1843 par le baron Taylor, président à vie » était « destinée à donner des secours et des pensions aux artistes et aux amateurs » (J.-M. Fauquet, Dictionnaire de la musique en France au XIX^e siècle, Paris, Fayard, 2003). Son Comité de direction était animé par des personnalités comme Franz Liszt, Hector Berlioz, Giacomo Meyerbeer : c'est dire le rôle central qu'elle joua dans la vie musicale française (à Paris mais aussi en province) depuis sa fondation jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale.



A Saint Didier, les bâtiments de Sainte-Garde des Champs furent rachetés en 1817 comme biens nationaux par plusieurs personnes et prêtres soucieux d'y établir une maison d'études ecclésiastiques ; des classes sont ouvertes dès 1818. En 1823, le domaine est cédé à l'archevêché d'Avignon, et l'année suivante, Sainte-Garde est reconnu comme petit séminaire, le deuxième du diocèse avec celui d'Avignon. Le séminaire de Sainte-Garde connut au XIX^e siècle un véritable essor.

61 L.A.S. et L.S., 1819-1860, en majorité d'ecclésiastiques, adressées principalement à l'abbé Didier supérieur du petit séminaire.

Dont Charles **comte de MONTALEMBERT** (1810-1870), homme politique et l'un des fondateurs de la loi Falloux ; lettre de **Joseph d'ORTIGUE** (1802-1866), écrivain et compositeur musical, à entête « L'Avenir journal... » : « Paris 29 avril 1831 Monsieur et cher ami (...) Vous vous attendez peut être que je vous parle de politique. Hélas ! mon cher monsieur, je n'y entends plus rien. Elle est si embrouillée que j'y vois fort trouble, ou plutôt je n'y vois pas. Je l'ai complètement abandonnée pour la musique et la littérature. J'en suis quitte pour quelques dissonances dont je me console bientôt. M. de M. me demandait hier si la politique étant en majeure ou en mineur, je lui répondis que je la croyais en mineur et en mineur fort triste... » ; lettre du curé de Lapalud du 9 janvier 1847 au sujet du célèbre **miracle survenu à La Salette** dans le diocèse de Grenoble : « Je ne puis résister au désir que j'ai de vous de vous écrire (...) vous avez sans doute lu la relation d'une apparition de la Ste Vierge faite à deux bergers dans le diocèse de Grenoble écrite par monsieur l'abbé Girin car cette lettre est lue dans toutes les maison. Après l'avoir lu moi-même j'écrivis incontinent à monsieur Girin pour m'informer de la vérité du fait miraculeux. (...) C'est ce qui m'engage monsieur le supérieur à vous écrire pour que vous puissiez raconter sans crainte à vos bons séminaristes tous dévoués à la divine Marie cette nouvelle apparition de la Ste Vierge (...) [Copie de la lettre du curé Girin] : (...) j'avoue à ma confusion que je n'ai cru à cette vision que le dernier de tout mon canton et que les fidèles ont murmuré contre moi. Fatigué de leurs murmures qui pouvaient nuire à mon ministère, l'idée me vint de me transporter avec les bergers à cet endroit soi disant vénéré. Je les y interrogeai plusieurs fois ailleurs. Je leur ai adressé mille et mille questions relatives à ce fait sans avoir pu les porter à se contredire, leur facilité à débiter cette narration toute mystérieuse et prophétique a fini de me donner une certaine croyance ? La pomme de terre pourrie, les céréales minimes, la misère que cette année pèse et dévore déjà notre infortunée patrie réunies au récit naïf des deux gardiens m'ayant fait réfléchir, je n'ai pu me défendre d'adhérer à ce fat. Cet

événement extraordinaire a déjà voyagé immensément (...) J'atteste que nos pays peu religieux cidevant ont été ébranlés et que depuis cette heureuse époque il s'est opéré chez nos campagnards u changement énorme (...) Déjà de bien loin de nombreux pèlerins y accourent de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Quand on y est tous avouent y respirer le suave et le mystérieux. Plusieurs prodiges sont venus enrichir et fortifier le fait premier, sauf la résurrection d'un mort, je n'en ai point lu de plus merveilleux dans l'histoire. Ici tout le monde est convaincu que ce sont des miracles... » ; 4 lettres datées de 1819 au sujet de la nouvelle maison d'enseignement ; longue lettre au sujet d'un procès en cour d'Assises d'un prêtre pour escroquerie et interrogation sur son état de folie ; lettre du père Chameroiy du 6 août 1827 appelant l'abbé Didier à prendre la direction du petit séminaire pour l'année 1828 ; correspondance du baron de CAUSANS, royaliste ; Jacques Marie Antoine Célestin Dupont et Jean Marie Mathias DEBELAY archevêques d'Avignon ; le proviseur du lycée d'Avignon ; Théophile Brassier de Jocas maire de Carpentras pour souscrire au projet d'un monument en l'honneur d'un ancien archevêque ; Henri Blaze maire de Cavaillon ; petit cahier manuscrit titré « Divers sujets de petites conférences faites au catéchisme à Ste Garde, 1834 », etc.

245-

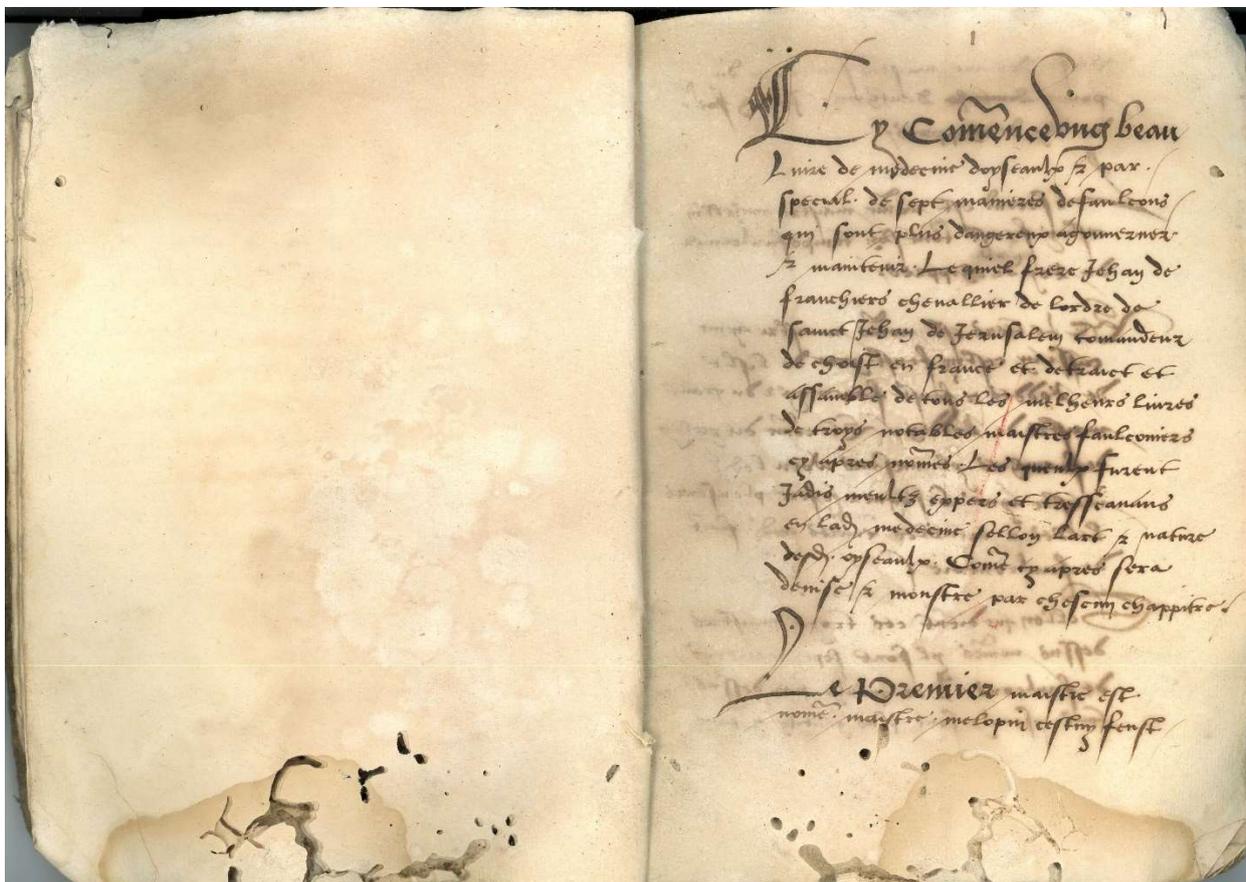
« CY COMENCE UNG BEAU LIVRE DE MEDECINE D'OYSEAULX PAR SPECIAL DE SEPT MANIERES DE FAULCONS QUI SONT PLUS DANGEREUX A GOUVERNER ET MAINTENIR. LEQUEL FRERE JEHAN DE FRANCHIERE... »

800-1200

RARISSIME manuscrit en français, 2nde moitié du XVIe siècle, encre brune, écrit d'une seule main, 105 ff., cahiers reliés et couverture de papier épais « végétal » ; 21 x 14 cm. En l'état, avec de nombreux trous de vers du livre, mais qui affectent peu le texte. Le manuscrit débute par la table des matières (5 ff.), puis décline les chapitres relatifs à la maladie des oiseaux (100 ff.).

Le manuscrit est une copie du traité sur la fauconnerie écrit entre 1458 et 1469 par Jean de Franchières ou Francières, chevalier de Rhodes, et publié pour la première fois en 1492. A l'origine, le *Livre de fauconnerie* est divisé en deux parties : la première ornithologique décrivant sept faucons, la seconde consacrée aux maladies des oiseaux. Notre manuscrit ne reprend donc que la seconde partie consacrée aux traitements et remèdes.

Véritable succès à l'époque, de nombreux manuscrits ont été copiés dès le XVe siècle et de multiples éditions réalisées jusqu'au XVIIe siècle. A ce jour, seuls sont connus 30 manuscrits conservés dans les institutions publiques du monde entier.



Réunion d'env. 730 PIECES, XVIe au XIX siècle, archives familiales (en l'état) ;

Les SEGUINS, originaire du Dauphiné, coseigneurs de Piégon, capitaines et viguiers perpétuels de Tulette (Drôme ; possession de l'abbaye de Cluny), ajoutent le nom de CABASSOLLE par alliance en 1598, et s'installent à Pernes (Vaucluse) au cours du XVIIe siècle.

Les MANISSY, originaire de Savoie, coseigneurs de Saint Didier et de Venasque, installé à Carpentras, dont Théodore de Manissy, écrivain de la fin du XVIe siècle.

Mémoires, quittances, pièces de procédures, comptes, jugements, copies d'actes notariés, bons de tailles, livres de raison, etc :

Traité entre Jean de SEGUINS coseigneur de Piégon et l'abbaye de Cluny pour se faire rembourser de ses dépenses lors de la défense de Tulette ; obtient à perpétuité la capitainerie de Tulette, droit de cuisage et moudre le blé, et droit de chasse, 1590, 5 ff.

« au mois d'octobre 1579 (...) pour les grands troubles qui pour l'heure et depuis règne en ce pays et provinces circonvoisines, et nommément pour l'éminent péril et danger qu'était de la perte du lieu de Tulette (...) noble Jean de Seguin écuyer coseigneur de Piégon habitant lors en la ville de Valréas à la prière et réquisition de feu noble Pierre de Saint Sixt écuyer en son vivant de la ville d'Avignon procureur de révérend père messire Pierre Fabry prieur et seigneur de la ville de Pont Saint Esprit et dudit lieu de Tulette, eut laissé son habitation et maison familiale et au grand basard et péril de sa vie se fut aller dans ledit lieu de Tulette avec certain nombre de soldats ses amis qu'il aurait à grand frais ramassés pour garder et conserver ledit lieu contre les ennemis, qui tachent par tous moyens de le surprendre, couchant la plus grande part du temps avec les armes au dos et prenant une grandissime peine et bien que séparé de quelque temps tant de la part des ministres de Notre saint Père du pays du Dauphiné que dudit seigneur de Tulette, il ait eu quelques entretenements audit lieu pour ses soldats ce néanmoins une grande partie du temps il aurait avancé plusieurs sommes de deniers du sien propre pour l'entretienement d'iceux soldats (...) pour être plus fidèles à la conservation dudit lieu (...) le prieur a requis ledit sieur de Piégon de continuer en la même charge et veiller à la conservation dudit lieu sous mêmes promesses de consentement et satisfaction du bon office qu'il faisait des frais et fournitures et dépenses par lui faites et qu'était besoin à faire pour ladite conservation encore en l'année dernière 1589 et environ le 15 février le seigneur de D'aiguières vint avec grandes forces tant à cheval et à pied joignant l'artillerie pour reprendre et occuper ledit lieu de Tulette et de fait il campa au-devant d'icelui et comme il venait faire loger son artillerie pour commencer à battre voyant ledit sieur de Piégon comme est chose presque notoire et ainsi impossible résister aux forces dudit sieur de D'aiguières et soutenir un tel siège même qu'il avait forcé et saisi plusieurs places dans le pays du Comtat de Venisse plus fortes et mieux armées d'hommes que ledit Tulette, aurait sieur de Piégon par son industrie et artifice tant fait que ledit sieur de D'aiguières aurait levé ledit siège quittant Tulette non toutefois sans avoir fait présent de notables sommes (...) ledit sieur de Piégon aurait fait clairement voir audit sieur prieur avoir fourni frayé de lui être légitimement dû 3500 écus (...) lequel sieur prieur (...) aurait fait entendre qu'il aurait de modérer la dite somme ayant égal aux autres extrêmes fortes charges de dépenses (...) surquoi ledit sieur de Piégon (...) aurait consenti (...) de modérer la somme à 2200 écus (...) est accordé que les dites parties au traité dudit sieur grand prieur (...) les frais dépenses et fournitures et récompenses qui sont dus au sieur de Piégon (...) à 2200 écus lesquels le sieur prieur a confessé devoir bien et légitimement audit sieur de Piégon déclarant que sans l'aide grande diligence et travail d'icelui le lieu de Tulette aurait été indubitablement tant occupé perdu et ruiné par les buguenots hérétiques et pour n'avoir icelui sieur prieur comme deniers, ni moyens propres pour payer susdites sommes (...) désirant le satisfaire (...) lui a baillé cédé remis et perpétuellement transporté les choses suivantes : en premier lieu donne héréditairement pour lui les siens hoirs et successeurs l'état et office de capitaine dudit lieu de Tulette duquel il déjà s'en trouve pourvu sa vie durant (...) le cuisage et mouturage franc aux four et moulins dudit seigneur audit lieu de Tulette et son terroir (...) donne permission pouvoir et privilège aux siens et à leurs domestiques de chasser à toutes chasses partout le terroir dudit Tulette sauf à la chasse du furet... » ;

Contrat de mariage entre noble Louis de Saint Martin maître d'hôtel ordinaire de la Reine mère du roi de France et Marguerite d'Urre, 1548 ; « Copie de l'ordre de M. le duc [de Sault] pour loger les 3 compagnies de M. le comte de Talard : il est mandé et ordonné aux trois compagnies du régiment du sieur comte de Talard (...) d'aller prendre leur logis à Tulette (...) les recevoir et leur fournir le lit et le couvert (...) fait à Grenoble le 25 juin 1628 » ; « Rôle des demandes que fait M. de Piégon à vous autres messieurs les auditeurs de compte du présent lieu de Tulette pour lui être admis et payé », avril 1641 ; Réception d'habits de Louise de Seguin au monastère de saint Augustin de Valréas, 1646 ; « Sommaire recueil des forains possédants fonds au terroir de Tulette » extrait tiré du cadastre, 1647 ; Mémoires des dépenses de tissus précieux et boutons d'or par le chevalier de Cabassolle pour confection d'uniformes, 1649-1656 ; Cadastre de M. de Piégon de ses biens de Tulette, 4 ff. ; Copie du testament d'Antoine Dupons, écuyer coseigneur de la Motte citoyen de Bollène, 1682 ; Compte détaillé des remèdes médicaux fournis par Arnaud apothicaire de 1680 à 1682 ; Testament de Jeanne de Bus codame de Venasque et de Saint Didier épouse de messire César de Seguin ; Compte détaillé des remèdes médicaux donnés aux différents membres de la famille de Cabassolle entre 1694 et 1738, 35 ff. ; Délibération de l'assemblée provinciale de l'ordre de Malte à Arles concernant les preuves de noblesse de noble André de Seguin, 1694 ; « Rôle des engagements pour le service de Notre Saint Père dans la compagnie de Cabassolle », 1708 ; Testament de Madeleine d'Urre épouse de noble Antoine Joseph de Seguin, 1722 ; Extrait du registre mortuaire de l'hôpital royal de Bergues d'un soldat, natif de Pernes, de la compagnie du sieur de Seguin au régiment de Saint Simon, 1724 ; Quittance du secrétaire de la compagnie de l'arquebuse de la ville d'Orange, 1775 : « Nous soussigné secrétaire de la compagnie de l'arquebuse de la ville d'Orange, certifions qu'il a été d'un usage constant jusqu'en cette présente année que le roi de la compagnie fournit le jour de son triomphe, douze sols à chacun des fifres, tambour, porte oiseau, porte ordonnance, et vingt quatre sols au tambour major, pour leur tenir lieu de souper qu'ils vont prendre à leur frais et qu'en conséquence

ils ont soupé le soir de ce jour chez le sieur Monier à qui M. le marquis de Seguin de Cabassolle roi de ladite compagnie doit dix livres... » ; 17 bons d'engagement dans la compagnie du chevalier de Cabassolle du régiment de Montboissier, 1747 ; Correspondance passive (env. 155 p.) et active (env. 40 p.) dont lettres de Jean de SEGUINS à son fils Charles, de Balthazar chevalier de l'ordre de Malte, de Louise religieuse ; L.A.S. de l'abbé DESMARETZ : « Au St Esprit, 23 avril 163. Monsieur le temps d'approchant que dans le lieu de Tulette on procède à l'élection de nouveaux consuls qui se trouvant quasi partagé des deux religions me donne sujet de craindre ce que par plusieurs années nous avons évité que quelqu'un de la P[rétendue] R[éforme] ne soit choisi pour cette charge. Ce qui poserait un grand préjudice à l'Eglise et à l'honneur de Dieu. Votre présence en ce pays Monsieur me fait espérer que par votre autorité nous éviterons encore ce malheur, ce qui nous sera très facile et qui ne dépend que du moindre témoignage que vous leur donnerez la-dessus de votre volonté. Votre piété me fait espérer ce bien et me promet de votre justice le soulagement ou plutôt la continuation des immunités de cette pauvre communauté... » ; L.A.S. d'Esprit François Gabriel de SEGUINS de CABASSOLLE, chevalier de Piégon, à son père Charles coseigneur de Piégon, Valréas et de Pernes : « De Malte 10 juillet 1624 Monsieur mon père la commodité s'étant présentée je n'ai voulu manquer à mon devoir de vous faire savoir de mes nouvelles lesquelles sont très bonnes (...) depuis que je suis en ce pays je n'ai reçu qu'une seule lettre de madame ma mère (...) Je n'ai pas encore achevé mon an de noviciat et combien que je l'aurais achevé, mes amis ne me conseillent pas de prendre la croix jusqu'à temps que j'ai fait un voyage en France pour avoir l'honneur de vous voir (...) Nos galères font tous les jours de bonnes prises ; il y a un mois qu'ils prirent une galiote et donnèrent chasse aux autres. Mais ils ne les purent pas arrimer et venant l'autre jour de Sicile à Malte, ils mirent un vaisseau à fond la roue. Ils prirent quarante esclaves, puis après étant à l'armée du Vice-Roi de Sicile, toute l'armée ensemble a rencontré Adboar grand corsaire de Barbarie qui avait trois gros vaisseaux lesquels les galères de Malte avec ceux de Sicile ont pris les nôtres, ont eu pour sa part un de plus gros des trois vaisseaux auquel il y a 34 pièces de canon. L'armée depuis rencontra Sanson qui avait trois gros vaisseaux mais il faisait trop de vent et ils ne les purent pas aborder... » ; demande d'épousailles du baron de Sainte Marguerite d'Avignon, 1726 ; demande d'intervention de l'aumônier général d'Avignon au sujet d'un adultère entre domestiques, 1778.

Extrait du Registre mortuaire de L'Hopital Royal de Bergues

Jean François Bacula dit Bacula natif de Perme
 diocèse de Carpentras dans Le Contat d'Avignon âgé de 14 ans
 barbe de 5 pie & 1/2 mort le 7 8bre 1724 administré de tous
 Les sacrements de Notre messe La 1^e Eglise, soldat de La
 Compagnie de St. de Seguin au Regiment de St. Simon

Je soussigné certifie Le present extrait, en son conformé
 a son original fait a Bergues le 14 gbre 1724

Du Berray aumonier au susd. hospital
 Le sieur de la Harpe



Monsieur

La demoiselle Thérèse demandé de vous en vertu de son contrat de mariage de 1714, dans cette ville, en a demandé le 5^e du courant, un enfant mâle qui a été reçu 8 jours dans cette aune ; Elle a fait le lendemain, une déclaration par laquelle elle charge de cet enfant la femme Dauphine, qui est à votre service en qualité de charnellement à cette dans votre Maison, où ils devoient coucher.

Nous sommes priés, Monsieur, d'engager ce Garçon à garder cette fille ou à donner à votre aune-troiscent livres, qui en le prix fixe pour la réception des enfants à échanger, est-ce qui n'a pas été convenue dans cette ville, ou son recevoir en étranger à notre aune. Si on peut faire recevoir cet enfant à meilleur compte, à l'apporteur ou ailleurs, nous en sommes bien aises. Si ce Garçon ne

Dec 17
 M. le marquis de Seguin de Cabassolle
 à Paris



247-

THEODORE DE MANISSY, ECRIVAIN ET 2E CONSUL A CARPENTRAS

150-300

2 MISSIVES, XVIe siècle, adressées à Théodore de Manissy. Originaire de Romans en Savoie, il épouse en 1571 premières noces Antoinette Durand, et en secondes noces Eléonore de Baroncelli. A la suite de ce dernier mariage, il s'établit à Carpentras et achète en 1591 à Antoine de Rostang une partie de la seigneurie de Venasque et Saint Didier.

• L.A.S. **Claude de LORRAINE** (1546-1612), fils bâtard de Claude duc de GUISE, qui devient abbé de Cluny à la mort de son demi-frère Charles cardinal de Lorraine en 1574 ; souhaite être ravitaillé en huile et autres denrées en pleine période de guerre civile : « [15 novembre 1585] *Monsieur mon compère je m'étais promis (...) de vous voir en cette ville suivant ce que m'avait dit votre fils Esprit mais me voyant feutré de mon opinion je me suis pressé de vous écrire ce mot tant pour me conserver de votre amitié (...) depuis le commencement de ces guerres (...) que aussi pour vous prier me donner avis du prix de l'huile en vos quartiers car je désirerai en acheter quatre ou cinq charges, le sire Guillaume Laval m'avait promis employer ce qu'il me doit pour sa part de l'arrentement de mon prieuré de Saint Etienne de Fors ; mais je vois bien qu'il ne me faut rien espérer de ce compte là, ni moins de mon prieuré d'Allier ; pour être trop près de Montélimar (...) n'ayant pas eu cette année le tiers du blé de ma rente, et d'argent encore moins, et cependant je me trouve chargé de dix neuf religieux sans les serviteurs et autres charges extraordinaires de manière qu'il me faut manger (...) Mais j'espère que mes amis ne m'abandonneront pas du nombre desquels je vous tiens du premier rang (...) votre fils aîné nommé Esprit il se porte fort bien (...) je l'ai accommodé d'une bonne chambre avec Dom François de la Cornet qui se rend un bon religieux. Si vous aviez quelques châtaignes ou autres choses en vos quartiers... »*

• L.A.S. attribuée à François Gaspard **DURAND de PONTEVES**, comte de Carcès, chef des ligueurs et grand sénéchal de Provence, beau-frère de Théodore de Manissy : « *de Marseille ce 9 novembre 1596 Mon frère je n'ai voulu faillir vous écrire (...) vous remercie la peine qu'avez pris pour moi. Je vous avoue que nos hommes ont grand peine à nous garder le contagion étant Aix, Pertuis, Rians, Eguilles (...) les attaques de ce mal, qui nous a ôter l'entrée de tous les liens (...) j'entends que vous aussi n'êtes moins en peine que nous. Dieu par sa grâce vous veuille préserver (...) M. d'Epéron a pris Seine, lesquels se sont rendus à la [Garde ?], mardi passé 4 du présent, on y a mis 5 compagnies dedans... »*

248-

FAMILLES DU COMTAT-VENAISSIN

200-400

Lot important de + **DE 1500 PIECES**, XVI au XIXe siècle

Principalement des **archives des familles de la ville de Pernes** et de **la Roque sur Pernes** (actes notariés, procédures judiciaires, correspondances, comptes, diplômes, quittances...)

Familles **FAUQUE, CENTENIER, LIOTARD, BRESSY, DE LA ROQUE** dont : Contrat de mariage de Michel NICOLDEL et Florence de CENTENIER, 29 janvier 1600 ; Testament de Barthelemy CENTENIER bourgeois de la ville de Pernes dit le Vieux du 18 novembre 1649 ; livre de raison de Balthazar CENTENIER commencé le 4 septembre 1665 ; testament d'Alexis CENTENIER du 9 avril 1708 ; Acte de réception de sœur de FAUQUE de CENTENIER au monastère de Ste Ursule du 11 avril 1742 ; testament de Marie Marguerite de BRESSY épouse de Guillaume François FAUQUE du 17 mars 1777 ; testament de Guillaume François FAUQUE, notaire de la ville de Pernes du 26 avril 1781 ; diplômes universitaires et attestations de Joseph Charles Hilarion FAUQUE, prêtre chanoine sacristain de la ville de Pernes ; documents relatifs à l'engagement militaire (feuilles de route, état de services...), etc.



Réunion de + de 120 PIECES, correspondances et mémoires de légats et vice-légats dont

• P.S., 1547, Antonio **TRIVULZIO** (1514-1559), cardinal italien, vice-légat de 1544 à 1547 ;

Actes devant notaire apostolique signés par Laurent LENZI et d'autres officiers ecclésiastiques entre 1562 et 1567 ;

P.S., 1576 ?, Charles Ier de **BOURBON** (1523-1590), cardinal de Vendôme, légat pontifical de 1565 à 1585 ;

2 P.S., 1587 et 1588, Dominique de **GRIMALDI**, vice-légat de 1585 à 1592, et général des armées pontificales ;

2 P.S., 1597, Avignon, Laurent de **PANDREAU**, vice-légat ;

3 P.S., 1599, Jean-François **BORDINI** (1536-1609), italien, archevêque d'Avignon dès 1592 et vice-légat de 1596 à 1599 ;

L.A.S., 8 mai 1605, Avignon, Pierre-François **MONTORIO**, vice-légat de 1604 à 1607 : « *Je vous remercie l'avis que m'avez donné de l'entreprise que dictes que ceux d'Orange ont sur le lieu de Saumane, et parce que je sais que monsieur le général a donné l'ordre nécessaire pour faire renforcer la garde audit lieu, en ayant écrit au capitaine Mutio gouverneur de Cavaillon (...) il n'est que bon d'être surveillant à ce que les ennemis n'exécutent aucune de ses mauvaises volontés qui sont préjudiciables à cet état...* » ;

2 L.S., 1678-1679, François **NICOLLINI**, vice-légat de 1677 à 1685 ;

P.S., 1708, Sinibaldo **DORIA** (1664-1733), cardinal italien, vice-légat de 1706 à 1711 ;

22 L.S., 1721-1730, Raniero **d'ELCI** (1670-1761), cardinal italien, vice-légat pontifical de 1719 à 1731 ;

45 L.S., 1761-1767, Grégoire **SALVIATI** (1722-1794), cardinal italien, vice-légat pontifical de 1760 à 1766 ;

5 L.S., 1744-1747, Pasquale Acquaviva **d'ARAGONA** (1718-1788), cardinal italien, vice-légat pontifical de 1744 à 1754 ;

P.S., 1773, François-Marie de **MANZI**, vice-légat de 1757 à 1774 ;

2 L.S., 1730-1731, Alessandro **ALDOBRANDINI**, archevêque de Rhodes ;

P.S., 9 avril 1787, Philippe **CASONI** (1733-1811), dernier vice-légat de 1787 à 1790, certificat signé par le commandeur de Villefranche, le chevalier d'Anselme, le marquis de Quiqueran Beaujeu et le marquis de Seytres Caumont, chacun avec leur sceau de cire rouge ; etc.

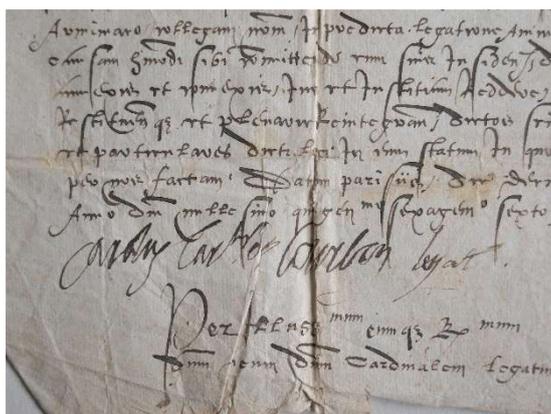
• 18 L.A.S. et L.S., 1650-1743 de cardinaux italiens adressées aux membres de la famille de **TULLE**, comte et marquis de **Villefranche**, occupant les plus grandes fonctions au sein de la ville et de la principauté d'Avignon + L.A.S. de Madeleine PELLETIER de GIGONDAS épouse du marquis de VILLEFRANCHE adressée « *A Milor duc de Pert à Engleterre* » avec enveloppe avec beau sceau de cire rouge au portrait de femme ;

• L.S., Avignon, 5 août 1659, commandeur Etienne-Marie **LOMELLINI** grand prieur d'Angleterre et commandant des armées du Pape, aux consuls de Malemort : « *Messieurs vous devez loger pour ces quatre mois savoir août septembre octobre et novembre un chef et les soldats acoutumés de la compagnie des chevaux légers entretenus par Notre Saint Père pour la garde de cet état. Benediti, maréchal de logis se rend vers vous pour ce sujet. Vous ne manquerez pas de les recevoir et fournir tant pour le chef et soldats que pour leurs chevaux tout ce que vous êtes obligés et qu'il est de coutume...* »

• « *Supplique à Son Excellence de la part de Monsieur de Quiqueran contre les consuls et communauté de la ville de Pernes* », mémoire manuscrit, s.d. [XVIIe siècle], 3 pages in-fol., concernant les travaux de détournement d'une source d'eau que la communauté de Pernes a entamé pour « *la transporter dans le canal des eaux des fontaines de la ville, n'ont pour objet que de porter préjudice à M. le marquis de Quiqueran et autres particuliers, qui n'ont que cette seule source pour arroser leurs prés, et jardins, pour faire moudre leurs moulins (...) un dépouillement injuste et violent (...) Son Excellence est en possession tant par lui que par ses auteurs de l'usage desdites eaux depuis plus de 400 ans, comme il est justifié par le titre de 1322 (...) M. le Marquis de Quiqueran ne finira point ses supplications sans instruire son excellence que les consuls ont commencé de mettre la délibération en exécution avant qu'elle fut autorisée par son excellence ce qui est injurieux à son gouvernement et ce qui donne lieu de requérir humblement auprès d'elle non seulement un ordre pour la cessation du travail qu'on continue toujours, mais encore pour faire tomber sur les consuls en leur propre frais d'une entreprise si injuste et si téméraire, la communauté ne devant point payer pareille dépense.* »

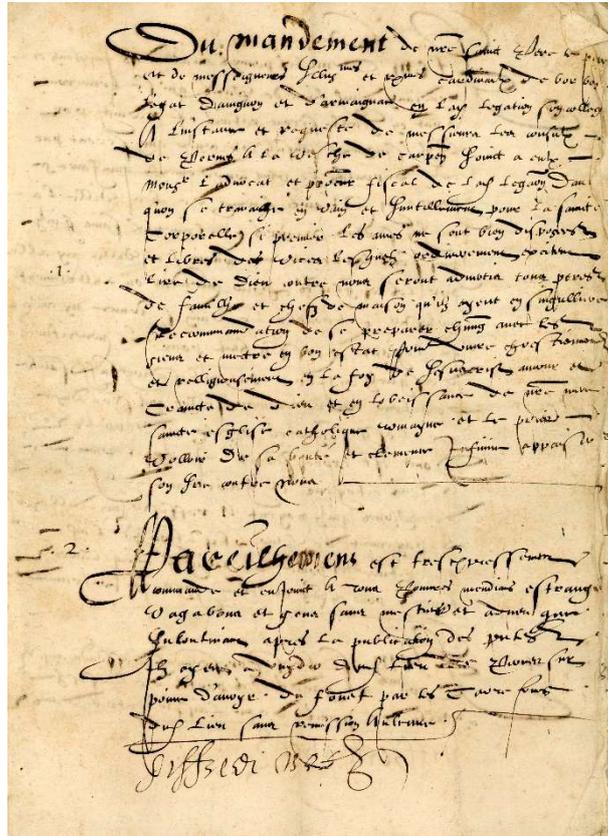
• 2 L.A.S., 1616 et 1628, de César d'AGART au légat d'Avignon au sujet de l'office de viguier ;

• « *Chirographe au sujet des chemins, places et rues* » pour la ville et province d'Avignon, copie manuscrite de 1764, 13 ff. in-4, débat de nouvelles taxes pour le maintien des réparations des grands chemins papaux de la province « *jugés nécessaires pour faciliter le commerce et rendre l'état florissant* ».



Mandement manuscrit des mesures sanitaires à prendre dans la ville de Pernes pour LUTTER CONTRE LA PESTE, déclinées en 23 dispositions, daté du 9 juillet 1566 et signé par le cardinal Georges d'ARMAGNAC, coléгат avec Charles de BOURBON-VENDÔME, avec cachet, 8 ff. in-4.

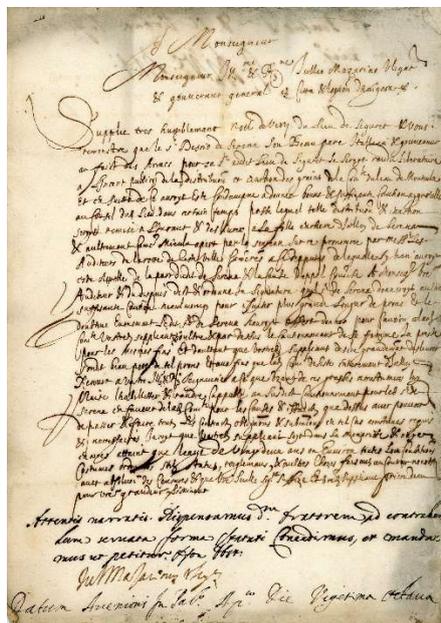
RARISSIME.



JULES MAZARIN (1602-1661)

P.S., mai 1636, commençant par « Monseigneur Illme Jules Mazarino V. légat & gouverneur général en cette légation d'Avignon » et signée en bas à gauche « Jul. Mazarino V. Légt ».

Il a occupé la charge de vice-léгат pontifical d'Avignon de 1634 à 1637, avec Fabrice de la Bourdaisière comme pro vice-léгат de 1634 à 1636, pendant sa nonciature à Paris.



Réunion de 9 MISSIVES adressées à Jean VII de TULLE, évêque d'Orange de 1608 à 1640

- L.S., 15 novembre 1609, Philippe-Guillaume **prince d'ORANGE-NASSAU** (1554-1618) remerciant l'évêque du bon ordre préservé dans sa principauté ;

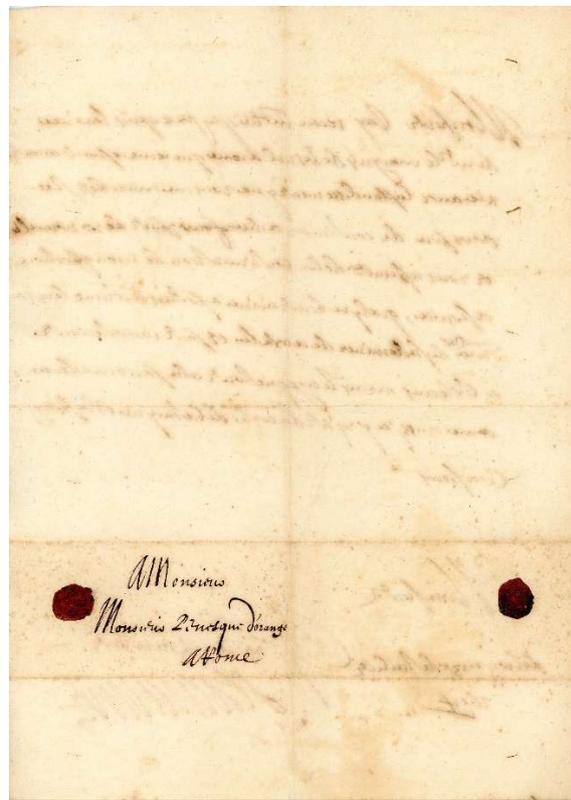
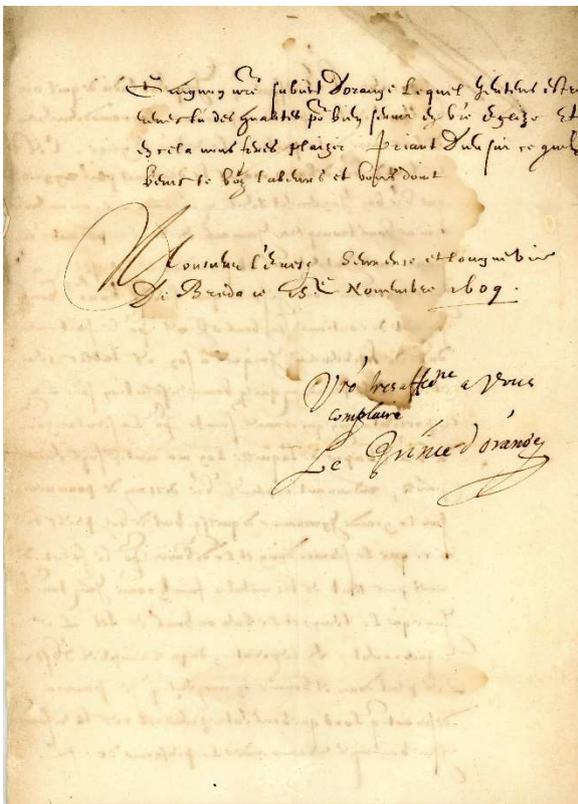
- 2 L.A.S. et L.S., 1609-1615, avec cachets de cire rouge, **Charles de NEUFVILLE** (1566-1642), marquis de Villeroy et d'Alincourt, conseiller d'état du roi, lieutenant-général en 1607, puis gouverneur de Lyon à partir de 1612 : Lyon, 15 novembre 1609 : « *Monsieur je m'étais bien promis que vous recevriez bon contentement de la part du roi, puisque si franchement vous avez rendu à Sa Majesté des preuves de votre affection à son service, je ne doute point aussi Monsieur de Villeroy sur ce qu'il en a reconnu et les assurances que je lui en ai données n'ait apporté tout ce qui été de lui pour confirmer Sa Majesté en la créance qu'elle est apprise. Je me réjouis donc avec Monsieur de la satisfaction que vous avez de ce côté-là et de la résolution que vous avez prise d'aller bientôt à la Cour. Espérant d'avoir le bien de vous voir ici à votre passage...* »

Lyon, 13 juillet 1614 et 16 avril 1615, lui demande continuer à le tenir informer et lui fait part « *ici le retour du commandeur de Sillery d'Espagne qui expose tant de louanges de notre petite Reine que chacun en devine la venue (...) avez su comme M. de Villeroy s'était depuis quelque temps retiré des affaires la Reine lui a commandé de les reprendre avec plus de témoignage, de la confiance et bonne volonté de Sa Majesté, qui a voulu accommoder tout le mal entendu qui était entre M. de Villeroy et le maréchal d'Ancre* »

- 4 L.S. (dont 1 avec qqs manques), 1610-1624, **Pierre BRÛLART** (1583-1640), marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, secrétaire d'état à la Guerre et aux Affaires étrangères : 15 juillet 1610, au sujet de la fidélité au nouveau roi Louis XIII : « *Monsieur il est bien vrai qu'encore que l'insigne malheur qui nous est arrivé par la mort du feu roi ait grandement abattu les cœurs les plus fermes. Néanmoins comme vous me mandez il se faut raidir et prendre courage chacun en sa condition pour conduire les choses à bien. Comme nous voyons, Dieu merci qu'elles commencent à s'y disposer. Pourquoi je vous prie croire que j'essaierai toujours à faire valoir l'affection et fidélité que vous portez au service du roi et le témoignerai à la Reine quand il s'offrira occasion...* »

3 missives diplomatiques relatives à la rivalité naissante dans la principauté d'Orange, dans une période où le prince d'orange est gravement malade. De 1619 à 1623, Manuel-Antoine de Portugal est le gouverneur de la principauté d'Orange. Elevé comme un calviniste par sa mère Emilie de Nassau, il est au commandement d'une principauté à majorité de catholiques, entourées de villes encore détenues par des protestants en guerre contre le pouvoir royal. De plus il y mène une vie fastueuse dépensant plus d'argent qu'il n'en a. Son vice-gouverneur, Jean Hertoghe d'Osmael, seigneur de Valckenbourg tente de profiter de ces faiblesses pour prendre la place du prince en s'attirant les faveurs des officiers catholiques de la principauté : 22 juin 1623 : « *Monsieur j'ai vu par vos lettres du 4 de mai ce qui se passe à Orange et la continuation des fortifications comme des artifices du gouverneur pour tenir son maître en réputation et tenir le voisinage en jalousie. Il faudra prendre garde à la suite pour nous en avertir pour aviser afin d'y apporter les remèdes nécessaires...* », 7 septembre 1623 : « (...) *Nous n'avons pas estimé à propos de parler de la vice-légation d'Avignon pour ne faire tort à monsieur le vice-légat qui y est lequel étant sujet du roi, et fort affectionné au bien de son service, Sa Majesté ne voudrait désamorcer par ses offices. J'ai bien remarqué ce que vous m'écrivez de Valckembourg. Il faut veiller à ce qui se passera en ce voyage comme aux autres choses que vous jugerez importante au service de Sa Majesté...* », 5 janvier 1624 : « *Je vois par vos lettres comme vous continuez toujours en l'opinion de retirer le sieur de Valckembourg d'Orange. De quoi M. du Maurier a parlé à M. le prince d'Orange qui [...] de justifier ses actions plutôt que de l'ôter de là, protestant toujours de son affection au service du roi. Nous écrivons encore au sieur du Maurier pour chercher si par les moyens des parents de la femme dudit Valckembourg il en pourrait venir à bout de continuer doucement les offices pour mettre un président catholique. Pour ce qui est du serment, je vous ai écrit qu'il ne fallait n'en changer à ce qui s'est pratiqué cidevant. A quoi je n'ai rien à ajouter et ne tiendra à moi que vous recueilliez le fruit de votre pension, mais il y aura aucun état cette année, et quand il y aura lieu de vous servir en cette occasion ou quelque autre de votre contentement...* »

- L.S., Saint Germain en Laye, 20 août 1624, **Salomon PHELYPEAUX** (1592-1655), conseiller du roi aux conseils d'état et privé : « *Monsieur j'ai reçu la lettre qu'il vous a plus m'écrire du 13 du mois passé, par laquelle vous me donnez avis du retour à Orange de Monsieur de Valchembourg pour être gouverneur de cette principauté et que plusieurs même les catholiques dudit lieu s'en sont réjoui pour le bon traitement qu'ils espèrent en recevoir. Vous estimez aussi que l'occasion seait favorable pour faire instance envers monsieur le prince d'Orange d'établir en ladite ville un gouverneur de président catholique ainsi qu'il s'est cidevant pratiqué, surquoi je vous dirai que le roi en écrit à son ambassadeur en Hollande pour faire reconnaître ses sentiments audit Prince et ce qu'il pourra attendre de cette demande. Quant à ce qui regarde le serment que le parlement vous a requis de prêter en qualité d'évêque, Sa Majesté a été bien aise que vous l'ayez différé et désire que vous lui envoyez au plutôt les actes par lesquels il paraisse ce que vos prédécesseurs ont pratiqué en cas semblable afin que sur cela je vous fasse savoir l'intention de Sa Majesté qui ne veut apporter aucune nouveauté à l'ancien ordre et coutume...* »



253- EVECHE D'ORANGE

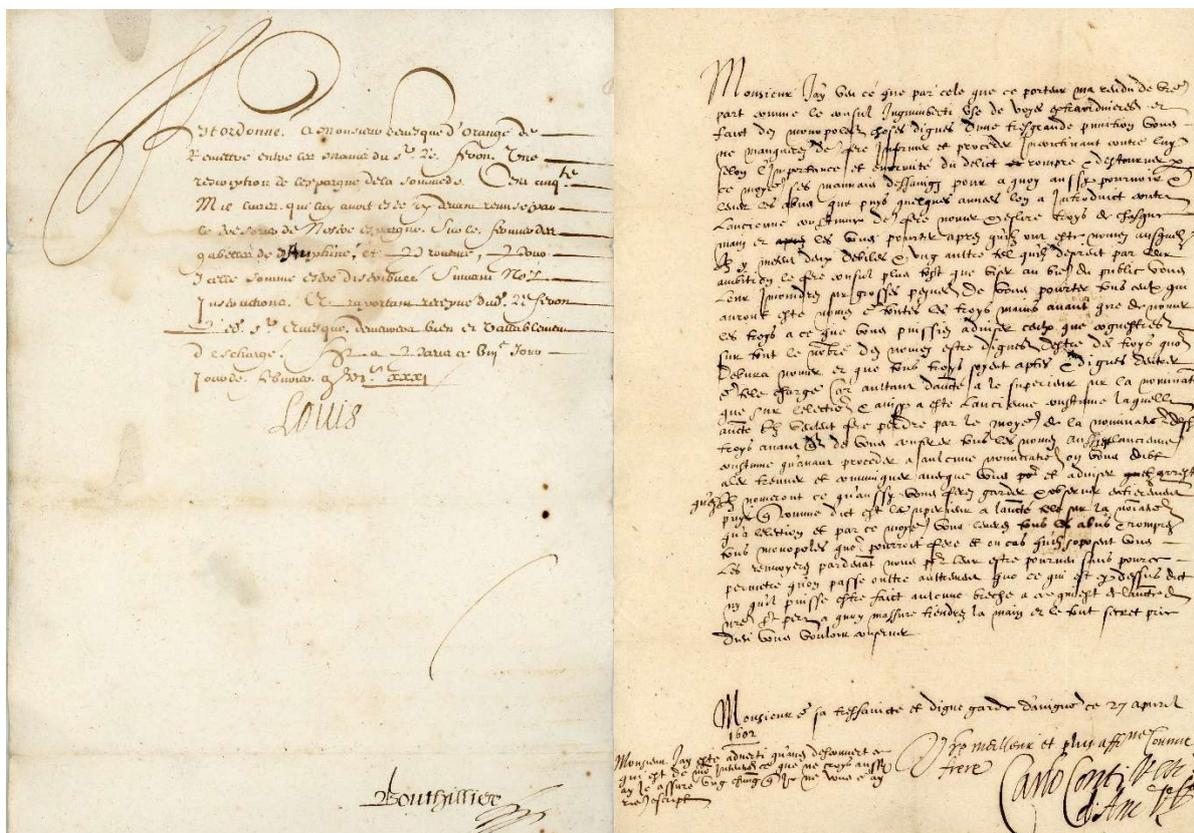
500-800

Réunion d'env. **55 MISSIVES**, 1584-1640, adressées à Jean VI et Jean VII, et Jean Vincent de TULLE, évêques d'Orange :

- P.S. « **Louis** » [Louis XIII], 8 février 1631, adressée à l'évêque d'Orange, contresignée par **Claude BOUTHILLIER**, secrétaire d'état aux affaires étrangères, 1 page in-fol. ;
- L.S., 8 août 1584, Avignon, du prévôt d'Orange à Jean Ier de Tulle évêque à Caderousse ; y évoque entre autres l'assassinat de Guillaume Ier d'Orange-Nassau survenu le 10 juillet 1584 : « Vous avez entendu le bruit qui court que monsieur le prince d'Orange a été tué et publiquement et dit partout vos quartiers qui ne voudrait pas désirer la mort de personne mais (...) pourront nous assurer d'être mieux parler à l'avenir... » En raison des troubles qui régnaient dans la principauté, l'évêque fut obligé de se réfugier à Caderousse où se trouvaient presque tout le clergé et la plupart des laïques, qui n'avaient pas embrassé le calvinisme. Il donna tous ses soins à la pacification du pays, mais ce ne fut que le 14 février 1597, après une interruption de 30 ans, que le culte catholique fut rétabli dans sa cathédrale d'Orange.
- 11 L.A.S., 1613-1615, François de **LA FARE** (1584-1628), prélat français, provincial supérieur de l'ordre des Minimes, reconnu comme un des plus savants théologiens ; présent à Paris, il relate les événements de la cour royale et de ses manœuvres pour obtenir une meilleure place pour son interlocuteur : « Paris 6 avril 1614 Monseigneur (...) Messieurs les princes [les Grands qui se sont révoltés dont Condé, Mayenne, Longueville, Nevers, etc] arriveront demain à Soissons où la Reine leur a accordé une conférence, mais y viennent avec cinq ou six milles hommes de pied et mille chevaux contre ce qui avait été arrêté, qui était que la Reine ferait éloigner les troupes du roi de ces quartiers pour ôter tout soupçon pendant la dite conférence, mais ils répondent que c'est pour leur sécurité. Messieurs de Ventadour, le président Janin, de Thou et de Boissise sont partis ce jourd'hui pour s'en aller à Soissons. Monseigneur le cardinal de Joyeuse s'en est excusé (...) Les événements de cette assemblée sont incertains et leur procédé avec main armée fait faire plusieurs et divers i....., soit pour passer en outre ne leur accordant pas leurs propositions, soit pour, par ce moyen, faire leur condition meilleure de façon que le tout est entre les mains de Dieu (...) Monseigneur le chevalier est aller prendre possession de la lieutenance du roi en Provence (...) Monseigneur de Reims était encore à la chasse... », « Paris 21 avril 1614 (...) Pour les affaires de cette cour elles s'achement à une paix (...) depuis les trois articles qui avaient été signés qui sont du désarmement de part et d'autre, l'assurance des mariages du roi et de mesdames et les états généraux sûrs et libres, outre lesquels il y avait des articles secrets concernant leurs intérêts particuliers et c'était là la difficulté. Monseigneur le prince de Mo.... Le château d'Amboise, d'Asnières ou le château et cent cinquante mille écus ; monsieur de Nevers la citadelle de Mézières (...) monsieur du Maine des fortes garnisons (...) et le gouvernement de Paris joint à celui de l'Ile de France, monsieur de Longueville (...) ou Picardie et augmentation de ses pensions, monsieur de Bouillon cent cinquante hommes d'armes entretenus de plus et un brevet du premier gouvernement vacant, voilà comme le bien public qu'ils protestaient si fort ne servait que de couverture à leurs intérêts particuliers. Je ne puis dire encore ce que la Ren leur accorde, mais elle achètera la paix et Dieu veuille qu'avec tout cela elle puisse être de durée... », dans la lettre du 6 mai il commente entr'autre les largesses obtenues par les Grands ; « 19 mai 1614 (...) La paix a été signée depuis trois ou quatre jours aux conditions que je vous avais marqué Amboise étant demeuré à la fin à monseigneur le Prince, lequel ne désarmera pas encore de quelques jours, désirant (...) avoir pour possession d'Amboise (...) monsieur de Vendôme veut faire son traité à part et fait des nouvelles demandes (...) Monsieur de Montmorency est parti pour le Languedoc (...) Monsieur de Chateaufieux est mort. Il y a plusieurs prétendants à ses charges lesquelles la Reine tient pour encore suspendues. Monsieur de Tomines et monsieur de Chauvalon sont concurrents à celle de chevalier d'honneur de la Reine. L'on croit que monsieur de Tomines

l'emportera... », « 20 janvier 1615 (...) Nos états ont failli (...) et par conséquent cette cour aussi sur la proposition faite par messieurs du Tiers-Etats de la prévôté de cette ville, contre l'autorité du Pape et confirmée tout aussi tôt par messieurs de la cour de parlement. C'était l'acheminement à un schisme si leurs majestés n'y eussent remédié de bonne heure. Monsieur le Nonce prêt à la veille de partir et messieurs les cardinaux aussi si la Reine ne leur eut permis de leur donner tout contentement ayant fait assembler un conseil pour cet effet... » suivi d'un long commentaire sur les propos échangés entre le clergé et la noblesse lors des états généraux et sur d'autres faits de cour.

- L.A.S., 15 janvier 1620, Henri de **GONDI** (1572-1622), cardinal de Retz, avec cachets de cire rouge et lacs de soie rose ;
- L.S., Arles, 2 octobre 1613, Gaspard du **LAURENS** (1567-1630), archevêque d'Arles ;
- L.S., Tours, 7 août 1619, Paul **PHELYPEAUX de PONTCHARTRAIN** (1569-1621), secrétaire d'état
« (...) j'ai vu ce que vous me mandez de ce qui se passe par delà même les comportements du prince Henri pendant le séjour qu'il y a fait, ce que j'ai fait entendre au roi lequel ici vous puis assurer vous en savoir fort bon gré et du soin que vous avez de ce qui regarde son service (...) j'ai eu crainte que mes lettres tombassent en autres mains que les vôtres et que cela vous apporta du préjudice... » ;
- 4 L.A.S., 1619-1626, auteur à identifier ; évoque un voyage du prince Henri II de Condé en Avignon, et qu'il se porte bien [emprisonné à Vincennes avec son épouse Charlotte] « Madame la princesse aussi étant hors du terme qu'elle avait à coutume de se blesser », l'incendie du temple de Tours en avril 1621 qui fait craindre la guerre, la charge de vice-roi ;
- L.S. ou L.A.S. de : l'archevêque de Lyon (2 p.) ; plusieurs missives d'ecclésiastiques italiens dont Carlo **CONTI** (1556-1615), cardinal italien et vice-légat pontifical à Avignon de 1599 à 1604 (4 p.) ; Cosme **BARDI** (1576-1631), évêque de Carpentras de 1616 à 1630, et vice-légat pontifical d'Avignon de 1623 à 1629 (11 p.) ; Filippo **FILONARDI** (1582-1622), cardinal italien, vice-légat pontifical d'Avignon de 1610 à 1614 (2 p.) ; Guillaume du **NOZET**, vice-légat de 1621 à 1622 ; etc.
- L.A.S., 8 octobre 1640, du vicaire d'Orange adressée à Jean Vincent de **TULLE**, neveu de Jean VII décédé ; lettre de condoléances et de demande d'être confirmé dans sa charge : « Monseigneur, il a plus à Dieu qui tient nos jours comptés, d'appeler de cette vie à la gloire Monseigneur d'Orange, votre très cher oncle (...) après cette grande perte il nous este encore une grande consolation, c'est qu'en nous laissant l'odeur d'une Sainteté de vie par des témoignages authentiques et irréprochables, d'une contenance incomparable, d'une charité parfaite, d'une piété sans parangon et d'un très ardent zèle à sa religion, pour la manutention de laquelle il n'a épargné ni son sang, ni ses soins, ni ses moyens, ni sa bourse, il nous laisse son cher neveu pour successeur très digne, non seulement de sa chair mais de toutes les hautes, belles et rares qualités reconnues aujourd'hui dans la cour la plus illustre de l'Europe... »



3 MISSIVES, 1620-1621, François **RAIMOND de MORMOIRON** baron de Modène (1570-1630), **grand prévôt de France** adressées à Jean II de TULLE, évêque d'Orange :

• L.S. écrite du camp de Lisieux le 24 juillet 1620, avec cachets de cire rouge sur lacs de soie rose

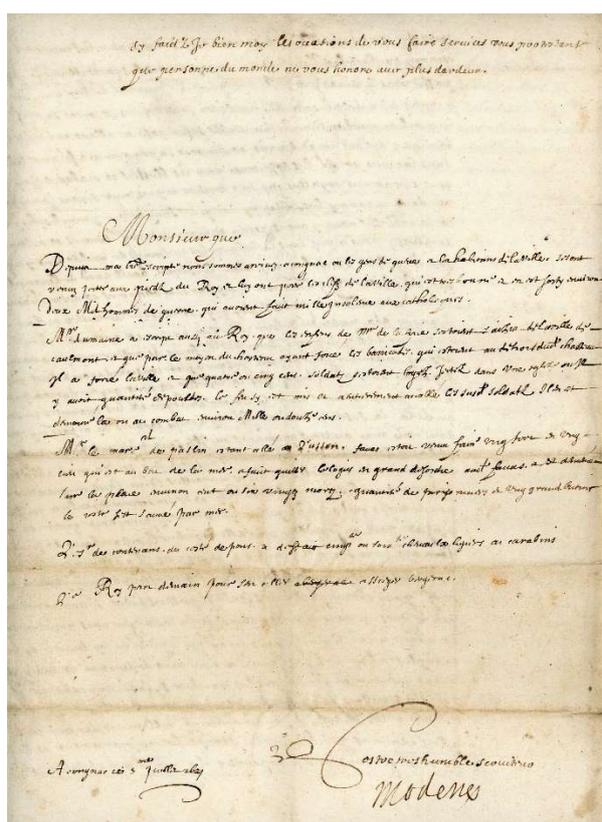
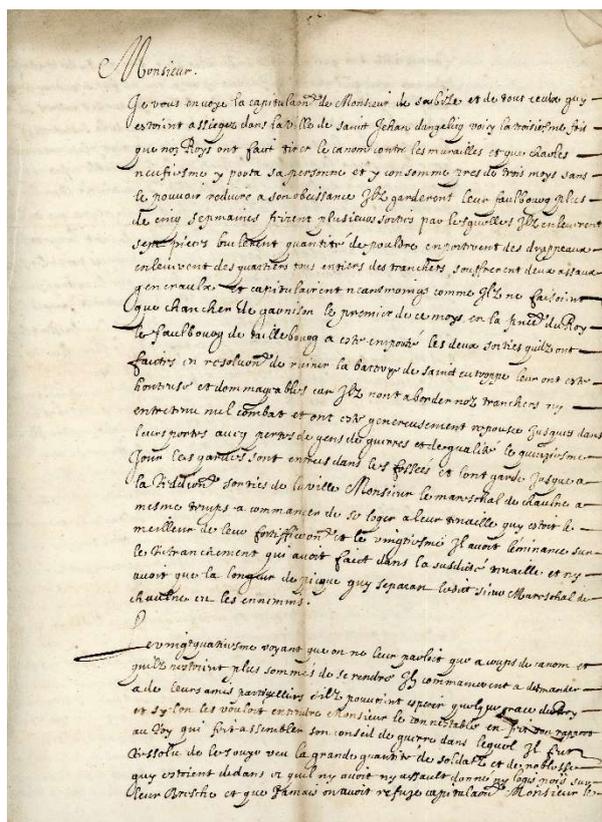
« (...) Je ne vous dirai rien de nouveau du progrès que le Roi a fait en Normandie (...) nul péril ne l'étonne, nul travail le lasse. En huit jours il a assuré par sa générosité et diligence la Normandie que nous laissons tranquille. Je souhaite ardemment que la Reine sa mère veuille prendre son cœur et lui donne le sien. Ce sont les vœux que tous les gens de bien doivent faire afin que les brouillons ne profitent plus de leur mauvaise intelligence... » ;

• **SUPERBE ET RARISSIME** L.S., écrite de Cognac le 3 juillet 1621 (8 jours après la capitulation), narrant longuement et en détail la célèbre victoire de Louis XIII lors du **SIEGE DE SAINT JEAN D'ANGELY**

« Monsieur je vous envoie la capitulation de Monsieur de Soubise et de tous ceux qui étaient assiégés dans la ville de Saint Jean d'Angély. Voici la troisième fois que nos rois ont fait tirer le canon contre les murailles et que Charles neuvième y porta sa personne et y consumme près de trois mois sans le pouvoir réduire à son obéissance. Ils garderont leur faubourg plus de cinq semaines, firent plusieurs sorties par lesquelles ils enlevèrent sept pièces, brûlèrent quantité de poudre, emportèrent des drapeaux, enlevèrent des quartiers tout entiers, des tranchées souffrirent deux assauts généraux et capitulèrent. Néanmoins comme ils ne faisaient que chercher de garnison, le premier de ce mois en la présence du roi le faubourg de Taillebourg a été emporté. Les deux sorties qu'ils ont faites en résolution de ruiner la batterie de Saint Entrope leur ont été honteuses et dommageables car ils n'ont abordé nos tranchées ni entretenu nul combat et ont été généreusement repoussés jusque dans leurs postes avec pertes de gens de guerre et de qualité. Le quinzième jour les gardes sont entrés dans les fossés et l'ont gardé jusqu'à la reddition et sortie de la ville. Monsieur le maréchal de Chaulnes a même temps à commencer de se loger à leur tenaille qui était le meilleur de leur fortification et le vingtième il avait l'éminence sur le retranchement qui avait fait dans la susdite tenaille et n'y avait que la longueur de pique qui sépara ledit sieur maréchal de Chaulnes et les ennemis. Le vingt-quatrième voyant qu'on ne leur parlait qu'à coups de canon et qu'ils n'étaient plus sommés de se rendre, ils commencèrent à demander à de leurs amis particuliers s'ils pouvaient espérer quelque grâce du Roi et si l'on les voulait entendre. Monsieur le connétable en fit son rapport au Roy qui fit assembler son conseil de guerre dans lequel il fut résolu de les ouvrir vu la grande quantité de soldats et de noblesse qui étaient dedans et qu'il n'y avait ni assaut donné ni logis pris sur leur brèche et que jamais on avait refusé capitulation. Monsieur le connétable dit que monsieur de Soubise était fort proche de madame sa femme mais qu'il n'avait ni parent ni ami qui ne fut serviteur de Sa Majesté ou qu'il voulusse ouvrir la bouche en faveur des autres s'il ne les voit aux pieds du Roi recourir à la clémence de la susdite Majesté. Le même jour le sieur de Montmartin sortit avec plusieurs articles. Pour la susdite capitulation monsieur le connétable répondit que le Roi n'entendait nul traité et que Sa Majesté se contentait d'humilier ses sujets et triompher de leur cœur par sa clémence plutôt que de leurs personnes avec les armes et que Sa Majesté leur donnait la vie et la liberté, leurs armes et les bagages sans néanmoins porter les susdites armes sur l'épaule ni battre tambour, que leurs drapeaux seront ployés et leurs mèches éteintes. Et qu'ils ne porteront jamais les armes contre le service et la volonté du Roi puisqu'il leur laissait la liberté de leur religion et à tous ses sujets par le bénéfice de ses édits. Le vendredi 25 le sieur de Laudrières et les autres qui ont signé en la capitulation et au serment qu'ils ont prêté, revinrent trouver mondit sieur le connétable et après quelques petites contestations se jetèrent à deux genoux en la présence du Roi demandant pardon et prêtèrent nouveau serment de fidélité et d'obéissance. Sa Majesté leur dit en peu de paroles qu'ils fissent mieux à l'avenir afin qu'ils oubliassent mieux le passé et plus volontiers. Le samedi 25 ils sont sortis de la place quinze cent soldats en trente compagnies sans les capitaines et officiers en trois troupes au cul desquelles étaient trois brigades de gentilshommes commandés par ledit sieur de Laudrières, Montmartin et Cressonniers qui pouvaient être environ cent cinquante hommes de nom et de réputation. Le dernier qui est sorti a été Monsieur de Soubise avec sa maison qui a vu le Roi et demander pardon les genoux en terre quoiqu'il en est protesté une grande innocence à ses desseins mais se trouvent convaincu d'une manifeste rébellion. Il n'a fait nulle rébellion ni difficulté. Il y pouvait avoir dans la susdite ville environ deux mille cinq cents hommes de guerre ou d'habitants aguerris qui ont fait le plus grand meurtre dans les tranchées. Ils avaient véritablement de quoi pouvoir soutenir un grand assaut et n'avait nulle nécessité de vivre ni de munitions. Mais la façon dont monsieur le connétable l'avait logé l'armée et distribué les quartiers des tranchées leur avaient ôté toutes sortes de communications et d'espérance de services avec les ennemis. (...) Le courage et le jugement du Roi qu'on ne pouvait ôter de plus grands périls, un soldat fut tué contre Sa Majesté le péril où mondit sieur le connétable s'est exposé en allant aux dernières barricades de nos retranchements et surtout sa prévoyance à faire tenir l'ordre dans l'armée et faire les hôpitaux pour les blessés et malades. J'ai vu toutes les armées royales qui sont dressées depuis trente six ans je n'ai point vu d... parmi les soldats ni moins de vie parmi les grands et la noblesse. Nous y avons perdu environ cent cinquante hommes et autant de blessés. Vous verrez dans la religion les personnes de qualité tant il y a que Saint Jean d'Angély qui était le second boulevard de l'évangile de la Rochelle, qui avait été muni par eux d'hommes et des munitions. Réduits au 26^e aux pieds du roi qui est conseillé de laisser quelque marque à la postérité de leur rébellion passée et rente. Mais le jugement du Roi décidera cette affaire. Le fruit de notre voyage commencé le dernier jour d'avril jusqu'à présent consiste d'avoir réduit tout le Poitou au service du roi fors la Rochelle et Pont qui ne durera pas huit jours assure toute la rivière de Loire et les provinces qui sont au-delà la susdite rivière. Il n'y a corps d'armée en ce pays ni espérance d'en voir aux autres provinces où ils sont puissants tellement que voilà la souveraineté prétendue des Rochelais en un mois abattue et réduite dans l'enclos de leurs murailles. Dieu fait connaître seulement quel soin qu'il a du Roi et de son royaume vu le peu de temps qu'il a employé à ruiner une si pernicieuse faction. Sa Majesté part aujourd'hui pour aller coucher Brissambourg et partira demain pour s'en aller coucher à Cognac où il assigné pour tout délai quelques amis du marquis de Châteauneuf qui étaient venus parler à Sa Majesté pour obtenir pardon des fautes passées dudit sieur marquis en peu de jours. Je vous donnerai avis de la route que nous prendrons et allant finir je vous dirai que la piété du Roi donne de si bons exemples à l'armée que jamais on a vécu tant de dévotion et de discipline. Avant qu'entrer en garde dans les tranchées s'y faisait une exhortation à la tête des bataillons et après cela des prières et psalmodies qui animèrent tellement les soldats qui ne demandaient tellement d'entrer en les plus extrêmes périls. Je vous écris le commencement et la fin de ce siège sans corner de paroles la vérité (...) Depuis nous sommes arrivés à Cognac où les gens de guerre et les habitants de la ville se sont jetés aux pieds du Roi et lui ont porté les clés de la ville qui est très bonne et en est sorti environ deux mil hommes de guerre qui auraient fait mille insolences aux catholiques. M. du Maine a écrit aussi au Roi que les enfants de M. de la Force s'étaient saisis de la ville de Caulmont [Montauban] et que par ce moyen du château ayant forcé les barricades qui étaient au dehors dudit château il a forcé la ville et que quatre ou cinq cents soldats s'étaient logés, jetés dans une église où il y avait quantité de poudres. Le feu s'y est mis et a entièrement avalé les susdits soldats. Il en est demeuré là ou au combat environ mille ou douze cents. M. le maréchal de Praslin étant allé à Luçon, Favas était venu faire un fort en un lieu qui est au bord

de la mer, a fait quitter le logis en grand désordre audit Favas et est demeuré sur la place environ cent ou six vingts morts, quantité de prisonniers et un grand butin. Le reste s'est sauvé par la mer. Le sieur de Contenans du côté de Pont a défait cinquante ou soixante chevaux-légers ou carabins. Le Roi part demain pour s'en aller assiéger Bergerac... »

• L.S., Barbezieux, 7 juillet [1621], avec cachets de cire rouge et lacs de soie rose : « Monsieur Ne croyez pas que l'intermission de mes lettres procédent de nonchalance ni que je ne révère autant votre ardeur à la gloire de Dieu et au service du roi autant que personne du monde. Je vous proteste que je n'ai un seul moment de loisir et que je travaille à faire considérer dans les conseils vos avis qui y sont grandement loués. Nous voici en chemin de vous aller voir. Il n'y a que deux places qui nous pourrions amuser. Mais rien ne résistera aux armes légitimes du Roi qui défendent les lois de la monarchie contre une prétendue république qui veut détruire la royauté tout entière. Leur souveraineté est aujourd'hui réduite dans l'enclos des murailles de la Rochelle. St Jean d'Angely tant renommé pour avoir vu deux fois le Roi à leurs portes et s'y être rendu de très sanglants combats en vingt quatre jours s'est jeté aux pieds du Roi dont il est sorti deux mille cinq cents hommes de guerre. Pons où il en avait autant a porté les clefs. Les susdites villes de St Jean et Pons seront rasées et démolies et la marque demeurera à la postérité de leurs criminels desseins. Nous allons assiéger Bergerac et de là Montauban tellement que le Roi assurera en peu de temps le repos des gens de bien. Notre armée est remplie de quantité de grands et de noblesse et de soldats de la religion prétendue réformée qui se battent fort généreusement contre les républicains. Le Roy les caresse et gratifie et fait nouvelles déclarations en faveur de ceux qui demeurent en obéissant. Vous savez le reste et M. du Noizet qui s'en va à Rome de la part du Roi. Je vous envoie la capitulation et le serment des gens de guerre de Saint Jean... »



255- DUCHE DE SAVOIE

4 PIECES, 1625 A 1636

300-600

• **CHRISTINE de France** (1606-1663), fille de Henri IV et de Marie de Médicis, mariée à Victor-Amédée Ier, duc de Savoie et prince de Piémont et mère du futur Charles-Emmanuel II (1634-1675).

L.S. « Chrestienne », Turin, 18 mars 1638, adressée au comte de Révillasc, demandant à pourvoir à la place du « chanoine Barthelemy de la Sala au grand collège d'Avignon... », 1 page in-4 ;

• **VICTOR-AMÉDÉE Ier** (1587-1637), duc de Savoie

P.S., Turin, 17 novembre 1634, avec superbe sceau aux armes sous papier ; donne pouvoir au « sieur de Révillasc sieur du Barroux » pour représenter le duc de Savoie aux collèges « de Saint Nicolas et de la Rovère » situés dans la ville d'Avignon, 1 page in-fol.

• **Maurice de SAVOIE** (1593-1657), cardinal de Savoie, frère du duc

L.S., Rome, 10 février 1626, adressée au comte de Révillasc ;

• **Claude de MARINY**, marquis de Bourg-Franc en Piémont, ambassadeur du roi de France en Savoie

P.S., Turin, 28 janvier 1625, avec sceau sous papier ; passeport délivré au comte de Roviglian pour se rendre en France.

Au XVIIe siècle, l'université d'Avignon comptait deux collèges sur les sept existants qui avaient pour vocation de recevoir les étudiants séculiers et « pauvres » (boursiers) des anciens États de Savoie : le collège Saint-Nicolas

d'Annecy, fondé en 1424 pour 24 étudiants, dont seize de Savoie ; le collège du Roure fondé en 1476 devait abriter 36 étudiants du Piémont et de Savone. Le but de ces établissements était de recevoir, loger et faire réviser des étudiants en droit civil et en droit canon.

256-

CONSULATS DU COMTAT-VENAISSIN ET DU DAUPHINE

300-500

Réunion de + de 310 PIECES, XVIe au XVIIIe siècle

- Mémoire manuscrit pour les tailles de Venasque, juin 1596, 1 page ½
 - Quittance délivrées à deux mulatiers de Pernes le 30 novembre 1577 « arrivés dans le château du Pont de Sorgue et leur bétail arrêté au logis pour deux cent livres dus par la communauté de Pernes à la communauté du Pont de Sorgue, ont payé au châtelain du château pour l'entrée et garde 18 sous... » ;
 - 26 autorisations données par les vicaires généraux du diocèse de Carpentras à la communauté de la Roque sur Pernes, 1733-1759, pour travailler des jours de fête de saints (cultiver les terres, cueillir et détriquer les olives, cuire le pain, vendanger, faire des processions et prières publiques pour obtenir la pluie) ;
 - 20 quittances délivrées aux consuls de la Roque sur Pernes, XVIe au XVIIIe s., dont le marquis de Brantes, gouverneur de la Roque et capitaine des portes du palais apostolique d'Avignon « pour le droit de coutellade qui m'est dû tous les ans en qualité de gouverneur », 1746 ; du recteur du « vénérable collège de messieurs les docteurs agrégés de la ville d'Avignon », 1576 ;
 - 235 quittances, comptes et correspondances adressés aux consuls de Pernes, XVIe au XVIIIe siècle, par Barthélemy de RIBIERS, official de l'évêque de Carpentras et docteur en droit à l'université d'Avignon, 1565-1581 ; Sébastien de RIBIERS, agrégé docteur en droit à l'université d'Avignon, 1659-1671 ; familles de SAINT LEGIER, de CASTELLET, de La MOTTE D'ORLEANS, de TULLE de Villefranche, de MALIJAC, de BEAUMONT, de VERCLOT, de SADE, GRILLET de PERUSSY, de QUIQUERAN, de ROSTAGNI, de CHATEAUNEUF, de CABANES, etc.
 - 23 missives d'ecclésiastiques et divers, adressée aux consuls de Malemort, Cavaillon, Monteux, Carpentras, Pernes, la Roque sur Pernes, 1564-1769, dont ordre de loger les chevaux-légers pontificaux en 1579 ;
 - Compte par LIOTARD des voyages et vacations faits durant le consulat de CHASSAIGNE, fait à Suze le 20 décembre 1642 ;
 - Rôle des tailles pour l'année 1643, 22 ff. in-4, paroisse de Pernes ou de Suze ? ;
 - Mémoire manuscrit de procédure judiciaire des consuls de Suze la Rousse, s.d.
 - « Mémoire de ce qu'est dans le coffre de Franson » suivi d'une liste de bijoux précieux (pendant de grosse perle d'or enchâssé d'agate, paire de bracelets de rubis, paire de bracelets d'agate, croix d'or, etc), XVIe ou XVIIe siècle, 1 page in-8.
- Joint** : 2 imprimés du XIXe siècle : Avis aux habitants de Pernes par comte de Sainte Marie, 1817 ; Requête pour les maires et habitants de la commune de Pernes à Sa Majesté l'Empereur et roi, 1808.

257-

LES JOUEURS DU SERPENT

50-100

Paroles manuscrites à l'encre brune de deux chants ou poèmes sur un morceau de papier, 31 x 11 cm (accdts), écrites dans la seconde moitié du XVIIe siècle ;

Le premier chant se nomme « La Renommée » et rend hommage au nouveau roi Louis XIV :

*« Quatre monstres hideux perdaient toute la France
Le duel, le poison, le schisme, la vengeance
Pour les exterminer, on a tout entrepris,
Mais en vain ! Il fallait le Dieu donné Louis
L'Eglise au Roi
Grand monarque achève ce que le Ciel ordonne
Vous avez commencé d'unir le coeur de tous
Il vent que vous viviez encore parmi nous
Pour joindre ce fleuron qui reste à la couronne... »*

Le second chant est tiré « Aux musiciens d'Orange », se déclinant en 12 strophes, évoquant les joueurs du serpent, l'instrument à vent :

*Le souffle du serpent empêcha la musique
De venir nous aider le dimanche matin
Heureusement pour nous son venin
Serait venu troubler l'allégresse publique
Le souffle d'intérêt fut assez venimeux
Se glissant parmi le corps d'aller frapper la tête
Pour se mettre à couvert d'un si dangereux
Il fallut par honneur trouver quelque
L'argent qu'à Saint André messieurs vous aviez pris*

*Vous avait mis en goût n'étant que cinq en nombre
D'avoir à Courthézon encore s'en plus grand pris
Et prendre combien corps vous qui n'êtes que l'ombre... »*

258-

UNIVERSITE D'AVIGNON

50-100

2 pièces

- Copie du procès-verbal du 8 août 1729, des témoignages recueillis par le vice-recteur de l'université d'Avignon, dans le cadre du procès criminel pour crime de sodomie « le nommé Cavaillon l'aîné juif tailleur de la carrière des juifs de cette ville de Carpentras aurait été surpris commettant le crime de sodomie avec un jeune juif qui est le fils cadet du nommé Tachin courratier aussi juif de la dite carrière dans les fossés de cette ville », 36 ff. in-4
- Copie du procès-verbal du 22 juin 1734, des témoignages recueillis par le vice-recteur de l'université d'Avignon, dans le cadre du procès criminel pour crime de coups de bâtons et meurtrissures, 24 ff. in-4.

259-

CLERGE

150-300

Lot de + de **70 PIÈCES** diverses relatives au clergé et à l'ordre de Malte dans le Comtat-Venaissin et autres provinces, XVIIe au XIXe siècle, dont

- **Ordre de Malte** : Acte de réception de François Gabriel de Seguins comme chevalier de l'ordre de Malte, signé par Jean François HABELA, vice-chancelier de l'ordre, 1624 ; « *Duplicata des preuves et enquête secrète faite sur la noblesse et autres qualités de noble Charles de Force pour être reçu au rang des frères chevaliers de justice en la langue de Provence* », 26 octobre 1668, 4 ff. in-4 ; Déclaration du 30 septembre 1693 des frères Jean de GAUTIER d'Aiguines, commandant de la commanderie de Goulfech et Gaspard de VILLAGES chevaliers de l'ordre de Malte certifiant se rendre à Pernes pour vérifier les titres au nom de noble André de SEGUINS seigneur de Piegon de Cabassolle, avec le cachet de cire rouge de leurs armes ;
- **Réceptions de religieuses** : Acte de réception de sœur Madeleine de Blanc, 7 septembre 1662, au monastère des bénédictines d'Avignon ; 2 L.A.S., 14 mars et 30 mai 1662, de VILLARDI vicaire général de Carpentras au sacristain de l'église de Pernes lui donnant pouvoir d'assister à la prise de profession de deux novices aux Ursulines de Pernes ; L.A.S., 27 mai 1689, de la ROUGERE vicaire général de Carpentras adressée au prêtre confesseur des Ursulines de Pernes s'excusant de ne pouvoir se déplacer et donnant pouvoir pour la réception de la nouvelle sœur tournière
- **Diplôme universitaire** de Charles François de FONTENILLE, obtenu à l'université de Valence (Drôme), daté du 18 août 1706, avec superbe sceau de cire rouge conservé dans une boîte métallique en fer blanc ; Beau diplôme de l'ordre de Capucins remis à Laurent de Sylvestre, fait à Marseille le 10 mai 1715 (accdts) ; Diplôme universitaire de Jean Baptiste ROCHE de FONNEUVE obtenue à l'université de l'archevêché de Toulouse, 1763 ;
- P.S., 23 mars 1622, Anne de PATRES abbesse du monastère de Carpentras ; 2 mémoires manuscrits de compte au nom de CARTIER, chanoine, l'un fait par ROBERT marchand à Orange le 22 juin 1668 pour achats de tissus, boutons, rubans, soutanes, etc ; et l'autre par Charles SEBASTIEN tailleur d'habits à Orange pour confection de soutanes + quittance de CARTIER père à son fils pour remise de 6 écus le 1^{er} janvier 1668 ; P.S., 16 novembre 1672, Isabeau de BRIANCOURT, supérieure du monastère Saint Augustin de Valréas ; P.S., 14 décembre 1678, Gaspard LASCARIS, évêque de Carpentras donnant autorisation au viguier de Pernes d'accéder dans l'hôtellerie de l'hôpital des pauvres de la ville ; Lettre de gagerie et d'emprisonnement signée Michel Antoine comte de VIBO abbé commendataire de l'abbaye de Rivalte 13 décembre 1678 ; P.S., 1693, Laurent BUTI, évêque de Carpentras ; L.S., 1734, Lisieux, Henri-Ignace de BRANCAS, évêque de Lisieux ; L.A.S., 28 octobre 1744, Nîmes de François FLECHIER chanoine à son frère aussi chanoine à Paris, au sujet d'une nomination avortée ; 3 L.A.S. de l'archevêque d'Arles, 1749 ; P.S., 1^{er} septembre 1771, Marguerite Laurence de BARRET supérieure de la visitation Sainte Marie de Carpentras ; « *Etat des cens des emphytéoses de la chapellenie de St Pierre et St Paul du lieu de la Roque sur Pernes pour M. l'abbé Berti se trouve recteur moderne érigée dans l'église paroissiale de la Roque* », 1774, 10 ff. in-4 + quittance et compte de M. Briançon procureur dudit abbé pour relever l'état ; « *Articles de doctrine opposés aux erreurs des partisans de la constitution française sur lesquels les prêtres adhérents à cette constitution doivent donner une déclaration expresse de leurs sentiments* », manuscrit écrit et signé par Barthélémy FORNERY, chanoine de la Sainte Trinité à Avignon, daté du 18 janvier 1801, 2 ff. in-4 ; etc.
- « *Les entretiens qui se font ordinairement à Saint Lazare les après disnées aux ordinands pendant qu'ils y sont retirés* », important manuscrit de 10 cahiers in-8, env. 200 ff., fin du XVIIe – début du XVIIIe siècle ; conférences sur l'oraison, la vocation, la vie ecclésiastique, la tonsure, les ordres en général, la prêtrise... tenues au séminaire de Saint Lazare à Paris en vue de former les futurs prêtres, selon les principes édictés par Saint Vincent de Paul et Bossuet ;
- 25 manuscrits divers, XVIIIe et XIXe siècles, de sermons, écrits religieux dont « *Instruction sur le jubilé, 1826* », « *Panégyrique de Saint Dominique, 1783* », « *Sermon sur la Sainteté* », « *Pour le jour de l'Ascension* », « *Péché mortel, dimanche après la Pentecôte, 1775* », « *Les obligations du chrétien, 1777* », etc.

260-

MILITARIA ET DIVERS

150-300

Lot de 17 PIÈCES, XVIIe au XIXe siècle

- **Militaria** : P.S. « **Louis** », Paris, 13 mai 1655, contresignée par **Michel LE TELLIER**, secrétaire d'état à la guerre, ordonnons à la compagnie de chevaux-légers du comte de Revel Broglie de s'assembler à Espeluche ; Procuration établie par un officier du régiment royal infanterie et signée par des gardes de la connétablie faite au camp de Berg le 19 septembre 1747 ; Certificat du commissaire des galères de Marseille délivré à un maître chirurgien, 1746 ; petit cahier manuscrit « Tarif de la solde des ouvriers dans chaque grade, déduction faite de la retenue du pain et du décompte de linge et chaussure pour servir à faire le prêt », 2^e moitié du XVIIIe siècle, 5 pages in-8 ; cahier manuscrit avec une partie intitulé « Recueil des problèmes relatifs au métier d'artillerie » et autre partie sur « Pesanteur spécifique des métaux » et « manière de faire de fonte », 28 pages in-4, XVIIIe siècle ; L.S. du général **BOYER de CRÉMILLES** écrite de Versailles le 31 mars 1759 au sieur Desjardins de LAUZON lieutenant-colonel du régiment de grenadiers, au sujet du versement de sa pension ; Copie de « *Etat des élèves du corps royal de l'artillerie* » à l'école d'artillerie de Metz pour l'année 1789, comportant la liste des élèves se préparant au concours et la liste des résultats et leur affectation, 17 pages in-fol. ; « Baril à ébarber les balles et sa trémie », 10 pages in-fol. ;
- **Médecine** : « *Composition du baume de l'abbé Föer* », manuscrit in-8, XVIIIe siècle, 11 pages ; Ordonnance d'un médecin de Nîmes pour lutter contre les dartres, 6 juin 1808, manuscrit, 5 pages in-8 ;
- P.S., Paris, 29 juillet 1741, Charles de **ROHAN prince de SOUBISE**, provision de charge de lieutenant de juge ;
- P.S., 2 mars 1715, Louis Charles de **LÉVIS duc de Ventadour** ; quittance délivrée pour le paiement de la charge de juge général du comté de la Voute et de Chastelain de la baronnie de Rochemauve ;
- **Connaissance maritime** du 13 février 1751 d'un négociant de la ville de Marseille pour transporter de la marchandise par navire jusqu'à Cadix sur le vaisseau appelé Le Roi Gaspard, pièce imprimée avec partie manuscrite à l'encre, 41 x 26 cm avec belles vignettes gravées sur cuivre ;
- Placard signé par Pierre CARDIN LEBRET, premier président au parlement d'Aix et intendant de justice, police et finances en Provence, 27 novembre 1693, 46 x 34 cm ; Codicille de testament de noble Bertrand de PONS écuyer de la ville de Bollène, 14 septembre 1613 ; Copie du contrat de mariage entre noble messire César de COLLIN écuyer de Cavaillon et noble dame Rose de BOUYERI d'Apt, 27 septembre 1730 ; Compte de frais de voyage entre le Dauphiné et la Savoie, fait à Pont Ventavon, le 9 novembre, XVIIe siècle Notes manuscrites titré « *Remarques sur Lille français, gallo Belgique, ou voyage de France, Flandre et Savoye par le Sr Collon* », 2^e moitié du XVIIe siècle, 18 pages in-4 ; extraits de l'ouvrage de l'abbé Louis Coulon *L'Ulysse françois, ou Le voyage de France, de Flandre et de Savoye : contenant les plus rares curiosités des pays, la situation des villes, les mœurs...*, édité à Paris en 1643 ; L.A.S., 23 avril 1811 du recteur de l'Académie de Nîmes au principal du collège de Pernes.

261-

COMTAT-VENAISSIN - FEODALITE

500-700

Livre de la criée de la seigneurie de Velleron ou *Statuts des seigneurs*

Recueil d'actes manuscrits datés du XVe au début du XVIIe siècle, sur papier, 55 ff., reliés et couverture en parchemin in-fol. ; il s'agit des statuts ou textes réglementaires définis par les seigneurs de Velleron (fief de la famille d'Astaud) comportant obligations, interdictions et sanctions allant de l'utilisation de l'espace collectif, forêts, pacages, chemins ruraux, etc. **RARE.**

262-

COMTAT-VENAISSIN - FEODALITE

200-400

Mémoire pour la coseigneurie du lieu de Venasque

Manuscrit papier, 6 ff. in-4, daté du 17 novembre 1599 ; copie du mémoire établi au nom des coseigneurs du lieu de Venasque, vassaux de l'évêché de Carpentras, rappelant son historique depuis le XIIIe siècle.

263-

COMTAT-VENAISSIN

300-600

Actes notariés et divers

Réunion d'env. 50 parchemins, formats et états divers, de 1322 à 1657, en majorités avec plusieurs seings de notaires de Carpentras et d'Avignon ; actes notariés relatifs aux familles de Gigondas, Artaud, de Rotang, milieux universitaires, etc. Dont **bulle pontificale de 1324** avec un sceau de plomb du pape Jean XXII.

Militaria - n°200 à 212

- 200**  **PAIRE DE PISTOLETS DE GENDARME à percussion. Crosse en noyer, garnitures en fer et laiton. La platine gravée : " Manufacture Impériale de Saint Etienne ".** 500/800
L'un siglé d'Août 1861.
Seconde moitié du XIXe siècle.
Long. 36 cm.
- 201**  **FUSIL DE CHASSE à silex. En noyer, garnitures en fer et laiton. Le canon octogonal. Crosse sculptée d'entrelacs. Fin du XVIIIe siècle.** 300/500
Long. 106 cm. (accidents et restaurations).
- 202**  **REVOLVER modèle 1873, calibre 11mm. Plaquettes de crosse en noyer quadrillé. Marquages : "Mre d'Armes St-Etienne, F.5681, S. 1874" (toutes les pièces au même numéro).** 400/500
Long. canon: 11,5 cm. Long. totale : 24 cm. (accidents, importante oxydation peau d'orange, repoli)
- 203**  **PISTOLET "de cycliste" Velodog. Plaquettes de crosse en bois. gravé sur le canon "THE BABY". XXe.** 80/120
Long. 10 cm.
- 204**  **POIRE à POUDRE en céramique émaillée à reflets métalliques, de forme circulaire à décor de fleurs et feuillage stylisés sur fond jaune. Au centre scène représentant un dignitaire et ses serviteurs, le bouchon retenu par une chaînette formé par une pièce de monnaie des Pays-Bas avec la légende "DEVS FORTITVDO ET SPES NOSTRA" (La force et l'espoir). XIXe. (égrenures).** 100/200
Haut. 21, Larg. 17,5 cm.
JOINT : POIRE POUDRE en laiton et métal argenté, de forme circulaire à décor ciselé de rinceaux. Travail Ottoman de la fin du XIXe. Haut. 16,5, Diam. 9,5 cm (accidents).
- 205**  **ITALIE, XVIIe. POIRE à POUDRE en noyer en forme d'anneau à décor d'incrustations d'os gravé et de nacre à motifs de fleurs et rinceaux.** 1000/1500
Haut. 16,5, Larg. 12,5 cm (accidents et manques).
- 205B**  **ITALIE, XVIIe. POIRE à POUDRE de forme circulaire à décor d'incrustations d'os gravé et de nacre à motifs de quadrifeuille et rinceaux. Au centre cavité circulaire.** 800/1000
Haut. 21, Larg. 12,5 cm. (manques).

206

DRAPEAU en soie peinte aux armes du 12e régiment de Chasseurs à cheval.

300/400

**Style Ier Empire**

Haut. 58 Larg. 65 cm.
(semble en mauvais état.)

Affecté à l'Armée du Nord, l'ancienne Légion Corse prend le nom de 12e régiment de chasseurs à cheval, participant aux batailles Valmy ou Jemmapes et prenant Maastricht. Transféré en 1800 à l'armée d'Italie, il connaît les gloires et les défaites de l'Empire : Marengo, Austerlitz mais aussi la bataille de Russie et Waterloo.

JOINT :

- **SABRE d'OFFICIER d'INFANTERIE** et son fourreau, modèle 1855, daté de 1870 par la Manufacture de Chatellerault

- **ÉPÉE de SOUS OFFICIER d'INFANTERIE**, modèle 1816, avec sur la coquille le Coq de la Monarchie de Juillet, par la Manufacture de Klingenthal. Fourreau reconstitué.

207

PAIRE de CANONS de MARINE dits "CARONADES" en bronze. Fin XVIIIe - début XIXe.

3000/5000



Long. 64, Diam à l'extrémité : 14,5, Diam. de la bouche : 8,5 cm. (petits accidents).

Montés sur des affûts postérieurs, quatre roues en bois cerclées de cuivre.

Provenance : Charles Marchal "Aux Armes de France", Paris, 30 juin 1981. Joint certificat et photo.

Ces canons courts, en fait des caronades du nom du moine irlandais Caron qui les inventa, étaient trois fois moins lourds qu'un canon ordinaire, tout en respectant les calibres de la Marine française de 36 et 24. Ils arment les vaisseaux de ligne français de 1781 à 1815, de la Guerre d'Indépendance américaine à la fin de l'Empire.

208

MAQUETTE de CANON, fût et affût en laiton. Le fût bagué de cuivre. XIXe.

120/180



Haut. 20, Long. 45 cm.

Provenance : château du Vendômois.

209

CANON DE FÊTE. Fût et affût en fonte laquée noire. Fin XIXe, début XXe.

100/150



Haut. 20, Long. 50 cm.

Provenance : château du Vendômois.

210

FRANCE - 1ère Guerre Mondiale UNIFORME MILITAIRE du 5ème RÉGIMENT DES CUIRASSIERS

200/300



Grade de Lieutement passé capitaine ?

Uniforme quatre poches en drap de laine bleu azur. Pattes de col au chiffre "5" (pour le régiment de Tours ?). Les boutons portant l'embème des cuirassiers (une cuirasse sommée d'un casque), un bouton changé.

Quelques trous et petits accidents.

Deux jambières en drap de laine bleu azur.
(en l'état).

211

d'après Paul Émile BOUTIGNY (1854-1929)

300/400

La mort du Maréchal Lannes à Essling.



Aquarelle signée "Lucien Lapeyre" et datée "juin 1900", d'après le tableau de 1894 conservé au musée des Beaux-Arts d'Arras.

Haut. 36 Larg. 48 cm.

212

Pol LOMBARD, actif au début du XXe

100

"Nach Berlin - Nach Paris"



"Ya Ya, mon crapoute, donne encore un pain et 5 marks pour une ponne canon tout neuf !"

Deux caricatures aquarellées, légendées et signées à l'encre.

Haut. 27, Larg. 36 cm

Décorations - n°213 à 218

213



Plateau comportant SEPT DÉCORATIONS et une CHAÎNETTE DE GALA :

1800/2200

De gauche à droite de haut en bas :

- France. Palmes d'officier de l'Instruction publique en vermeil et émail (manques), poinçon tête de sanglier. Ruban à rosette. Haut. 4,1 cm (hors anneau)
- Annam. Ordre de Kim Khan, bijou constitué de deux feuilles d'or repoussées et soudées, l'avvers ciselé d'idéogramme signifiant « Offert par Sa Majesté Dong-Khành » avec ses pampilles et son cordon. Dong Khan, empereur d'Annam de 1885 à 1889. Haut. 13 cm. Plaque : Haut. 4, Larg. 7 cm.
- France. Ordre de légion d'honneur, IIIe République, étoile d'officier en or et émail, poinçon tête d'aigle. Ruban à rosette. Haut. 5,5 cm (hors anneau).
- Siam. Ordre de la Couronne de Siam, bijou de commandeur du premier type en argent et émail (deux fêles). Cravate de ruban. Haut. 7,2 cm.
- Espagne. Ordre d'Isabelle la Catholique, bijou de commandeur en vermeil et émail (manques, pommette faussée). Cravate de ruban. Haut. 8 cm.
- Annam. Ordre du dragon, bijou de commandeur en vermeil, le centre en or émaillé, le dragon laqué (infimes manques). Cravate coloniale verte bordé jaune. Haut. 8 cm.
- Cambodge. Ordre royal du Cambodge, bijou de commandeur en vermeil, le centre en or émaillé (accidents, manque le passant de cravate). Cravate du premier type, rouge bordé vert. Haut. 7,5 cm.
- Chaînette de gala en or à double rang de maillons supportant six décorations d'ordres miniatures en or et émail : Kim Khan, avec pampilles en soie ; Isabelle la Catholique ; Cambodge ; Couronne de Siam ; Dragon d'Annam ; Palmes académiques ; le septième emplacement qui devrait être occupé par la Légion d'honneur soutien des pampilles de Kim Khan en or émaillé.

Provenance : Marie Jacques Noël PARDON (1854-1910), administrateur des colonies, natif de Chalon sur Saône, docteur en droit, il fut successivement : directeur de l'Intérieur de la Cochinchine en 1886, gouverneur de Nouvelle Calédonie de 1888, gouverneur de la Guadeloupe en 1894 puis gouverneur de la Martinique en 1895, mis en congé à sa demande en 1897, il travailla ensuite dans le secteur privé en qualité de directeur de diverses sociétés en lien avec le développement industriel et commercial des colonies.

Il était titulaire des décorations suivantes :

Légion d'honneur : chevalier le 30 décembre 1889, officier le 15 juillet 1897.

Palmes académiques : officier d'Académie en mars 1886, officier de l'Instruction publique en 1891.

Cambodge, ordre royal, commandeur en juillet 1886.

Annam, ordre du Dragon, commandeur en janvier 1887.

Siam, ordre de la Couronne, commandeur en 1888.

Annam, Kimh Kanh, décoré en 1888.

Espagne, ordre d'Isabelle la Catholique, commandeur en 1888.

Espagne, ordre du Mérite naval, grand-croix en 1896.

Source : dossier Légion d'honneur 19800035/0205/26929

214



FRANCE. ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR, IIIe République, bijou de commandeur, modèle de luxe en vermeil et émail, les branches soulignées d'un filet, les centres en or en trois parties, la couronne en haut relief (petits éclats dans la couronne).

200/300

Ruban : Long. 43, Larg. 4 cm.

Haut. 9, Diam. 6 cm.

Dans un écrin de la maison Boullanger monogrammé "L.C.".

Provenance : Conservé dans la famille de Noël PARDON.

215

ESPAGNE. ORDRE DU MÉRITE NAVAL.

800/1000

**Ensemble de grand-croix pour temps de paix comprenant :**

- Le bijou en or et émail blanc. Haut. 6, Larg. 3,5 cm. Avec son écharpe complète.
- La plaque en vermeil travaillé en pointes de diamants, ornée de la croix en or et émail blanc. Revers à deux crochets et attache basculante. Diam. 9 cm.

Dans un écrin de la maison madrilène M. Cejalvo marqué en lettres d'or : " El / Gobierno Espagnol / A / Mr. Noël Pardon / Gobernador General / de la / Martinica".

Provenance : Noël PARDON (1854-1910).

Grand-croix par décret du 27 juillet 1897, Noël Pardon est l'un des 79 Français décorés de cette distinction depuis la fondation de l'ordre en 1866.

216

TUNISIE. ORDRE DU NICHAN EL IFTIKAR.

80/120

**Bijou de commandeur du règne de Mohamed el Habib Bey (1922-1929), en argent et émail (manques), poinçon tête de sanglier. Diam. 6 cm.**

Provenance : Conservé dans la famille de Noël PARDON.

217

QUATRE DÉCORATIONS :

150/200



- Légion d'honneur, Premier Empire, étoile d'officier du IV^e type légèrement réduite en or et émail, poinçon tête de coq (1809-1819), manque les centres. Sans ruban. Haut. 4,5 cm.

- Légion d'honneur, III^e République, réduction en argent, brillants, émail et or, ruban. Haut. 2,2 cm. (poinçon tête d'aigle sur l'anneau)

- Croix de Guerre 1914-1918, en bronze patiné, sans ruban.

- Croix-Rouge, insigne de membre de la Société Française de Secours aux Blessés militaires en argent, matriculé au revers « 4224 ». Avec ruban.

Provenance : Conservé dans la famille de Noël PARDON.

218

FORT LOT DE DÉCORATIONS COMPRENANT :

80/120



- Six étoiles de la Légion d'honneur en argent et émail, les centres en or : deux du Second Empire dont une en demi-taille, quatre de la III^e République, avec rubans, certains à rosette (nombreux accidents, éclats et manques).

- Divers éléments de Légion d'honneur : deux réductions de la Restauration sans centres et trois couronnes et deux paires de centres de Second Empire.

- Une croix du Lys en argent et émail, légendes « Vive le Roi » et « Vive Henry IV », ruban blanc ; une réduction de la médaille de Sainte-Hélène en bronze patiné avec ruban et bouton ; une palme d'officier d'Académie dans son écrin signé Kretly ; une médaille commémorative de la Guerre 1914-1918 ; une médaille de la Famille française ; une médaille du travail ; un insigne de membre de la SSBM, une boutonnière d'une société de secours mutuels, toutes avec ruban.

B à TB.

Franc-Maçonnerie et Varia - n°219 à 228

219

BOUTON D'UNIFORME REVOLUTIONNAIRE en laiton doré.

15/20



Diam. 2,5 cm.

220

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE. DEUX MÉDAILLES en bronze, une du paquebot France de 1962 "elle poursuit son essort technique économique et social" (diam. 55 mm) l'autre du paquebot Flandre (diam. 50 mm).

30/50



221

RÉUNION de TENUES MAÇONNIQUES dont Deux colliers et deux tabliers.

100/150

Provenance :

Ancien membre de la Grande Loge Nationale Française, rue Christine de Pisan à Paris.

222

RÉUNION de souvenirs et habits maçonniques dont :

50/70



- Tablier orné de grelots et de trois Tau, deux colliers, pochettes, étuis, vêtement.

- Quatre objets symboliques en métal doré, un couteau, un coupe-papier, une hâche double-face, un marteau.

223

VERRE dit "CANON" MAÇONNIQUE

100/200



En cirstal de Bohême gravé tientié jaune. De forme droite, il est orné dans un registre ceint d'un serpent se mordant la queue : d'épées croisées, marteau et truelle dans une équerre, colonnes formant arche, de l'oeil de la providence, étoile de David, lune, astre solaire, et autres symboles maçonniques.

Haut. 16,5 Diam. 7,5 cm.

224

VERRE dit "CANON" MAÇONNIQUE

100/200



Gravé et doré. En forme de calice, il est orné dans un registre ceint de deux fils d'or : d'épées croisées, de clés croisés, marteau et truelle dans une équerre, colonnes, de l'oeil de la providence, étoile de David, lune, astre solaire et compas. Il repose sur un piédouche, la base gravé et doré d'une étoile.

Haut. 22, Diam. 10 cm.

225

VERRE dit "CANON" MAÇONNIQUE

100/200



Fumé et gravé. En forme de vase cornet, il est orné dans un registre ceint d'un serpent se mordant la queue : d'un dais encadrant un trône, d'épées croisées, de clés croisés, marteau et truelle dans une équerre, colonnes, de l'oeil de la providence, lune, astre solaire et compas. Il repose sur une base faceté.

Haut. 14, Diam. 10,5 cm.

226

VERRE dit "CANON" MAÇONNIQUE



En cristal de Bohême gravé teinté jaune et vert. De forme droite, il est orné dans un registre ceint d'un serpent se mordant la queue : d'épées croisées, marteau et truelle dans une équerre, colonnes formant arche, de l'oeil de la providence, étoile de David, lune, astre solaire, et autres symboles maçonniques.

Haut. 16, Diam. 11 cm.

100/200

227

LA PRIÈRE de SAINT LOUIS.



Piqué l'aiguille et rehauts de peinture sur soie. Précieux ouvrage de vertu d'après la composition de Charles Le Brun pour la cathédrale de Versailles réalisé par "Amélie du Serre" et daté "1817", avec de très beaux coloris et teintes.

Haut. 36,5 Larg. 27,5 cm.

150/200

228

COFFRET de TRANSPORT



de forme quadrangulaire en acajou agrémenté de pentures en bronze/laiton? doré et de deux poignées latérales amovibles. Sur le couvercle une plaque en bronze gravée "caisse des papiers du bataillon de la montagne VI de la requisition du département de paris".

Époque fin du XVIIIème-Début du XIXème siècle.

Haut. 18, Larg. 50, Prof. 41cm. (fêle au couvercle)

Le VIème Bataillon de volontaires de Paris, formé le 12 septembre 1792 est également appelé bataillon "Bon-Conseil", "Mauconseil". Amalgamé lors de la première réorganisation dans la 179e demi- brigade de première formation. Amalgamé lors de la deuxième réorganisation dans la 20e demi- brigade de deuxième formation.

400/700

ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs
Expert près la Cour d'Appel*

ORDRE D'ACHAT

Je vous prie d'acheter, à la vente d'autographes, le 28 mai 2020 à l'Hôtel de Vendôme les numéros suivants aux limites indiquées et aux conditions habituelles de vente.

M _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE: _____

TÉL : _____ PORTABLE : _____

E.MAIL : _____

NUMERO	DESIGNATION	LIMITE A L'ENCHERE OU DEMANDE DE TELEPHONE

Aux limites mentionnées ci-dessus viendront s'ajouter les frais de **20%.TTC**

Je vous donne procuration, le cas échéant, d'augmenter mes mises de :

5% 10% 20%

Date : _____ Signature : _____

Merci de joindre à ce formulaire vos coordonnées bancaires et la copie d'une pièce d'identité.

En raison du nombre important d'ordres d'achat, nous vous remercions d'adresser vos ordres via notre interface sur rouillac.com la veille des ventes avant 18 h.



Nous prions les personnes qui nous confient des ordres d'achat de bien vouloir téléphoner dans les deux jours suivant la vente, afin de s'enquérir du résultat de leurs enchères.

HÔTEL DES VENTES – ROUTE DE BLOIS 41100 VENDÔME – TÉL. 02 54 80 24 24

OVV n°2002-189

rouillac@rouillac.com

Fax : 02 54 77 61 10



142 000 €

ROUILLAC

Commissaires-Priseurs
Expert près la Cour d'Appel

Enchères 2019



303 000 €



TRÉSOR
NATIONAL

50 000 €



198 000 €



ACHAT
MUSÉE

53 000 €



Pantagrueli

ne Prognostication, cer-
taine, ueritable, & infallis-
ble. Pour Lan perpetuel.
Nouvellement cōposee au
prouffit & aduifement de
gēs estourdis & mufars de
nature. Par M. de LA
CORBIBAS. Archa

593 000 €



1 364 000 €



99 000 €



COLL.
LAPICQUE

305 000 €



85 000 €



COLL.
GIEN

309 000 €

TOURS (37000)
22, bd Béranger
02 47 61 22 22

VENDÔME (41100)
route de Blois
02 54 80 24 24

PARIS (75006)
41, bd du Montparnasse
01 45 44 34 34